N°. 1. *Bruxelles, Mercredi* 1er. *Janvier* 1794.

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Extrait d'une lettre de Zeisham, du 23 *décembre.*

Il paroit que l'on va pouſſer vivement le ſiége de Landau. Hier la garniſon ayant tiré ſur quelques patrouilles, & ſur les travailleurs aux retranchemens, on lui a répondu vivement & le feu a continué toute la journée, & une partie de la nuit. Aujourd'hui la canonnade a recommencée; & ſur la hauteur près de Oberroth, on apperçoit les bombes pleuvoir dans la place. Les aſſiégés font de leur côté un feu ſoutenu; tout eſt en mouvement dans notre village; beaucoup de gens ſaiſis d'une terreur panique, raſſemblent leurs effets, pour ſe ſauver.

Du Haut-Rhin, le 25 *décembre.* Les François formèrent les 22 & le 23 de nouvelles attaques près de Lautern. Le combat fut très-opiniâtre, mais le 23 au ſoir, ils furent entièrement repouſſés, avec une perte très-conſidérable. Hier il paſſa par Mutterſladt 12 pièces de groſſe artillerie, tirés du camp devant Landau, & que l'on conduiſoit du côté de Lautern, probablement pour s'en ſervir contre les François en cas d'une nouvelle attaque. On apprend que les eſmarmouches recommencent à être très-fréquentes du côté de Haguenau, & que les François paroiſſent toujours avoir envie de percer le cordon, pour ſecourir Landau.

Manheim, 25 *décembre.* Aujourd'hui nous ſavons à quoi ſe réduiſent tous les bruits alarmans que l'on répandoit hier. S. A. R. Monſeigneur le comte Palatin, a annoncé publiquement à la place d'armes, qu'à la vérité les Palatins postés à Werth, avoient été ſurpris dimanche matin, à la faveur d'un brouillard, & qu'ils avoient dû ſe replier devant un ennemi exceſſivement ſupérieur en nombre; mais que cette retraite s'eſt faite en bon ordre, juſqu'a Weiſſembourg, & que notre perte ſe réduiſoit à une cinquantaine d'hommes tués & bleſſés. On aſſure aujourd'hui que le général Wurmſer eſt parvenu à repouſſer l'ennemi, lundi & avant-hier. Cependant le paſſage de différens chariots de poudre & bagage, fait préſumer, qu'on n'eſt pas encore entièrement raſſuré ſur les ſuites de cet événement. Hier il eſt paſſé dans nos environs, 6 pièces de canons de 12 livres,

Digitized by Google

venant de Mayence, que l'on conduisoit à Landau. Les officiers émigrés de l'armée de Condé arrivent ici en foule, pour prendre leurs quartiers-d'hiver. Les troupes Autrichiennes sont postées maintenant sur le Geisberg, près de Weissembourg. La poste de campagne s'est retirée à Mulberg, au-delà du Rhin.

Nouvelles de Paris du 26 décembre.

Hier soir, on a publié dans paris la loi contre les jeunes gens de la première réquisition qui n'auroient pas rejoint leurs drapeaux. Ils seront traités comme émigrés, & les pères & mères soumis aux peines portées par la loi.

Les principaux chefs de l'insurrection de Lille, qui ont été arrêtés, sont: Lavalette, commandant temporaire; Dufraisse, général de l'armée révolutionnaire, qui l'année dernière, jouoit encore la comedie à Bruxelles; son adjudant général Beauvoisin; Serdeux, aide-de-camp; Capperon; un nommé Target, chef de brigade, & quelques autres.

Le tribunal révolutionnaire a condamné à mort, Jean Marie Allard, curé de Bagneux, convaincu d'intelligence avec les royalistes de la Vendée; Charles-Auguste Provot Lacroix, natif de Louisbourg en Amérique Septentrionale, demeurant à Rochefort, ancien capitaine des vaisseaux de l'état, convaincu d'être auteur ou complice de complots tendants à opérer la contre-révolution en France, en excitant la guerre civile, dans les isles & colonies françaises, notamment en armant les mulâtres contre les blancs, en opprimant cruellement les patriotes, en aviliſſant les couleurs nationales des pavillons & des vaisseaux &c.... & Nicolas Gamot boulanger de Paris, convaincu d'infidélité dans la distribution du pain, convaincu d'avoir caché du pain, & degradé les farines. Le jugement de ce dernier sera affiché à la porte de tous les boulangers de Paris.

Extrait du 9ieme. numero du journal de Camille-Desmoulins.

Ce numero est consacré à refuter cet adage des patriotes outrés: *on sait bien que l'état présent n'est pas celui de la liberté; mais patience vous serez libre un jour.*

La liberté n'a ni vieillesse ni enfance, dit Camille; elle n'a qu'un âge celui de la force & de la vigueur.

La liberté doit mettre sur le champ en possession de ses bienfaits, ceux qui l'invoquent, autrement, dit-il, les républicains seroient des fous d'aller se faire tuer pour des biens dont ils ne jouiront pas: la liberté ajoute-t-il, ne seroit elle qu'un vain nom? N'est-ce qu'une actrice de l'opéra, la Candeille ou la Maillard, promenées avec un bonnet rouge, ou la statue de 46 pieds de haut, que propose David. Il n'y auroit jamais d'idolatrie plus stupide, plus coûteuse que la nôtre. O mes concitoyens, la liberté n'est pas une nymphe de l'opéra, un bonnet rouge, une chemise

Digitized by Google

sade ou des haillons. C'est la déclaration des droits de l'homme, c'est votre *sublime* constitution. Voulez vous que je la reconnoisse, que je tombe à ses pieds? que je verse tout mon sang pour elle? Ouvrez les prisons ; mon intention, dit-il en note, n'est pas qu'on ouvre les deux battans des maisons de suspicion, mais seulement un guichet, & que les examinateurs secrets déterminés par la convention, interrogent les suspects un à un, & leur rendent la liberté, si leur élargissement ne met point la république en péril.) à ces deux cens mille citoyens que vous appellez suspects; car dans la déclaration des droits, il n'y a pas de maisons de suspicion, il n'y a que des maisons d'arrêt. Le soupçon n'a point de prison, mais bien l'accusateur public; il n'y a point de gens suspects, il n'y a que des prévenus de délits fixés par la loi. Et ne croyez pas que cette mesure soit funeste à la république. Ce seroit la mesure la plus révolutionnaire que vous eussiez jamais prise. Vous voulez exterminer tous vos ennemis par la guillotine. Mais y eut-il jamais plus grande folie? Pouvez vous en faire périr un seul à l'échaffaut, sans vous faire dix ennemis de sa famille ou de ses amis. Croyez-vous que ce soit ces femmes, ces vieillards, ces cacochymes, ces égoïstes que vous enfermez qui sont dangereux. De vos ennemis il n'est resté parmi vous que les lâches & les malades. Les braves & les forts sont émigrés. Ils ont péri à Lyon, ou dans la Vendée; tout le reste ne mérite pas votre colère. Cette multitude de feuillans, de rentiers, de boutiquiers que vous incarcerez, ressemble à ce peuple de Rome, indifférent dans le combat entre Vitellius & Vespasien, les Romains spectateurs curieux autour des combattans, se déclaroient toujours pour les vainqueurs. N'est-ce pas l'image de cette multitude immobile entre les jacobins & Coblentz; selon le succès criant : *vive Lafayette & son cheval blanc!* ou portant en triomphe le buste de Marat. »

Société des jacobins, séance du 23 décembre.

Dufourni se plaint que dans l'affluence des citoyens qui se présentent pour assister aux séances de la société, il s'introduit des intrigans qui cherchent à tirer parti des circonstances. Cette séance devant être une de celles dont ils pourroient le plus profiter, il demande qu'il ne soit accordé aucune permission, aujourd'hui, pour entrer dans l'intérieur de la salle. Il est, dit-il, à la porte, des personnes qui ont offert jusqu'à 25 liv., pour obtenir aujourd'hui l'admission. Arrêté.

Collot d'Herbois se plaint de ce que le modérantisme réduit les patriotes au désespoir. Des lettres de Lyon lui ont appris que Gaillaud s'étoit déjà tué de désespoir. Il demande que l'on ranime le courage des frères jacobins qui sont à

venant de Mayence, que l'on conduisoit à Landau. Les officiers émigrés de l'armée de Condé arrivent ici en foule, pour prendre leurs quartiers-d'hiver. Les troupes Autrichiennes sont postées maintenant sur le Geisberg, près de Weissembourg. La poste de campagne s'est retirée à Mulberg, au-delà du Rhin.

Nouvelles de Paris du 26 décembre.

Hier soir, on a publié dans paris la loi contre les jeunes gens de la première réquisition qui n'auroient pas rejoint leurs drapeaux. Ils seront traités comme émigrés, & les pères & mères soumis aux peines portées par la loi.

Les principaux chefs de l'insurrection de Lille, qui ont été arrêtés, sont: Lavalette, commandant temporaire; Dufraisse, général de l'armée révolutionnaire, qui l'année dernière, jouoit encore la comedie à Bruxelles; son adjudant général Beauvoisin; Serdeux, aide-de-camp; Capperon; un nommé Target, chef de brigade, & quelques autres.

Le tribunal révolutionnaire a condamné à mort, Jean Marie Allard, curé de Bagneux, convaincu d'intelligence avec les royalistes de la Vendée; Charles-Auguste Provot Lacroix, natif de Louisbourg en Amérique Septentrionale, demeurant à Rochefort, ancien capitaine des vaisseaux de l'état, convaincu d'être auteur ou complice de complots tendants à opérer la contre-révolution en France, en excitant la guerre civile, dans les isles & colonies françaises, notamment en armant les mulâtres contre les blancs, en opprimant cruellement les patriotes, en avilissant les couleurs nationales des pavillons & des vaisseaux &c.... & Nicolas Gamot boulanger de Paris, convaincu d'infidélité dans la distribution du pain, convaincu d'avoir caché du pain, & degradé les farines. Le jugement de ce dernier sera affiché à la porte de tous les boulangers de Paris.

Extrait du 4ieme. numero du journal de Camille-Desmoulins.

Ce numero est consacré à refuter cet adage des patriotes outrés: *on sait bien que l'état présent n'est pas celui de la liberté; mais patience vous serez libre un jour.*

La liberté n'a ni vieillesse ni enfance, dit Camille; elle n'a qu'un âge celui de la force & de la vigueur.

La liberté doit mettre sur le champ en possession de ses bienfaits, ceux qui l'invoquent, autrement, dit-il, les républicains seroient des fous d'aller se faire tuer pour des biens dont ils ne jouiront pas: la liberté ajoute-t-il, ne seroit elle qu'un vain nom? N'est-ce qu'une actrice de l'opéra, la Candeille ou la Maillard, promenées avec un bonnet rouge, ou la statue de 46 pieds de haut, que propose David. Il n'y auroit jamais d'idolatrie plus stupide, plus coûteuse que la nôtre. O mes concitoyens, la liberté n'est pas une nymphe de l'opéra, un bonnet rouge, une chemise

Digitized by Google

fale ou des haillons. C'eſt la déclaration des droits de l'homme, c'eſt votre *ſublime* conſtitution. Voulez vous que je la reconnoiſſe, que je tombe à ſes pieds? que je verſe tout mon ſang pour elle? Ouvrez les priſons ; mon intention, dit-il en note, n'eſt pas qu'on ouvre les deux battans des maiſons de ſuſpicion, mais ſeulement un guichet, & que les examinateurs ſecrets déterminés par la convention, interrogent les ſuſpects un à un, & leur rendent la liberté, ſi leur élargiſſement ne met point la république en péril.) à ces deux cens mille citoyens que vous appellez ſuſpects; car dans la déclaration des droits, il n'y a pas de maiſons de ſuſpicion, il n'y a que des maiſons d'arrêt. Le ſoupçon n'a point de priſon, mais bien l'accuſateur public; il n'y a point de gens ſuſpects, il n'y a que des prévenus de délits fixés par la loi. Et ne croyez pas que cette meſure ſoit funeſte à la république. Ce ſeroit la meſure la plus révolutionnaire que vous euſſiez jamais priſe. Vous voulez exterminer tous vos ennemis par la guillotine. Mais y eut-il jamais plus grande folie? Pouvez vous en faire périr un ſeul à l'échaffaut, ſans vous faire dix ennemis de ſa famille ou de ſes amis. Croyez-vous que ce ſoit ces femmes, ces vieillards, ces cacochymes, ces égoiſtes que vous enfermez qui ſont dangereux. De vos ennemis il n'eſt reſté parmi vous que les lâches & les malades. Les braves & les forts ſont émigrés. Ils ont péri à Lyon, ou dans la Vendée; tout le reſte ne mérite pas votre colère. Cette multitude de feuillans, de rentiers, de boutiquiers que vous incarcerez, reſſemble à ce peuple de Rome, indifférent dans le combat entre Vitellius & Veſpaſien, les Romains ſpectateurs curieux autour des combattans, ſe déclaroient toujours pour les vainqueurs. N'eſt-ce pas l'image de cette multitude immobile entre les jacobins & Coblentz; ſelon le ſuccès criant : *vive Lafayette & ſon cheval blanc!* ou portant en triomphe le buſte de Marat. »

Société des jacobins, ſéance du 23 décembre.

Dufourni ſe plaint que dans l'affluence des citoyens qui ſe préſentent pour aſſiſter aux ſéances de la ſociété, il s'introduit des intrigans qui cherchent à tirer parti des circonſtances. Cette ſeance devant être une de celles dont ils pourroient le plus profiter, il demande qu'il ne ſoit accordé aucune permiſſion, aujourd'hui, pour entrer dans l'intérieur de la ſalle. Il eſt, dit-il, à la porte, des perſonnes qui ont offert juſqu'à 25 liv., pour obtenir aujourd'hui l'admiſſion. Arrêté.

Collot d'Herbois ſe plaint de ce que le modérantiſme réduit les patriotes au déſeſpoir. Des lettres de Lyon lui ont appris que Gaillaud s'étoit déja tué de déſeſpoir. Il demande que l'on ranime le courage des frères jacobins qui ſont à

venant de Mayence, que l'on conduisoit à Landau. Les officiers émigrés de l'armée de Condé arrivent ici en foule, pour prendre leurs quartiers-d'hiver. Les troupes Autrichiennes sont postées maintenant sur le Geisberg, près de Weissembourg. La poste de campagne s'est retirée à Mulberg, au-delà du Rhin.

Nouvelles de Paris du 26 décembre.

Hier soir, on a publié dans paris la loi contre les jeunes gens de la première réquisition qui n'auroient pas rejoint leurs drapeaux. Ils seront traités comme émigrés, & les pères & mères soumis aux peines portées par la loi.

Les principaux chefs de l'insurrection de Lille, qui ont été arrêtés, sont: Lavalette, commandant temporaire; Dufraisse, général de l'armée révolutionnaire, qui l'année dernière, jouoit encore la comedie à Bruxelles; son adjudant général Beauvoisin; Serdeux, aide-de-camp; Capperon; un nommé Target, chef de brigade, & quelques autres.

Le tribunal révolutionnaire a condamné à mort, Jean Marie Allard, curé de Bagneux, convaincu d'intelligence avec les royalistes de la Vendée; Charles-Auguste Provot Lacroix, natif de Louisbourg en Amérique Septentrionale, demeurant à Rochefort, ancien capitaine des vaisseaux de l'état, convaincu d'être auteur ou complice de complots tendants à opérer la contre-révolution en France, en excitant la guerre civile, dans les isles & colonies françaises, notamment en armant les mulâtres contre les blancs, en opprimant cruellement les patriotes, en avilissant les couleurs nationales des pavillons & des vaisseaux &c.... & Nicolas Gamot boulanger de Paris, convaincu d'infidélité dans la distribution du pain, convaincu d'avoir caché du pain, & degradé les farines. Le jugement de ce dernier sera affiché à la porte de tous les boulangers de Paris.

Extrait du 4ieme. numero du journal de Camille-Desmoulins.

Ce numero est consacré à refuter cet adage des patriotes outrés: *on sait bien que l'état présent n'est pas celui de la liberté; mais patience vous serez libre un jour.*

La liberté n'a ni vieillesse ni enfance, dit Camille; elle n'a qu'un âge celui de la force & de la vigueur.

La liberté doit mettre sur le champ en possession de ses bienfaits, ceux qui l'invoquent, autrement, dit-il, les républicains seroient des fous d'aller se faire tuer pour des biens dont ils ne jouiront pas: la liberté ajoute-t-il, ne seroit elle qu'un vain nom? N'est-ce qu'une actrice de l'opéra, la Candeille ou la Maillard, promenées avec un bonnet rouge, ou la statue de 46 pieds de haut, que propose David. Il n'y auroit jamais d'idolatrie plus stupide, plus coûteuse que la nôtre. O mes concitoyens, la liberté n'est pas une nymphe de l'opéra, un bonnet rouge, une chemise

Digitized by Google

ſale ou des haillons. C'eſt la déclaration des droits de l'homme, c'eſt votre *ſublime* conſtitution. Voulez vous que je la reconnoiſſe, que je tombe à ſes pieds? que je verſe tout mon ſang pour elle? Ouvrez les priſons ; mon intention, dit-il en note, n'eſt pas qu'on ouvre les deux battans des maiſons de ſuſpicion, mais ſeulement un guichet, & que les examinateurs ſecrets déterminés par la convention, interrogent les ſuſpects un à un, & leur rendent la liberté, ſi leur élargiſſement ne met point la république en péril.) à ces deux cens mille citoyens que vous appellez ſuſpects; car dans la déclaration des droits, il n'y a pas de maiſons de ſuſpicion, il n'y a que des maiſons d'arrêt. Le ſoupçon n'a point de priſon, mais bien l'accuſateur public; il n'y a point de gens ſuſpects, il n'y a que des prévenus de délits fixés par la loi. Et ne croyez pas que cette meſure ſoit funeſte à la république. Ce ſeroit la meſure la plus révolutionnaire que vous euſſiez jamais priſe. Vous voulez exterminer tous vos ennemis par la guillotine. Mais y eut-il jamais plus grande folie? Pouvez vous en faire périr un ſeul à l'échaffaut, ſans vous faire dix ennemis de ſa famille ou de ſes amis. Croyez-vous que ce ſoit ces femmes, ces vieillards, ces cacochymes, ces égoiſtes que vous enfermez qui ſont dangereux. De vos ennemis il n'eſt reſté parmi vous que les lâches & les malades. Les braves & les forts ſont émigrés. Ils ont péri à Lyon, ou dans la Vendée; tout le reſte ne mérite pas votre colère. Cette multitude de feuillans, de rentiers, de boutiquiers que vous incarcerez, reſſemble à ce peuple de Rome, indifférent dans le combat entre Vitellius & Veſpaſien, les Romains ſpectateurs curieux autour des combattans, ſe déclaroient toujours pour les vainqueurs. N'eſt-ce pas l'image de cette multitude immobile entre les jacobins & Coblentz; ſelon le ſuccès criant : *vive Lafayette & ſon cheval blanc!* ou portant en triomphe le buſte de Marat. »

Société des jacobins, ſéance du 23 décembre.

Dufourni ſe plaint que dans l'affluence des citoyens qui ſe préſentent pour aſſiſter aux ſéances de la ſociété, il s'introduit des intrigans qui cherchent à tirer parti des circonſtances. Cette ſeance devant être une de celles dont ils pourroient le plus profiter, il demande qu'il ne ſoit accordé aucune permiſſion, aujourd'hui, pour entrer dans l'intérieur de la ſalle. Il eſt, dit-il, à la porte, des perſonnes qui ont offert juſqu'à 25 liv., pour obtenir aujourd'hui l'admiſſion. Arrêté.

Collot d'Herbois ſe plaint de ce que le modérantiſme réduit les patriotes au déſeſpoir. Des lettres de Lyon lui ont appris que Gaillaud s'étoit déja tué de déſeſpoir. Il demande que l'on ranime le courage des frères jacobins qui ſont à

Lyon que l'on dépêche un courier, pour leur envoyer une lettre rassurante & consolatrice, & que tous les membres de la société fassent le serment de ne pas survivre a celui de ses frères qui pourroit être attaqué. (Tous les membres se levent & font ce serment.) » On veut, dit-il, modérer le mouvement révolutionnaire; eh! dirige-t-on une tempête? Eh bien! la révolution en est une; on ne peut, on ne doit point en arrêter les élans. Le patriotisme doit être à la même hauteur; s'il baisse, il cesse d'être patriotisme; rejettons donc loin de nous toute idée de modération. » Applaudi.

Un citoyen déclare que le système de modération qu'on veut établir, auroit des effets désastreux. Il dénonce Camille Desmoulins pour s'être apitoyé sur le sort des Girondins, & demande le jugement de tout homme qui s'attendrira sur le sort des conspirateurs.

Levasseur rompt la lance avec Philippeaux. Il l'accuse d'avoir plus de bavardage que de patriotisme; d'avoir écrit en faveur de l'appel au peuple; d'avoir dit que Ronsin & Rossignol étoient des scélérats, & sur l'observation qu'on lui fit que les jacobins pensoient autrement sur leur compte, d'avoir répliqué que les jacobins n'étoient composés que de fripons &c..

Philippeau paroît à la tribune, pour se justifier. Il se voue à l'infâmie, s'il se trouve dans son rapport un seul fait controuvé. Il répond à l'accusation de l'appel au peuple, qu'il a voté pour la mort du roi. Philippeau persiste à poursuivre les hommes qu'il a dénoncés. » Ils ont, dit-il, fait couler le sang de 50,000 de nos frères dans la Vendée, & ont dilapidé le tréfor public. Tous les habitans du théatre de la guerre vous attesteront que Ronsin & Rossignol étoient toujours plongés dans les plaisirs, occupés à faire bonne chère, & qu'ils n'étoient jamais à la tête des armées, excepté à l'affaire du 18 où Ronsin trouva moyen de faire écraser une armée de 43 mille hommes, par les rebelles au nombre de 3 mille. Ecoutez les fautes d'un homme aussi expérimenté que Ronsin, & vous verrez s'il est excusable. Son armée étoit sur 8 hommes de front; elle avoit six lieues de flanc; & l'artillerie étoit en tête, dans un fond, embarassée avec les équipages, & ne pouvant être d'aucune utilité, tandis qu'on eut pu s'emparer des hauteurs, pour foudroyer les ennemis qui, au contraire dans des postes avantageux, taillèrent notre armée en pièces. »

Philippeau nie ensuite le propos insolent qu'on lui reproche d'avoir tenu sur le compte de la société. Levasseur interpelle Hébert qui en fut témoin, de déclarer s'il est vrai. Hébert l'atteste; & Philippeau persiste à le nier.

La séance devient tumultueuse à raison de l'impression différente que fait le discours de Philippeau, sur les membres de la société.

Digitized by Google

Danton cherche à ramener le calme : un moment de silence succède ; il apostrophe aussi Philippeau : » il faut que tu prouves ton accusation, ou que tu portes ta tête sur un échafaud. » Il demande que tous ceux qui ont à parler dans cette affaire soient entendus

Convention nationale, fin de la séance du 25 décembre.

Sur le rapport des comités de salut public & des finances, relatif à l'offre faite par la princesse d'Orléans-Bourbon, de la totalité de ses biens, déduction faite de ses dettes, sous la réserve d'une pension viagère, avec la faculté de se retirer dans tel lieu de la république qu'elle voudra choisir, la convention passe à l'ordre du jour, motivé sur son décret portant que tous les individus de la famille royale seront déportés à l'exception des deux enfans de Louis XVI, & des individus de cette famille qui sont sous le glaive de la loi.

Séance du 25. On fait lecture de la correspondance.

Une lettre du commandant Hoche, de l'armée de la Mozelle, datée du quartier-général de Werth, le 22 décembre, annonce qu'il a fait attaquer les redoutes ennemies, les a emportées, qu'il s'est emparé de 15 à 16 canons, & de 18 caissons. Le général de brigade Dubois, a reçu une balle dans la jambe.

Une lettre de la même date, écrite de Niederbronn, par Lacoste & Baudot, représentans près les armées du Rhin & de la Mozelle, donne les mêmes détails, y ajoute 500 prisonniers, parmi lesquels un colonel, & 8 autres officiers. » Le nombre des morts, ajoute-t-il, a été très-considérable; on ne s'est déterminé à faire des prisonniers, que lorsqu'on a été fatigué de tuer. »

Il y a des mouvemens à Troyes. L'aristocratie marchande leve la tête. Des mouvemens se manifestent aussi à Sezanne, pour des opinions religieuses. La convention décrète que le représentant Bô se rendra dans ces communes, pour y ramener l'ordre.

Robespierre prononce un discours dans lequel, après avoir caractérisé le modérantisme, & l'exagération, il invite ses collègues à seconder de tout leur patriotisme, le gouvernement révolutionnaire. Il demande que l'action de la justice, soit plus propice à l'innocence, & devienne plus terrible pour le crime, & observe que la punition d'un seul grand coupable effraye plus que le grand nombre d'individus abscurs.

Il propose ensuite & la convention décrete. 1°. Que l'accusateur public près le tribunal révolutionnaire dirigera des poursuites contre Dietrich, ci-devant maire de Strasbourg, le fils de Custines, Biron; contre les complices de Dumourier, de Custines, de Lamarlière, d'Houchard, & con-

Digitized by Google

tre les étrangers, banquiers & généraux accusés de conpivence avec les ennemis de la patrie; 2°. que le comité présentera incessamment un projet sur la perfection de l'organisation du tribunal révolutionnaire; 3°. les pensions accordées aux veuves & enfans des défenseurs de la patrie seront augmentées d'un tiers: une commission sera nommée pour faciliter la répartition de ces secours.

Barrère dit que Robespierre a oublié de demander l'exclusion des étrangers de la représentation nationale; il observe qu'un certain comte Italien, nommé Gerani, après avoir publié un ouvrage prétendu philantropique, obtint un décret qui le fit citoyen François; aujourd'hui le comte est fugitif, il est hors de France, & cet homme a failli être nommé représentant du peuple par un département — Bourdon de l'Oise, dit que Thomas Payne, depuis qu'il n'y a plus de Brissotins, s'est lié avec un employé du ministre des affaires étrangères. Robespierre déclare qu'il a oublié effectivement de présenter la proposition que lui a rappellée Barrère. — La convention décrète que les étrangers sont exclus de la représentation nationale; elle charge son comité d'examiner si les étrangers peuvent exercer des fonctions publiques.

Dans cette séance deux femmes se sont présentées pour obtenir des secours; la citoyenne fille du député Bauvais pendu à Toulon, & la veuve de Gorsas. La première a obtenu 3 mille liv. & la seconde a été éconduite.

Barrère, au nom du comité de salut public. Je viens vous communiquer de nouveaux détails sur la prise de Toulon, ils ont été envoyés par le général en chef, Dugommier.

Copie de la lettre adressée au ministre de la guerre par le général en chef de l'armée d'Italie. Du quartier général d'Oullioule, le 19 décembre.

Citoyen ministre, Toulon est rendu à la république, & le succès de nos armées est complet. Le promontoire de l'Aiguillette devant décider le sort de la ville infâme, comme je te l'avois mandé, les positions qu'il présente devant assurer la retraite des ennemis, où le brûlement de leurs vaisseaux par l'effet de nos bombes, le 16 décembre, tous les moyens furent réunis pour la conquête de cette position; le tems nous contraria & nous persécuta jusqu'à près d'une heure du matin; mais rien ne put éteindre l'ardeur des hommes libres combattans des tyrans: ainsi malgre tous les obstacles du tems, nos frères s'élancèrent dans le chemin de la gloire aussi tôt l'ordre donné. Les représentans du peuple Robespierre, Salliceti, Ricord & Fréron, étoient avec nous; ils donnoient à nos frères l'exemple du dévouement le plus signalé. Cet ensemble fraternel & héroïque étoit fait pour mériter la victoire; aussi ne tarda-t-elle pas à se décla-

ter pour nous, & nous livra bientôt par un prodige à citer dans l'hiſtoire, la redoute anglaiſe défendue par une double enceinte, un camp retranché de buiſſons compoſés de chevaux-de-friſe, des abbatis, des ponts, 13 pièces de canon de 36, 24, &c. cinq mortiers, & deux mille hommes de troupes choiſies; elle étoit ſoutenue en outre par les feux croiſés de trois autres redoutes qui renfermoient 3000 hommes.

L'impétuoſité des républicains & l'enlèvement ſubit de cette terrible redoute, qui paroiſſoit à ſes hauteurs un volcan inacceſſible, épouvantèrent tellement l'ennemi, qu'il nous abandonna bientôt le reſte du promotoire, & répandit dans Toulon une terreur panique qui acquit ſon dernier degré, lorſqu'on apprit que les eſcadres venoient d'évacuer les rades.

Je fis continuer dans la même journée les attaques de Malboſquet & autres poſtes; alors Toulon perdit tout eſpoir, & les redoutes Rouges, celle des Pommets, de Pharon & pluſieurs autres furent abandonnées dans la nuit ſuivante.

Enfin Toulon fut auſſi évacué à ſon tour. Mais l'ennemi en ſe retirant, eut l'adreſſe de couvrir ſa fuite, & nous ne pûmes le pourſuivre. Il étoit garanti par les remparts de la ville dont les portes, fermées avec le plus grand ſoin, rendoient impoſſible le moindre avis.

Le feu qui parut à la tête du port, fut le ſeul indice de ſon départ; nous nous approchâmes auſſi-tôt de Toulon, & ce ne fut qu'après minuit, que nous fûmes aſſurés qu'il étoit abandonné par ſes vils habitans & l'infâme coalition qui prétendoit follement nous ſoumettre à ſon révoltant régime.

La précipitation avec laquelle, l'évacuation générale a été faite, nous a ſauvé preſque toutes nos propriétés & la plus grande partie des vaiſſeaux. Toulon nous rend par la force, tout ce que ſa trahiſon nous avoit ravi. Je vous enverrai inceſſamment l'état que je fais dreſſer de tous les objets qui méritent attention.

Tandis que la diviſion de l'Oueſt de notre armée préparoit ce grand évennement, celle de l'Eſt, commandée par le général Lapoype, s'étoit portée avec le citoyen Barras, repréſentant du peuple, ſur la montagne de Pharon, & avoit enlevé la première redoute; toutes les autres ainſi que le fort Pharon, furent évacuées par l'ennemi comme celle de l'Oueſt: nous avons perdu 75 à 80 de nos frères, & le nombre des bleſſés eſt d'environ 250. Il n'eſt guerre poſſible de connoître la perte de l'ennemi que par leurs bleſſés arrivés dans notre ambulance; mais on peut aſſurer qu'en y ajoutant les morts & les priſonniers, nous lui avons enlevé dans cette journée plus de 12,000 combattans.

Signé Dugommier.

Barrère lit une autre lettre du repréſentant du peuple Francaſtel, écrite d'Angers, le 23 décembre. Il annonce

que les rebelles n'ayant pu paſſer la Loire à Rhedon, longent la Vilaine; que l'armée du Nord nouvellement arrivée, & l'ancienne, ont combiné leurs marches de manière à mettre entre deux feux ce noyau de 5 à 6 mille rebelles.

Noirmoutier a dû être attaqué par mer & par terre le 22 décembre.

Nouvelles diverſes.

En Alſace, on marie la jeuneſſe républicaine des deux ſexe, depuis 19 juſqu'à 25 ans, & on l'envoie dans l'intérieur de la France, pour la repeupler. — 20 bataillons & 15 aſcadrons, faiſant partie du renfort que S. M. le roi de Pruſſe envoie à ſon armée, ſont attendus, le 10 janvier, à Coblentz. — Le quartier-général du comte de Wurmſer, ſelon les dernières nouvelles, eſt à Sulz

Réponſe à certain article d'un certain Journal.

Lorſque nous avons cru devoir répondre dans notre N°. 271, aux plaintes de nos abonnés, nous n'avions en vue qu'une ſimple juſtification. Nous avons ſenti tout l'odieux des perſonnalités, & nous avons eu la délicateſſe de généraliſer nos expreſſions. Un journaliſte a relevé cette note avec humeur; dans la crainte qu'on ne prenne notre ſilence pour celui du mépris, nous lui répondrons. Il dit: » qu'il eſt porté à croire que nous ne recevons pas la *bonne* » édition du *Journal de la Montagne.* » Nous le pririons de nous communiquer la *bonne*; & nous lui communiquerions la *mauvaiſe*, pour notre juſtification réciproque, s'il n'étoit convenu de n'en avoir reçu qu'*un extrait* d'une *voie ſûre.* Il paroît nier que nous ayons les numéros entre les mains, en diſant: » Qu'il eſt à ſa connoiſſance que nous n'en » citions des articles que d'après le *Courier univerſel.* » Nous lui offrons communication des originaux & ſpécialement celui où ſe trouve notre dernier article cité, qui n'eſt point dans le *Courier univerſel*, mais dans le *Journal de la Montagne.* Quant au reproche que notre journal n'eſt qu'une copie *très-incorrecte* du *Courrier univerſel*: nous nous garderons bien de citer *in naturalibus* tous les articles de cette feuille; elle contient mille *nudités* qui, lorſqu'elles ne ſont pas de nature à inſpirer l'horreur contre la ſecte anti-ſociale, ne tendent qu'au mépris des choſes les plus ſacrées & les plus reſpectables; & s'il s'en échappoit de notre plume, ce ne ſeroit que par la diſtraction la plus involontaire. Du reſte, nous ne nous faiſons aucun mérite de recevoir une feuille plutôt qu'une autre; nous croyons que la bonne foi de ce journaliſte a été officieuſement trompée par ſon correſpondant; & nous n'en conſerverons pas moins pour lui notre eſtime litteraire.

On s'abonne pour ce Journal chez mad. MARCHAND, *rue de Villa Hermoſa, au haut de la montagne de la Cour, à Bruxelles.*

N°. 2. *Bruxelles, Jeudi 2 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Bulletin de Londres, du 27 décembre.

L'eſcadre de l'amiral Macbride eſt partie mardi pour retourner à Guernſey. — On eſpère que le comte de Moira aura bientôt l'occaſion d'effectuer un débarquement. La flotte de l'amiral Howe ne tardera pas à remettre en mer pour protéger l'expédition. Quatre mille Heſſois partis d'Oſtende doivent avoir rejoint dans ce moment à Guernſey, le reſte des troupes qui y ſont deſtinées.

Il eſt bien naturel, ſans doute, d'attendre avec impatience un événement dont les conſéquences doivent décider plus ou moins promptement du ſort de la France; mais plus il eſt important, plus nous devons nous attendre aux contretems, qui, ſans faire échouer une auſſi grande entrepriſe, peuvent cependant la contrarier. Repoſons-nous ſur la volonté conſtante de ceux qui la dirigent, & rappellons-nous le vieux adage, *ce qui eſt différé, n'eſt pas perdu.*

Extrait de la gazette extraordinaire de la cour du mercredi 25 décembre.

Lettre du major-général Dundas à M. Henry Dundas, ſecrétaire d'état de Sa Majeſté, datée de Toulon le 30 de novembre.

Monſieur, J'ai l'honneur de vous faire part que l'ennemi ayant conſtruit ſur les hauteurs d'Areſne, une batterie conſidérable qui incommodoit beaucoup Malbouquet, un de nos principaux poſtes extérieurs, il devint néceſſaire de l'attaquer. On fit à cet effet des diſpoſitions, & ce matin à 5 heures un corps de 400 Anglais, 300 Sardes, 600 Napolitains, 600 Eſpagnols & 400 Français, ſortit de la ville ſous mes ordres. Quoique la totalité fut obligée de paſſer la rivière neuve ſur un ſeul pont, de ſe partager en quatre colonnes, de traverſer des plans d'oliviers entrecoupés de murailles de pierre, de monter ſur une hauteur conſidérable formée par des terraſſes plantées de vigne, nous réuſſîmes cependant à ſurprendre & forcer l'ennemi, & à nous mettre en peu de tems en poſſeſſion de la batterie ſur la hauteur. Je ſuis fâché d'avoir à dire qu'au lieu de s'y former & d'en occuper le ſommet long & étroit, comme les ordres & la

Digitized by Google

prudence militaire l'exigeoient, l'impétuosité des troupes les entraina à la poursuite de l'ennemi, en descendant & montant d'autres hauteurs éloignées jusqu'à ce que déja en désordre, elles rencontrèrent l'ennemi en force supérieure, furent obligées de se retirer précipitamment, & d'abandonner les avantages qu'elles avoient remportés.

C'est avec beaucoup de regret que je suis obligé d'ajouter que le lieutenant-général O'Hara qui étoit venu à la batterie après nos premiers succès, éprouva les conséquences de ce revers subit, ayant été blessé au bras & fait prisonnier. Nous regrettons la perte de beaucoup de braves hommes & d'officiers dans cette occasion. Je joins ici celle des Anglois; celle des autres nations n'est pas à proportion aussi grande, par l'absence du général O'Hara je me trouve charge du commandement. Je m'en acquitterai de mon mieux, suivant ma capacité & ma santé, jusqu'à ce que S. M. m'ait fait connoître ses intentions.

J'ai l'honneur d'être, D. Dundas, major-général.

20 tués, 90 blessés, 98 prisonniers.

Liste des officiers tués, blessés. ou faits prisonniers, compris dans les nombre ci-dessus.

Le lieutenant général O'Hara, blessé & prisonnier. Le capitaine Snow, quartier-maître général, tué. Le capitaine Smith, major de brigade, blessé. Le capitaine Reeves, blessé & prisonnier. Le capitaine Finney, blessé & prisonnier. Le lieutenant-colonel Macdonal, blessé Le lieutenant Mackenzie, blessé. Le lieutenant Bird, blessé & égaré. Le lieutenant Mackellar, tué. Le major Campbell, prisonnier. Le capitaine Stephens, blessé. Le lieutenant Brady, blessé.

Suivent deux lettres, l'une de l'amiral Hood, & l'autre de M. Elliot.

Les seules circonstances additionnelles qu'on y trouve, c'est que le gouverneur O'Hara avoit promis de ne pas sortir, mais qu'on ne put le retenir; qu'ayant été blessé dans les chairs au bras, épuisé par la fatigue & par la perte de son sang, il fut obligé, après avoir renvoyé deux soldats qui l'accompagnoient, de s'asseoir sous une muraille où il a été fait prisonnier.

Livourne, le 11 décembre. Une frégatte Anglaise arrivée avant-hier dans le port, rapporte qu'au moment de son départ de Tunis, effectué il y a 10 jours, cinq vaisseaux de ligne & six frégates, tant Anglois, qu'Espagnols, y tenoient bloqué une nombreuse flotte marchande Françoise.

Vienne, le 18 décembre. L'on assure que la république de Pologne a accédé à la coalition des puissances contre la France, & qu'elle fournira 15000 hommes la plupart de cavalerie. Ce corps qui sera commandé par le prince Coniatowski, devra déja être arrivé sur le Rhin dans les pra-

Digitized by Google

miers jours de mars prochain. Différentes circonſtances font auſſi préſumer que la Suède & le Dannemark ont abandonné leur neutralité pour entrer dans la coalition

Du Haut Rhin, 26 *décembre*. L'armée Impériale près de Haguenau, quoiqu'attaquée & inquiétée journellement, s'eſt conſtamment maintenue de la manière la plus glorieuſe, dans ſa poſition, juſqu'au 22 de ce mois que les républicains attaquerent avec des forces infiniment ſupérieures. Après la plus vigoureuſe réſiſtance, on dut ſe replier un peu & les républicains rentrerent dans Haguenau qu'ils pillerent de fond en comble. Le quartier-général des Impériaux ſe trouve encore une fois à Sultz près de Weiſſembourg. Les Impériaux occupent le Geisberg & les lignes avantageuſes qui les avoiſinent. Le 24 & le 25, on entendit de nouveau, dans ces environs, une forte canonnade dont on ignore le réſultat.

Manheim, 26 *décembre*. Selon toutes les apparences, il ne s'eſt rien paſſé de particulier, depuis le 22 du courant, à l'armée du général comte de Wurmſer. L'aile droite s'eſt rapprochée de Weiſſembourg où elle eſt plus à couvert des attaques journalières de l'ennemi qui revient continuellement à la charge, avec des troupes fraiches, & qui par là épuiſeroit enfin les troupes les plus courageuſes. Elle a, en même tems, plus de communications avec les troupes Pruſſiennes qui ſont près de Bergzabern & Anweiler. Le centre & l'aile gauche ont encore, pour la plus grande partie, leur ancienne poſition; l'aile gauche s'étend encore au-delà de Duſenheim.

La garniſon de Landau tire tous les jours par intervalle de ſa plus groſſe artillerie, mais ſans boulets, pour donner probablement aux républicains le ſignal qu'il n'eſt pas encore rendu.

Nouvelles de Paris du 27 décembre.

On mande du Havre que Faverolle, aide-de-camp de Dumouriez, a été arrêté; il s'étoit caché avec ſa maîtreſſe dans un grenier à foin.

Les charcuitiers & les bouchers vendent leurs denrées au-deſſus du *maximum*. De ſorte que les ſans-culottes qui ne peuvent acheter qu'à bas prix, ont toujours les morceaux les plus mauvais. Cet abus a été dénoncé à la commune par la ſection de l'Unité.

On attend les nouvelles qui doivent apprendre l'extinction totale de tous les rebelles catholiques; leur poſition eſt telle, ſuivant les lettres officielles, que quelque route qu'ils prennent, la mort eſt inévitable, pour eux. Les lettres non-officielles nous diſent que dans leur fuite du Mans, ils ſe ſont portés juſques ſur Rennes que l'on a mis en état de ſiége; que pluſieurs de leurs pelotons errans ſe mon-

Digitized by Google

trent vers Dol, mais que 2 cents hommes du régiment de Normandie viennent de se porter sur eux.

Le tribunal révolutionnaire a condamné à la peine de mort, A. M. Laroque, medecin, & V. H Laroque, capitaine de vaisseau, convaincus d'intelligence tendant au rétablissement de la royauté.

Barrois, convaincu d'avoir fait partie des attroupements qui ont eu lieu au champ de mars le 17 juillet 1791, pour assassiner les patriotes, a aussi été condamné à la peine de mort.

Convention nationale, séance du 26 décembre.

Le représentant du peuple, dans le département de la Haute-Vienne, écrit qu'une nouvelle Vendée s'étoit organisée dans le département la de Corrèze : des agens des détenus étoient à la tête du complot. Au son du tocsin, signal qu'attendoient les conjurés, des torrens de rebelles se précipitant des montagnes, se répandent dans les communes égorgent, pillent, détruisent les maisons des patriotes, & les établissemens nationaux. Enfin ils ont abattu l'arbre de la liberté; les patriotes se sont rassemblés par ses ordres, les ont attaqué à l'improviste, & les ont taillés en pièces. Quarante-deux chefs ont été arrêtés; leur armée erre dans les bois & dans les gorges des montagnes; les patriotes sont déterminés à les poursuivre, jusqu'à extinction.

Goupilleau s'est étonné que Robespierre ait oublié, dans la nomenclature des généraux qui doivent être incessamment jugés par le tribunal révolutionnaire, Marcé qu'il accuse d'être l'auteur des revers de la Vendée, & Quétineau, le protégé de Carra, l'ami de Dumouriez. Thirion leur fait adjoindre le commandant de Longwy, Lavergne.

Les représentans du peuple à Bordeaux, écrivent du 22 décembre : » Hier nous avons saisi l'ex-député Grangeneuve, mis hors la loi. Il a subi la peine due à ses crimes, avec son frère, membre de la commission populaire, & les nommés Bujac & Dagusan; d'autres personnages importans viennent aussi d'être découverts.

Le ministre de la guerre communique des lettres du général Pichegru & du général Hoche, datées d'Haguenau & de Werth. Ils récrivent ce qu'ils ont écrit hier sur leur victoire à l'armée du Rhin.

Simon, apprenant qu'Haguenau est au pouvoir de la république, croit devoir *donner à la convention la mesure du patriotisme des* dames *d'Haguenau*. Il dit que lors de l'arrivée des Prussiens, elles furent en grand nombre au-devant d'eux, dans les environs de cette ville; mais que ces *muscadines* ont été rencontrées par une patrouille républicaine, & ont été coupées par morceaux. On applaudi à ces atrocités.

Digitized by Google

Billaud de Varennes, organe du comité de salut public, fait lecture de la lettre suivante :

Lettre des citoyens Prieur de la Marne, & Tureau, représentans du peuple près l'armée de l'Ouest, datée de Savenay, le 23 décembre.

Nous vous marquions par notre dernière, datée de Château-Briant, que nous nous rendions à Dorval pour y poursuivre sans relâche les brigands c'est là que nous est parvenu le décret de la convention nationale, qui déclare que les troupes réunies dans l'armée de l'Ouest ont bien mérité de la patrie.

Nous avons proclamé le décret sur la route de Blain où les ennemis avoient marché ; il a été accueilli avec le plus vif enthousiasme ; il a fait oublier aux soldats républicains toutes leurs fatigues, il a centuplé leurs forces & leur courage ; tous demandoient à grands cris de se porter sur les brigands qui s'étoient cantonnés à Blain. Nous espérions tous que l'heure fatale des rebelles étoit arrivée ; la nuit qui nous surprit en route, la position de l'ennemi défendue par une rivière, celle de Blain, entourée de hayes & de fossés inaccessibles, empêchèrent de livrer le combat, qui fut remis au lendemain, nos soldats bivaquèrent ; une pluie continuelle leur tomba sur le corps pendant la nuit ; & le lendemain, des torrens que les chevaux étoient obligés de passer à la nage, avoient rompu la route de Blain à Savenay où les ennemis s'étoient portés.

Nos braves soldats, malgré les fatigues de la veille & de la nuit, furieux de ce que les ennemis leur avoient échappé à Blain, dans l'eau jusques au genoux, n'en poursuivirent les brigands qu'avec plus de vigueur. Vers les 4 heures, nous étions arrivés avec environ 200 grenadiers & autant de cavalerie en face de l'ennemi. Fiers de la supériorité du nombre & d'une pièce de 8, les brigands se portèrent sur nos soldats. Une pièce d'artillerie légère que nous fîmes avancer au grand galop, étant arrivée, les grenadiers & la cavalerie se rangèrent en bataille autour d'elle, & un combat en règle commença sous le commandement de Kleber ; il ne fut pas long : nos grenadiers, la bayonnette au bout du fusil, chargèrent les brigands ; ébranlés par notre pièce de canon, & tandis qu'ils les enfoncent d'un côté, de l'autre la cavalerie, aux ordres de Westermann, emporte au grand galop le canon de l'ennemi. Les brigands abandonnèrent la pleine pour se retirer, selon leur coutume, dans les endroits couverts. Un bois qui se trouve en face & le long des deux routes qui aboutissent à Savenay, des hayes, des fossés qui couvrent les routes leur servent de retranchement.

La brigade commandée par Cherbes arrive sur le premier champ de bataille ; nous lui apprenons la position de l'ennemi. Elle ne marche plus ; elle vôle au secours des grena-

Digitized by Google

diers & de la cavalerie ; nous arrivons avec elle au bois. Une canonnade & une fusillade terrible s'engagent. Tant que le jour dure, l'avantage est pour nous, & les phalanges républicaines s'avancent triomphantes, en culbutant tout ce qu'elles rencontrent ; mais la fumée, un brouillard épais qui s'élève tout à coup, la nuit qui survient, tout empêche de se reconnoître. On entend partout des fusillades ; on ne sait où est l'ennemi ; un bataillon du Haut Rhin s'ébranle & nous craignons un instant que la victoire ne nous échappe. Marceau, Kleber, Beaupuis & Cherbes emploient tous leurs efforts pour établir l'ordre dans le combat ; ils y parviennent, mais ils croient prudent de faire cesser une attaque de nuit, qui en exposant les soldats républicains à se fusiller eux mêmes, donneroit trop d'avantage à un ennemi qui a en sa faveur toutes les positions. Les troupes de l'avant garde victorieuses restent sur le champ de bataille, & sont bientôt soutenues par la colonne de Cannel qui se développe sur la route de Nantes & de Vannes, & qui bientôt est appuyée elle même par la colonne de Tilly, qui a reçu l'ordre de s'avancer à grands pas.

L'avant garde bivaque sans feu sur le champ de bataille. Des fusillades & des canonnades se font entendre toute la nuit. Personne ne dort, & tous attendent avec impatience la première heure du jour qui doit être la dernière des brigands. Il paroit à peine, déja toutes nos colonnes sont en mouvement, elles s'avancent sur Savenay, l'ennemi résiste, quelques coups de canons & de fusils se font entendre ; mais la victorieuse bayonnette enfonce les rangs des brigands, ils sont pressés de toutes parts, ils se battent en désespérés ; nos soldats corps à corps, les hâchent sur leurs pièces de canons ; les rues, les chemins, les plaines, les marais sont jonchés de leurs morts ; nous marchons sur des monceaux de cadavres ; leurs canons, leurs caissons, leurs bagages sont pris. Leur cavalerie est en fuite une partie est exterminée, la victoire est complette.

Les infatigables soldats de la république se repandent toute la journée en tirailleurs, dans les bois, les marais & les fermes des environs, & des milliers de brigands tombent sous leurs coups. Les ennemis dispersés & reduits à quelques hordes vagabondes, ne tarderont pas à être détruits. Les généraux s'occupent d'un projet de cantonnement, & nos troupes seront disposées de manière à n'en laisser échapper aucun.

Nous avons pris dans cette journée le reste de l'artillerie de l'ennemi ; elle étoit composée de 3 pièces de canon de quatre, 3 de 8, une de 12, & autant de caissons.

Parmi les bagages s'est trouvé le coffre-fort contenant les assignats au nom de Louis XVII, & la planche avec laquelle ils se fabriquoient. Les soldats ont déchiré & jetté

Digitized by Google

dans la boue les reſtes du royaliſme expirant, mais ils ont conſervé les aſſignats républicains qui s'y trouvoient mêlés. Ils n'ont pas mis moins de ſoin à ramaſſer les calices, les patenes, les ciboires & les ſoleils qui ſont tombés entre leurs mains.

Nous apprenons à l'inſtant, que 500 hommes de cavalerie aux ordres de Weſtermann ont pourſuivi ſur la gauche de Savenay, 400 hommes d'infanterie & 300 de cavalerie des brigands qui ſe portoient de ce côté; l'infanterie a été exterminée. Piron, commandant de la cavalerie brigandine & qui montoit le cheval blanc ſi fameux dans l'hiſtoire de la Vendée, a été tué en combattant par un maréchal de logis de la légion du Nord. Le reſte de la cavalerie, preſſé par la nôtre, a eſſayé de paſſer la Loire à la nage; ils ont tous été engloutis dans les flots, & pas un n'a échappé. Nous avions déja exterminé hier un autre commandant de cavalerie, qui a dit ſe nommer Germain, & qui étoit un ancien mouſquetaire. On nous aſſure ce matin que ſon nom eſt de Langreniere, un des généraux. La convention nationale apprendra avec intérêt que le général Beaupuy, qui, bleſſé à mort ſous les murs de Laval, s'écrioit : *je n'ai pu vaincre pour la république, je mourai pour elle*, n'a ceſſé, malgré ſes bleſſures qui ſont encore ſaignantes, & qu'il eſt obligé de panſer tous les jours, d'accompagner l'armée, & d'y partager ſes fatigues & ſes dangers

Nous apprenons que le tocſin a ſonné dans les campagnes, & que les payſans de ces contrées exterminent les brigands de tous côtés

Nous regretons bien que notre brave collègue Bourbotte n'ait pas été témoin des ſuccès de nos armées dans les dernière journées. Epuiſé par les fatigues d'une campagne qu'il fait depuis 8 jours, il eſt reſté malade à Laval.

Signé Prieur, (de la Marne) & Tureau.

Billaud. J'annonce encore à la convention que nous avons appris, par un courier arrivé, cette nuit, au comité, que le noyau de rebelles qui s'étoit formé ſur les confins du département de l'Iſle & Vilaine, a été diſſout, & que l'aide-de-camp du traître Wimpfen, a été tué à la tête des rebelles.

Une dépêche du repréſentant Carrier, datée de Nantes, le 20 décembre, donne des détails ſur la défaite des rebelles à Ancenis, Nort & vers Blain. Dans la première de ces communes, ils ont tenté le paſſage de la Loire avec des radeaux conſtruits avec des barriques; cette entrepriſe ne leur a pas réuſſi. Un grand nombre s'eſt noyé ou a été tué. Il n'en ſeroit pas échappé un ſeul, ajoute Garnier, ſi Moulin n'eut donné ordre de délivrer des paſſeports à pluſieurs, pour s'en retourner chez eux. Ce Moulin eſt arrêté. L'affaire d'Ancenis ne nous a coûté qu'un ſeul bleſſé, & nous

Digitized by Google

a valu 8 pièces de canon, avec tous les caiſſons & effets. A Nort, on a tué 300 rebelles; vers Blain, on en a tué auſſi un grand nombre, parmi leſquels on aſſure (*encore*) que ſe trouve Laroche-Jacquelin; on leur a pris 200 chevaux; les priſonniers arrivent à Nantes par centaines; on les fuſille à l'inſtant. Ce même repréſentant ajoute que ſur la rive gauche de la Loire, Charette s'eſt enfoncé dans le marais avec 2 mille hommes environ.

Le citoyen qui a apporté la dépêche de Carrier, eſt admis à la barre. Il annonce qu'au moment où il avoit quitté Nantes, les habitans des campagnes y avoient amené 500 rebelles qu'ils avoient arrêtés & qui avoient jetté leurs armes en demandant grace; on ne leur en a point accordé, & ils ont été mis à mort; que ſur ſa route il en a rencontré 600 qui alloient ſubir le même ſort. Qu'à Angers le même ſupplice attendoit 800 autres, & qu'à Saumur, on en précipite un grand nombre dans la Loire, après les avoir fuſillés. Il eſtime à 30 mille la perte des rebelles, depuis la journée du Mans.

Le repréſentant Guimbertau écrit de Tours, du 23 décembre, que le général Déclofaux lui a adreſſé d'Angers, en date du 20 décembre, une dépêche dans laquelle il annonce que 2 à 3 mille rebelles ſe ſont noyés en eſſayant le paſſage de la Loire à Ancenis, & que 2 mille autres ont effectué le paſſage de cette rivière; qu'une partie s'eſt retirée dans une petite iſle; qu'une autre partie ſe repand dans la campagne, & que les payſans ſe levent, pour les aſſommer; & que Laro he-Jacquelin n'eſt pas mort, puiſqu'il a paſſé la Loire, le premier.

Enfin, une dernière lettre de Carrier, du 24 décembre porte. » Tous les rebelles ſur la rive droite de la Loire ſont exterminés. Attaqués à Savenay, le 22 & le 23, ils ont perdu leurs canons & leurs caiſſons. Ils ont fui vers la Vilaine, mais j'en avois fait couper tous les ponts; nous en avons maſſacré 6 mille. Nos troupes ont auſſi tué 3 à 400 rebelles de Charette, ſur la rive gauche. Charette s'eſt enfoncé dans les bo s, n'ayant plus avec lui que 8 à 9 o hommes.

Barrère au nom des comités de ſalut public, & de ſureté générale, a fait un rapport tendant à faire ſtatuer promptement ſur les arreſtations. La convention en a décrété l'ajournement & a rapporté le décret qui avoit ordonné l'établiſſement d'une commiſſion des comités de ſalut public & de ſureté générale, pour prononcer ſur les arreſtations.

Le décret qui exclut les étrangers de la repréſentation nationale, ſera mis à exécution dès aujourd'hui; ainſi Thomas Payne & Anacharſis Cloots ne ſont plus membres de la convention.

Digitized by Google

Supplément Extraordinaire au N°. 2.

Convention nationale, séance du 27 décembre.

On fait lecture des lettres suivantes.

Les représentans du peuple à Toulon, 19 décembre.

» L'armée de la république est entrée dans Toulon le 19 décembre, à sept heures du matin, après cinq jours & cinq nuits de combats & de fatigues; elle brûloit d'impatience de donner l'assaut. 4000 échelles étoient prêtes, mais la lâcheté des ennemis qui avoient évacué la place après avoir encloué tous les canons des remparts, a rendu l'escalade inutile; quand ils furent la prise de la redoute Anglaise & de tout le promontoire, & que d'un autre côté ils virent toutes les hauteurs de Pharon occupées par la division du général Lapoype, l'épouvante les saisit; ils ont fait sauter en l'air *le Thémistocle*, qui servoit de prison aux patriotes.

» Heureusement ces derniers, à l'exceptian de 6, ont trouvé le moyen de se sauver pendant l'incendie; ils nous ont brûlé 9 vaisseaux & en ont emmené trois, quinze sont conservés à la république, parmi lesquels il faut distinguer le superbe Sans-Culotte de 130 pièces de canon; des canots se sont approchés jusques dans le port tandis que nous etions dans Toulon, deux pièces de campagne, placées sur le quai les ont écartés; déja les frégates brûloient quand les galériens, qui sont les plus honnêtes gens qu'il y eut à Toulon, ont coupé les cables & eteint le feu, la corderie & le magasin de bois ne sont pas endommages des flammes qui menaçoient de dévorer le magasin général; nous avons commandé 500 travailleurs qui ont coupé la communication, il nous reste encore des frégates, de manière que la république a encore ici des forces navales respectables; nous avons trouvé des provisions de toute espèce; on travaille à en faire un état que nous vous enverrons.

La veugennce nationale se déploie, l'on fusille à force, déja tous les officiers de la marine sont exterminés; la république sera vengée d'une manière digne d'elle; les mânes des patriotes seront appaisées.

» Comme quelques soldats, dans l'ivresse de la victoire, se portoient au pillage, nous avons fait proclamer dans toute la ville que les biens de tous les rebelles, étoient la propriété de l'armée triomphante, mais qu'il falloit exposer tous les meubles & effets dans un vaste local que nous avons indiqué, pour être estimé & vendus au profit de nos braves défenseurs, & nous avons promis en sus

un million à l'armée. Cette proclamation a produit le plus heureux effet.

» Beauvois a été délivré de son cachot, il est méconnoissable, nous l'avons fait transférer dans une maison commode, il nous a embrassé avec attendrissement, quand il passoit à travers les rangs, l'armée a fait en l'air un feu général en signe d'allégresse. Le père de Pierre Bayle est aussi délivré; une de nos batteries a coulé bas une frégate Anglaise. A demain d'autres détails, vous concevez facilement nos occupations. »

Signés, Salicetti, Ricord, Robespierre, Fréron & J. Barras.

Correspondance départementale.

Arras, le 22 décembre. Ce matin une ordonnance venu d'Amiens a appris que les malveillans de cette ville avoient abbattu l'arbre de la liberté pendant la nuit, & ce soir un membre du comité de surveillance de cette commune a apporté aux députés de la convention un gros paquet de faux assignats républicains de 50 livres, très bien imités, pris sur un particulier de ce département, qui étoit venu à Arras faire une emplette d'argenterie chez un orfèvre. On s'est assuré de sa personne; on espère trouver le lieu de cette fabrication, si elle n'existe pas en pays étranger.

Strasbourg, le 21 décembre. Quatre mille républicains avoient été faits prisonniers au Fort-Vauban, ils étoient conduit sous bonne escorte dans une ville de l'intérieure de l'empire; une grande partie de ces braves sans culottes ont brisés leurs fers en route, a peine ont-ils échappés à la surveillance de leur escorte, qu'ils fuyent à travers les forêts; ils gravissent les montagnes, traversent à la nage les rivières qui se présentent devant eux; ils s'exposent mille fois au danger de perdre la vie pour rentrer dans leur patrie; ils touchent enfin le territoire Suisse; là ils respirent, & peuvent faire entendre les cris de vive la république; nos bons, nos généreux alliés les reçoivent en frères. Barthelemy, notre ambassadeur auprès des cantons Suisses, leur fait délivrer des passe-ports. Ces défenseurs de la liberté viennent d'arriver dans cette ville; ils demandent à être armés de nouveau pour aller combattre les ennemis qu'ils ont appris à connoître & à exercer.

Nouvelles diverses.

Des lettres particulières d'Alençon & de Caen, du 19 & 20 décembre, mandent que le parti royaliste leve la tête dans ces cantons, & que l'on croit que l'armée catholique va s'y porter. — Les dernières nouvelles de l'armée du Rhin mandent que le général comte de Wurmser a dû être attaqué le 26 decembre, & que l'on regarde cette action comme décisive pour le blocus de Landau. On en attend le résultat, avec bien de l'impatience.

Digitized by Google

N°. 3. *Bruxelles, Vendredi 3 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Oſtende, 21 *décembre.* Demain, ou au plus tard après demain, doivent partir 34 gros bâtimens de tranſport, à bord deſquels ſont 2 régimens d'infanterie Heſſoiſe, compoſés chacun de 1200 hommes; 4 eſcadrons de cuiraſſiers & 400 chaſſeurs iront, demain, en grande rade. Au retour de ces bâtimens, 1200 hommes de cavalerie Autrichienne & d'artillerie ſeront embarqués. On a admis dans cet embarquement, 4 officiers Français du génie, qui feront partie de l'état-major de l'armée du général Moira. Six autres officiers du génie, & 12 d'artillerie doivent ſe rendre dans la Vendée pour être de l'armée chrétienne. Le nombre des émigrés embarqués monte à environs 25.

Manheim, 26 *décembre.* Il eſt paſſé ces jours-ci, par Carlſruhe & Durlach différens tranſports de troupes Autrichiennes deſtinées à recompleter les corps francs de Servie, & les autres régimens, dans l'armée du général comte de Wurmſer.

Hier ſoir, il arriva ici un canon & un obus qui ont été mis hors de ſervice, dans le dernier combat. Aujourd'hui on a fait partir de la nouvelle artillerie pour l'armée. On aſſure maintenant que les républicains attaquèrent avec des forces ſi ſupérieures, & avec tant de furie, que M. de Wurmſer, malgré toute l'habilité de ſes bonnes diſpoſitions, & l'intrépidité de ſes troupes, eut peut être du ſe retirer au delà du Rhin, ſi le duc de Brunſwick ne lui eut envoyé de la Vallée d'Anweiler un renfort de 3 mille hommes de cavalerie, & 2 mille d'infanterie.

Spire, *le* 26 *décembre.* D'un moment à l'autre, on s'attend à une bataille ſanglante, qui ſelont toutes les apparences aura lieu dans la vallée d'Anweiler. Tout ſe diſpoſe à cet effet; les Allemands font retirer leurs bagages.

Francfort 27 *décembre.* Depuis hier, pluſieurs centaines de bourgeois, ſans diſtinction, d'état ou de condition, travaillent à nos remparts.

Strasbourg, 20 *décembre.* Les commiſſaires de la convention nationale, près l'armée du Rhin, & de la Mozelle, ayant appris que le citoyen Euloge Schneider, prêtre conſtitutionel, accuſateur public, près le tribunal révolution-

Digitized by Google

naire, s'étoit permis d'entrer dans la ville avec une pompe excessive, dans un carrosse traîné par six chevaux, & accompagné de gardes, ayant le sabre nud, ont rendu un décret qui condamne ledit Schneider, à être exposé demain, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 2 heures après midi, sur l'échaffaud de la guillotine, en expiation des insultes faites aux mœurs républicaines; ensuite à être conduit à Paris de brigade en brigade, pour rendre compte de sa conduite au comité de salut public.

Nouvelles de Paris du 28 décembre.

La citoyenne Montanfier a répandu dans tout Paris un mémoire justificatif. Elle dit qu'elle n'a jamais eu avec la reine d'autre liaison que celle de lui porter son répertoire, dans un tems où la cour étoit en droit de l'exiger; qu'elle n'a jamais eu de liaison particulière avec Dumourier, qu'elle n'a été à Bruxelles que par ordre du gouvernement, & qu'elle a été obligée d'y abandonner des magasins très-considérables, &c....

Le comité de salut public a pris un arrêté qui porte que voulant déconcerter les mouvemens des contre-révolutionnaires, pratiqués pour troubler la tranquillité publique, en provoquant des querelles religieuses, il fait défense au théâtre de l'Opéra & à tous les autres de représenter la pièce intitulée le *Tombeau des imposteurs* & l'*Inauguration du Temple de la Vérité*, & toutes celles qui peuvent tendre au même but, sous les peines portés par les lois.

Les comédiens Français sont toujours détenus; un plaisant qui alloit les voir, leur disoit: eh bien, quelle pièce donnez-vous aujourd'hui, car on dit que vous jouez la comédie, jusques dans votre prison. *Les victimes cloîtrées*, répondit l'un d'eux.

Le général Lescarre, & deux autres traîtres, ont été arrêtés à Bordeaux.

Tribunal révolutionnaire. Louis Dancourt, natif de Paris, âgé de 50 ans, demeurant à Grenoble, ci-devant directeur de la ferme générale, & directeur des charrois de l'armée des Alpes, a été condamné à mort. Il a été convaincu d'être l'auteur d'un versement infidèle fait dans la caisse de l'armée des Alpes, des sommes destinées au service des charrois des armées, d'où est résulte une privation de plusieurs jours dans le payement des employés à ce service.

Le 27 décembre, à neuf heures du matin, l'ex-ministre Lebrun a aussi paru au tribunal. Plusieurs témoins ont été entendus jusqu'à deux heures. On a alors suspendu l'examen de son affaire jusqu'à cinq heures du soir.

Commune, séance du 26 décembre.

La section de l'Arsénal expose au conseil que plusieurs citoyens se sont présentés à son assemblée, pour obtenir des cartes de sureté, sous prétexte qu'ils avoient perdu les

leurs, ou qu'elles leur avoient été volées, avec leur portefeuille; elle fait sentir les inconvéniens qui pourroient résulter de cette perte multipliée de cartes. La section a été instruite que quelques-unes ont été vendues jusqu'à 1400 liv. Elle demande en conséquence que les cartes soient renouvellées, dans le plus court délai, pour déjouer les malintentionnés. Renvoyé à l'administration de police.

La section de Marat expose que les citoyens cordonniers de son arrondissement sont sans ouvrage, attendu que toutes les marchandises sont en réquisition. (Administration des subsistances.)

Un membre dit que la prise de Valenciennes se répand, mais que c'est le général Valence qui est pris.

Le secrétaire greffier dit que les citoyennes qui ont été le 5 & 6 octobre à Versailles, & ont ramené avec elles la famille royale, demandent une place dans les cérémonies publiques. Pacotte appuye cette proposition, & dit que sans elles c'en étoit fait de la révolution. (Les tribunes murmurent.) Chaumette observe que ce ne sont pas seulement les citoyennes qui sont allées à Versailles, qui ont contribué aux grands événemens de ce temps là, mais que toutes les citoyennes de Paris les ont partagés. (Les tribunes applaudissent.) Le conseil arrête que les citoyennes patriotes du 5 & 6 octobre auront une place marquée dans les cérémonies civiques, qu'elles seront réunies autour d'une bannière portant des inscriptions analogues; qu'elles y assisteront avec leurs époux & leurs enfans, & qu'elles tricoteront.

Le président lit la lettre suivante:

Bordeaux, 20 décembre.

Depuis mon arrivée, je n'ai cessé d'etudier l'esprit public qui regne dans cette ville; je n'ai pas été assez heureux pour trouver un Bordelais a la hauteur de la révolution Je ne pretends pas faire le procès au peuple, il est comme par tout, c'est-à-dira bon patriote, aimant la liberté; mais il est ici trop peu éclairé pour pouvoir apprécier qu'un gouvernement republicain est le seul qui convienne à un homme vertueux.

Hier, décadi, on a chanté, dans le temple de la raison, plusieurs hymnes en l'honneur de la liberté & de la sainte philosophie. Tallien & Isabeau prononcèrent plusieurs discours dignes de vrais montagnards: aussi le peu de peuple, qui assistoit à cette cérémonie vraiment republicaine, a fait retentir les voûtes du temple de ces cris si souvent repétés par les bons patriotes: *vive la convention! vive la montagne! vivent les bons patriotes de Paris,*

Je fus le soir à la comédie; on y joua des pièces patriotiques. L'enthousiasme ne fut pas le même que celui

du matin; les vers les plus à l'ordre du jour, n'y furent applaudis que par une petite minorité: quand le patriote crioit *bis*, le reste de la salle s'y opposoit; on a jetté plusieurs fois sur le théâtre des pierres & des chiffons: on a lâché même plusieurs coups de sifflets. Le maire fut obligé d'inviter les spectateurs de surveiller les auteurs du désordre.

Les bons républicains se plaignent de ne pas recevoir tous les bons journaux; il seroit pourtant bien utile qu'ils les visſent, car le nombre des malveillans est si considérable qu'on ne sauroit trop prendre de précaution pour déjouer leurs criminels projets: quant à moi, je vous prie de croire que je ne négligerai rien pour éclairer mes concitoyens, & propager l'amour de la liberté & de l'égalité.

Signé, Mamein, fils, défenseur de la république.

Société des jacobins, séance du 26 décembre.

Simon. La guerre arrache à la charrue & aux différens ateliers, beaucoup de bras infiniment précieux soit à l'agriculture, soit à l'industrie; j'ai vu avec douleur à mon retour à Paris, comme je l'avois déja vu dans quelques autres communes populeuses, des jeunes gens de 18 à 25 ans qui ont trouvé les moyens de se soustraire à la réquisition. On trouve dans les cafés, aux différens théâtres, dans les tripots, de *ces mines à réquisition* qui ont payé pour échapper au devoir impérieux que leur commande la patrie. Il est douloureux de voir ces *messieurs* bien constitués, bien portans, bien corporés, occupés à servir une tasse de café, à remuer une coulisse, à présenter une chemise à une femme qui se baigne, tandis que des cultivateurs, des artisans infiniment plus utiles, ne balancent pas à suivre la voix du devoir qui les appelle aux combats. Tous ces transfuges de la réquisition sont des messieurs riches, affamés de contre-révolution. Il seroient beaucoup mieux placés dans des forges, où sur les grands chemins, dont la réparation faciliteroit la marche des convois. Il est 20 mille femmes à Paris qui peuvent très-bien les remplacer dans leur service actuel, & cette mesure délivreroit Paris d'une infinité de gens suspects, mauvais sujets, espions, & colporteurs de correspondance. J'invite la société à solliciter de la convention un décret qui autorise tous les citoyens, & oblige toutes les administrateurs, à se saisir des délinquans, & à courir sus. On passe à l'ordre du jour, motivé sur la loi qui existe à cet égard.

La société passe à l'épurement de ses membres: on demande que Bourdon de l'Oise, Camille Desmoulins & les autres inculpés soient scrutinés. D'autres réclament l'ordre du jour, motivé sur ce que leur affaire a été renvoyée à la commission chargée de s'occuper de celle de Philippeau, Vincent, &c.

Une légère contestation s'élève. On relit le procès-verbal d'après lequel il appert que la société n'a pas entendu

renvoyer la connoissance de leur affaire à la commission, ainsi qu'on l'avoit cru. Ils sont appellés, mais aucun d'eux ne se trouvant dans la salle, la société ajourne encore leur examen.

Le président annonce qu'il y a dans cet instant, dans la société un homme qui, lors du dernier voyage de Lafayette à Paris, signa une apologie de ce traître.

Richard s'étonne de ce que cet homme, Legrand, signataire d'un arrêté pris par la section des Invalides, en faveur de Lafayette, ose paroître dans le sanctuaire de la liberté. Il demande que l'original de cet arrêté soit remis à la société, pour découvrir les autres signataires. Il se plaint encore que la société de cette section ait pris un autre arrêté qui déclare le comédien Larive, excellent citoyen, lui chez qui le procès verbal de l'assassinat du Champ-de-Mars fut dressé, &c. . . . .

Legrand monte à la tribune; se défend mal. Un membre indigné s'écrie: *il est révoltant d'entendre ici parler de Lafayette.* Robespierre succède & fait arrêter la non-affiliation de la société de la section des Invalides, & la radiation de Legrand.

Hébert s'élève contre la formation des nouvelles sociétés qu'il regarde comme très-dangereuse. Montmoro expose que la formation des sociétés populaires ranime l'espoir des malveillans; qu'il s'élève jusqu'a deux sociétés dans la même section; que ceux qui sont chassés de l'une sont reçues dans l'autre; dans d'autres sociétés les malveillans qui s'y sont introduits, par la cabale & l'intrigue, y introduisent leurs amis & leurs partisans. Il demande que la société prenne les moyens de remédier à cet abus.

Une députation de la section des Quinze-Vingts communique une adresse que l'on a fait circuler dans le fauxbourg de St Antoine, dont elle fait partie; elle dénonce comme insidieuse cette pièce où l'on invite la convention à ne pas écouter les dénonciateurs de Bourdon (de l'Oise), de Fabres d'Eglantines & de Camille Desmoulins, & où l'on déclare que les bons citoyens s'empresseront de prendre leur parti contre les intriguans.

La députation fait ensuite un grand éloge de Ronsin & de Vincent, que l'adresse ne paroît avoir en aussi grande estime.

Robespierre ne balance pas à croire que cette adresse ne soit jettée par une main ennemie entre les habitans du fauxbourg St. Antoine, comme une pomme de discorde; mais il ne s'arrête pas longtems sur un objet d'une aussi médiocre importance, & il invite en ces termes la société entière à bannir de son sein toutes les discussions oiseuses & ces débats personnels qui la font descendre au-dessous d'elle-même.

Digitized by Google

» On dit que je suis un modéré, un feuillantin, on le débite dans les caffés; mais voila mes sentiments, & puisque mon ame est toute entière absorbée dans les grands événemens qui se passent, je ne puis m'empêcher de dire que cette séance fera un grand plaisir à M. Pitt. S'il étoit à craindre qu'un patriote fut opprimé; si je ne savois pas que la convention défend tous les patriotes, alors je quitterois les grands objets pour vous entretenir des opprimés, parce que je sais que la cause d'un opprimé intéresse le peuple entier. »

Robespierre en terminant son discours, se replie sur la démarche d'une partie des jacobins à la barre de la convention nationale, pour y demander le rapport sur l'affaire de Ronsin. Pourquoi demander ce qui est déja décrété? M. Pitt, suivant Robespierre, doit encore s'applaudir de cette nouvelle trame.

Hebert. Cent fois on l'a répété dans cette enceinte, & je ne craindrai pas de le répeter encore, on cherche à nous diviser, mais rallions nous, gardons nous d'épouser la querelle de certains individus, & d'oublier la patrie; on a beau traduire les historiens anciens & appliquer les circonstances des tems passés au tems actuel, ce n'est pas ainsi qu'il faut juger les événemens. Oui des hommes qui d'abord ont bien servi la révolution, ont jetté la pomme de discorde parmi les patriotes; je les dénoncerai tant que je croirai servir utilement la patrie. Eh! croyez vous, citoyens, qu'on puisse être bon patriote en proposant d'ouvrir toutes les prisons; certes, chacun peut avoir son opinion, il est même possible qu'avec des intentions pures on propose des mesures qui ne soient pas assez revolutionnaires; mais quand on compare le langage actuel d'un homme avec sa conduite privée & que cette conduite privée ne paroît pas exempte de tout soupçon; quand on passe sa vie avec les aristocrates & les muscadins; quand on a recellé des ennemis de la patrie, de bonne foi peut-on croire à la pureté de ces mêmes intentions? Camille Desmoulins enfin propose d'ouvrir les prisons à toutes les personnes suspectes. Le lecteur patriote peut-il voir sans être saisi d'effroi de pareilles propositions, consignées dans les ouvrages d'un écrivain estimé? Rallions nous, frères & amis; que tous les efforts des malveillans deviennent inutiles; sauvons la patrie & rejouissons-nous des succès que les armes des patriotes obtiennent de tous côtés.

Je demande que les deux derniers numeros de Camille soient examinés par la commission que vous avez établies. La société passe à l'ordre du jour motivé sur ce que la commission s'acquitera de son devoir avec impartialité.

Digitized by Google

Convention nationale, suite de la séance du 27 décembre.

Après la lecture de la lettre de Toulon que nous avons rapportée hier, Bourdon (de l'Oise) dit qu'on ne doit pas oublier la bonne conduite des forçats à Toulon. Il propose d'autoriser les représentans du peuple, à rendre la liberté, à ces braves républicains (*qui alloient prêcher l'égalité des fortunes sur les grandes routes.*) Renvoyé au comité de salut public.

On fait lecture de la lettre suivante.

Lettre du citoyen Lemane, représentant du peuple à l'armée du Rhin & de la Moselle au président de la convention nationale.

Strasbourg, le 24 décembre. » Dis à la convention nationale que notre armée du Rhin vole de succès en succès, & que l'ennemi est en plaine déroute. Le 22 notre avant-garde s'est emparée de Werth & de Leschoff, poste le plus important. Là, les ennemis ont laissé dans nos mains 20 pièces de canons, 30 caissons, & plus de 400 prisonniers. Le lendemain l'ennemi a été obligé d'évacuer Drusenheim, Lischeville & Haguenau, malgré des ouvrages immenses qui défendoient les différens postes. Nos troupes du centre les poursuivent encore fort avant dans la forêt, & elles ne leur laisseront aucun relâche: notre droite, après avoir pris Offendorffi, poursuivit l'ennemi jusques sous les murs du Fort-Vauban. Comme la nôtre, elle a fait beaucoup de prisonniers. Elle s'est emparé de beaucoup de voitures chargées de bagages, linges, meubles, tonneaux, armes. Nos chasseurs & nos hussards ont fait de très-grandes prises en or & en argent. Ce matin, 24 décembre, nous nous disposons à nous présenter devant le Fort-Vauban; là, sans doute, l'ennemi nous attend. Vive la république! *Signé* Lemane.

Merlin donne lecture de la lettre suivante, qui lui est écrite par le général de brigade Beaupreau.

» *Savenay, le 24 décembre.* Enfin, enfin, mon cher Merlin, elle n'est plus cette armée royale & catholique, tout comme tu le voudras, j'en ai vu, avec tes collegues Prieur & Turreau, les débris consistant en 150 cavaliers battant l'eau dans les marais de Montoise! & comme tu connois ma veracité, tu peux dire avec assurance que les deux combats de Savenay ont mis fin à la guerre de la nouvelle Vendée & aux chimeriques espérances des royalistes. »

» Qu'elle attaque! mais qu'elle déroute aussi? Il falloit les voir ces soldats de Louis XVII. se jettant dans les marais, ou obligés de se rendre 5 à 600 à la fois, & la Grenière pris, & les autres généraux dispersés & aux abois. »

» Cette armée, dont tu avois vu les restes de la terrasse de St.-Florent, étoit redevenue formidable par son recrutement dans les départemens envahis. Je les ai bien vu, bien examiné; & à leur contenance & à leur mine, je t'assure qu'il ne leur manquoit du soldat que l'habit. Des

troupes qui ont battu de tels François peuvent se flatter auſſi de battre tous les peuples. »

» Enfin, je ne ſais ſi je me trompe, mais cette guerre de brigands, payſans, ſur laquelle on a jetté tant de ridicule, que l'on dédaignoit, que l'on affectoit de regarder comme ſi mépriſable, m'a toujours paru pour la république la grande partie; il me ſemble à preſent qu'avec nos autres ennemis. Nous ne ferons que peloter. »

Deux citoyens de Langres ont pris modeſtement les noms de Caton & Socrate. Ils ſe plaignent de ce que le département a caſſé ces actes. Charlier obſerve qu'une foule d'ariſtocrates ſe couvrent de noms ſublimes. Il demande qu'il ſoit décrété qu'aucun citoyen ne pourra changer ſon nom de famille. Danton appuye la motion. Quand aux prénoms dont la convention a permis le changement, il demande qu'ils ne puiſſent être pris que dans le nouveau calendrier. Renvoyé au comité de légiſlation.

La diſcuſſion s'ouvre ſur la révifion du côde civil: ſur la propoſition de Gouthon, les trois décrets ſuivant ſont tendus. 1°. Toutes donations entre-vifs, faites depuis le 14 juillet, 1789, ſont annullées. 2°. Toutes donations entre-vifs faites antérieurement au 14 juillet 1789, ſont maintenues. 3°. Toutes inſtitutions contractuelles, & toutes diſpoſitions à cauſe de mort, dont l'auteur eſt décédé depuis le 14 juillet 1789 ſont déclarees nulles, lors même qu'elles auroient été faites antérieurement à cette époque.

Paris, 28 *décembre*, *à midi.*

Lebrun, ci-devant miniſtre des affaires étrangères, vient d'être condamné.

Nouvelles diverſes.

Les armées de nos frontières viennent de faire deux mouvemens, l'un ſur Guiſe, & l'autre ſur St.-Quentin; un corps de la maſſe a été complettement battu.— Une lettre de Mayence du 29 déc. à 11 heures, mande que les communications de Landau ſont ouvertes; qu'on s'attend à voir arriver à Mayence le quartier-général des Pruſſiens. Au moment où l'on fermoit la lettre, une eſtafette apportoit la nouvelle que le général de Wurmſer venoit de battre les Français & les avoit repouſſés à 3 lieues. — Le cri de guerre des Français dans leurs attaques journalières étoit: *Landau ou la mort.* — Le bruit court dans l'Allemagne qu'on fabrique à Paris une bierre dans la compoſition de laquelle il entre une plante appellée *Bella-Dona* qui a la propriété d'exalter juſqu'à la fureur; & qu'on envoye en abondance de cette bierre aux armées.—Un grand nombre de gentilshommes de la Gallicie, ont demandé à S. M. I. la permiſſion de faire ſervir leurs fils, en qualité de volontaires, dans les différens régimens de chevaux-légers; S. M. le leur a accordé.

Digitized by Google

N°. 4. *Bruxelles, Samedi 4 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Différentes lettres de Francfort & d'autres villes de l'Empire, venant de la meilleure source, nous assurent que M. le général comte de Wurmser, de concert avec M. le duc de Brunswick a attaqué les François, le 29 décembre, & les a mis complettement en déroute; qu'on leur a pris trente pièces de canon sur le champ de bataille, la caisse de guerre & presque toutes leurs munitions; qu'on leur a tué entre cinq & six mille hommes. Cette victoire signalée est due aux excellentes dispositions des généraux Autrichiens & Prussiens, & aux efforts incroyables d'intrépidité & de valeur de toutes les troupes qui sont sous leurs ordres.

De par les États de Brabant.

Personne n'ignore, que la défense du pays, contre un ennemi destructeur qui ne connoit ni frein ni loix, & dont le but est de piller & de ravager ces belles provinces, en anéantissant à la fois la religion & la constitution: personne n'ignore que cette défense exige des dépenses grandes & extraordinaires de la part de Sa Majesté & du pays; & chacun doit se croire obligé par toutes les loix divines & humaines, de secourir sa patrie & son souverain, suivant ses facultés.

Les Etats de Brabant en conséquence, & d'après ce que demande d'eux la dépêche de Son Altesse Royale, du 21 novembre dernier, pour soutenir les classes moins fortunées & indigentes, ont ouvert des bureaux, tant dans cette ville de Bruxelles & dans les autres villes, qu'au plat-Pays, afin de recevoir des contributions volontaires ou dons-patriotiques, qui seront employés au service de Sa Majesté & du pays. Ils espèrent, avec la plus juste confiance que leurs vœux, conformes à la raison & au désir de tous les gens de bien seront pleinement remplis; & que les personnes moyennées de tout état, chez une nation généreuse, ne retarderont pas leurs secours.

Fait à l'assemblée générale, tenue à Bruxelles, le 23 décembre 1793.

Par ordonnance *J. J. J. Moris.*

Digitized by Google

Manheim, le 28 décembre. Hier, après le départ de la poste, on reçut par des estafettes & des personnes qui avoient pris la fuite, la nouvelle désagréable que le général de Wurmser avoit été forcé par la supériorité excessive des François, de se retirer entièrement de l'Alsace. Cette nouvelle s'est malheureusement confirmée aujourd'hui. M. de Wurmser a repris son ancienne position près de Freckenfeld, où est maintenant le quartier-général. Son armée s'étend depuis les environs de Weissembourg jusqu'a Gemmersheim. Lauterbourg & Weissembourg sont au pouvoir des républicains, qui ont singulièrement maltraités ces villes. A Germersheim, on a établi des ponts sur le Rhin, afin de prévenir les Francois, au cas qu'il leur prenne envie de passer le fleuve près de Lauterbourg. Le quartier-général du duc de Brunswick est à Edenkoven. Cependant le blocus de Landau n'est pas encore entièrement levé. La journée d'aujourd'hui en décidera. On entend depuis ce matin, une terrible canonnade; comme l'on apprend que les François au nombre de 150 mille hommes, sur trois colonnes, se sont encore portés en avant, il n'y a pas à douter qu'il ne se livre dans ce moment un nouveau combat, peut-être encore plus terrible que les autres.

Deux-ponts & Saarbruck ont été aussi occupés de rechef par les François. Les Prussiens se sont retirés dans les positions avantageuses qu'ils occupoient précédemment près de Landstuhl & Lautern. Notre redoute du Rhin a été renforcée par un lieutenant-colonel avec 400 hommes. — La caisse militaire Prussienne s'est retirée de Frankenthal à Mayence. Le Lazareth Autrichien qui étoit à Spire, a été transporté cet après-midi sur des bateaux au-delà du Rhin, & transféré à Heidelberg; il y avoit 200 chariots.

Nous nous attendons maintenant à des nouvelles plus favorables, & nous sommes assurés que les habiles généraux qui se trouvent à la tête des braves troupes prussiennes & autrichiennes, feront tout ce que l'on peut attendre du génie humain pour arrêter les progrès des ennemis.

De Bonn, le 31 décembre. S. A. S. électorale a reçu, hier à 10 heures du soir, par une estafette, l'agréable nouvelle, que le général comte de Wurmser, après le léger avantage remporté par les Français, a attaqué ces derniers de concert avec le duc de Brunswick, & les a mis dans une déroute complette. Les ennemis ont eu 5 à 6000 hommes tués, & on leur a pris 24 canons, & presque toutes leur munitions. L'effet de cette victoire signalée a été que toute l'armée du Rhin a repris la position qu'elle occupoit précédemment. On attend des détails ultérieurs.

Nouvelles de Paris du 30 décembre.

Anacharsis Cloots & Thomas Payne, privés par un décret de l'honneur de représenter le peuple français, à la

convention nationale, ont été mis en état d'arrestation. Le scellé est apposé sur leurs papiers.

Robespierre le jeune est de retour de l'armée du Midi; il s'est présenté à la société des jacobins, le 29 décembre, au milieu des applaudissemens, & après avoir répondu à tous les complimens il a dit: permettez-moi de vous rappellez ce que je disois, il y a long-temps, à un de mes amis: » je voudrois que tous les tyrans fussent hachés en » petits morceaux, & qu'on en fit un pâté; j'en mangerois » avec plaisir, quoique je n'aime pas la chair humaine. » (*Le monstre en a donc déja mangé!*)

Tribunal révolutionnaire, du 28 décembre. Pierre-Marie Tondu, dit Lebrun, ci-devant ministre des affaires étrangères, condamné, hier sur les 11 heures du soir, à la peine de mort, a été exécuté aujourd'hui sur les 5 heures du soir. Il étoit né à Noyon, en 1755. Il fut d'abord ouvrier imprimeur, puis il s'établit à Maestricht, à Liége, puis à Paris, rue des Marais, où il publioit un journal sous le titre de *Journal de l'Europe*. Il fut fait en 1792, premier ministre des affaires étrangères. On se souvient qu'alors il lui naquit une fille à laquelle il donna le nom de Victoire-Dumouriez-Gemmappe.

Cet ex ministre a été convaincu d'être l'auteur ou complice d'une conspiration qui a existé contre la liberté & la sureté du peuple françois, contre l'unité & l'indivisibilité de la république. On dit qu'il a entendu prononcer son jugement avec assez de sang froid, & qu'il s'est écrié: *j'ai soutenu la république; je meurs pour la république.*

Aujourd'hui le même tribunal a aussi condamné à la peine de mort, Fréderic Dietrick, natif de Strasbourg, âgé de 45 ans, ex-noble, maire de Strasbourg pendant la révolution. Il a été convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres, & d'avoir eu des intelligences avec les ennemis intérieurs & extérieurs de la république. Il a été exécuté avec Lebrun

Joseph Anne Gruau, natif de Rennes, âgé de 36 ans, ci-devant employé au mont-de-piété, demeurant à Paris, quai des Ormes n°. 54, capitaine de canonniers accusé d'avoir pratiqué des manœuvres tendantes à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation, & à favoriser les rebelles de la Vendée, notamment en détournant les citoyens employés à la défense de la patrie de satisfaire à la réquisition, de ne pas partir avec des piques, en cherchant à exagérer les dangers, en leurs disant qu'ils alloient à la boucherie, en tentant d'avilir à leurs yeux la représentation nationale en la personne du représentant Letourneur, en sollicitant des dénonciations contre le ministre de la guerre, d'après la déclaration du jury, que le fait n'est pas constant, a été acquité, & cependant renfermé comme suspect jusqu'à la paix.

Armand-Louis Gontaud, ci-devant duc de Biron, neveu

du maréchal de Biron, né le 13 avril 1747, marié à Emilie Rouffiers, le 4 février 1766, ci devant général de l'armée de la république, dans l'Italie & dans la Vendée, a été condamné à la peine de mort, comme convaincu d'avoir participé à une conspiration qui a existé, contre la sureté intérieure & extérieure de la république.

Commune de Paris, séance du 22 décembre.

Un membre se plaint de la difficulté qu'il vient d'éprouver à la porte de la maison commune. Il a présenté, comme à l'ordinaire, sa carte de membre du conseil général; la sentinelle lui a répondu que sa consigne ne lui offroit rien qui put la lui faire reconnoître. Plusieurs membres disent qu'ils ont éprouvé le même désagrément.

Il s'élève une discussion sérieuse sur la valeur des cartes de membre du conseil général. Les plaignans soutiennent que c'est à ce seul signe que les magistrats du peuple peuvent se faire reconnoître: l'écharpe tricolore peut facilement être supposée, tout le monde peut s'en procurer, au lieu que la carte est un signe caractéristique qu'il est difficile d'imiter dans les troubles, & lorsque les groupes sont tumultueux, il faut un signe invariable au magistrat du peuple, pour se faire reconnoître. D'ailleurs, les membres du conseil, dès l'instant qu'ils montent le premier gradin de la maison commune, sont chez eux: il est séant que ceux qui sont préposés à la garde de cet édifice, ne les reconnoissent pas. Ils demandent que la carte de membre du conseil général fasse partie de la consigne qui sera donnée à la première sentinelle de la maison commune.

Lubin propose l'ordre du jour qui est adopté.

Une députation de la section de l'arsénal se plaint ensuite de ce que son adjudant s'empare des épées plaquées sur le cercueil des citoyens décédés. Paris rappelle que le mode des inhumations est changé, & il dit qu'il est surpris qu'il existe encore des croque-morts. Un autre membre regarde cet enlevement comme un vol.

» Le conseil considérant qu'un républicain ne doit s'approprier d'autres armes que celles qu'il a enlevé à l'ennemi, déclare que les adjudans n'ont aucun droit aux armes placées sur les cercueils de leurs frères décédés; & ordonne que tout citoyen qui contreviendroit au présent arrêté, sera poursuivi devant les tribunaux. »

Corn, économe du Temple, présente un tableau chronologique & arithmétique des dépenses du Temple; les anciennes y sont comparées aux nouvelles, & il propose encore des réductions.

Economie dans les appartements qui sont trop étendus, & qui nécessitent une garde plus considérable.

Economie dans la garde qui monte au Temple, qui fait perdre beaucoup de tems aux citoyens de Paris.

Digitized by Google

Economie enfin dans les agens subalternes qui restent encore au Temple, tels que cuisiniers, balayeurs, laveurs, &c, à qui la nation paye encore des gages considérables.

Les dépenses du Temple jusqu'à ce jour sont portées à 300,000 livres, prises sur les 500 mille livres que l'assemblée législative avoit accordées de provisions, & 100,000 livres qui restent à payer.

On met d'abord à la discussion la réduction de la garde.

Un membre croit qu'après les victoires que nous venons de remporter, nous n'avions plus rien à craindre. Pourquoi des mesures si scrupuleuses pour conserver des individus dont personne ne parait se soucier?

Hébert voit cet objet d'un autre œil: chargé de l'exécution de la loi, il veut la voir exécutée toute entière; il rappelle que l'assemblée législative a confié au conseil général, & sous la responsabilité inividuelle de ses membres, la garde des prisonniers du Temple. Ne nous arrêtons point, dit-il, à des lésineries, à des économies minutieuses qui pourroient nous compromettre; rappellez-vous qu'il y va de votre tête, d'après la loi. Faites telle réduction que vous voudrez dans le service de l'intérieur: réduisez les dépenses de la table; mais, pour la garde, il seroit dangereux d'y toucher: car si les malveillans pouvoient reprendre pied un seul jour, comptez que leurs vues se fixeroient toute entières sur le Temple.

Le maire de Paris prend la parole: Le comité des finances, dit-il, n'a rien voulu faire avant d'avoir conféré avec Corn. Il a fait son rapport à la convention, & il a obtenu 200,000 livres L'assemblée législative avoit mis, il est vrai, cette maison sur le ton royal & impérial, mais les réductions qui ont été faites, l'ont mises sur le pied où elle devoit être: & il est de fait certain, comme l'a dit Hébert, qu'il n'y a plus de réduction à faire ch z les femmes Qu'avez-vous à faire en ce moment, si ce n'est d'aller au comité des finances lui présenter le rapport de Corn avec le tableau de vos dépenses actuelles, & lui dire que vous croyez qu'il n'y a aucune réduction a faire.

Le conseil passe à l'ordre du jour sur la proposition faite de réduire la garde du Temple; & sur les autres propositions, arrête que Corn présentera au comité des finances & de salut public, l'état sans réflexion ni commentaires, des dépenses actuelles du Temple, & que la commission, déja nommée pour l'examen de ces dépenses, s'adjoindra à Corn pour cet objet.

Convention nationale, séance du 28 décembre.

La société populaire d'Amiens fait passer une adresse dans laquelle elle demande la clôture de toutes les églises, sur l'observation de Levasseur, qu'il seroit *impolitique* de

rendre un pareil décret, la convention passe à l'ordre du jour.

Sur la motion de Merlin de Douai, la convention décrète que l'époux divorcé pourra se remarier aussitôt après la prononciation du divorce; & l'épouse, dix mois après.

Chabot écrit de sa prison du Luxembourg & se plaint des vexations qu'éprouvent sa femme, sa sœur & ses amis. Il réclame la justice de la convention en leur faveur.

Merlin de Thionville dit que la plupart des individus dénoncés par Chabot & Bazyre, marchent la tête levée dans Paris, & sont eux mêmes les vexateurs de sa famille. Il demande que le comité de sureté générale examine les motifs qui ont donné lieu à l'arrestation de toutes les personnes qui entrent chez Chabot, & que le comité fasse au plutôt le rapport qui lui est demandé, afin que l'innocence soit reconnue & le crime puni.

La convention décrète que ce rapport lui sera fait le plutôt possible, & renvoie à son comité de sureté générale, les réclamations de Chabot, pour les examiner.

Un membre annonce que le citoyen Gadelone, du faubourg St. Marceau, employé comme général dans l'armée des Alpes, a été assailli par trois assassins, comme il sortoit de chez l'ex général Carteaux. Ces trois scélérats ont été arrêtés & fusillés. Gadelone n'est pas blessé mortellement; ses jours paroissent hors de danger.

Barrère se présente à la tribune. Vous avez appris avec enthousiasme, dit il, les nouvelles de la prise de Toulon; vous apprendrez avec la fermeté républicaine les revers de Perpignan.

Envahies à Villelongue, le 7 décembre, nos troupes furent reprendre ce poste, reconquérir tous leurs avantages, leurs canons, & prendre de plus, deux redoutes ennemies, mais de nouvelles trahisons ont livré des places du département des Pyrennées Orientales. Perpignan est menacé; un lâche commandant nommé Duffaux, a livré le fort St.-Elme, après avoir tiré sur nos braves troupes; mais les ordres sont déja donnés; tout est changé dans ce moment, représentans, généraux, état-majors, tout va être régénéré. Le fer de la France domptera l'or du Mexique, & les esclaves de Madrid seront bientôt en présence des vainqueurs de Toulon. Le général Dugommier, ira avec ses braves troupes, effrayer Ricardos & vaincre les brigands. Si la Vendée est décrépite, comme je viens encore vous le confirmer par des lettres des représentans du peuple & des généraux; si l'intérieur de la république est bientôt balayé des immondices contre-révolutionnaires, qu'avons nous à redouter? Une armée formidable va se former au pied des Pyrennées Orientales, & rendre énergiquement à la république ce pays envahi & fanatisé par l'or des Espagnols.

Barrère lit ensuite une lettre de Perpignan, le 21 décem-

bre, qui annonce que Duffaux, voyant que ſes frères d'armes ſe défendoient vaillament & repouſſoient les Eſpagnols, fit tirer ſur eux à mitraille. Cependant des forces ſe ſont réunis au camp de l'union, pour arrêter les progrès de l'ennemi & couvrir Perpignan.

Il lit enſuite la lettre ſuivante :

Le repréſentant du peuple Roiſſet, à la convention nationale. Montpellier le 22 décembre.

» L'horrible plan des trahiſons s'exécute, ſe fait toujours avec cette perfidie qui caractériſe & nos ennemis & les traîtres. Bagnoles, Port-Vendre, Collioure, ſont au pouvoir des Eſpagnols; les forts ont été livrés, l'armée eſt totalement en déroute; je tremble de vous faire paroître mes ſoupçons; je crains qu'il n'y ait de grands coupables. On ne ſait ce qu'eſt devenu Fabre, & Gaſton eſt renfermé dans Perpignan. J'ai mis toute la célérité poſſible pour qu'Aigues-Mortes, Cette & Agde ſoient en état de ſe défendre. Je me rends moi même demain à Agde; J'irai à Cette, à Aigues-Mortes; envoyez moi des fuſils, & je réponds des côtes. J'ai aſſez de républicains qui honteux de tant de trahiſons & de lâcheté, ſe précipiteront au devant des ennemis pour les chaſſer de notre territoire, venger l'honneur du nom François, & qui ſauront mourir. »

Une lettre de Gaſton, datée de Perpignan, confirme les mêmes faits. Les Eſpagnols, dit-il, étoient au nombre de 40 mille, ils ont reçu de puiſſans renforts des Portugais; devenus audacieux par leurs ſuccès, ils aſpirent à paſſer leur quartier d'hiver à Perpignan : notre armée s'eſt raſſemblée au camp de l'union pour empêcher le bombardement de cette place. Quelques bataillons de la maſſe ne ſe conduiſirent pas bien; Dopper eſt malade, il a laiſſé le commandement au général d'Aouſt. Les départements voiſins du théâtre de cette guerre s'arment pour venger l'honneur du nom François.

Barrère : j'ai du commencer par les déſaſtres, j'ai parlé à des républicains. La politique des romains étoit de ne ſe battre qu'avec un peuple l'un après l'autre; vous, vous les combattrez tous à la fois: mais dans ce moment, l'Eſpagnol eſt à l'ordre du jour.

Le comité a penſé que vous deviez mettre hors de la loi le traître du Four, commandant le fort St. Elme.

Il a penſé auſſi que la voix de la convention nationale devoit ſe faire entendre au milieu de cette armée déſorganiſée, & frappée encore plus par des trahiſons que par des revers. C'eſt à la repréſentation nationale à rallier les républicains, à leur repeter les victoires récentes du Nord & du Midi, & à leur annoncer les ſecours nombreux qui marchent vers les Pyrennées orientales, après avoir triomphé ſur les bords de la Méditerrannée. Voici le projet de décret.

Digitized by Google

» La convention nationale, après avoir entendu le rapport du comité de salut public, met hors de la loi, Dufour, commandant le fort St.-Elme. Elle décrète que l'adresse qui a été présentée par le comité, sera sur-le-champ envoyée à l'armée des Pyrennées Orientales. » Ce projet de décret est adopté.

Plusieurs dépêches de Carrier, représentant à Nantes, datées du 22 décembre: à cette époque, les rebelles étoient attaquées dans Savenay, dont nos troupes occupoient les fauxbourgs; tous les postes de la rive gauche étoient en notre pouvoir; Charette avoit été battu aux Herbiers, on lui avoit tué 2 à 300 hommes; il ne leur en restoit plus que 900; l'isle de Noir-Moutier alloit être bloquée par mer & par terre. Carrier évalue à plus de 20 mille le nombre des rebelles qui, depuis la journée du Mans, ont été exterminés par des soldats de la république: les prisonniers arrivent à Nantes par centaines.

Dans une lettre du 22 décembre, le citoyen Saubas, colonel de la légion du Nord, rend compte des avantages remportées par nos détachemens de cavalerie vers la Chataignerie, Saumur & Pousanges: dans l'action qui a eu lieu vers cette dernière commune, & qui a coûté plus de 200 hommes à l'ennemi, nos braves soldats se trouvoient mêlés au milieu des brigands; de manière qu'il n'avoient qu'à frapper en avant en arrière & de tous côtés: parmi les prisonniers qu'ils ont délivré, se trouvoit le commandant d'un bataillon de la Saone & Loire.

Turreau & Prieur (de la Marne), écrivent de Savenay, en date du 24 décembre, que la glorieuse journée qui a illustré le nom de cette commune & l'intrépidité de nos défenseurs, ne nous a coûté que 300 hommes tués & un plus grand nombre de blessés. Le général Marsaut a tué un chef de rebelles nommé Desessart.

Francastel écrit d'Angers, le 25, que les rebelles prisonniers sont fusillés par bandes de cent & de deux cents; qu'on a renfermé dans un même local les enfans dont l'âge est encore susceptible d'impressions républicaines. Ils sont surveillés & dirigés, par des patriotes.

Un citoyen qui étoit à la barre, dit, que les rebelles, depuis 8 jours, ne vivent que de navets, qu'ils sont attaqués d'une fièvre & d'une toux qui les tuent; que les armées de la république ont maintenant à-peu-près les habits & les souliers dont elles avoient besoin, & qu'elles demandent, après avoir exterminé la Vendée, à faire une descente en Angleterre.

Buquier, aide-de-camp du général Kleber ajoute que l'infant rie des rebelles est détruite, leur artillerie prise, & qu'on va cerner 200 cavaliers qui ne se sont échappés, qu'à la faveur des marais.

Digitized by Google

N°. 5. *Bruxelles, Dimanche 5 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Nous Fréderic Josie, duc de Saxe, Juliers, Cleve, Berg, Engern & Westphalie, Grand'Croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, maréchal des armées de Sa Majesté Impériale & Royale, Apostolique & de l'Empire, colonel propriétaire d'un régiment de troupes à cheval, & général commandant en chef les armées de Sadite Majesté l'Empereur & Roi, ainsi que celle de l'Empire; ordonnons par la présente à toutes les troupes Impériales & à celles de nos alliés qui sont sous nos ordres, ce qui suit.

Il est défendu par la présente de la manière la plus expresse & la plus positive, à tous les officiers, bas-officiers & soldats, de faire le moindre mal aux mayeurs ou gens de loi, des villes, bourgs ou villages des Etats qui ont appartenu jusqu'ici à Sa Majesté l'Empereur & Roi, & de ceux qui viennent d'être conquis sur la France

Ils auront sur-tout dans les campagnes à s'abstenir envers toutes les personnes en charges & en autorité quelconque, de toute injure, menace, de coups & d'autres mauvais traitemens, mais ils auront dorénavant à leur témoigner les égards nécessaires à l'autorité, & non-seulement à ne leur faire aucune offense, mais à les soutenir & à les protéger dans leurs personnes & dans leurs fonctions.

Il est permis & même enjoint par la présente, à tous les mayeurs & gens de loi, en cas que quelqu'un du militaire osât se permettre de contrevenir à cette ordonnance, de s'adresser sur le champ à ceux de messieurs les généraux ou commandans des corps & détachemens respectifs, stationnés dans ce village ou dans son voisinage, pour leur porter leurs plaintes; ils auront à indiquer & à désigner les contrevenans, & les excès, à demander justice & main-forte, & à réclamer assistance & protection. MM. les généraux commandans des corps & détachemens, & en général les officiers stationnés dans ces environs, ont de leur côté par la présente, l'obligation expresse & le pouvoir d'examiner la chose sur le champ, de donner toute satisfaction à ceux qui la méritent & de punir très-sévèrement,

Digitized by Google

suivant l'exigence du cas, ceux qui se feront rendus coupables de contravention à la présente ordonnance.

Fait à mon quartier-général à Mons, premier décembre.

Etoit signé, le prince de Coburg. F. M.

De Livourne, le 18 décembre Il continue d'arriver ici des bâtimens chargés pour Gênes; ils sont envoyés dans notre port par la flotte Angloise, qui leur interdit l'entrée du port de Gênes. Il paroît que le sénat de cette république ne tardera pas de prendre une résolution importante. L'on apprend déjà que les négocians Génois, ont déclaré qu'ils n'accepteroient plus les lettres de change tirées d'Angleterre.

De Barcelonne, le 4 décembre. Notre armée s'est trouvé un moment dans une situation critique, vu que les François lui avoient coupé le passage du pont de Boulon, & presque la communication avec Céret. Mais le comte de l'Union, avec nos troupes & les troupes Portugaises, a su faire échouer les ennemis dans la surprise qu'ils avoient tentée; & a même repris sur eux la redoute dont ils s'étoient emparé au pont de Boulon, où ils avoient établi trois nouvelles batteries. Il a mis les républicains en fuite & leur a pris tout ce qu'ils avoient dans ce poste; la perte de ces derniers est quatre fois plus considérable que celle qu'il a essuyée. Les avantages de cette victoire sont inappréciables. Il est question maintenant d'attaquer vivement l'ennemi pour l'obliger à rentrer dans Perpignan & nous rendre maîtres des hauteurs, à la faveur desquelles nous pourrons nous garantir de toute surprise, & protéger le quartier-général, qui, d'après les dispositions qui se font, sera transferé incessamment à Céret. Les mauvais tems ont seuls empêché jusqu'à ce moment cette attaque.

Après l'affaire de Céret, du 28 du mois dernier, il est passé par notre camp 250 prisonniers François. On évalue la perte des ennemis à 700 hommes, tant tués que blessés. Nous avons pris aussi 14 pièces de canon.

Autre lettre de Barcelonne, le 8 décembre. Le 6, le marquis de Castrillo avec ses troupes & celles de Valespir, continua de chasser les ennemis des gorges de Banuls; il leur prit deux canons, 6 pierriers & fit plusieurs prisonniers.

Le 7, à 6 heures du matin, en conséquence d'un ordre du commandant-général, notre aile gauche fit une fausse attaque sur l'ennemi; elle fut dirigée sur leur batterie de l'hermitage & le camp qu'ils avoient près de-là. On n'avoit en vue que d'attirer l'attention des François de ce côté, tandis qu'on attaqueroit subitement avec vigueur les autres batteries & le camp, situés au-delà de la rivière vers notre aile droite. Tout fut exécuté ponctuellement & avec le plus grand succès, sous les ordres du général Curtin. A 9 heures, nos soldats s'étoient déja rendus maîtres de tout le

t[illegible]n qu'occupoient les François, de leur camp & de [illegible] p[illegible]s de canons, avec quantité de munitions de guerre & de bouche L'ennemi perdit dans cette occasion beaucoup de monde, dont les uns périrent par le fer de nos soldats, & les autres furent noyés dans leur fuite en voulant passer la rivière On a fait 600 prisonniers.

Un bataillon de Portugais, qui arriva pendant l'action, contribua beaucoup à la victoire. Notre perte consiste en 200 hommes seulement, tant morts que blessés. Nos troupes, encouragées par ces deux succès, brûlent maintenant d'en venir de nouveau aux mains avec l'ennemi, & de le chasser des positions qu'il occupe encore.

Mayence, 29 *décembre*. Le 25, les Français firent plusieurs attaques dont il n'est rien résulté. Le prince de Hohenlohe a été légèrement blessé Le 26, le duc de Brunswick devoit attaquer, il a été prévenu. Les républicains ont attaqué sur tous les points, & principalement sur les deux ailes de l'armée du comte de Wurmser. Le duc de Brunswick renforça l'aile droite, & après une bataille sanglante, on dut se retirer derrière Weissembourg. L'armée prussienne conserva sa position dans la vallée d'Anweiler & de Bergzabern. On a remarqué que tous les soirs la garnison de Landau tire 6 coups de canon à une heure fixe. Le 28, les républicains s'avancèrent sur 3 colonnes, l'une contre Weissembourg, l'autre sur Anweiler, & la troisième sur Lautern; ils occupent déja Deux-Ponts, Hombourg & Erpach. On s'attend encore une fois à une action décisive. Les caisses de guerre ont été transférées de Frenkenthal dans cette ville, & le Lazareth de Worms a Francfort, où s'est aussi rendu le commissariat de guerre. On a désigné ce matin, à Worms, les quartiers pour deux régimens d'infanterie prussienne. La poste de Manheim n'est point arrivée aujourd'hui. On dit cependant que le général comte de Wurmser a à son tour battu & repoussé les républicains, & que les paysans de tous les environs ont pris les armes contre eux. — Les ôtages des républicains seront conduits demain à Wesel.

Francfort, 30 *décembre*. La caisse de guerre des Prussiens est arrivée ici, hier soir; & aujourd'hui est arrivé le général comte de Kalkreuth. Dans la nuit du 29, beaucoup de grosse artillerie & un corps de reserve considérable, a passé le Rhin à Manheim, & se trouve devant les portes de Heidelberg; on y a rasé la Grassenau & le Heishoff, & on y a coupé les arbres & broussailles. — La nouvelle que le blocus de Landau est levé, & que le général Wurmser a passé le Rhin, se contredit encore. — On a entendu hier à Manheim une forte canonnade. — Le bruit se répand que le duc de Brunswic a battu & repoussé les républicains; les nouvelles prochaines doivent tout éclaircir.

Digitized by Google

Nouvelles de Paris du 30 décembre.

Les murs de Paris sont couverts tous les jours de nouvelles affiches : on y voit celle de Vincent, qui se justifie des inculpations qui lui sont faites, d'une manière qui semble péremptoire, une seconde de Ronsin, général de l'armée révolutionnaire, qui refute les accusations de Philippeau; une troisième de Grammon, général en second, qui justifie l'armée révolutionnaire des évenemens de Corbeil; une de Mazuel, qui répond aux inculpations de Fabre d'Eglantines; une autre qui expose les faits de la cavalerie révolutionnaire depuis sa formation; plus loin; celle de Peyrera intitulée : *prime à gagner, trois cens livres de tabac*, pour celui qui indiquera un seul fait contraire à la révolution dans la conduite du marchand de tabac Peyrera, depuis le 14 juillet; on voit a côté celle du Maillard, intitulée : *Tape dur, Tape dru, appellez-moi comme vous voudrez, je m'en f.* Maillard reproche fraternellement à Vincent, dans cette affiche, de l'avoir tenté; il répond aussi aux différentes dénonciations faites contre lui; une seconde affiche de Vincent termine enfin cette collection; elle est adressée à Amar, membre du comité de sureté générale, & porte l'intitulé suivant : *ce que j'ai fait, & comme j'ai vecu.*

Voici le jugement du père Duchêne, sur les opinions de Camille Desmoulins dans son 4ième n°. du *vieux Cordelier.*

» Un bouriquet à longues oreilles, qui n'eut jamais ni bouche ni éperons, fut feu des quatre pieds depuis quelques jours; il paroît qu'il veut gagner son avoine, & depuis qu'on lui a *mis* sous le nez force picotins d'Angleterre, il rue à droite & à gauche, & comme on dit, il donne le coup de pied de l'âne à tous les patriotes que les aboyeurs du Roi Georges outragent & calomnient. Il ose se dire l'avocat consultant des Montagnards, quoique jamais il n'ait été que l'avocat du diable. Après avoir défendu tous les tripotiers de Paris, après avoir plaidé la cause du muscadin Dillon, & soutenu que sans la protection des talons rouges, la république ne pouvoit se sauver, il devient aujourd'hui le champion de tous ceux qui sifflent la linotte. *Ouvrez les prisons*, dit-il, *à deux cens mille citoyens que vous appellez suspects.* Ouvrir les prisons, tonnerre ! combien Pitt a-t-il payé cette motion de Coblentz? Ouvrir les prisons, est-ce donc pour recruter la Vendée, ou plutôt pour en former une nouvelle; mais suivons pied à boule notre endormeur. *Voulez vous*, continue-t-il, *exterminer tous vos ennemis par la guillotine, mais y eut-il jamais une plus grande folie! pouvez-vous en faire périr un seul sur l'échaffaud, sans vous faire dix ennemis de sa famille & de ses amis!* Quel est le républicain qui ne mange pas son sang en enten-

Digitized by Google

dans un pareil discours? Quoi! c'est une folie que de purger la France de tous les scélérats? Quoi! c'est augmenter le nombre de nos ennemis que de nous délivrer des conspirateurs? Suivant maître Camille, il faudroit que les sans-culottes tombassent aux pieds des aristocrates pour leur demander grace. Où en serions-nous sans la sainte guillotine; sans elle existeroit-il un seul jacobin? Aurions-nous encore une convention? Toutes nos armées ne seroient-elles pas détruites? Si le rasoir national cessoit un seul instant d'être suspendu sur le nuque des contre revolutionnaires, que deviendroient les patriotes? Bientôt ce seroit leur tour, & on ne feroit pas tant de façon pour s'en débarrasser. »

» Tel est le langage d'un misérable intrigailleur qui ose s'appeler le vieux cordelier, le doyen des jacobins. Déja les cordeliers ont fait justice de cet homme qui sous leur étiquette, ose débiter un semblable poison, & ils l'ont chassé de leur sein. Jamais Gorsas & Carra ont-ils eu plus d'audace? Celui qui traite les meilleurs patriotes de bourreaux, d'assassins, & qui en même tems s'apitoie sur le sort des aristocrates, n'est-il pas un conspirateur qui veut rallier tous les malveillans, encourager tous les traîtres pour les armer contre la république? N'est-il pas un rebelle contre les décrets de la convention, qui a sauvé la sans-culoterie en mettant à l'ombre tous les hommes suspects, & en mettant la terreur à l'ordre du jour? Mais j'ai déja dit le fin mot, les faux patriotes, les fripons qui ne savent plus à qu'elle branche se raccrocher, tatent les modérés & les aristocrates; ils cherchent à faire cause commune pour écraser ensemble les hommes purs qui les pourchassent.

» Ça ne prendra pas; le peuple est éclairé. Il connoit les intrigans, il protegera ses véritables amis. L'apôtre du modérantisme est déja bafoué, mais ce n'est pas assez, il faut savoir qu'elle nouvelle liste civile paye les rapsodies qu'il débite gratis. Au dénouement de cette nouvelle farce contre-révolutionnaire, nous découvrirons plus d'un mistère: il y a gros que millord Pitt est encore derrière la toile; patience, avec le tems, tous les brouillards de la Tamise se dissiperont & nous verrons à nud tous les personnages. »

Commune, séance du 28 décembre.

Daujon rappelle au conseil son arrêté qui supprime les gouttières qui innondent les passans. Il observe que les propriétaires pour remédier à cet inconvénient & faire descendre l'eau jusqu'au sol, par des conduits, consomment une trop grande quantité de fer, fonte, plomb &... Il désire qu'on se serve pour cet objet de terre: le conseil suspend son arrêté.

Le président donne lecture des détails de la fête qui doit avoir lieu le 30, en mémoire de la reprise de Toulon. Sur

l'observation que dans les cérémonies publiques, des citoyens se permettent de faire ôter ou mettre les chapeaux des autres citoyens, le conseil arrête que le commandant général informera les citoyens que chacun est libre de faire, à cet égard, ce qui lui plaira.

Plusieurs lettres du département de la Nievre disculpent Chaumette des accusations intentées contre lui Le conseil déclare que Chaumette n'a pas cessé de mériter sa confiance.

Extrait de l'ordre. J'invite les commandans, capitaines de sections & commandans des postes, à veiller les étrangers qui depuis peu, entrent dans les compagnies & font le service comme s'ils étoient bons citoyens. Cette nouvelle espèce d'hommes n'est pas difficile à connoître, il suffit de prêter l'oreille à leurs discours. *Signé* Henriot.

Société des jacobins, séance du 28 décembre.

Une lettre de St. Quentin du 23 decembre, dénonce les administrateurs des charrois. Les routes de St Quentin à Guise, sont couvertes de chevaux morts, faute de nourritures. Les chemins sont absolument impraticables.

Une lettre annonce de nouveaux rassemblemens dans le département du Cher.

Tallien & Isabeau écrivent de Bordeaux, que les patriotes de cette ville ont découvert des souterrains immenses où se retiroient les conspirateurs, & où ont été trouvés l'ex-député Grange-Neuve & son frere.

Un citoyen qui arrive de Toulon, apprend à la société que l'arsenal & les outils n'ont point été endommagés & qu'ils sont en lieu de sureté.

Laveaux rappelle à la société qu'un hommes à grandes moustaches avoit dénoncé les représentans & les généraux du Midi qui viennent de remporter cette grande victoire: il accuse un journaliste qui fait profession d'un grand patriotisme, Hébert, d'avoir encore renchéri sur ses inculpations. Quelques applaudissemens se font entendre; ils sont étouffés par les murmures. La société passe à l'ordre du jour.

La société continue l'épurement de ses membres. Dubois de Crancé propose que l'on demande au recipiendaire: « qu'as-» tu fait pour être pendu, en cas de contre-révolution? » Plusieurs autres propositions sont écartées par l'ordre du jour.

Simond annonce que les deux rapports de Robespierre, sur la liberté des cultes, & sur la conservation des traités avec les alliés de la France, ont produit un si bon effet que les Suisses sont disposés à adopter le gouvernement Français, avec des modifications de localité. Il fait ensuite lecture du mémoire remis aux cantons Suisses, par le ministre de S. M Britannique Rob. Steph Fitz Gerald. (*Inséré dans notre n°. du 23 décembre.*)

Un membre interrompt la lecture de ce mémoire en

s'écriant que les François libres ne doivent pas entendre le langage des despotes.

Robespierre, veut au contraire que cette lecture soit continué. Applaudi

Un membre fait la motion de repondre à ce mémoire, en plaçant dans le sein de la société le buste de Guillaume Tell

La société arrête cette proposition, avec l'amendement de l'envoi du procès-verbal aux Suisses. Quelques membres invitent la société à faire la pareille motion à la convention.

Convention nationale, séance du 29 décembre.

Au commencement de la séance un membre observe que dans le programme de la fête que célèbre demain la commune de Paris, & à laquelle doit assister la convention, quatorze chars doivent figurer les quatorze armées de la république, David a omis la représentation de l'armée navale, & cependant elle n'a pas moins bien mérité de la patrie en concourant à la défense de nos ports & de nos côtes. Je demande que cette omission soit réparée.

David. Cet oubli a été de ma part bien involontaire; il n'a fallu que m'en faire appercevoir pour qu'il fut réparé. Il y a chez Pache un vaisseau offert d'abord à Pétion, mais purifié depuis en passant dans les mains d'un maire patriote. On le portera à la fête, avec cette inscription *armée navale*. (On applaudit.)

La convention nationale, après avoir entendu le rapport de les comités de législation & de liquidation réunis, décrete:

Art. I. Les filles ou femmes attachées aux ci-devant congrégations de leur sexe, sont assujeties au serment ordonné par le décret du 14 août 1792, & celles qui n'ont pas encore prêté ce serment, seront tenues de le faire dans le délai de 10 jours, qui suivra la publication du présent décret, elles présenteront pour ce un certificat de civisme.

II. Sont tenues au même serment, & dans le même délai, toutes celles qui ont obtenu depuis la promulgation de la loi du 4 août jusqu'à ce jour, des secours, pension ou traitement de retraite à quelque titre que ce soit.

III. Les personnes ci-dessus dénommées & celles qui sont maintenant employées dans les maisons de charité, hospices & autres établissements publics, au soin des pauvres, au soulagement des malades, & à toutes autres fonctions publiques, qui ne justifieront point avoir satisfait à la présente loi dans le délai fixé par l'article I., seront dès apréfent privées des pensions ou traitements qui auroient pu leur être accordés, même pour ce qui pourroit leur en être dû jusqu'a ce jour, elles seront exilées des places qu'elles occupent, regardées comme suspectes & traitées comme telles.

On renvoie au comité d'inſtruction publique, un citoyen qui dit avoir découvert un procédé, par le moyen duquel on tranſporte les lettres & dépêches, à leur deſtination ſans le ſecours d'hommes ni de chevaux.

La convention conſidérant la rareté des fourrages rend le décret ſuivant :

»Les rations d'avoine pour les chevaux de remonte & ceux qui ſe trouvent dans les dépôts formés, par le miniſtre ou les généraux, ſont ſupprimées : les rations ſeront compoſées dorénavant d'un mélange de paille, de treſle & de luzerne, hâchés le plus menu poſſible, de ſon & d'avoine. Le mélange ſera dans cette proportion : une moitié de paille, un quart de treſle & de luzerne, un huitième de ſon & un huitième d'avoine; chaque ration ſera d'un boiſſeau meſure de Paris, pour tous les chevaux, quelque ſoit le genre de leur ſervice. Tout agent civil ou militaire, convaincu d'avoir enfreint la préſente loi, ſera puni de 5 ans de fers.«

Hérault-Sechelles, repréſentant dans le Haut-Rhin, avoit été dénoncé comme ayant eu des liaiſons intimes avec Peyrera, Dubuiſſon & Proly : ce repréſentant eſt de retour ; il monte à la tribune ; il déclare qu'il connoît à peine les deux premiers de ces individus, ne les ayant vu que quatre à cinq fois. » Quant à Proly, ajoute-t-il, je l'ai rencontré plus ſouvent, mais jamais je n'ai eu de liaiſons particulières avec lui. Depuis l'âge de 6 ans je n'ai eu qu'un ſeul ami ; le voilà (en montrant le tableau de Lepelletier). Si quelques membres de la convention me voient avec une ſorte d'inquiétude au comité de ſalut public, je dois diſparoître devant l'intérêt de tous ; je prie mes collègues d'accepter ma démiſſion de ce comité. » Hérault rend compte enſuite de ſa miſſion vers le Rhin : il eſt applaudi : la convention, ſur ſa demande, l'autoriſe à faire imprimer ſon compte rendu : elle décrète en outre que la juſtification du citoyen Hérault ſera inſérée dans le bulletin, & paſſe à l'ordre du jour ſur la démiſſion propoſée par ce membre.

Nouvelles diverſes.

Les dernières nouvelles de l'armée du Rhin portent : que le quartier-général du duc de Brunſwic eſt à Worms ; ſon armée s'étend juſqu'à Creutſnach. La garniſon de Fort-Louis a été conſidérablement renforcée. L'armée Autrichienne a en partie paſſé le Rhin. Les armées combinées occupent les mêmes poſitions qu'après la priſe de Mayence. Nous eſpérons pouvoir donner demain des nouvelles plus ſatisfaiſantes. — Sur notre frontière, toute l'armée Anglaiſe a fait un mouvement en avant, le quartier-général de S. A. R. le duc d'Yorck eſt à Courtray.

On s'abonne pour ce Journal chez mad. MARCHAND, *rue de Villa Hermoſa, au haut de la montagne de la Cour, à Bruxelles.*

N°. 6. *Bruxelles, Lundi 6 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Armée Royale & Catholique.

Un officier du régiment Royal-infanterie, employé à l'armée de la Vendée, y a été fait prisonnier à l'affaire du Mans du 4 décembre; il devoit être fusillé le 6, mais il a trouvé le moyen de s'échapper, il est parvenu à Paris à pied, & delà à la frontière. Il est dans ce moment à Mons.

Il rapporte que l'armée royaliste est d'un nombre incalculable. Le fond en est de 15 mille hommes de troupes réglées, Autrichiens, Suisses, ancienne maréchaussée, & anciens soldats. Elle a au moins 200 pièces de canon. Elle n'a manqué d'aucune munition de guerre & de bouche, ni d'argent qu'elle a au contraire en abondance.

L'affaire de Granville n'a été qu'une tentative. On n'a pas voulu en faire un siège en régle, quoiqu'il y eut plus de 70 mille hommes devant cette ville, parce que cette espéce d'hommes, n'est point propre à ce genre d'attaque, & que d'ailleurs les payſans qui adorent leurs chefs, craignoient de les perdre, & d'avoir un port qui auroit pû leur procurer les moyens de les abandonner. Cette crainte étoit plutôt l'effet de l'attachement, que de la défiance, car il est impossible de trouver dans une armée plus de subordination & d'obéissance aveugle.

L'armée désire ardemment les secours de l'Angleterre en officiers de génie, d'artillerie & d'infanterie. Elle ne savoit pas encore, le 6 décembre, que les Anglois se disposoient à lui en procurer. L'officier qui fait le rapport pense qu'aussitôt que l'armée en sera instruite elle se portera en forces sur la côte, pour protéger l'arrivée des secours étrangers.

Il dit que l'affaire du Mans a coûté à chaque parti 9 à 10 mille hommes, les deux armées faisant fusiller réciproquement leurs prisonniers. Il estime que la campagne de la Vendée a coûté à la France plus de 200 mille hommes.

Digitized by Google

L'armée Royaliſte a été deux fois preſque entièrement renouvellée. Elle ſe loue particulièrement de la recrue précieuſe qu'elle a faite en Brétagne. Elle regarde les Brétons comme l'élite de ſes volontaires.

Le projet, lors de l'affaire du Mans, étoit de ſe porter ſur Paris, mais les circonſtances ont fait prendre une autre deſtination.

Copenhague, 24 décembre. Depuis quelque temps, les miniſtres des puiſſances coaliſées contre la France ont de fréquentes conférences entre eux. Il vient d'être arrêté une nouvelle démarcation des frontières, entre notre cour & celle de Stockolm.

Extrait d'une lettre de Coppenhague, du 24 décembre. Les miniſtres des puiſſances en guerre avec la convention Françoiſe, ayant vu paroître une note imprimée & adreſſée au commerce du Nord, ſignée Ph. Grouvelle, qui s'y qualifie de miniſtre plénipotentiaire de la république Françoiſe, n'en ont pas été moins ſurpris que le public en général. Quelque ſoit la république du gouvernement Danois dont la forme eſt ſi parfaitement abſolue, en permettant à des miſſionnaires François de propager ici, ſous l'enveloppe de négocians de commerce, leur ſyſtême, qui tend eſſentiellement à diviſer les peuples d'avec leur gouvernement, ils n'ont pas cru devoir regarder avec indifférence une démarche auſſi hardie & éclatante. En conſéquence ils ont préſenté de concert une note, pour s'éclaircir, » ſi le » dit Grouville étoit effectivement reconnu dans cette qua» lité par S. M. Danoiſe; » note à laquelle le miniſtre comte de Bernſtoiff a répondu par un déſaveu formel. Le public ne ſera pas fâché de voir ici les pièces officielles échangées à cette occaſion.

» Les ſouſſignées miniſtres des puiſſances actuellement en guerre avec la France auprès de S. M. Danoiſe, ayant eu connoiſſance d'une pièce imprimés & adreſſée au commerce du Nord portant la ſignature du nommé Grouvelle, ſe qualifiant de miniſtre plénipotentiaire de la ſoi-diſante république Françoiſe, ont l'honneur d'en envoyer ci joint un exemplaire à Son Exc. M. le comte de Bernſtorff, en la priant de vouloir bien leur faire ſavoir, ſi cette pièce eſt authentique & autoriſée, & ſi effectivement ledit Grouvelle eſt reconnu par S. M. Danoiſe en ce caractère, comme cet acte public le fait préſumer. Coppenhague, ce 13 décembre 1793. *Signés*, J. Fagel, D. Hailes, Goltz, Breunner, Krudener, Muſquiz.

Réponſe du miniſtre Danois, comte de Bernſtorff.

» Ayant rendu compte au roi mon maître, de la note commune, remiſe le 13 du mois par les miniſtres des puiſ-

sances en guerre avec la France, Sa Majesté m'a ordonné d'y répondre, » qu'elle avoit vue avec peine dans cette » note la preuve d'une défiance, à laquelle elle étoit fâchée » de ne pas avoir donné lieu; que, s'il étoit notoire, » que la convention nationale avoit nommé M. Gronvelle, » ministre plénipotentiaire en Danemarc, il l'étoit également, » qu'il n'avoit été ni reçu, ni reconnu ici dans cette qua- » lité, & la reconnoissance, qui par sa nature, est un acte » public, ne peut pas être dérobée à la connoissance géné- » rale. » S. M. toujours également fidelle à ses déclarations, ne peut & ne doit aussi pas être soupçonnée d'avoir pû vouloir y manquer. Je dois aussi y ajouter encore la remarque, qu'il n'existe pas de vérité plus évidente & plus universellement reconnue que celle, que personne ne peut être censée responsable des faits d'autrui; & moins que jamais quand il s'agit d'une démarche imprévue, ignorée, & à laquelle il étoit impossible de prendre la moindre part. Du département des affaires étrangères.

A Copenhague, le 18 décembre 1793.

Signé Bernstorff.

Réplique du ministre Britannique à la réponse de M. de Bernstorff.

La note de M. le comte de Bernstorff en réponse à celle de MM. les ministres des puissances actuellement en guerre avec la France, près S. M. Danoise en commun, tout en rassurant l'envoyé extraordinaire de S. M. Britannique individuellement sur l'objet qui avoit motivé, il y a huit jours, cette dernière, & qui ne renfermoit autre chose qu'une simple question sur l'existence réelle & supposée d'un fait, porte, par le choix des termes dans lesquels elle est conçue, une inculpation, contre laquelle il doit protester pour sa part, (en attendant que ceux, avec qui il a l'honneur de coopérer, fassent leurs représentations, soit de vive voix, soit par écrit,) avec la même vivacité qu'il a senti, combien elle est peu fondée. . . . Si l'on s'est permis de croire un instant que S. M. Danoise avoit pu oublier ses déclarations, la nouveauté d'un fait tel que l'usurpation d'un caractère public & actif impunie par le gouvernement, en a été le motif très juste & très naturel. Le ministre susdit & soussigné est prêt à avouer, qu'il n'en a pas eu un également valable pour supposer, qu'il fut possible, que le roi de Danemarck pût recevoir comme ministre plénipotentiaire auprès de sa personne auguste & sacrée, celui qui s'est chargé de lire à son malheureux & innocent souverain la sentence qui l'a porté sur l'échafaud.

Signé, D. Hailes.

Vienne, 23 *décembre*. Chaque jour, il part d'ici des équipemens, des vivres, des munitions & de l'argent pour les

armées. Depuis 4 ſemaines il a été envoyé en numéraire 16 millions. Les contributions patriotiques, dans cette capitale ſeule, montent à 14 millions. Le dévouement des habitans envers leur auguſte ſouverain, leur zèle à contribuer aux frais de la guerre eſt tel qu'on vient encore de commencer une nouvelle colleĉte de pareils dons qui très-ſurement ſera pouſſée avec la même ardeur que la première.

Spire, le 29 décembre. Les troupes Autrichiennes ſe ſont réunies aux Pruſſiens près de Gemmersheim, où elles occupent les anciennes lignes. Ainſi notre ville & celle de Worms ſont couvertes.

Lors du tranſport du Lazareth du corps de Condé, de Sulz au delà du Rhin, un bâteau qui étoit trop chargé, vint à chavirer; & près de 200 émigrés, la plûpart malades ou bleſſés, périrent malheureuſement dans les flots.

Manheim, le 29 décembre. Hier au ſoir, on reçut la nouvelle importante, que le duc de Brunſwic avoit chaſſé les François de la vallée d'Anweiler, & leur avoit pris 20 à 25 canons avec une caiſſe militaire contenant trois millions, tant en or qu'en aſſignats.

Landau eſt toujours bloqué. Le ſort de cette place dépend d'une bataille déciſive, qui ne doit pas tarder de ſe livrer. On entend encore ce matin une forte canonnade.

Aujourd'hui, deux régiments de grenadiers, un régiment de carabiniers, les dragons de Waldeck & une partie des huſſards du corps-franc de Wurmſer, avec une compagnie d'arquebuſiers, ont paſſé ici le pont du Rhin. Hier, l'artillerie de réſerve Autrichienne s'eſt rétirée par notre ville. On croit que ces troupes ont été ſéparées de l'armée dans le dernier combat, & qu'elles vont rejoindre leurs corps par Manheim & Philipsbourg. D'autres prétendent qu'elles vont prendre des quartiers-d'hivers de ce côté du Rhin, pour ſe remettre de leurs fatigues, & qu'elles ſeront encore ſuivies d'une grande partie de l'armée. Au reſte, on ſaura bientôt à quoi s'en tenir à cet égard. En attendant, on fait ici toutes les diſpoſitions pour ſoutenir un ſiége. Aujourd'hui, on a déja abattu une grande partie des arbres de la chauſſée; les vieilles redoutes ont été réparées. Une foule d'habitans de la rive oppoſée du Rhin viennent ſe réfugier ici. On a rappellée tous les fémeſtriers & les détachemens qui ſe trouvoient épars dans le pays. A demain davantage.

Autre lettre de Manheim, le 29 décembre. Il y eut avant-hier une nouvelle action près de Weiſſembourg. L'armée du général de Wurmſer dut céder au nombre, abandonner Weiſſembourg & ſe retirer de quelques lieues. Hier matin, le bruit ſe répandit ici que le ſiége de Landau étoit levé,

& que les républicains s'avançoient sur Spire. Dans l'après-midi, les principaux habitans de cette dernière ville, les chanoines & les religieuses, vinrent chercher ici un asyle, ainsi qu'un grand nombre de personnes de Worms, de Durckheim & des villages voisins; de sorte que dans la nuit, il y avoit quantité de voitures dans les rues, chargées de meubles & d'enfans, qui ne pouvoient trouver de gîte. Notre gouverneur ordonna de renforcer la garde du Rhin jusqu'au nombre de 300 hommes, avec un major & des canonniers. L'ambulance du corps de Condé passa aussi le pont du Rhin, & prit le chemin entre le fleuve & les fortifications pour se rendre à l'hôpital de Rastadt. Elle ne consistoit qu'en blessés, dont le nombre est considérable. Vers les 9 heures du matin, on amena nos caissons, 3 canons & un obusier qui étoit fendu, 80 chevaux & 40 chevaux-légers, dont l'un étoit blessé à la tête. Tout cela avoit répandu la terreur dans la ville. Mais hier au soir, nous apprimes par un courier envoyé à notre gouverneur & au ministre, que le duc de Brunswic avoit repoussé, ce même jour, la horde conventionnelle jusqu'à quatre lieues, qu'il étoit encore à sa poursuite & que le blocus de Landau n'étoit nullement levé. Ce succès fait d'autant plus d'honneur à M. le duc de Brunswic, qu'il le doit principalement à son habileté; ce prince fit une fausse retraite devant les patriotes; ensuite par un mouvement rapide & des manœuvres savantes, il vint prendre l'ennemi en flanc & par derrière, & le culbuta malgré sa supériorité.

De Francfort, le 30 décembre. On assure que le général Jourdan commande à présent l'armée conventionnelle en Alsace.

L'on dit que le duc de Brunswick vient de retirer les troupes qu'il avoit au service de la république de Hollande.

Nouvelles de Paris du 30 décembre.

L'affaire du duc de Biron a occupé le tribunal révolutionnaire depuis le 29, huit heures du matin, jusqu'à trois. Le tribunal a suspendu sa séance jusqu'à cinq: une foule de témoins ont été successivement entendus jusqu'à 11 heures du soir; enfin le 30 à dix heures du matin, il a été condamné à mort & doit être exécuté aujourd'hui 31 à midi.

Le département vient de faire, au sujet de l'extraction des salpêtres, une adresse qui commence ainsi.

» Aux armes! aux armes! la liberté est en péril! des ennemis au-dehors, des rébelles au dedans! tels sont les cris que jettent de toutes parts les ardents amis de la liberté. Aux armes citoyens, aux armes!

» Aussitôt les forges, les ateliers s'élèvent en tous lieux. Sous la liberté tout vit, tout s'agrandit: le coutelier fait

Digitized by Google

des fabres, l'horloger fait des machines de guerre. Les fusils naissent par milliers. Le sol de la liberté se convertit en métaux tyranniciues La terre se change en fer, le fer en acier, l'acier en fabres & en lance. Tout bronze devient canon. Les cloches, lassées de conjurer vainement la foudre, foudroient elles mêmes les brigands.

» Il faut, il faut, & les loix que nous proclamons l'ordonnent, que tous les courages, que toutes les forces se développent. Il faut aussi que tous les moyens se cumulent & se combinent.

» Oui, c'est trop peu du fer, il faut encore le feu, la nature le condense dans le salpêtre; il est l'ame des fusils & des canons; sans lui ces machines ne sont que menaçantes; c'est par lui seul qu'elles détruisent, &c.

Commune de Paris, séance du 29 décembre.

La section de la Cite demende la permission de sonner ce soir le bourdon du temple de la Raison. Louret observe que ce n'est pas avec des cloches, qu'on doit célébrer les fêtes civiques, mais avec du canon. On passe à l'ordre du jour.

Blin a la parole. Vous avez pris, dit-il, un arrêté tendant a inviter les mères & épouses de nos frères d'armes qui combattent aux frontières, à venir se faire inscrire au comité de correspondance. Cet arrêté ayant été proclamé au son de la caisse dans chacune ces sections, plus de 5000 citoyennes se sont fait inscrire dans l'espérance d'avoir des nouvelles de nos défenseurs; chaque jour il en vient une multitude qui, rebutées de ne pas recevoir de nouvelles chez le ministre de la guerre, viennent en demander à votre comité de correspondance, qui ne peut les satisfaire.

Les nouvelles qu'elles désirent seroient sans doute bien intéressantes; mais malheureusement ce n'est pas là le seul objet de leur sollicitude: il en est un bien digne d'attention & de l'humanité du conseil; c'est que ces malheureuses citoyennes, la plupart chargées de famille, par le défaut de nouvelles de leurs maris, sont privées des certificats dont elles ont besoin pour toucher les secours que la loi leur accorde. Cette triste situation est bien digne d'occuper le conseil, tant pour procurer ces secours que pour faire chérir la révolution à ces malheureuses citoyennes.

» Si la correspondance de la commune avec les bataillons de Paris, ne peut s'établir, ne seroit-il pas utile de prévenir chaque section, qu'il est inutile que les citoyennes fassent d'avantage de démarches à ce sujet?

Le conseil général arrête qu'une commission se retirera vers le ministre de la guerre, pour conférer avec lui sur les moyens d'établir cette correspondance.

Digitized by Google

Convention nationale, séance du 30 décembre.

La séance s'est ouverte un instant. Treillhard a observé que les tribunes étoient fermées, & que les séances devoient être publiques. Le président à levé la séance.

Description de l'orgie ou fête nationale qui a eu lieu le 30 décembre

A 9 heures le cortège s'est rassemblé au jardin national. Après avoir exécuté une musique militaire, on s'est rendu à l'hôtel des Invalides, à-peu-près dans l'ordre suivant :

Députations des sociétés populaires. Les comités civils. Les comités de surveillance. Les commissaires de police & juges de paix. Les tribunaux & les bourreaux. La commune de Paris & le département. Tous précédés & suivis de deux détachemens de force armée parisienne, de 60 hommes, chacun. Le conseil exécutif provisoire. Cinquante tambours. Les vainqueurs de la Bastille. Les hommes du 10 août. Suivent les 14 chars représentant les 14 armées de la république.

Le *char* de l'armée révolutionnaire, portant douze défenseurs de la liberté, & environné de quarante jeunes filles vêtues de blanc, ceinture tricolore, & tenant à la main une branche de laurier. Un peloton de canonniers & deux pièces.

Char de l'armée du Haut Rhin. *Char* de l'armée du Bas-Rhin. *Char* de l'armée de la Mozelle. *Char* de l'armée des Ardennes. *Char* de l'armée du Nord. *Char* de l'armée des côtes de Cherbourg. *Char* de l'armée des côtes de Brest. *Char* de l'armée de l'Ouest. *Char* de l'armée des Pyrénées Occidentales. *Char* de l'armée des Pyrennées Orientales. *Char* de l'armée du Var. *Char* de l'armée des Alpes. *Char* de l'armée de Toulon.

La convention nationale en masse, entourée par un ruban tricolor que tiennent les vieillards & les enfans de la patrie. Cinquante tambours. Musique.

Le char de la victoire portant le faisceau national surmonté d'une statue de la victoire. Du sein de ce faisceau sortent deux bras armés. Ce char est environné de 40 invalides, & de 100 sans-culottes en bonnets rouges. Quatre détachemens d'infanterie & un de cavalerie ferment la marche.

De l'hôtel des invalides, le cortège s'est rendu au Champ-de-Mars. Là les 14 chars se sont rangés en cercle autour d'un temple dit de l'immortalité ; les jeunes filles vêtues de blanc ont remis leurs lauriers entre les mains des défenseurs de la patrie, & l'on a chanté une hymne sur la prise de Toulon. On s'est rendu ensuite aux différentes réunions pour le banquet civique, à la fin duquel de bons gosiers ont entonné des chansons patriotiques.

Digitized by Google

Un ſoldat Royaliſte étant à l'hôpital,
Sur la paille étendu près de ſon capitaine,
Dans un moment d'oubli ſe plaignoit d'être mal,
Lorſque Barras qui reſpiroit à peine
Lui dit d'une mourante voix:
Soldat Chrétien, point de murmure impie;
Souviens-toi que ton Dieu mourut ſur une croix,
Et que ſur l'échaffaud ton roi perdit la vie.

Par le chev. de P....

Le vieux huſſard.

Le vieux *Sabre-d'abord*, huſſard de Mirabeau,
Crioit: *vive Condé! vive mon capitaine!*
J'meurs pour mon roi, tout ce qui m'fait d'la peine
C'eſt qu'un minut trop tôt, en emportant ma main,
C'maudit boulet, ſur ce chien d'jacobin
N'm'ait pas laiſſé le temps d'achever ma douzaine.

On s'abonne pour ce Journal chez mad. MARCHAND, *rue de Villa Hermoſa, au haut de la montagne de la Cour, à Bruxelles.*

Le prix de l'abonnement eſt de 24 liv. de France pour l'année, & 6 liv. pour trois mois.

Ce journal ſe vend ſéparément, à Mons, chez Mr. FAUVEL, *Marché aux Herbes*, N°. 26; *à Liege, chez* F. L. STEPHANY, *libraire, au palais; à Tournai, chez* BLANQUART, *libraire, rue Perdue; à Louvain, chez* CORBEELS, *imprimeur-libraire, au coin de la Place; à Malines, chez* H. J. LOSTERMANS, *libraire, & à Courtrai, chez* GAMBAR, *fils, libraire, ſur la Place.*

Digitized by Google

N°. 7. *Bruxelles, Mardi 7 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIEME CAMPAGNE.

Bulletin de Londres, 31 *décembre.*

Voici les dernières nouvelles que l'on a du général Moira; elles ſont extraites d'une lettre arrivée hier.

Guernesey, 24 *décembre.* » Nous avons lû à notre aimable général les détails de tout ce qui s'eſt paſſé à l'armée de Condé, il les a écoutés avec un vif intérêt. Je ſuis enchanté qu'on ſoit inſtruit à Londres de la ſatisfaction que nous éprouvons tous de l'avoir pour chef. Ce choix eſt parfait ſous tous les rapports.

» Il eſt ſans doute bien facheux que nos amis ſoient rentrés dans l'intérieur. Ils ſont ſi dénués des objets de première néceſſité; qu'ils ſont forcés de changer ſouvent de pays pour ſubſiſter. Les dernières nouvelles que nous en avons, ne ſont que de la priſe de la Flèche.

» Le courier de Londres d'aujourd'hui a pleinement ſatisfait notre général. Il eſt aſſuré qu'il aura très-inceſſamment les moyens d'entreprendre par lui ſeul, quand bien même nous n'aurions pas l'armée Royaliſte pour nous prêter main-forte à notre débarquement. Les nouvelles que nous avons de la Brétagne annoncent des diſpoſitions excellentes. »

Quelques flatteuſes que ſoient ces eſpérances, on ne ſauroit ſe diſſimuler que le ſort des Royaliſtes doit donner beaucoup d'inquiétude. Quelques perſonnes croyent que leur marche dans le Morbihan a pour objet d'attendre en Bretagne les ſecours qu'il eſt auſſi aiſé de leur porter dans la baye de Quiberon, que dans celle de Cancale: le tems a été donné aux républicains de jetter une telle maſſe de forces dans la Normandie & dans la Bretagne, qu'en quelqu'endroit qu'on ſe porte, le ſuccès paroît aujourd'hui très-difficile. »

Hier, le paquebot des Iſles du Vent eſt arrivé en 32 jours: une lettre écrite à bord de la corvette *le Nautilus* à Antigoes, datée du 11 novembre, dit qu'une goëlette qui venoit d'arriver de St. Domingue, avoit appris que le Mole St. Nicolas, avoit été repris par les républicains. Cette nouvelle a inquiété, mais elle ne mérite, & n'obtient que très-peu de confiance.

L'amirauté a donné des ordres pour ſaiſir toutes les productions Françaiſes qui ſe trouveroient à bord des bâtimens Américains deſtinées pour les ports d'Europe; de même

Digitized by Google

que toutes les productions Américaines qui seroient portées dans les isles Françaises des Indes Occidentales.

Plusieurs batiments nouvellement arrivés d'Amérique nous apprenent que l'escadre Françoise, qui a mis à la voile, il y a quelque tems, de New-York, & qu'on présumoit être destinée à une expédition pour Quebec, est effectivement entrée dans la rivière St. Laurent; mais les lettres d'Halifax nous informent que les équipages se sont mutinés, & ont forcé leur commandant à retourner en France.

De Cowes, isle de Wight, le 27 décembre.» L'amiral Macbride est arrivé ce matin sur *la Flora* avec quatre batiments de transport. Ils sont maintenant à l'ancre dans cette rade. Les autres batiments de transport, qui arriveront mercredi, sont rangés le long des quais. On débarque tous les jours quelques régiments. On leur fait faire un mile ou deux dans la campagne, & ils retournent ensuite à bord.»

Extrait d'une lettre de Madras, du 8 août 1793.

Les nouvelles que nous avons reçues du camp devant Pondichery, en date du 5 de ce mois, nous apprennent que toutes les opérations préparatoires de l'ouverture de la tranchée avoient été faites jusques là sans aucun accident.

Le 2 de ce mois, l'honnorable amiral Cornwallis & le commandant en chef, sommèrent conjointement la garnison de se rendre, & nous apprenons qu'ils reçurent pour réponse une note portant à-peu-près ces mots.

» Que le gouverneur remercioit sincèrement l'amiral & le » colonel Braithwaite de la manière honnête dont ils avoient » demandé la reddition du fort; mais que le commande- » ment de ce fort & celui d'une brave garnison lui ayant » été confiés, il jugeoit que son devoir étoit de le defen- » dre jusqu'à la dernière extrémité, quoi qu'il déplorât » vivement les calamités de la guerre, & qu'il rendit jus- » tice aux intentions humaines des commandans Britanni- » ques en lui fournissant les moyens d'éviter l'effusion de » sang qui devoit être le résultat de la défense de Pondi- » chery, contre l'armée Anglaise. »

Nous apprenons aussi que M. de Charmont a envoyé en même tems deux lettres ouvertes au colonel Braithwaite, une écrite par lui, & l'autre par le colonel Tufferville, commandant en second, à leurs femmes résidant à Tranquebar. A ces lettres, qu'ils prioient de faire partir sans délai, ils avoient joint, en époux tendres, leurs portraits respectifs.

Le 31 de juillet, l'armée se mit en mouvement, & prit sa position devant le fort. Le corps du major Petrie s'étoit porté très-en avant au Sud & avoit pris une position telle que par sa communication avec les piquets avancés de l'armée, rien ne pouvoit entrer n'y sortir du fort de ce côté là.

Digitized by Google

La Blanchetie au Nord, avoit été occupée généralement par le corps du major Vigors, renforcé par quelques troupes du pays. Son front établi à 1200 verges du fort (600 toises) converti en un poste convenablement fortifié, a été destiné à coopérer aux approches, si l'on juge à-propos d'attaquer dans cette direction.

Le parc d'artillerie a été établi dans le voisinage. Il est protégé par une redoute construite de manière à prendre en flanc toutes sorties qu'on pourroit faire contre ce dépôt essentiel.

M. Kenworthy, commandant de Cuddalore, a dépêché quatre bâtiments du pays chargés de fascines & de piquets, qui doivent être débarqués aussi près que possible du dépôt. Il a été aussi envoyé à Cuddalore 2000 travailleurs, afin de conduire à l'armée une grande quantité de gabions qu'on y a faits, sous la direction de M. Kenworthy. A l'arrivée de tout cet attirail, on croyoit généralement que tout seroit prêt pour ouvrir la tranchée, & continuer le siège sans interruption.

Nous venons de recevoir des nouvelles de l'armée en date du 7; elles disent que le fort tire beaucoup sur nos troupes, mais sans effet.

Manheim, le 31 décembre. Les Autrichiens se sont retirés au de-là du Rhin. Le duc de Brunswic a couvert leur retraite. Le quartier-général du comte de Wurmser est à Schweitzingen. Les François ont fortement canonné hier de l'autre rive du Rhin sur Kelsch, où il y a des troupes Autrichiennes. L'armée de Wurmser s'étend depuis notre ville jusques dans le Brisgau Les Prussiens sont postés de l'autre côté du Rhin, depuis Oggersheim jusqu'à Oppenheim. On établit des batteries & des redoutes dans les environs de Durckheim, Hassen & Franckenthal. Le quartier-général du duc de Brunswic doit être transféré à Worms. Par cette position, Manheim est en quelque sorte à couvert. Mais l'on croit qu'on se propose encore quelque coup contre les François. Hier, le duc de Brunswic & le général de Wurmser eurent ici une conférence. — Notre garnison va être renforcée de 4 à 5000 hommes de troupes Autrichiennes, tant infanterie que cavalerie. Le régiment du duc des Deux-Ponts va aussi venir ici. Le général Autrichien de Funck commandera toutes ces troupes.

Les avant-postes des François sont à Neustadt, Spire & Germesheim. Le magasin Prussien dans ce dernier endroit, a été en partie brûlé & en partie jetté dans le Rhin; cependant on en a aussi sauvé une bonne partie. A Muschbach sur la Hardt, le reste des magasins a été donné gratuitement.

Les patriotes se sont portés de Selz vers Knillingen; mais ils ont été repoussés par les troupes de Bade.

Extrait de la gazette de Manheim, du 31 décembre.

Depuis avant-hier, l'armée du général de Wurmser se trouve pour la plus grande partie de ce côté du Rhin, où elle vient se reposer de ses fatigues & attendre les renforts qui lui sont destinés. Le quartier-général est à Schweitzingen. L'armée Prussienne, après avoir protégé la retraite des Autrichiens, a aussi un peu changé sa position, & se porte du côté de Durckheim, & delà vers le Rhin jusqu'à Franckendahl, Worms &c. On présume qu'elle cherchera à prendre poste dans ces environs, & à s'y maintenir, au cas que les françois soient tentés de pénétrer plus en avant. On ne peut encore rien dire de positif sur la position actuelle & les vues de ces derniers. Cependant l'on dit qu'une patrouille de troupes légères Françoises s'est déja montrée à Spire La colonne qui etoit la semaine dernière à Deux-Ponts, s'est portée depuis en avant, & doit être arrivée aujourd'hui à Lautern, d'où les prussiens se sont retirés hier. La retraite des troupes Prussiennes a eu lieu jusqu'à ce moment dans le meilleur ordre & sans la moindre perte. Leurs magasins, caisse militaire, bagages &c. sont maintenant en sureté. Les françois cherchent à la vérité à les inquiéter ça & là dans leur marche; mais chaque fois ils sont repoussés avec perte. Le blocus de Landau a dû naturellement être levé dans ces circonstances. Mais Fort-Louis se trouve encore au pouvoir des Autrichiens, & l'on fait toutes les dispositions pour conserver cette place, qui doit non-seulement servir de boulevard aux états de l'Empire, mais faciliter encore les opérations futures contre l'Alsace. La garnison est, dit-on, de 10 mille hommes.

Nouvelles de Paris du premier Janvier.

Henri-Louis-Charles Faverolles, natif de Paris, âgé de 36 ans, ci-devant noble, lieutenant d'infanterie, prêtre constitutionnel, commissaire des guerres, aide-de-camp de Dumouriez, directeur des correspondances du camp sous Paris, employé à l'armée des Pyrennées; & Agathe Jolivet, native de Beaujeu, âgée de 37 ans, demeurant à Toulouse, femme divorcée de Zacharie Barreau, dit Crecy, convaincus de correspondances avec les ennemis de la république, ont été condamnés à la peine de mort.

Commune, séance du 31 décembre.

On fait lecture de la correspondance. Felix & Minier écrivent de Saumur le 26 décembre.

» Nous vous faisons passer la nouvelle de la destruction *totale* des brigands sur la rive gauche de la Loire. Il existe *encore quelques* rassemblemens dans l'intérieur de la Vendée. Mais les armées n'étant plus obligées de se diviser, elles nettoyeront à coup tout le pays. Ceux qui ont sollicité la convention, pour empêcher l'exécution des grandes mesures de salut public, pour tâcher de la toucher par une fausse

pitié, ſont bien perfides, où bien égoïſtes. Cette horde fanatique eſt capable de tout. Deux jours avant le ſiége d'Angers, dans un pays que l'on croyoit rendu à la liberté, 200 ſoldats de la république ont été aſſaſſinés nuitament, du côté de Chemillé, & cependant, la veille, ils crioient *vive! la république.* »

A cette lettre étoit jointe la lettre ſuivante datée d'Angers le 26 décembre, & adreſſée à Minier, membre de la commune de Paris.

De la rive droite de la Loire. » Mon ami je t'annonce que les brigands ſont enfin totalement détruits. Les généraux, les repréſentans & l'armée, qui étoient à leur pourſuite, ſont rentrés aujourd'hui en ville. Le nombre des brigands qu'on a amené ici depuis huit jours eſt incalculable; il en arrive à tout moment. La guillotine étant trop lente, & comme on dépenſe de la poudre & des balles en les fuſillant, on a pris le parti de les mettre en certain nombre dans de grands bâteaux, de les conduire au milieu de la rivière, à une lieu de ville, & là on coule le bateau à fond. Cette opération ſe fait continuellement. On a amené ici des caiſſons & les canons qui reſtoient encore aux brigands. Tous les chefs ſont preſque tués. Le ci-devant Prince de Talmon, duc de la Trémouille, eſt *dit on* pris. Il ne reſtera pas un ſeul brigand; car on ne fait grace à aucun. Il y a encore quelques détachements de nos troupes qui fouillent tous les villages aux environs de Savenay, parce que l'on trouve encore des armes & quelques brigands qui ſe ſont cachés dans les maiſons, mais il y en a peu; car il n'en eſt peut-être pas échappé 600 qu'on reprendra. Angers, St.-Forent & autres endroits, ſont pleins de priſonniers, mais ils n'exiſteront pas long-tems. »

De la rive gauche de la Loire. Même date. Les brigands ſont abſolument aux abois, diſons pris, exterminés; il n'en reſte plus qu'une petite poignée à Noirmoutier, qu'on doit chaſſer ce jour.

Extrait de l'ordre général. Il va partir pluſieurs convois pour nos armées.

Convention nationale, ſéance du 31 décembre.

Lanot, repréſentant du peuple dans l'Aveyron & les départemens voiſins, écrit du quartier-général de Maignac, que la raiſon triomphe dans ces contrées & que la guillotine cimentera ſon empire; que les têtes des 3 individus, maires des trois communes inſurgées, ſont tombées. Ils étoient accuſés d'avoir parcouru les campagnes à 10 lieues à la ronde, prechant la haine contre les patriotes. Tous les jours on découvre les traces d'un grand complot. Sur les bords du Cantal on a arrêté beaucoup de prêtres accuſés de prêcher une croiſade diſant que le tems eſt venu de ſe battre pour la religion.

Digitized by Google

Un secrétaire fait lecture d'une lettre des représentans Lacoste & Baudot, datée de Weissembourg du 27 décembre; elle porte : » Nous sommes entrés ce matin dans Weissembourg. La ville de Lauterbourg a été en même tems attaquée & prise. Nous y avons trouvé 14 pièces de canon & des munitions. Le poste de Hagenbach est aussi à nous. L'ennemi s'est retiré dans son camp de Bulbrecotte, d'où il nous reste à le déloger, pour arriver à Landau. Dans la journée d'hier, nous nous sommes emparé de 4 pièces de canon, 20 mille cartouches à fusil, & 2 mille à canon. A Weissembourg nous avons trouvé 1500 fusils, des malades & 200 prisonniers Français. L'ennemi en se retirant a laissé sur la route 2 canons, des voitures de fourrages, & une chargée de souliers. Il vient de nous arriver une compagnie de déserteurs. »

Un membre instruit la convention qu'il est parvenu à sa connoissance, que plusieurs rebelles ont vendu à de faux patriotes leurs biens, non en assignats, mais en numéraire, & qu'avec ces sommes ils ont allumé la guerre civile. Il demande que la loi qui annule les ventes faites par les émigrés avant leur émigration, soient déclarées commune aux ventes faites par les rebelles, avant que la guerre civile n'éclatât. La proposition est décrétée. Les comités des domaines & de législation, présenteront le mode d'exécution.

Roux, de retour de sa mission dans le département de l'Aisne, dit que les visites que les autorités constituées ont faites dans ce département, ont produit à la république des richesses immenses. L'orateur termine par annoncer que la nécessité avoit obligé de mettre en état d'arrestation plusieurs particuliers du nombre desquels est un chevalier St. Georges, le vicomte de Pardieu, & l'abbé le Duc.

Une députation des colons de St. Domingue est admise. L'un d'eux après avoir mis sous les yeux de l'assemblée les trahisons de Santhonax, Polverel, & ses adhérens, qui pour s'enrichir ont semé partout le meurtre & l'incendie, demande que ces individus soient mis hors la loi. Des papiers Anglais, dit-il, ont imprimé que le 22 septembre il avoit été conclu un traité entre le gouvernement de St. Domingue, & les Anglais, par lequel les colons renonçoient à faire partie de la république Française, & s'étoient donnés aux Anglais. S'il étoit vrai, nous protesterions contre tout ce qui peut avoir été fait de contraire aux intérêts de la république. Nous jurons de vivre & mourir Français. Nous demandons que vous envoyez à St. Domingue une de ces légions accoutumées à vaincre, & que vous déclariez acquis à la nation, les biens des colons qui n'iront pas défendre la colonie. Renvoyé aux comités de marine, colonie, & salut public, pour faire un rapport sur la situation de St. Domingue.

Digitized by Google

Des patriotes de Lyon viennent s'élever contre la pétition présentée à la convention, par des individus de cette commune; ils mettent sous les yeux de l'assemblée les prétendus crimes de cette malheureuse ville, soutiennent qu'ils ne peuvent avoir été l'effet de l'erreur, & demande que quiconque chercheroit à arrêter la vengeance nationale, fut voué à l'infamie. Ils sollicitent la prompte exécution du décret qui porte qu'une partie des biens des contre-révolutionnaires sera partagée entre les sans-culottes. Renvoyé au comité de salut public.

La section de Guillaume Tel se présente en masse, elle invite la convention à se prémunir contre ces hommes qui en voulant s'appitoyer, voudroient aussi la mener au modérantisme; elle déclare qu'aucun de ses citoyens ou citoyennes n'ont part aux pétitions faites en faveur des gens suspects. Elle invite le convention nationale à se faire éclairer sur la conduite de Ronsin qui, dit-elle, ne doit son arrestation qu'à l'effet d'une intrigue. Renvoyé au comité de sureté générale.

Séance du 1 janvier. Chateloup, adjudant-général de Hoche commandant de l'armée du Rhin, écrit que Landau est libre. Barrère fait un rapport sur la délivrance de cette ville.

Nouvelles diverses.

Des lettres de l'Allemagne du 2 janvier, portent que le duc de Brunswick fit sa retraite avec tant de prudence & d'habilité, qu'il sçut vaincre les ennemis même dans la retraite, & leur tua en se retirant un nombre infini de monde : il forme maintenant une chaîne de troupes depuis Worms jusqu'à Kreutznach. Mayence est en état de défense; on y jetteroit une forte garnison si contre toute attente, cette chaîne venoit encore à être rompue. Le quartier - général des Prussiens est à Worms. Spire est au pouvoir des republicains. L'armée impériale a passé le Rhin, le 29, près de Philisbourg. Le brave général Lauer qui fit le siège de Fort Louis, est chargé aujourd'hui de le defendre avec 10 mille hommes, & va peut-être soutenir un siège à son tour. On compte beaucoup sur ses talens & sa bravoure. Cette forte garnison, abondamment pourvue, inquiétera beaucoup l'ennemi. La possession de cette place, située à dos des lignes de Weissembourg, qui d'ailleurs sont détruites, les rendra inutiles, au cas où l'ennemiy entreprendroit des travaux, & donnera le temps au général comte de Wurmser, sitôt qu'il aura reçu les renforts de troupes fraiches, qui sont déja arrivées en Suabe, de réparer cet échec.

Une lettre d'Alençon du 9 décembre donne les détails suivants sur l'armée des Royalistes.

"Quelque risque que je cours à vous satisfaire, je vais vous instruire de ce qui s'est passé dans nos environs & qu'on n'a

pû dérober à notre connoiſſance. A la fin d'octobre, l'armée chrétienne prit Laval. Les jacobins réunirent 25 mille hommes à Mayenne. Le commiſſaire de la convention que nous avions ici, partit pour ſe mettre à leur tête, avec le général Niher; à peine arrivés à l'avant-garde de l'armée chrétienne, ils crièrent: *ſauve qui peut!* & ſe réfugièrent à toutes jambes à Pré-en-Pail. Ce jour il en déſerta environ 1500. Le lendemain 20 hommes de cavalerie de l'armée catholique s'avancerent à Pré-en-Pail Les républicains crurent voir arriver toute l'armée, & ſe ſauverent en diſant qu'ils étoient pourſuivis. Le conventionel, en ſe ſauvant, tomba de cheval & ne ſe tua malheureuſement pas. Il annonça qu'il falloit ſe rendre qu'on n'étoit pas en état de réſiſter; la conſternation étoit à ſon comble, les patriotes ſe ſauverent à Mortagne avec la caiſſe, mais les Royaliſtes ne paſſerent pas Pré-en-Pail, & prirent la route de Fougère & d'Avranche. Ils voulurent s'emparer de Granville. Il y eut un combat ſanglant, la nation dit avoir tué beaucoup de monde, les royaliſtes aſſurent le contraire. Les républicains voyant que les royaliſtes ne venoient pas, raſſemblèrent 10 mille payſans que l'on envoya à Domfront & aux environs. On fait un camp à Pont-Percé, un à Damigny, & un à Argentan. Il y a ici 4 généraux. Lenoir, Chazel, Niher, j'ignore le nom du 4ème. Les royaliſtes avoient laiſſé des malades à Mayenne, ſous la reſponſabilité de la ville: la nation eſt allé les chercher, & les a fuſillés ici de la manière la plus barbare. Ils n'ont gardé que ceux qui ne ſont pas Français. L'armée chrétienne indignée, eſt revenue à Mayenne & Laval; elle a trouvé 4 gendarmes qu'elle a attachés & fuſillés à l'arbre de liberté. A leur retour, l'épouvante s'eſt remiſe ici, & le 25 on étoit diſpoſé à ſe rendre; j'étois chez le commiſſaire de la convention lorſque cela fut décidé. Mais il paroit qu'on ne veut pas encore nous délivrer. Car auſſitôt qu'on a pris une ville, on l'évacue, ce qui eſt bien malheureux pour les honnêtes gens, & ce qui empêche pluſieurs endroits de ſe rendre dans la crainte d'être repris. Il eſt certain que ſi on ne leur envoye pas des ſecours du dehors, il peut leur arriver malheur, car ils ont beaucoup de monde à combattre, & ils s'étendent trop. Et on force la nation à ſe lever toute de bout, ce qui met bien des gens contre la nation. On auroit beau jeu maintenant, car tout le monde eſt las. A la nouvelle de la priſe de Laval, on enchaina les gens arrêtés comme ſuſpects, & on les envoya à Chartres ſur des charettes au nombre de 80, de 30 à 40 perſonnes. Le bas peuple vouloit les maſſacrer ſur le pont. Juſqu'à des enfans de 3 ans étoient garottés à côté de leurs mères. Jugez de ma ſituation en entendant les cris, peut être les derniers ſoupirs de nos amis.

Digitized by Google

N°. 8. *Bruxelles, Mercredi 8 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIEME CAMPAGNE.

Londres, le 2 janvier. Le général Anglais Bruce, qui commandoit à la Martinique les troupes Britanniques & les Royaliſtes, lors de la tentative infructueuſe contre cette colonie, vient d'arriver. Nul doute que le gouvernement ne ſoit le premier à ſolliciter l'examen public de la conduite de ſon agent. Car déja les malveillans ſe plaiſent à répandre le bruit que cette premiere entrepriſe avoit échoué à deſſein, afin de faire ſortir de l'Iſle ou d'y faire maſſacrer les habitans royaliſtes qui euſſent voulu en maintenir la poſſeſſion au nom de Louis XVII, ſous la protection ſeulement de l'Angleterre.

Le paquebot qui vient d'amener le général en Angleterre, a appris que les colonies de la Martinique & de la Guadeloupe, laſſées du deſpotiſme des commiſſaires de la convention n'attendoient plus pour ſe rendre, que l'apparation des premières forces étrangeres qui ſe préſenteroient. Déja les principaux perturbateurs du repos des Iſles, épouvantés de ne plus voir aucune communication entre eux & la France depuis huit mois, ont emporté le produit de leurs rapines avec eux & ſe ſont ſauvés à la nouvelle Angleterre. La Martinique & la Guadeloupe vont donc être à la diſpoſition de l'amiral Jervis au commencement de cette année. Ce ſera au moins une azile pour quelques royaliſtes.

Barcelone, le 10 décembre. Enſuite des brillantes victoires remportées par nos troupes dans le Rouſſillon, nos généraux ſe diſpoſent à pourſuivre l'ennemi & à tenter de de nouveau la conquête de Perpignan. Notre armée de ce côté ſera dans peu de 70 mille hommes. Dernièrement, l'ordre arriva de donner le pain néceſſaire & 5 réales par jour à tous les habitans qui ont pris les armes ſur notre frontière; & on a déja envoyé à l'armée une garde avancée de 50 hommes & 4 officiers, avec armes & bagages.

Il eſt arrivé un convoi de Malaga, avec des munitions & des troupes, parmi leſquelles ſe trouvoit le régiment que le duc de Medina-Celi a récemment levé & équipé à ſes frais. Il eſt parti pour Urgel 6 bataillons, & l'on y doit envoyer 600 mulets pour le ſervice de l'artillérie.

Trente-ſix grandes chaloupes Françoiſes, ayant à bord

Digitized by Google

des troupes de débarquement, ont paru tout-à-coup devant Rofes pour y faire une invaſion & mettre tout à feu & à ſang. Mais le tocſin ayant ſonné de toutes parts, il ſe raſſembla un nombre d'habitans ſuffiſant pour battre & repouſſer l'ennemi. Dans le même tems, un de nos chebecs ſurvint heureuſement. Il prit par derriere les chaloupes Françoiſes; il s'empara de trente, & les autres ſix prirent la fuite avec très-peu de monde.

D'après un calcul fait, les François ont perdu durant cette campagne dans le Roufſillon, 30 mille hommes, tant par le fer de nos troupes que par la déſertion, les maladies, y compris auſſi les priſonniers. — Il eſt arrivé de Cadix un gros navire avec un million 250 mille Scudis en eſpèces. On attend encore une ſomme plus conſidérable.

De Rome, le 20 décembre. Les dernières lettres de Malthe portent, qu'il eſt arrivé dans cette iſle un vaiſſeau de guerre Anglois, avec des dépêches de l'amiral Hood au grand-maître, à qui cet amiral demande 1600 matelots pour être employés dans la guerre actuelle contre les François. S. A. Eminentiſſime a accédé à cette demande, ſous la condition que ces matelots ne ſerviront que dans la Méditerrannée. Les mêmes lettres diſent qu'il vient d'entrer dans le port de Malthe, une flotte marchande de 60 voiles, tant navires Anglois que Hollandois, eſcortée par huit vaiſſeaux de guerre Anglois.

De Tende, le 12 décembre. L'on apprend que, dans la matinée du 6 de ce mois, 43 vaiſſeaux de guerre ont été apperçus à la hauteur de la pointe d'Antibes, & que les iſles Ste. Marguerite ſont au pouvoir des alliés.

Ventimille, 6 décembre. Deux des commiſſaires de la convention ſe ſont enfuis de Nice, & ont pourſuivi leur chemin vers l'armée Piémontaiſe qui eſt ſous le commandement de M. le général comte de St. André près Saorgio. Suivant le rapport de leurs conducteurs, ils portent avec eux 300 mille livres tant en or qu'en argent.

Veniſe, 7 décembre. M. Walſey, miniſtre du roi d'Angleterre près notre gouvernement, a demandé à la république une quantité de grains pour l'approviſionnement des flottes de la Méditerrannée. Il lui a auſſi repréſenté qu'on ne devroit pas ſouffrir que le miniſtre de la convention fit arborer les couleurs nationales au-deſſus de ſa porte. On attend avec empreſſement la réponſe que le gouvernement fera à cette demande.

Deux-Ponts, le 26 décembre. Les François ont fait rétablir hier les ponts aux environs de cette ville & de Hombourg; & ſe ſont montrés ce matin ſur les hauteurs qui les avoiſinent; tout annonce qu'ils vont ſe mettre de nouveau en marche ſur Lautern.

Lautern, le 28 décembre. Une colonne Françoise forte de 20 mille hommes, s'eſt miſe en mouvement le 26 au matin par Deux-Ponts & Hombourg, ſe dirigeant ſur Landſtuhl : hier ſes avant-poſtes étoient en préſence des avant-poſtes Pruſſiens. On dit que ce matin ils ont voulu forcer les avant-poſtes, & que le colonel Székuli étant arrivé à leur ſecours, a attaqué les François avec beaucoup de vivacité, & les a forcé de ſe replier juſqu'au-de-la de Landſtuhl.

Manheim, le 31 décembre. Les choſes ont changé de face depuis deux jours. Landau eſt ſecouru par les François, & hier nous entendimes leur feu de réjouiſſance. Il eſt très-certain que le duc de Brunſwic remporta le 27 un avantage ſignalé ſur les républicains, & qu'après avoir pris en flanc avec ſa cavalerie une de leurs ailes, il la culbuta entièrement. Mais l'ennemi étant revenu avec des renforts conſidérables, la ſuperiorité exceſſive du nombre triompha enfin. Les troupes Autrichiennes, après avoir évacué ſucceſſivement Haguenau, Weiſſembourg & les lignes, en diſputant le terrain pied à pied, ont paſſé avant-hier & hier le Rhin. Le duc de Brunſwic & le général de Wurmſer, qui étoient hier ici, ont concerté avec notre gouvernement de jetter 4000 Autrichiens dans notre ville. On les attend d'un moment à l'autre.

L'armée pruſſienne, poſtée dans ce moment à Franckenthal, ſe retire peu-à-peu vers Mayence. Les républicains s'avancent de plus en plus; ils ſont deja en deça de Spire, & paroiſſent vouloir ſe porter ſur Manheim. On fait en conſéquence ici toutes les diſpoſitions pour ſoutenir une attaque. On démolit toutes les maiſons devant la porte du Rhin, ainſi que la digue près de la chauſſée, qui pourroit favoriſer l'ennemi, en cas d'un ſiège. Monſeigneur le duc des Deux-Ponts a promis de ne pas nous quitter, & de s'enſévelir plutôt ſous les ruines de la ville S. A. le prince Max a témoigné les mêmes ſentimens. On croit que les émigrés françois formeront un corps ſous les ordres de ce prince. Nous avons entendu canonner toute la nuit près de Franckendhal, où il y a un magaſin Pruſſien.

L'affluence des étrangers fugitifs eſt exceſſive ici. Les couvens & toutes les maiſons ſont remplies d'effets & de gens. Les beſtiaux giſent dans les rues faute d'étables, & les hommes ſont logés juſques dans les greniers.

Le général Autrichien de Funck, qui remplaçoit le général de Hotze dans le commandement de l'aile droite de l'armée, commandera les troupes Autrichiennes qui vont être en garniſon ici. Il fait déja diſpoſer notre artillerie, afin de la faire jouer ſur les patriotes, s'ils ſe préſentent. Le petit échec que ce général éprouva le 21 à une demie lieue de Haguenau, fut occaſionné par la déſertion d'une patrouille

Digitized by Google

de six hommes, qui passerent chez l'ennemi. Cette circonstance influa beaucoup sur les événemens subséquens.

L'on assure que les François sont au nombre de plus de 150 mille hommes. Les lignes à une demie lieue de Haguenau contenoient 24 batteries. Mais ces lignes ne pourront pas servir aux François, puisque l'on est encore maître de Fort-Louis.

Les troupes de Darmstadt sont retournées dans leurs foyers pour se remettre de leurs fatigues.

Du 1 janvier. Hier, il est déja arrivé ici 600 grenadiers Autrichiens des régimens de Kaebeck & Stein, ainsi que des hussards d'Erdödy; & aujourd'hui, une partie de l'infanterie de réserve; demain arrivera le reste, ainsi que d'autres troupes Autrichiennes.

Les Prussiens continuent de se retrancher près de Lamsheim, Durckheim, Hassen & Franckenstal. Le quartier-général du comte de Wurmser est toujours à Schweizingen. Les avant-postes des Autrichiens & des Prussiens sont à Munerheim & Oggersheim. Ceux des François s'étendent jusqu'à peu de distance d'ici, de l'autre côté du Rhin.

P. S. Les François se sont avancés aujourd'hui jusqu'à Durckheim; ils ont entièrement détruit à coups de canon la belle orangerie du prince. Les Prussiens ont vivement canonné sur les républicains.

Francfort, 2 janvier. L'électeur de Mayence est passé hier par cette ville, avec une partie de sa suite, pour se rendre à Aschaffenbourg.—Les prisonniers Français qui étaient encore à Mayence, ont été conduits ici, avant-hier soir, & sont partis hier matin pour Magdebourg. Il y avoit parmi eux beaucoup de malades dont plusieurs sont morts pendant leur court séjour dans cette ville. Le prince de Waldeck & le général Jordis commandent actuellement l'armée du comte de Wurmser. Quatre mille impériaux auront leurs quartiers-d'hiver à Manheim. Le général Funck dirigera l'artillerie, au cas que les républicains fassent quelque entreprise hostile contre cette ville. Les Prussiens forment un cordon depuis Oggersheim, par Oppenheim, jusqu'à Mayence. On établit devant Worms de puissantes redoutes. En général, on ne voit pas qu'il soit possible à l'ennemi de pénétrer plus avant. Les Saxons viennent à Bingen D'après un conseil de guerre tenu entre le duc de Brunswick & le comte de Wurmser, on présume qu'il est encore question d'une entreprise contre les républicains.

Nouvelles de Paris du 2 janvier

Le tribunal révolutionnaire vient de condamner à la peine de mort deux particuliers; Charles Marie Barré, natif de Hons, âgé de 28 ans, ci-devant receveur des aides, & receveur du district de Lassay département de la Mayenne,

convaincu d'être l'un des complices d'une conſpiration qui a exiſté contre la liberté & la ſureté du peuple François, & contre l'unité & l'indiviſibilité de la république; & Pierre François-René Folzer, natif de Poitier, âgé de 27 ans, ci-devant noble, ſe diſant cultivateur à Vaudœuvre, département de la Vienne, convaincu d'être l'auteur ou complice de manœuvres & intelligences avec les ennemis de l'état, tendantes à ébranler la fidélité des citoyens envers la nation, & à favoriſer les progrès des rebelles de la Vendée.

Une autre ſection s'occupe en ce moment de l'affaire de quatre particuliers de Gentilly.

On aura de la peine à croire qu'un miniſtre, (il eſt vrai que c'eſt un miniſtre ſans culotte,) ait fait publier l'abſurdité ſuivante dans tous les journaux de France.

» Il ſe forme en Angleterre une armée de 91 mille hommes, ſous le titre *d'armée de la convention de la Grande-Bretagne, pour conquérir la liberté* Et 15 à 16 des chefs ont été arrêtés, ce qui excite une grande fermentation parmi le peuple, contre le parti du miniſtre. »

On écrit de Caen du 26 décembre, que le tribunal criminel de cette ville, a condamné à la peine de mort, les citoyens Simon père & fils, convaincus de fabrication & d'émiſſion de faux aſſignats.

Les lettres de Marſeille mandent » que cette ville voit rouler tous les jours ſur l'échaffaut des têtes de conſpirateurs. Une horde d'entre-eux voyageoit ſous le nom d'une compagnie de volontaires, & ſe rendoit ſous les murs de Toulon. Vernet commiſſaire des guerres à Aix, les a fait arrêter & traduire au tribunal du département des Bouches-du-Rhône. Tous ceux qui avoient quelques grades ont été condamnés à mort; les autres ont été acquités, excepté 57 qui ont été condamnés à 5 ans de fers. Le même tribunal a condamné à mort, Jean-Tropez Laudon, membre du comité révolutionnaire d'Aubagne; Louis Lazare Hoffman & Ange Corail; Antoine-Daniel Lebœuf; Maurin d'Arles, ancien procureur-général-ſyndic du département des Bouches-du-Rhône. »

Commune, ſuite de la ſéance du 31 décembre.

Un membre de la commiſſion des hôpitaux fait un rapport ſur le régime de ces maiſons. Il ſe plaint de l'inſouciance de ceux qui ſe ſont chargés du ſoin des malades, & ſurtout de leur dureté; il dénonce d'autres abus, & demande qu'il ſoit adjoint 4 nouveaux commiſſaires a ceux déja nommés, pour ſurveiller les individus employés au ſervice des malades. Ces propoſitions ſont adoptées.

Le citoyen Deſponty, ci-devant noble, conſeiller au parlement, vient demander un paſſe-port, pour ſe rendre à Coulommiers; ce citoyen avoit caché à la commiſſion des paſſe-ports, qu'il étoit noble, & qu'il étoit conſeiller; un

Digitized by Google

membre observe de plus qu'il est dévôt, & que la commune où il demande à se rendre est remplie de fanatiques. Le conseil passe à l'ordre du jour & arrête que le requérant sera envoyé à l'administration de la police qui fera son devoir.

Une lettre du citoyen Maguis, commissaire du comité de salut public, près l'armée de l'Ouest, dénonce de nouvelles manœuvres des malveillans qui voudroient s'opposer à l'établissement du gouvernement révolutionnaire provisoire. Mention civique.

Société des jacobins, séance du 31 décembre.

Plusieurs lettres apprennent à la société la levée du blocus de Landau; elles sont accueillies par les cris de vive la république.

Francastel, dans une lettre datée d'Angers, le 28 décembre, se plaint de l'intérêt que la convention & les jacobins ont paru prendre à la pétition des citoyens de Lyon; de l'arrestation de Ronsin qui faisoit exécuter si impitoyablement dans cette ville, les décrets abominables qu'il appelle des actes de la justice nationale. Il se plaint du modérantisme que professent maintenant quelques hommes de la Montagne & particulierement Camille Desmoulins; il dit que ces modérés abusent des noms de morale & de justice, & semblent se proclamer les plus honnêtes gens de la république; il engage la société à combattre le système de renoncer aux grandes mesures, & à mettre continuellement la terreur à l'ordre du jour.

Hébert prend la parole. Vous venez d'entendre, dit-il, la lettre de Francastel; comme tous les jacobins, il a une juste idée de tous ces vils politiques qui cherchent à nous diviser, & à atténuer les mesures révolutionnaires. Ces infâmes coquins sont sans doute payés par Pitt. Trop petits, trop foibles par eux-mêmes, ils cherchent à s'étayer de grands noms; lierres rampants, ils s'accrochent où ils peuvent, pour vilipender les patriotes. Eh, depuis 90 qu'a donc fait Camille pour la révolution? Il a été l'ami de tous les muscadins, de tous les aristocrates de Paris; il a sans cesse protégé les talons rouges; il n'a pas tenu à lui que Dillon, par un décret solemnel, n'ait été proclamé généralissime des troupes de la république. Ami, protecteur de la noblesse en France, il a osé dire que les nobles seuls, placés à la tête de nos armées, pouvoient sauver la chose publique. Camille Desmoulins ne connoît de courage, ne voit de talens militaires que dans la caste privilégiée des talons rouges.

Vous avez nommé une commission pour examiner son affaire, celle de Philippeaux & celle de Fabre d'Eglantine; pourquoi donc cette commission ne fait-elle pas son rapport? Je le vois, ces commissions sont le tombeau des af-

Digitized by Google

faires qu'on y enterre? On prolonge le tems, & cette prolongation entraine à la fin l'oubli total des choses les plus sérieuses. En attendant Camille croissant en audace, ne décesse de ridiculiser les patriotes & distiler ses poisons. Je m'attends à de grandes persécutions, pour oser m'élever avec tant de force contre des personnages que le public est accoutumé à regarder comme patriotes, mais rien ne pourra jamais m'intimider. Je protégerai le patriotisme, & les services rendus à la révolution ne sont à mes yeux qu'une obligation contractée pour un nouvel accroissement en vertus civiques & républicaines. »

Plusieurs autres membres demandent que la commission fasse un prompt rapport sur l'affaire de Desmoulins

Dufourni observe que les membres de la commission ne peuvent se livrer à un travail suivi sur cet objet, parce que les accusés ne se rendent point exactement aux séances de la commission.

La société attendra que le travail de sa commission soit fini.

Le colonel Jourdan d'Avignon, se plaint de ce qu'on l'a appellé *coupeur de tête*, *mangeur d'enfans*, pour avoir rendu le comtat d'Avignon à la république. La société lui témoigne la satisfaction qu'elle a éprouvé de ses longs services. (Il combla de cadavres la glacière d'Avignon.) Le monstre reçoit l'accolade fraternelle du président de la société. On procede à l'épurement. Monge ministre de la Marine, & Henriot sont admis.

Convention nationale, suite de la séance du premier janvier.

Le ministre de la marine envoye l'état nominatif des colons de St. Domingue qui réclament des secours. Le nombre en est considérable. Renvoyé au comité des secours.

On donne lecture de deux lettres de Garnier de Saintes, représentant du peuple. Dans la première, il présente l'état malheureux des habitans de la Flèche, qui après avoir été ravagés deux fois par les rebelles de la Vendée, ont perdu tout ce qu'ils possédoient. Deux fléaux également terribles, la famine & la peste exercent leurs ravages sur ces malheureux habitans. Garnier de Saintes a fait tout ce qui étoit en son pouvoir, pour leur procurer des secours, il prie l'assemblée de seconder ses efforts

Dans la seconde lettre, Garnier écrit que la commune du Mans a également beaucoup souffert du ravage des brigands, qu'il est urgent d'y envoyer des subsistances. Ces deux lettres sont renvoyées au comité de salut public.

Le ministre de la justice dénonce à l'assemblée un crime d'un nouveau genre. Trois femmes, dans le département du Nord ont semé de l'ivraie dans une pièce de terre mise en culture. Le ministre demande devant quel tribunal ces femmes doivent être traduites. Renvoyé au comité de législation & de salut public.

Digitized by Google

La commune de Mirecourt a demandé au repréſentant du peuple qui eſt dans ſon ſein, la faculté d'établir une taxe de 50,000 liv ſur les riches, les égoïſtes, les célibataires, & les contre-révolutionnaires ; le repréſentant l'a autoriſé à impoſer cette ſomme. Elle demande la ſanction de la convention nationale.

Thibault repréſente que pluſieurs laboureurs ſans-culottes ont été impoſés à des taxes arbitraires qu'ils ſont hors d'état de payer. Mallarmé dit que parmi les habitans de campagnes il y a beaucoup d'ariſtocrates & des égoïſtes indignes du bienfaait de la révolution, & demande qu'on laiſſe agir les ſans-culottes des comités révolutionnaires qui ſavent diſtinguer les ariſtocrates. Toutes ces propoſitions ſont renvoyées au comité de ſalut public.

Barrère paroît à la tribune au milieu des applaudiſſemens. Il annonce que les repréſentans du peuple Lebas, St. Juſt, Lacoſte, Baudot Deuzen ſont entrés à Landau, le 28 décembre à midi. Maintenant dit il nous allons apprendre à l'armée des Pyrennées les victoires de l'armée de la Moz-lle & du Rhin ; c'eſt à elle à s'en rendre digne. Le rapporteur fait lecture des dépêches.

Deux lettres datées de Landau du 28 décembre, l'une du général Hoche, l'autre de Deutzen repréſentant du peuple.

Une troiſiéme lettre envoyé par le miniſtre de la guerre, & écrite de Landau du 29 décembre, par Bourgeois, agent du conſeil exécutif porte, que l'ardeur des ſoldats de la république eſt à tel point qu'ils vont indubitablement s'emparer du Palatinat. Que le général Hoche a été nommé commandant en chef des deux armées réunies, & que les repréſentans du peuple vont s'occuper à connoître l'eſprit qui regne dans Landau & à punir les traîtres.

L'aſſemblée applaudit vivement à la lecture de ces dépêches. Barrère continue & dit que le Fort-Vauban eſt bloqué de toutes parts. Après avoir fait un reſumé de toutes les opérations des armées, à Lyon, Toulon, Dunkerque, Maubeuge, & dans la Vendée, » que nous reſte-il à faire? dit-il, affranchir les Pyrennées, reprendre Valenciennes, Condé & le Queſnoy, & punir l'orgueilleuſe Londres. »

A la ſuite de ce rapport, la convention décrete que les armées du Rhin & de la Moz-lle ont bien mérité de la patrie, & que le rapport de Barrère ſera envoyé aux départemens & aux armées.

Nouvelles diverſes.

On vient de faire des diſpoſitions militaires pour mettre à couvert l'électorat de Treves. — Une lettre de Tournay, du 6, mande que l'on reçoit la nouvelle que les Impériaux viennent de s'établir au poſte de Flines entre Lille & Douai.

Digitized by Google

N°. 9. *Bruxelles, Jeudi 9 Janvier* 1794.

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Londres, 3 *janvier*. Des lettres de Guernsey du 27 & 30 décembre mandent que les nouvelles des côtes de France sont très-satisfaisantes, qu'il ne faut pas ajouter foi aux rapports mensongers de Barrère; que la seule victoire dont peuvent se vanter les républicains, est celle remportée au Mans sur l'arrière-garde de l'armée Royaliste & Chrétienne.

M. le chevalier de Préjéan est arrivé à Londres le premier de ce mois, au soir. Il a gardé le secret sur les nouvelles importantes qu'il a communiquées au gouvernement. On sait seulement qu'elles sont bonnes, & qu'en conséquence, un courier a été expédié au général Moira; on prétend savoir que le gouvernement a accordé carte blanche à ce général, & l'on s'attend d'un moment à l'autre aux plus heureuses nouvelles.

Armée du Rhin des puissances coalisées, du 2 janvier.

Voici quelle est à peu près la position de nos troupes. Un corps de 20 mille hommes occupe les environs de Fort-Louis, sur la rive droite du Rhin, & a communication avec cette place, défendue par 110 pièces de canon, par le pont établi sur le Rhin de ce côté. Le baillage d'Heidelberg est occupé par 18 mille hommes qui y sont cantonnés; à Heidelberg sont l'artillerie de réserve & les bagages: on y attend les généraux Hotze, Brown & Cevannagh. Six mille grenadiers sous les ordres du général comte de Kleuau forment la garnison de Manheim. L'armée autrichienne couvre les frontières de la Suabe, le long de la rive droite du fleuve. Le corps du cercle de Suabe s'étend depuis Kehl jusqu'au pays de Bade. D'un autre côté, l'armée prussienne couvre les contrées du Rhin, depuis Manheim jusqu'à Mayence où doit être le quartier-général du duc de Brunswick. Le colonel Zekuli & le général Knobelsdorf sont l'un à Creutznach, l'autre à Lautern, & correspondent avec le général Autrichien qui est à Treves.

Hanau, 2 *janvier*. Hier, il est arrivé 1000 républicains prisonniers qui restoient encore à Mayence. Ils partent demain pour Magdebourg. L'armée prussienne occupe la po-

tion suivante. Le général Richel est à Oppenheim, les généraux Zekuli & Kalkstein occupent les environs de Kreutznach & Bingen, & le général Knobelsdorff, les environs de Mayence. On croit que les armées ne seront plus inquiétés dans leurs positions, les républicains ayant exécuté leur plan de délivrer Landau.

Coblentz, 2 *janvier*. On dit que les Français se rassemblent en forces du côté de Trèves, dans le dessein de tourner cette ville. — Les Francfortois se fortifient; les travaux avancés vont jusqu'à une lieue de la ville. Ils ont levé un corps de 4 mille hommes, & ont pris dit-on, à leur solde 4 bataillons des gardes de Hesse Cassel. — Les archives de Mayence sont attendues ici : nous voyons passer quantité d'émigrés Allemands qui descendent le Rhin. — On va considérablement renforcer notre garnison & celle du fort Ehrenbreitstein. — On dit que le général comte de Wurmser est malade à Schweitzingen.

Manheim, 2 *janvier*. Les républicains sont dans notre voisinage. Ils occupent Spire, Neustadt & Durckeim où ils entrèrent hier après une action avec les troupes prussiennes. Une colonne s'est portée sur Meissenheim & Haudstucken. Les républicains parurent hier dans les environs de Mundenheim où ils se battirent avec les impériaux. Ils croyoient percer plus avant, mais le canon les en empêcha. Il est arrivé avant-hier dans cette ville 1800 hommes, infanterie & cavalerie, avec du gros canon. Aujourd'hui nous en avons vu arriver encore un plus grand nombre. Notre ville est dans le meilleur état de défense; nous avons déja des vivres pour plus de 3 mois, & d'ailleurs les impériaux nous entourent en deça & au-delà du Rhin. — Les républicains ont mis 2 mille hommes de garnison à Hegueneau, & 2 régimens de chasseurs à Guermersheim.

Le prince de Waldeck & le général Jordis n'ont point le commandement de toute l'armée du général comte de Wurmser: ils ne commandent que la division de l'armée qui est encore sur la rive gauche du Rhin, le comte de Wurmser commande sur la droite.

Il y a eu ce matin une escarmouche assez vive. Trois cens républicains se présentèrent entre Mundenheim & le Fort-du-Rhin; un détachement du régiment de Rodenhauser fut envoyé pour renforcer les Autrichiens, & l'ennemi fut repoussé, jusqu'au-delà de Mundenheim.

Mayence 2 *janvier*. Les Français sont entrés à Spire, où ils ont mis tout à feu & à sang. Ils commettent les mêmes désastres partout où ils pénètrent. — Nous apprenons que 400 Français qui s'étoient hazardés à passer le Rhin près de Lahr, ont été taillés en pièces par les grenadiers Autrichiens, qui étoient cantonnés dans les environs : une centaine seulement eurent la vie sauve & furent faits pri-

Digitized by Google

sonniers. Le 30 du mois dernier les chasseurs Français se sont avancés jusqu'à la verrerie à une lieue de Manheim.

Du 31. On apprend que l'armée Prussienne se retire toujours dans le meilleur ordre; & que son altesse le duc de Brunswick est attendu aujourd'hui à Oppenheim. On dit que l'ennemi le suit avec des forces considérables, & l'on n'est pas sans crainte pour Worms.

Nouvelles de Paris du 3 Janvier.

Depuis long temps, (dit une feuille de Paris) on ne parloit plus du fameux Desprémesnil à qui les sans-culottes ont, malgré qu'on en dise, de grandes obligations, car c'est à la célébrité à laquelle il aspiroit, & à ses folles opinions dans le parlement de Paris, que nous devons l'assemblée des nobles & par suite l'assemblée nationale. Il est aujourd'hui emprisonné à Caen comme suspect, & il vient de faire passer à sa section une somme de 300 liv. qu'il promet de renouveller à chaque trimestre.

On écrit de Marseille que Beauvais, qu'on avoit cru pendu à Toulon, est arivé dans cette ville. Qu'il se loue beaucoup de la conduite de son gardien qui étoit un capitaine Anglais neveu du fameux capitaine Cook. — Le général O'Hara a passé le 30 décembre à Avignon.

Barrère a dit dans son rapport sur la levée du blocus de Landau, que la diette étoit affreuse dans cette place; qu'on y étoit réduit à manger des chevaux, des chiens, des chats; le pain de munition y coûtoit 14 liv.; une livre de sucre 80 liv.; une oie 100 liv.

Une lettre écrite au ministre de la guerre par le citoyen Boucher, premier secrétaire interprète de la république en Suisse, porte: » Nous avons annoncé formellement aux Autrichiens que nous allions passer le Rhin, & que si le comité de salut public peut nous faire passer 10 mille hommes d'infanterie, & mille de cavalerie, ce passage se fera en plein jour sous Huningue »

On écrit de Nantes qu'un des chefs des rebelles, M. de Luynes, fait prisonnier à Ancenis, a été condamné à mort. C'est lui qui fit la sommation à la commune de Nantes de se rendre, le jour de St. Pierre.

Prisons. Abbaye. Est entré le nommé Gerbot, employé dans la garde du Roi, en qualité de fourrier: ordre du comité de sureté générale

Tribunal révolutionnaire, du 2 janvier. P. J. Tandeempute, natif de Paris, prêtre, habitué à la paroisse de St. Nicolas-des-Champs, ayant refusé de prêter le serment prescrit par la loi, convaincu d'une conspiration tendante à tromper le peuple en présentant plusieurs individus & gardant dans sa chambre du sang de Louis XVI pour apitoyer le peuple sur le sort du Roi; a été condamné à la peine de mort.

M. F. More, couturière, & L. M. Goulet, ci-devant plu-

maſſière, toutes deux demeurant dans la maiſon du dit prêtre, & accuſées d'être ſes complices; d'après la déclaration du Jury, portant que le fait n'eſt pas conſtant, ont été acquitées. Elles ſeront miſes en liberté dans les 24 heures.

F. J. Dutremblai, agent général des charrois & ſervices réunis; C. A. Bonnefoi, commiſſaire des guerres, convaincus d'être auteurs ou commplices de malverſations, infidélités, prévarication, particulièrement dans le dépôt de Chantilly, ont été condamnés à mort.

P. Brelle, chef du dépôt des charrois des armées de la république, établi à Chantilly.

H. Henneton, commiſſaire de la ſurveillance des charrois militaire, co-accuſés, ont été condamnés à 12 ans de fers.

C. P. Beſody, capitaine & chef des Charrois militaires; & P. Labuſſiere, aubergiſte à Chantilly, & ci-devant maquignon du prince de Condé, impliqué dans cette affaire, ont été acquités, & attendu que Beſody n'a pas montré un caractère de civiſme aſſez prononcé, il a été déclaré incapable de remplir aucune fonction publique, à la charge de ſe repréſenter deux fois par décade à ſa municipalité.

Du 3. R. d'Albert, ſe diſant tantôt native de Calais, tantôt native de Vienne en Autriche, âgée de 23 ans, convaincue d'avoir ſervi la conſpiration qui a exiſté contre la ſureté intérieure & extérieure de la république, par ſes intrigues avec les puiſſances, coaliſées contre la France, a été condamnée à la peine de mort.

A. L. Champagne, ci-devant noble, prêtre chanoine & grand chantre de la cathédrale de Troyes, convaincu d'avoir cherché à détruire la liberté, en compoſant & diſtribuant des écrits tendant à l'aviliſſement & diſſolution de la repréſentation nationale, & attentatoires à la ſouveraineté du peuple.

M. M. Chretien, femme Narret, âgée de 32 ans, convaincue de complicité avec ledit Champagne en ayant ſciemment gardé & recellé, chez elle le conſpirateur; ont été condamnés à la peine de mort.

Commune, ſéance du premier janvier.

Une lettre du conſeil du Temple annonce que le citoyen Michel, nommé la veille pour aller au Temple, ne s'eſt pas rendu a ſon poſte. Le conſeil de la commune arrête qu'un gendarme ſe tranſportera ſur le champ au domicile de Michel pour l'inviter à venir déduire les raiſons de ſon abſence.

Michel paroît. J'ai manqué, dit-il, deux fois de ſuite à mon poſte. Lorſque je fus nommé, j'étois au lit malade Hier on m'a envoyé le billet d'invitation à 7 heures du ſoir, & je ne ſuis rentré qu'à 11. Il eſt tems, ajoute Michel que l'on nous décharge de ce fardeau pénible, il eſt tems que l'on prenne un parti à l'égard de ces individus..... Le conſeil eſt ſatisfait de la juſtification de Michel.

Digitized by Google

On donne enſuite lecture d'un arrêté du comité de ſalut public de la convention nationale du 19 décembre.

» Le comité de ſalut public, conſidérant qu'il eſt néceſſaire d'augmenter la quantité des ſalpêtres pour fabriquer la poudre avec laquelle nous devons terraſſer les ennemis de la république; qu'en même tems qu'on s'occupe de toutes part à fabriquer du ſalpêtre, il faut établir des rafineries pour le purifier & en fabriquer de la poudre, arrête, 1°. que le directoire du département de Paris fera le relevé de toutes les chaudières qui ſervent, ſoit à faire de la bierre, ſoit à rafiner le ſucre, qui ſeront aſſez grandes pour être employées à la purification du ſalpêtre; 2° qu'il fera connoître tous les hommes qui ſont en état de travailler à cette purification; 3°. que les états ſeront envoyés au comité de ſalut public dix jours après la réception de cet arrêté.

Le conſeil arrête que demain, toute affaire ceſſante, on s'occupera de cette affaire

Convention nationale, addition à la ſéance du 1 janvier.

Le repréſentant le Carpentier écrit de St. Malo le 25 décembre, que depuis ſon arrivée dans cette ville, il s'occupe de toutes les diſpoſitions propres à ſa défenſe, & qu'en attendant l'arrivée des Anglais, qui ne paroît pas prochaine, il travaille à épurer les autorités conſtituées, & à faire rendre gorge aux accapareurs; il termine ainſi: » Il ne me paroît pas que nous ayons de ſitôt le plaiſir de battre ici les Anglais; mais nous nous tenons en garde contre les rebelles, qui, pourſuivis par nos armées, paroiſſent ſe rapprocher de Rennes Ils doivent cependant ſe reſſouvenir de Granville. »

Le repréſentant du peuple, André Dumont écrit des départements du Pas-de-Calais, de la Somme & de Loire: » Depuis un mois je voyois s'élever un nuage épais de calomnie & d'atrocités contre les patriotes. Des imprimés horribles furent affichés près d'Arras; ils contenoient des provocations au ſoulevement. Une pluie de lettres anonimes tomboit partout, & on avoit recours au manque de ſubſiſtance. Les prêtres qui avoient abjurés reprirent hardiment leur état. Dans le même jour j'attaquai tous les traîtres; le département de la Somme, les diſtricts de Montagne-ſur-Mer & de Boulogne ſont ſauvés, & cette victoire eſt dûe à l'union des patriotes. 8000 Belges bien armés ſont depuis un mois à Amiens, ils avoient avec eux 800 femmes qui chaque jour étoient le ſujet de nouvelles ſcenes. J'ai balayé ces corps qu'il eſt inſtant de retirer d'Amiens J'ai de même reprimé pluſieurs autres petits troubles. Rien n'égale l'énergie & la ſageſſe des ſans-culottes de ces contrées qui m'ont très-bien ſecondé. » Applaudi. Renvoi au comité de ſalut public, inſertion au bulletin.

Robeſpierre le jeune, après avoir fait l'éloge de l'armée

ſous Toulon, fait celui de l'armée d'Italie qu'il dit n'avoir éprouvé d'échec que par la trahiſon de Bronet. Non ſeulement, dit-il, elle a vaincu l'ennemi qui l'attaquoit en face mais elle a eſſuyé un fléau plus terrible. Des aſſaſſins répandus dans les lignes lui portoient des coups qu'elle ne pouvoit repouſſer. Des payſans répandus dans la campagne, tuoient les défenſeurs de la patrie, lorſqu'ils ſe trouvoient iſolés. Il en eſt plus péri par les aſſaſſinats, que dans les combats. Il demande que l'on décrète que l'armée d'Italie a bien mérité de la patrie.

L'orateur apprend que Bayle profita du ſomeil de Bauvais pour ſe poignarder.

Charlier expoſe aux regards de l'aſſemblée des redingotes & pantalons de toile d'emballage deſtiné, cet hiver, au ſervice des armées. La convention indignée décrète que les adminiſtrations ſeront livrées au tribunal révolutionnaire. Sur la propoſition de Robeſpierre ce décret eſt ſuſpendu, juſqu'au rapport du comité de ſalut public, ſur cet objet.

Séance du 2. Les comités réunis de la guerre & de ſurveillance des vivres, habillement & charrois militaires, appellent l'attention ſur un abus relatif aux chevaux de l'armée. Ceux qui ſont momentanément hors du ſervice pour cauſe de maladie ou de fatigue, ſéjournent au milieu des armées, en dévorent preſque ſans fruit les ſubſiſtances, & y occupent de bras, qui ſeroient plus utilement employés à la défenſe de la république.

Les comités propoſent de vendre, dans un court délai, ceux qui ſont atteints de maladies ou bleſſures graves; de repartir dans les places de l'intérieur, ceux dont les maladies ou bleſſures ſeront jugées guériſſables dans l'interval de trois mois, & de confier à des agriculteurs ceux qui n'étant que fatigués, peuvent être remis par une nourriture convenable & par un travail doux, tel que celui du labour. La convention adopte en maſſe le projet des comités.

On fait lecture d'une lettre des repréſentans Lacoſte & Baudot, datée de Guermersheim du 29 décembre. Ils mandent qu'ils ont pris poſſeſſion de ce poſte, la veille au matin; que l'armée eſt à une lieue de Spire; que les troupes légères y ſont entrées. Ils finiſſent par annoncer qu'ils partent le lendemain pour Spire.

On fait enſuite lecture d'une lettre de Peliſſier, datée de Marſeille le 23 décembre. Elle porte qu'on a laiſſé flotter l'étendart des ennemis, ſur les murs de Toulon & ſur tous les forts, afin que les vaiſſeaux qui apportent des ſecours aux Anglais, arrivent tranquillement & ſe prennent aux filets; qu'une batterie des Marſeillois, à quelque diſtance du château d'If, a canonné la veille un bâtiment eſpagnol que deux corſaires viennent d'amener dans le port de Marſeille; qu'on a vu de Notre-Dame-de-la-Garde, un

Digitized by Google

vaisseau & une frégate anglaise démâtés, & que si le vent continue, ils seront forcés d'arriver à Marseille.

Correspondance départementale.

Toulon, 24 *décembre.* A peine les deux escadres ennemies étoient-elles sorties de la rade, qu'elles éprouvèrent une violente tempête. Elles ont été obligées de relâcher aux îles d'Hières. Déja on a apperçu en mer un gros vaisseau tout démâté qui étoit le jouet des flots. Hier il est entré dans ce port de Toulon deux bricqs Espagnols chargés de provisions de bouche, & faisant partie d'un convoi que l'ennemi attendoit. Hier il est encore arrivé cinq gros vaisseaux, dont trois Espagnols & deux Anglais, chargés de troupes. Ils sont venus avec confiance se jetter dans nos filets. Quoique 20 mille Toulonnais soient partis avec les Anglais, il existe encore des traitres dans cette ville, mais à mesure qu'on les découvre, ils sont condamnés à la peine due à leur crime. Avant-hier, cent trente trois tant militaires que bourgeois furent fusillés sur le champ de bataille; hier quinze officiers de marine ont subi le même sort. Avant de quitter le fort de la Malgue, les perfides Anglois en ont encloué tous les canons, à l'exception de deux. On travaille à les déseclouer, & pour cela on a trouvé un moyen aisé, prompt & infaillible; on met double charge bien bourée & une mèche qui pénètre jusqu'au fond: on allume cette mèche par la bouche du canon, l'explosion fait disparoître le clou.

Bruxelles, 8 *janvier.*

Adresse distribuée aux habitans des campagnes du Hainaut-François.

» Une patrouille envoyée par les ennemis, non du peuple François, mais des tyrans sanguinaires qui l'oppriment & le déshonorent, a poussé le 20 décembre dernier jusqu'au village d'Elincourt, en avant de Cateau-Cambrésis. Les braves soldats Autrichiens cherchoient vos soldats. Ils ne vouloient faire aucun mal aux paisibles habitans des campagnes. A l'approche de la patrouille, les paysans du lieu, rassemblés dans le bois voisin, firent feu sur elle. Elle les débusqua du bois; ils se jettèrent dans le village, tirèrent de leurs maisons sur les soldats, & forcèrent l'officier par cette attaque inatendue & cette résistance, à la déplorable nécessité de mettre le feu à plusieurs maisons du village & à massacrer ce qui fut trouvé les armes à la main. »

»Habitans des campagnes! que ce terrible exemple vous apprenne qu'on se lasse à la fin de traiter en amis des paysans, qui abusent aussi indignement de la confiance & des égards qu'on aimeroit tant à leur témoigner. Ce funeste engoûment pour un système absurde & tyrannique, qui doit nécessairement vous faire mourir, ou par la faim, ou par la guillotine, ou par le désespoir, fera de vos campagnes, une vaste solitude, où l'on ne verra plus à la fin

que des cadavres, & des ruines. Le soldat ennemi deviendra barbare comme vous. Il est terrible quand il se venge. Ne provoquez pas sa fureur. Recevez le avec sécurité & confiance. Alors, loin de vous faire le moindre mal, il sera votre protecteur, & votre meilleur ami. Partout au contraire où il trouvera de la résistance de la part du paysan, dans tous les villages où il entendra sonner le tocsin, & où il verra des gens armés contre lui, il fera main basse sans miséricorde sur ces indignes & perfides ennemis. Osez hardiment désobéir aux ordres atroces & ridicules qu'on vous donne à ce sujet; résistez à cette horde de commissaires, d'émissaires, de soldats révolutionnaires, que Paris vomit de son sein pour vous tourmenter, vous dépouiller, vous écraser & se faire un rempart de tous les habitans des campagnes; réunissez-vous pour sortir de la misère & de l'oppression qui vous accablent. Le moment approche où ce généreux élan sera soutenu, & où des braves armées, amies de votre bonheur, seconderont votre résistance.

»Au nom de la vérité & de la raison! ouvrez les yeux.«

» Vous aviez un bon Roi. Maintenant vous avez 6 à 7 cents tyrans sortis de la boue pour voler, opprimer, deshonorer, bouleverser votre malheureuse patrie. Tournez contre eux ces armes, dont vous vous servez contre vos libérateurs. Bravez les supplices, & les supplices seront pour vos oppresseurs. Voyez comme cette vile canaille révolutionnaire a été reçue à Douay. Cette misérable convention, trop foible pour se venger, (car l'armée & le peuple François commencent à ouvrir les yeux,) a recours à la ruse, & dissimule un outrage qu'elle ne peut pas punir, en désavouant cette armée de brigands qu'elle a cependant créée, organisée, payée de votre or, pour vous dépouiller & vous traîner au supplice.

»Pensez-y bien. Choisissez; ou votre esclavage actuel, que vous avez la funeste opiniâtreté de défendre comme si c'étoit la liberté, ou des loix sages, la tranquillité & le bonheur; ou l'amitié & la protection des ennemis de vos tyrans, ou la dévastation, l'incendie & la mort. »

Nouvelles diverses.

S. M. le roi de Sardaigne fait les dispositions nécessaires, pour, dans tous les cas, faire face à la république de Gênes; il fait continuellement transporter des munitions de guerre, sur les frontières de cette république. — On mande de Tournay que le 31 décembre, il y eut du côté de Furnes une affaire où plusieurs Français furent noyés par l'inondation d'une digue rompue, & que les Français se sont présentés à Orchies le premier de ce mois, mais qu'ils ont été repoussés avec perte — La nouvelle que le quartier-général de S. A. R. le duc d'Yorck avoit été transféré à Courtrai, est destituée de fondement.

N°. 10. *Bruxelles, Vendredi* 10 *Janvier* 1794.

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Armée du Rhin, des puissances coalisées.

En terminant la campagne, le prince de Condé a adressé à son armée le discours suivant :

»La multiplicité des occasions où la noblesse française, tous les corps & les individus qui composent cette armée, se sont distingués dans tout le cours de cette campagne, m'a fait craindre de la fatiguer de mes remercimens trop répétés, si je les lui adressois à chaque affaire heureuse où elle a si bien su se rendre digne d'elle-même ; j'ai donc cru devoir attendre la fin de nos travaux, pour remplir le vœu de mon cœur. C'est avec la plus grande satisfaction que je m'y livre aujourd'hui, en exprimant à l'armée, tout l'intérêt, tout l'attachement, toute l'admiration que m'inspirent ces sacrifices si méritoires & si soutenus, cette patience à toute épreuve, cette valeur, tantôt ardente & tantôt froide, & toujours à propos, dont j'ai été assez heureux pour être le témoin ; avec de pareils soldats, un général a bien peu de chose à faire, il les suit plutôt qu'il ne les mene, il partage leurs succès, mais il leur doit tous les siens.«

»Ce n'est pas sans avoir le cœur déchiré de tout le sang précieux que j'ai vu répandre, mais c'est avec autant de reconnoissance que de sensibilité que je félicite tous mes braves compagnons d'armes de la gloire dont ils se sont couverts, présage heureux pour celle qui les attend la campagne prochaine. Quelque soit leur sort, quelque soit le pays qui leur soit destiné par les princes & les puissances coalisées, l'armée doit être bien sûre que tout ce que j'ai vu d'elle, ne peut que redoubler (s'il est possible) les sentimens affectueux, & tendres que j'ai voués dans tous les tems à la noblesse française & au vrai militaire français. Je me trouverai bien heureux, si je peux leur rendre quelquefois utile, par la suite, le reste de ma vie que je consacre comme eux à la cause & au service de mon roi. Foibles, sans doute, par le nombre, mais forts de nos sentimens & de notre énergie, ne nous effrayons pas des succès mo-

Digitized by Google

mentanés du crime, portons nos regards sur l'avenir, & ne comptons pas un seul instant que tant de travaux, de fatigues, de dangers & sur-tout de constance à les braver encore, ne nous ramenent enfin des jours plus tranquilles & plus heureux. »

Signé, Louis-Joseph de Bourbon.

Manheim, 3 *janvier*. Aujourd'hui dans la nuit, les Autrichiens & les Prussiens ont élevés deux batteries dans les environs de Mondenheim, qui ont commencé à jouer avec tant d'effet, qu'elles ont tenus les François éloignés de notre ville. Cependant l'on peut encore voir d'ici, à chaque instant, les petites escarmouches qui ont lieu. Quelques personnes prétendent que les ennemis se retirent de Spire.

Le général de Wurmser est arrivé ici aujourd'hui à midi. Il se rendit aussitôt après sur les bords du Rhin, pour reconnoître les environs de Mondenheim. Le quartier-général Autrichien va être transferé à Heidelberg.

Ce matin, les Prussiens en sont venus aux mains avec les François entre Studerheim & Franckenthal. Le combat a été très-vif; & dans ce moment nous apprenons que les Prussiens se sont maintenus glorieusement dans leur position, malgré tous les efforts de l'ennemi.

On apperçoit un violent incendie à Maubach, à 2 lieues d'ici.

Coblentz, *le* 4 *janvier*. Le général Latour ayant rassemblé un corps de 18 à 20,000 Autrichiens, s'est porté vers le pays de Treves pour se joindre au général prussien Sezekeli. Les Français instruits de ce mouvement qui les exposoit à être tournés & coupés, ont pris le parti de se retirer. Les allarmes des riverains du Rhin se dissipent & les mesures vigoureuses que prennent les puissances coalisées, nous mettent à l'abri des nouvelles incursions. — On nous assure que les Français n'ont point encore commencé le siège de Fort Louis; c'est le brave général Kluglui qui y commande.

Des lettres de l'armée de Condé portent que trente paysans Francomtois étoient venus, il y a quelque-tems, annoncer au prince de Condé, qu'ils étoient émigrés au nombre de 900, & que leur camarades attendoient en Suisse des secours pour se rendre sous ses drapeaux : le prince leur en a envoyé sur le champ; ils sont arrivés & ont été répartis dans les différens corps qui ont le plus souffert.

Nouvelles de Paris du 4 *janvier*.

Les abus se renouvellent dans la partie du bois qui dans la rigueur de l'hiver devient la première de toutes les nécessités. » Il est odieux que l'égoïsme & le génie spéculatif imaginent tous les moyens possibles, pour faire abhorrer

les mesures salutaires prises par nos représentans. Le bois a été taxé, mais le transport, le sciage avoient été regardés comme des accessoires si minutieux, qu'ils ne valoient pas la peine d'être taxés; cependant aujourd'hui, on concevra difficilement que le bois est aussi cher qu'avant la loi du *maximum*. Le port qui coûtoit autrefois 25 à 30 sols, se paye à présent 7 liv.; le sciage & le montage qui valoient 10 à 20 sols coûtent actuellement 4 liv.; de manière qu'une voie de bois revient encore à 34 liv. malgré les sages dispositions de la loi, qui l'a fixé à un prix raisonnable.

Tribunal révolutionnaire. Amant-Louis-Philippe-François Custine fils, natif de Paris, âgé de 25 ans, ci-devant ministre plénipotentiaire de Louis XVI. à Berlin, adjudant-général à l'armée du Rhin, convaincu de manœuvres, intelligences & conspirations avec les ennemis intérieurs & extérieurs de l'état, a été condamné à la peine de mort.

Pierre-Joseph Dorothée, clerc de Ladeveze, natif de Pierre, département de Hérault, âgé de 45 ans, ci devant noble, chevalier de St.-Louis, lieutenant-colonel à la suite de l'infanterie, convaincu d'avoir été du nombre des chevaliers du poignard, le 10 août, au château des Tuileries, a été condamné à la peine de mort.

Commune, séance du 2 janvier.

La société populaire de la section des Arcis dénonce les charbonniers qui, au mépris des décrets de la convention, défendent toute corporation, exercent une tyrannie sur les citoyens qui vont chercher des charbons sur les ports.

Le conseil renvoie à l'administration de police & arrête que cette administration sera tenue, sous trois jours, de déduire les motifs qui l'ont empêché de mettre a exécution les réglemens relatifs aux charbonniers & à la taxe des voitures. Munier, membre du conseil, donne lecture des détails suivans sur la Vendée.

Rodou, le 29 décembre. Le reste de la cavalerie des brigands, au nombre de 150 à 160, qui s'étoient refugiés dans un bois, en a été chassé & s'est jetté dans un marais ou elle s'est embourbée; tous y ont été fusillés, pas un n'a échappé. Piron, chef de cette cavalerie, a été tué un des premiers.

Poitiers, le 29 décembre. Les 900 brigands de l'armée de Charette qui s'étoient refugiés dans un bois, en ont été débusqués, & très peu ont réussi à se sauver. Les exécutions révolutionnaires continuent toujours à détruire avec célérité les brigands qui tombent dans nos mains.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre d'un membre de la commission temporaire de surveillance établie à Lyon. Elle porte entre autre. » Encore une aventure qui vous fera plaisir. Etant ici à la poursuite des malfaiteurs,

il vint se jetter dans nos filets un nommé Faure, lieutenant, & qui avoit été quelque tems juge du tribunal militaire à Commune Affranchie. Ce scélérat se voyant arrêté malgré de bons papiers, prit le prétexte d'un besoin pressant & se précipita dans le Rhône où il se noya.

Signé Giraud, membre de la commission.

Convention nationale, séance du 3 janvier.

Un commissaire envoyé à Tours écrit qu'il a concerté toutes les mesures avec le représentant du peuple Guimberteau, & que la pêche révolutionnaire a produit 199 individus, plus ou moins suspects.

Le comité des procès-verbaux prévient qu'il a rappellé les suppléans de Thomas Peyne & d'Anacharsis Cloots, & a demandé qu'on lui indiqua s'il existoit encore des étrangers parmi les députés. On lui a laissé le soin de prendre lui-même ces informations.

Il est un nouveau genre d'accaparement. Il existe à Rouen du sucre brut; des marchands de Paris s'y sont transportés pour l'acheter, mais on a répondu que ce sucre étoit en litige, & le vrai propriétaire n'étant pas encore fixé par un jugement ce sucre ne pouvoit pas être vendu; par ce moyen les marchandises de premières nécessité ne sont point mises en circulation; le peuple souffre. On propose en conséquence & l'assemblée décrete, après avoir reconnu que rien ne peut arrêter la circulation des marchandises de premières nécessité, que ce sucre sera vendu, & que les prétendus propriétaires plaideront ensuite s'il le jugent à-propos, pour la propriété du produit de la marchandise qui étoit en litige.

Ramel, au nom du comité des finances, propose une loi sur les bijoux, effets, or & argent cachés. On n'a pas vû que cette loi fut assez intelligible; on vouloit une distinction plus particulière que celle de *lieux cachés*, parce que ce mot laissoit un arbitraire qui pouvoit entraîner de terribles conséquences.

Cambon a rappellé sa première motion, qui étoit d'obliger les citoyens à faire la déclaration de leurs effets mobiliers, or, argent, argenterie & bijoux, sous peine de confiscation.

Mallarmé & Bourdon de Loise se sont élevés contre une pareille proposition qui pouroit occasionner les plus grands désordres.

Treilhard a été plus loin, il a assuré qu'en particulier avoit fait une pareille déclaration sur une proclamation du conseil exécutif, & qu'après avoir déclaré 30 mille livres, il avoit été assassiné, lui, sa femme & ses enfans, en deux jours après, & de suite volé.

La convention a mis fin à ces débats, en décrétant que

le comité de sureté générale examinerait de nouveau cette loi & qu'en attendant le trésor national tiendra un état des dépôts qui auront été versés dans la caisse.

Barrère, au nom du comité de salut public. Citoyens, le comité m'a chargé de vous présenter les moyens de régénérer la marine de la république dans les ports de la Méditerrannée, & de lui rendre la puissance & le rang que sa position, sa richesse, sa population, sa volonté & ses victoire lui assurent sur les mers.

Neuf vaisseaux ont été brûlés par les Espagnols & les Napolitains, quatre ont été volés par les Anglais, quinze sont demeurés intacts dans le port, quatre ayant été précedemment renvoyés dans les ports d'Orient & de Brest, avec des matelots français de la Méditerannée, sans doute dans le dessein d'y préparer de nouvelles perfidies.

La république possède dans la Méditerannée plus de 30 bâtimens tant frégates, corvettes, avisos, sans compter *la Dagueme* de 74 canons, qui est à la mer. Il nous reste dans ce port 13 vaisseaux, 5 fregates & 5 gabarres, & 1 vaisseau & 2 frégates en construction.

Une partie de notre escadre a été brûlée par nos ennemis: ces vaisseaux vont être reparés par les émigrés. Leur fortune reste pour payer les constructions, & leurs forêts vont être converties en vaisseaux; leurs maisons changées en arsenaux &ien manufactures. La patrie s'enrichira à la fois, de leur fuite & de leur fortune.

Un de nos tyrans, créateur de la marine en France, fit une ordonnance avec des formalités innombrables, pour la coupe & l'emploi des forêts. La république a d'autres moyens & d'autres vues. Elle a besoin d'hommes & de matières, elle les requiert, elle se les approprie, dans les divers magasins & atteliers. Les premiers besoins sont ceux de la patrie, elle à droit à tout ce que son salut réclame. La liberté est une créancière privilégiée & générale, non seulement sur les propriétés & les personnes, mais sur les talens, sur les courages, & sur les pensées même.

Le comité vous propose de charger le ministre de donner sur-le-champ les ordres nécessaires pour la construction de tous les vaisseaux que le Port-de-la-Montagne (Toulon) peut contenir. Vous devez ordonner les mêmes constructions, dans tous les ports de la Méditerrannée, la nature vous appelle presque exclusivement, à commercer & à naviguer sur cette mer, en la séparant de l'Océan & de nos ennemis constans, par un détroit difficile & fameux.

La nature vous allocia aux peuples italiques, vous invita à commercer dans le Levant, & vous allier aux Dardanelles. Le Divan sait que les républiques ne se marient pas, & que les puissances ne peuvent plus usurper la France par

des femmes. On ſait dans vos manufactures Méridionales que leur proſpérité tient à la conſervation du commerce que les Bouches-du-Rhône ont trouvé ſi utile, & que la Méditerrannée n'eſt pour la France qu'un vaſte canal de navigation dont la police peut & doit lui appartenir. Ce n'eſt pas aſſez d'ailleurs de briſer le ſceptre des puiſſances territoriales, il faut encore briſer celui des puiſſances maritimes, & affranchir les mers. Vos canons ſeront les ambaſſadeurs que vous enverrez aux puiſſances du continent, & vos vaiſſeaux & vos frégates, ſeront ceux que vous enverrez aux puiſſances maritimes. Soyons bien convaincus que notre diplomatie, pendant la révolution, eſt toute dans l'intérêt commercial, & la foi des traités, pour les puiſſances neutres, dans les fonderies de canon, dans les fabriques de fuſils & de ſalpêtre, pour les puiſſances continentales; & dans les ports, les arſenaux, les ateliers de conſtructions, pour les puiſſances maritimes. Ainſi donc, conſtruiſons des vaiſſeaux, & fabriquons des armes. Aux ateliers, citoyens! aux chantiers, c'eſt le cri de la république.

Quant aux divers arſenaux & établiſſemens dépendans de l'adminiſtration de la marine, le miniſtre ſera chargé par ce décret, de les faire rétablir ſans délai. Il pourra requérir les maçons & tous les ouvriers néceſſaires. Que les conſtructions particulières ceſſent, alors que la conſtruction nationale commence. La réquiſition pourra porter ſur tous les départemens limitrophes du Port-de-la-Montagne.

Les repréſentans envoyés dans les départemens où il y a déja des bois de conſtruction, les feront parvenir ſans délai dans les divers ports de la Méditerrannée. Déja toutes les matières propres aux conſtructions navales, ſont miſes en requiſition; qu'un décret les mette en activité. Tout va affluer dans nos ports, conſtructeurs, ouvriers, matelots; depuis que nous ſommes victorieux, tous ſe diſent patriotes, tous crient: *vive la république!* eh bien! qu'ils la ſauvent tous. Jamais réquiſition ne ſera mieux appliquée.

C'eſt dans le Mont-Blanc, c'eſt dans la forêt des Alpes, que la deſtinée protectrice de la république a marqué des vaiſſeaux. C'eſt aux repréſentans du peuple dans le Mont-Blanc, a hâter les travaux foreſtiers de ce département, & à enrichir le port de la Montagne, des arbres choiſis dans les Alpes.

Mais en appellant les divers ouvriers des départemens méridionaux, vous ne pourrez ignorer que la première réquiſition en a abſorbé un grand nombre; une partie de cette réquiſition n'a pas encore d'armes; il n'y a qu'à changer momentanément l'objet de cette réquiſition, & ſubſtituer une réquiſition manœuvrière, à la réquiſition militaire. C'eſt toujours ſervir la république, ſoit qu'on

faſſe un fuſil, ſoit qu'on faſſe un vaiſſeau, ſoit qu'on ſe batte ſur les frontières.

Vous permettrez donc que tous les ouvriers de profeſſion des arts maritimes qui ſe trouveroient faire partie de la première réquiſition, ſoient employés par le miniſtre de la guerre aux divers ports & arſenaux de la république; mais comme ce plan pourroit trouver des obſtacles, de la part des fédéraliſtes & des monarchiens qui ne ſont pas encore diſperus, il faut que tous les agens civils & militaires qui négligeront ou ne ſeconderont pas les travaux militaires ſoient deſtitués par le miniſtre, & mis en état d'arreſtation.

Enfin la dernière meſure que le comité vous propoſe eſt propre à éteindre le fédéraliſme maritime, celui auquel nous devons en grande partie les trahiſons de Toulon. Depuis long-tems les marins du Sud ſe ſéparoient d'intérêts, de mœurs, d'uſages, & de liaiſon avec les marins du Ponant; comme ſi l'armée des Alpes ou d'Italie ne ſe croyoit pas dans le même interêt que les armées du Nord & du Rhin. Le fédéraliſme eſt une maladie attachée juſqu'à un certain point au climat, bien différente de la maladie fédéraliſte attachée à l'intrigue, à la vanité, au royaliſme & aux crimes des puiſſances coaliſées & à leurs partiſans en France. Mais il eſt un fédéraliſme de localité, que le légiſlateurs doit chercher ſans ceſſe à atténuer & à détruire. Il eſt bien plus dangereux ſur la mer que ſur le continuent; celui de la mer à pour ſe ſoutenir les diſtances, les voyage maritimes, la diſcipline, la déſorganiſation navale; celu de la terre eſt comprimé par le légiſlateur, toujours préſent, & par les diverſes autorités qui ſecondent ſa vigilance.

Il faut donc infuſer la république ſur toutes les parties des forces militaires & navales, il faut fondre tous les marins comme nous avons fondu tous les ſoldats.

Il faut amalgamer les eſcadres comme nous avons amalgamé les armées; les bataillons des Alpes & des Pyrenées doivent aller ſur les bords de la Sambre & de la Mozelle, du Rhin & du Danube; les marins de Dunkerque & de Bayonne doivent aller à Toulon & à Cette, comme les marins du Var & du Rhône doivent ſervir dans les ports de Breſt, de la Rochelle, & de l'Orient.

Pourquoi les naufrages de la Méditerrannée ſeroient-ils ignorés des marins qui connoiſſent les tempêtes de l'Ocean? Les républicains doivent connoître les rochers d'une mer, comme les écueils d'une autre. Les François doivent s'acclimater dans tous les ports où la voix de la patrie les appelle; ils doivent s'embarquer ſur toutes les mérs ou l'interêt du commerce national les appelle.

Barrère paſſe à la conduite des forçats de Toulon. Il propoſe de créer une commiſſion qui examine la cauſe &

Digitized by Google

les motifs de leur détention, & de recompenser celui d'entre eux qui s'est brûlé les deux mains en éteignant une mèche qui alloit mettre le feu à un magazin.

La convention, après avoir entendu le rapport de son comité de salut public rend une longue serie de décrets.

Barrère fait ensuite lecture des dépêches.

Une lettre du général Hoche, datée du quartier général de Landau du 30 décembre, mande que l'armée republicaine occupe Guermersheim & Spire; & que Landau, non compris les affaire de Lautern, a coûté à la republique 200 hommes tués, & 800 blessés.

Les représentans du peuple à Toulon écrivent du 23 décembre, que la perte de l'ennemi, s'éleve à plus de 5000 hommes tués ou blessés, outre les prisonniers dont le nombre est considerable. Qu'une frégate & plusieurs chaloupes ont été coulées à fond, par le feu des batteries & que la plupart des vaisseaux sont endommagés. Qu'il arrive journellement dans le port des bâtimens chargés de provisions & notamment un brieg de 18 canons, avec 105 hommes d'équipage. Tout ce qui est étranger, est fait prisonnier; tout ce qui est Français, est fusillé.

Tout ce qui se trouvoit dans Toulon & qui avoit été employé dans la marine de l'armée des rebelles, & dans les administrations civiles & militaires, a été fusillé aux cris de *vive la république!*

„ Beaucoup de coquins, ajoutent les représentans, s'étoient glissés dans l'armée & le pillage devenoit dangereux. Nous l'avons arrêtés en prononçant la peine de mort, contre tout citoyen ou soldat qui seroit surpris à piller, ou nanti d'effets pillés. „

„ Nous avons promis à l'armée tous les effets & meubles appartenans aux rebelles & nous avons ajouté un million de gratification. Comme il faut du tems pour réunir les effets, & beaucoup plus pour les vendre, nous les avons estimés 2 millions, qui, joints au million de gratification, donnent à chaque soldat 100 liv. depuis le général en chef, jusqu'au tamboor. „

Le chef principal des bureaux de la marine à Toulon écrit au ministre, du 25 décembre, que les pertes de la république sont peu considérables, que *tout* est conservé, *excepté* le magasin *général* & la mâture.

Le général Dugoumier écrit de Toulon du 24 décembre, que dans trois jours au plus tard le camp sera parfaitement déblayé, que chacun sera en route & rendu a sa destination, qu'il a remis aux représentans du peuple la clef du trésor de l'ennemi.

On s'abonne pour ce Journal chez mad. MARCHAND, *rue de Villa Hermosa, au haut de la montagne de la Cour, à Bruxelles.*

N°. 11. *Bruxelles, Samedi* 11 *Janvier* 1794.

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Armée du Rhin des puissances coalisées.

Du Haut-Rhin, 5 *janvier.* Les François continuent de se porter vers Mundenheim & Oggersheim; mais ils sont chaque fois repoussés avec perte. — Le magasin de foin & de paille à Franckenthal, a été réduit en cendres le 3 & le 4. Un grand nombre de troupes Autrichiennes sont détachées au-delà du Rhin: il est à présumer qu'on ne tardera pas à faire quelque tentative sérieuse sur l'ennemi. Le colonel Prussien de Szeculy a attaqué les républicains & les a repoussés Il ne se passe pas de jour sans qu'il y ait quelqu'action. — Le 3, les François sont entrés à Winweiler dans le Hundsruck. Ce même jour, le reste de l'arrière-garde Prussienne passa par Kircheim-Polanden.

Nous apprenons que le prince de Hohenlohe a attaqué hier les François près de Zampertheim & les a repoussés jusqu'à quelques lieues.

Manheim, 4 *janvier.* Il se confirme que les Prussiens se sont maintenus hier dans leur position, & ont repoussé les François jusqu'à Mutterstadt. — 400 chasseurs républicains furent surpris hier à Friensheim par les postes avancés du colonel Szeculi; & ils en furent chassés avec perte de plusieurs hommes tués & blessés; on leur fit aussi quelques prisonniers. Les fermes & autres maisons situées à un quart de lieue d'ici seront aujourd'hui brûlées par les Palatins, & l'on élevera des redoutes sur leur emplacement.

On a pû appercevoir encore aujourd'hui de la tour d'observation, de petites escarmouches qui ont eu lieu entre les deux partis.

Aujourd'hui, dans la nuit, différentes divisions de troupes Autrichiennes doivent passer le Rhin, pour attaquer les François. Le général Kospoth commande les troupes qui sont hors de la ville, & le général Funck commande la place, en état de siège, sous notre gouverneur, M. le baron de Belderbusch.

Extrait de la gazette de Manheim, du 6 janvier.

On disoit généralement, il y a quelques jours, que les troupes prussiennes se retireroient vers Mayence. Ce bruit

Digitized by Google

paroiſſoit d'autant plus vraiſemblable que les Pruſſiens mirent, vendredi paſſé, le feu à leurs magaſins de paille & de foin qui ſont dans & près de Frankenthal. Cependant leſdites troupes ſont en ce moment dans notre voiſinage; & on aſſure en outre, qu'elles ſont déterminées à tenir cette poſition. Elles ont même de nouveau pénétré plus avant & occupé pluſieurs poſtes qu'elles avoient déja abandonnés. Il y eut dans une affaire à Freinsheim, environ 100 chaſſeurs ennemis, furent taillés en pièces ou diſperſés.

Il y a dans notre voiſinage, le long du Rhin, des tirailleries & des eſcarmouches continuelles de part & d'autre entre les avant-poſtes & patrouilles.

Il y eut, avant-hier, ſur le chemin de Ogersheim à Frankenthal une action ſérieuſe & une vive canonnade entre les Pruſſiens & les républicains, où ceux-ci furent de nouveau battus & repouſſés.

Pour ôter à l'ennemi tous les moyens de ſe fortifier dans notre voiſinage, & nous dégager en même-tems de tout ce qui pourroit nuire à la défenſe de cette ville, & favoriſer une attaque de la part de l'ennemi, on a déja depuis quelques jours commencé de raſer, au delà du Rhin, toutes les brouſſailles, les arbres, les digues, &c. & on a mit auſſi hier le feu aux fermes qui ſont ſituées tout proche du Rhin, & à celles qui ſont à une petite diſtance d'ici.

Stuttgardt, le 3 janvier. Déja depuis quelque-tems on entend parler auſſi, des préparatifs de défenſe dans la Suabe; qui ſe font généralement, ſur-tout dans le pays de Wirtemberg, où les habitans ſont bien réſolus à défendre leur patrie. La bourgeoiſie de cette ville a fait déclarer, le 31 décembre, au duc régnant, par le gouvernement & magiſtrat de cette ville, qu'elle eſt prête à prendre les armes. D'autres villes & bailliages avoient déja fait ces inſtances pour obtenir la permiſſion de s'armer. Ceux de Maulbronn, Neuenburg & de Herrenalb s'étoient offerts à occuper, avec une force armée conſidérable, les avenues de Wirtemberg. Le duc très ſenſible à ces offres généreuſes dont le but n'eſt que la défenſe de la patrie & des propriétés, y a répondu: » Que depuis le commencement de ſon regne, il s'eſt principalement occupé de la défenſe du pays; que cependant il ne lui a juſques à-préſent pas été poſſible de faire ce qu'il avoit le plus déſiré. Qu'il avoit fermement réſolu de faire au plutôt toutes les diſpoſitions poſſibles pour la défenſe du pays. Qu'en conſéquence, il alloit charger ſon grand veneur d'envoyer l'ordre à tous les foreſtiers à pied & à cheval, chaſſeurs & communs valets de chaſſe employés de la forêt, de ſe trouver dans l'eſpace de 24 heures du jour de l'inſinuation, avec fuſils & munitions, dans les environs de Maulbronn & de Kurlingen,

Digitized by Google

pour y attendre ses ordres ultérieurs; & qu'il alloit encore y faire marcher la plus grande partie des troupes qui sont ici. » Cet ordre fut envoyé le même jour aux premiers forestiers. Déja aujourd'hui, avant-midi, toute la troupe avec une division d'arquebusiers & de chasseurs à cheval, est partie d'ici pour Knillingen. Le duc a confié la garde du château & de sa personne aux cavaliers & à d'autres bourgeois de la ville qui se sont offerts volontairement. On s'occupe encore de préparatifs ultérieurs. Les habitans de la Forêt-Noire sont déja, depuis quelque-tems, pourvus de fusils & de munitions.

Nouvelles de Paris du 5 Janvier.

Camille, le vieux cordelier, qui nous promettoit de nouvelles citations Grecques & Romaines, ne paroit pas; il trouve probablement en avoir assez dit.

Le journal des spectacles, après avoir fait connoître les ordres donnés par le comité de salut public, pour défendre de jouer à l'Opéra *la fête de la raison*, dit que Marseille a suivi cet exemple en défendant de jouer une pièce dont l'ancien régime lui même blamoit l'immoralité; c'est *le mariage de Figaro.*

Tribunal révolutionnaire. Nicolas Luckner, natif de Caen en Bavière, âgé de 72 ans, domicilié à Strasbourg, ci devant noble, employé dans les armées Hanovriennes, lieutenant général, maréchal de France, commandant en chef les armées du Rhin & du Nord, convaincu d'être auteur ou complice d'une conspiration qui a existé entre Louis XVI & ses ministres, plusieurs généraux des armées Françoises & les ennemis extérieurs de la France, tendante à faciliter par tous les moyens possibles l'entrée des troupes des puissances coalisés sur le territoire François, & à favoriser les progrès de leurs armes en leur livrant les forts, villes & forteresses frontières de la France, a été condamné à la peine de mort.

Claude Louis Cannet Dugay-Manranger, ci-devant substitut du procureur-général à la ci devant cour des aides, & procureur-général de la ci-devant commission ou chambre ardente de Rheims, demeurant à Paris, rue de la Fraternité, natif de Paris, âgé de 67 ans, convaincu de manœuvres & intelligences avec les ennemis de l'état, a été condamné à la peine de mort.

Jean Baptiste Herard, demeurant à Rethel, âgé de 43 ans, fabriquant de savon, convaincu d'être auteur ou complice d'une fourniture infidèle, faite à la république, de hampes de piques qui, par leur foiblesse & leur mauvaise construction, auroient compromis la vie de nos frères, a été condamné à la peine de mort.

Le général d'Hédouville occupe actuellement le fauteuil.

Digitized by Google

Société des jacobins, séance du 3 janvier.

La société des jacobins a arrêté, sur la proposition de Collot d'Herbois, que Philippeaux, Bourdon de l'Oise, Fabre d'Eglantines & Camille Desmoulins seroient tenus de paroître à la tribune. Les jacobins sans procureurs, sans commissaires, jugeront ce procès. Il sera nommé des commissaires chargés de reconnoître les personnes qui se présenteront aux jacobins.

Convention nationale, séance du 4 janvier.

Voulant fait, au nom du comité de sureté générale, un rapport sur Durand, ex-maire de Montpellier, que la convention nationale avoit mandé à sa barre. Cet homme, d'après les interrogatoires qu'il a subi, & les pièces déposées au comité, est convaincu d'être un des principaux auteurs qui ont taché de fédéraliser le midi, en cherchant, par des écrits incendiaires, à dissoudre la convention nationale, à avilir la révolution du 31 mai, & le peuple de Paris. Voulant donne lecture d'un arrêté du comité de sureté générale, qui traduit ce traître au tribunal révolutionnaire, pour y être jugé. La convention confirme cet arrêté.

Tous militaire, tous conseils d'administration de bataillon ont droit d'adresser des pétitions ou réclamations soit individuelles, soit pour affaire de leurs corps, à la convention, aux représentans près les armées & au conseil exécutif : il est défendu aux bataillons & autres corps de troupes d'envoyer des députations, soit à la convention, soit au conseil pour affaire de leurs corps. Les officiers qui se chargeroient de pareils députations, les commandans de corps, commissaires des guerres ou autres qui délivreroient ou viseroient des commissions ou passeports à cet effet, seront destitués.

Des patriotes de Worms & de Spire demandent à jouir des mêmes avantages que la convention a accordés à ceux de Deux-Ponts, & que le décret que la convention a rendu en leur faveur leur soit commun.

Cette pétition est convertie en motion par Merlin de Thionville, qui a ajouté que dans le moment où les armées étoient à Worms & à Spire, ces patriotes pouvoient être de la plus grande utilité aux généraux, pour leur faire connoître les magasins des princes d'Allemagne qui bordent le Rhin. La proposition de Merlin est décrétée.

Le représentant du peuple, Laplanche, près la division de l'armée du Nord. Rennes, le 31 décembre.

Je suis de retour ici de la nuit dernière. De concert avec le général Turreau j'avois été à Port-Malo, accompagné des généraux Rossignol & Sorlus, dans le dessein de faire payer cher aux Anglais leurs perfidies.

Les papiers contre-révolutionnaires saisis sur Poisaye, après son massacre près Vitré, nous avoient appris que Jer-

Digitized by Google

sey & Guernsey, d'accord avec tous les chefs rebelles & royalistes, devoient tenter dans le courant de ce mois une descente à Port-Malo, par St. Servan ou à Cancale; les signaux convenus de part & d'autres nous étoient indiqués.

En conséquence, citoyens collègues, toutes nos dispositions étoient prises pour les exterminer sur le rivage, les précipiter dans la mer, ou brûler leur flotille à boulet rouges. Nous les avons attendus pendant trois jours & trois nuits en répettant leurs signaux, mais inutilement. Instruits par des canaux de trahison, des déroutes successives de la Vendée, les émigrés & les Anglais n'ont osé mettre leurs complots à exécution.

Ils sauront du moins que leurs odieux secrets sont découverts; que nous sommes sur nos gardes; que nous les attendons de pied ferme, & que sur toutes les côtes de Brest, ils auront le même sort qu'à Toulon.

Je profite de ma course à Port Malo pour visiter les côtes environnantes & les mettre dans un etat de défense encore plus respectable.

Je rejoins demain la division du Nord actuellement à Nantes, & j'y réunirai les forces que j'en avois distraites pour l'expédition projettée du Port-Malo.

Le jour de mon arrivée à Rennes, j'ai passé en revue la garde nationale & les troupes de ligne; je les ai harrangué révolutionnairement. Les bataillons sont nombreux & bien tenus : la majeure partie a déja vu le feu : au cas d'attaque, j'espère que les bons patriotes & la société populaire, dont j'ai reçu les sermens, défendront Rennes avec succès, malgré les ennemis intérieurs dont cette ville abonde. Au reste, depuis la dernière déroute des rebelles de Savenay, il n'en est plus question que comme des brigands épars qui, par pelotons, attaquent sur les grands chemins & dévalisent les passans.

La commission militaire établie dans cette ville venge chaque jour le peuple des crimes des contre révolutionnaires & des aristocrates; les jugemens sont fréquens, & la guillotine les suit de près. Depuis environ quinze jours, les commissions militaires & révolutionnaires de cette commune ont délivré la république de plus de 200 rebelles. Il faut espérer enfin que bientôt le soleil de la liberté n'éclairera plus que des vrais patriotes & d'intrépides républicains.

Signé, Laplanche.

Séance du 5. Garnier de Saintes écrit d'Alençon, le 5 janvier. » L'ex-prince Talmon, dit-il, vient d'être arrêté auprès de Fougères; ce roi des brigands, souverain du Maine & de la Normandie, mérite bien de figurer sur la place de la révolution; j'ai écrit à mon collègue Lavallée pour le faire transférer à Paris; il me prévient qu'il vous demande des ordres à cet égard. »

Digitized by Google

» Avec ce prince a été aussi arrêté le Buzotique Bugon, ex-procureur-général-syndic du département du Calvados, il étoit le chancellier de Talmond, il auroit été à souhaiter qu'il eut assisté à la cérémonie pour apposer le sceau au couronnement de son maître ; mais, mis hors de la loi, Lavallée l'a fait exécuter.

» Les brigands exterminés, nous allons nous occuper de l'entier anéantissement des *Chouans*. Cette nouvelle horde de rebelles se grossit de tous les débris de l'armée anéantie des Vendéans, le même sort les attend ; & je ne pense pas parmi les malveillans qui nous restent encore, qu'il s'en trouve d'assez insensés pour faire à l'avenir un pareil métier. »

Renvoyé au comité de salut public qui donnera sur le champ, les ordres nécessaires pour faire transférer à Paris, sous bonne garde, le prince de Talmond.

Correspondance départementale.

Armée des Pyrénées Orientales, du 28 frimaire

» Nous étions tranquilles du côté de la Cerdagne, & nous le sommes encore ; tout doit avec la nature sur ces monts couverts de neige. L'armée de Collioure, après avoir, pendant plusieurs semaines, souffert patiemment les horreurs insupportables du froid, de la faim & du bivouac sur la Serre, s'étoit repliée vers le col de Banyuls-sur-Mer, & attendoit courageusement l'ennemi à ce poste essentiel, une des principales clefs de notre frontière ; la division de Dagobert, forcée de s'éloigner de Céret, d'évacuer Arlès, Palauda & Monitholo, gardoit encore, non loin de là, des hauteurs importantes ; le petit corps d'armée sous les ordres du général Solbeauclair, occupoit toujours le poste de Saint-Ferreol, si redoutable aux ennemis ; la grande armée de Banyuls-dels-Arpres tenoit en échec les forces Espagnoles, armées pour défendre le Boulon ; enfin, nous étions encore maîtres de l'inaccessible Puig-Aurelle, & forts de la grande batterie de Villelongue-dels-Monts. Dans une telle situation, si nous ne pouvions pas nous promettre une victoire facile, nous eussions du moins regardé comme un lâche ou un traître quiconque auroit voulu nous faire craindre une prochaine défaite ; presque sur tous les points, nous venons cependant d'être frappés de ce malheur inattendu.

Du 29. » Appellé à l'armée de l'Oueſt, le général Turreau avoit quitté le commandement des Pyrenées Orientales. Doppet, arrivé pour le remplacer, travailloit sans relâche à parcourir tous les postes, à connoître ses freres d'armes, à organiser la masse, à établir, enfin, cette harmonie si nécessaire entre tous les chefs d'une grande armée. Quelques jours encore, & le nouveau général en chef auroit prévenu les maux qui nous ont affligés. Ricardos pour son-

der le jacobin Doppet, lui cherche querelle au sujet de l'echange des prisonniers; il ne veut pas traiter avec la république françoise, mais seulement de nation à nation; le général sans-culotte, au lieu d'employer dans sa réponse les titres d'*excellence* & de *monseignuur*, use fièrement du *toi* républicain. En revanche, le grand seigneur Ricardos adresse sa missive: *A qui que ce soit qui commande l'armée françoise*. Il persiste à ne vouloir traiter que de nation à nation Le citoyen commissaire, chargé de cet objet important, en a rendu compte au conseil exécutif & au comité de salut public. A cela près, rien d'intéressant n'a eu lieu depuis le 7 jusqu'au 15 frimaire. La durée non interrompue des pluies ne permettoit, au reste, que de se tenir sur un qui-vive réciproque.

» Instruit de la prochaine attaque projetée par Doppet, le général Espagnol met en usage les dernières ressources de la corruption, pour engager les traîtres qui lui sont vendus, à consommer leur perfidie. Nous occupions sur la montagne de l'Albere le poste de Puig-Aurelle; après deux jours de fatigues, nous avions réussi à y monter une pièce de 4; deux intrépides bataillons en avoient défendu l'approche aux Espagnols, toutes les fois qu'ils s'étoient présentés pour l'attaquer. Voilà qu'une masse, encore sans énergie & sans experience, est appellée pour remplacer des soldats aussi braves qu'expérimentés; une colonne ennemie attaque ce boulevard jusqu'alors inaccessible; ce ne sont plus les Français, ce sont les Espagnols qui occupent Puig-Aurelle. Les canonniers républicains se sont bien tenus à leur poste; ils ont vu de nombreux assaillans tomber sous les coups de la mitraille meurtrière; mais notre masse a disparu comme une ombre légère, & le courage a dû céder au nombre.

» Jusques là notre perte en hommes tués étoit peu considérable; celle de l'ennemi l'étoit d'avantage; nous lui avions fait en outre une cinquantaine de prisonniers. Nous avions, il est vrai, beaucoup à regretter l'importante position de Puig-Aurelle; mais nous occupions devant Villelongue un camp retranché, défendu par 10 mille soldats & 20 bouches à feu. Contre cette barrière indomptable s'etoient brisés jusques là les efforts tant de fois répétés des phalanges castillanes. Sans doute encore elle n'eut point été franchie, si la trahison ne l'eût ouverte à l'ennemi. Instruit le 16 que Ricardos avoit ordonné, pour le lendemain, une attaque générale, en vain Doppet s'est il empressé de recommander à toutes les divisions & à tous les postes de se tenir en mesure, en vain le brave Cassanayes se met-il lui-même à la tête de la colonne du centre; en vain Boyer, Taraeron, Dussau, Ladevese, Michel, & autres braves chefs ramenèrent-ils au combat leurs dignes compagnons d'armes; en vain nous attaquons l'ennemi à l'arme blanche, & nous

le chaſſons enfin de tous les poſtes qu'il nous avoit enlevés ; le camp de Villelongue étoit vendu à Ricardos, & la trahiſon eſt conſommée.

» Toi qui commandois à Villelongne, général Bernede ! tu as été mis en état d'arreſtation ; ſi tu n'es pas coupable toi même, il faudra bien que tu déchires le bandeau qui peut encore nous empêcher de voir la vérité toute entière. »

Nantes, 24 déc. Les débris de l'armée catholique nous arrivent à force. Hier on a fuſillé 273 brigands dont 170 avoient été pris à Ancenis, & les autres du côté de Vannes. Il y avoit parmi eux pluſieurs petits chefs.

Sept priſonnières, pris ſur la route de Rennes, parce qu'elles n'avoient pu ſuivre l'armée des brigands, arrivèrent ici hier au ſoir. Il ſe trouve parmi elles quatre couſines du général Charette : ce ſont toutes ci-devant, & deux de ces femmes ſont d'une grande beauté : elles ſeront guillotinées aujourd'hui.

Dinan, le 4 décembre. Rien de nouveau dans le pays, depuis que les rebelles ſe ſont portés vers la Loire : néanmoins on travaille toujours aux fortifications de notre ville ; déja pluſieurs redoutes ſont achevées, & ſi l'ennemi revenoit, il trouveroit à qui parler.

Quelques brigands connus ſous le nom de *Chouans*, ſe repandent dans les campagnes voiſines de Vitri, Fougères & Laval ; ils commettent toutes ſortes d'excès, & ſe retirent dans les bois. Un détachement de garde nationale vient de parcourir notre diſtrict, où, dit-on, les brigands vouloient pénétrer, mais il n'a rencontré perſonne.

Armée Royale & Chrétienne.

Une lettre de Nantes du 30 décembre, mande que les républicains ont fait une tentative ſur l'iſle de Noir-Moutier ; mais qu'ils ont été repouſſés par une force majeure, & que l'armée du général Charette a opéré ſa jonction avec celle de la Roche-Jacquelin ; que les républicains ont une ſi grande terreur de l'armée royaliſte, toute détruite qu'ils la prétendent, qu'ils ont brûlé tous les fauxbourgs d'Angers, pour mettre cette ville en état de défenſe, & qu'ils s'attendent à y être attaqués. La même lettre mande que le Mans eſt encore menacé par l'armée catholique, & qu'il ne faut pas croire à tous les rapports de la convention. — Une lettre de Laval de la même date porte qu'un nommé Chambray que la nation à voulu faire arrêter comme ſuſpect, mais dont elle n'a ſaiſi que la femme & les enfans, s'eſt mis à la tête d'un parti royaliſte dans les bois des environs, & qu'il menace de mettre tout à feu & à ſang ſi l'on exerce la moindre cruauté ſur ſa femme & ſes enfans. On porte le nombre du raſſemblement qu'il commande à 4 mille hommes.

Digitized by Google

N°. 12. *Bruxelles, Dimanche 12 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Armée du Rhin des puissances coalisées.

Weblen, le 4 janvier. Les républicains ont malheureusement de nouveau pénétré dans Hundsrucken, où ils exercent leurs brigandages ordinaires Ils ont exigé à Birkenfeld, dans le comté de Sponheim, une contribution de 24 mille écus; les habitans ne pouvant produire cette somme, tout le village fut pillé Les républicains avoient eu d'abord la précaution d'entourer Birkenfeld, de sorte que ceux qui vouloient s'enfuir tomboient entre les mains des brigands; qui prenoient tout à ces malheureux fuyards, les dépouilloient enfin jusqu'à la chemise, & après avoir jetté leurs haillons, se couvroient le corps des vêtemens qu'ils avoient volés. Les habitans de la plupart des endroits, de l'autre côté de la Mozelle, se sauvent ici, avec leurs effets. — Nous apprenons que l'ennemi se retire de nouveau vers St.-Wendel.

Du Haut-Rhin, le 6 janvier. Voici quelques details sur les événemens militaires qui se sont passés depuis le 22 jusqu'au 31 décembre.

Le 22, lorsque l'aile droite du corps de Wurmser eut été repoussée, sans que le centre ni l'aile gauche en fussent venus aux mains avec l'ennemi, les François entrèrent dans Hagueneau à 4 heures du soir. Toute l'aile gauche & le centre furent entraînés ce jour, ainsi que le 23, par un mouvement involontaire dans la retraite de l'aile droite. — Le 25, il y eut un combat dans lequel le général Prussien prince de Hohenlohe fut blessé. — Le 26, les François firent une attaque générale sur les Allemands, & particulièrement sur les Autrichiens, dont l'aile droite étoit couverte par le duc de Brunswick Cette attaque réussit si bien à l'ennemi, qu'il rentra encore le même jour à Weissembourg. Alors M. de Wurmser transféra son quartier-général à Freckenfeld, derrière le Bienenwald. — Le 28, l'armée Autrichienne se retira de Freckenfeld vers Spire; dans la matinée on transporte de cette dernière ville le Lazaret au-delà du Rhin. Les magasins, les bagages & la boulangerie furent aussi transférés à Manheim. La caisse militaire

Digitized by Google

Prussienne se porta des environs de Landau au delà de Worms. Dans l'après-midi, les Prussiens mirent le feu à un de leurs magasins à Germesheim, afin qu'il ne tombât pas au pouvoir des François. Un grand nombre d'habitans de Spire prirent la fuite. 2000 hommes de troupes de Darmstadt entrerent dans cette ville & prirent des quartiers dans les maisons evacuées par leurs propriétaires. Le soir, le quartier général Autrichien fut transféré à une lieue & demie de Spire. — Le 29, dans la nuit, toute l'armée commença à passer le Rhin depuis Philisbourg jusqu'à Manheim. Les troupes de Darmstadt se retirerent de Spire vers Manheim; & à 4 heures du soir, l'avant garde des François entra à Spire; ils occuperent encore le même jour les passages les plus prés du Rhin. Les Prussiens, apres avoir protégé la retraite des Autrichiens, se trouverent naturellement forcés d'abandonner le blocus de Landau. Ils firent ensuite eux-mêmes leur retraite en bon ordre par Neustadt vers Mayence. Mais ils s'arrêterent dans les environs de Worms & de Francken-hal pour protéger l'enlevement de leurs nombreux magasins & empêcher l'armée Françoise de la Moselle de pénétrer plus en avant. La caisse militaire Prussienne se rendit à Francfort sur le Mein. — Le 30, il continua de passer de l'infanterie, de la cavalerie & des artilleurs, ainsi que les bagages, devant Manheim & par Heidelberg, pour se rendre à Schwetzingen. L'artillerie de siége des Autrichiens fut placée entre le Rhin & le Neckar pres de Heidelberg, & le grand parc d'artillerie, d'environ 100 pieces de canon, fut disposé hors des murs de Manheim. Une partie des chevaux-legers Palatins qui étoient dans l'armée de Wurmser, rentrerent à Manheim. Les Prussiens se retirerent ce jour de Kaiserslautern. Le général Prussien de Kalkreuth vient à Francfort. — Le 31, l'on reçût des avis à Manheim que les François observoient la plus exacte discipline dans les villes & villages du Palatinat qu'ils avoient de nouveau occupé aux environs de Landau, & ne permettoient pas qu'on maltraita aucun sujet Palatin. 500 grenadiers & 500 dragons Autrichiens entrerent à Manheim avec 24 pièces de grosse artillerie & beaucoup de mortiers. Le général Autrichien de Funck prit le commandement de cette place importante, où se trouve maintenant une garnison de 16 mille hommes. Le quartier-général de l'armée Autrichienne fut établi à Schwetzingen près Manheim. La colonne des troupes Françoises qui s'étoit portée en avant la semaine dernière par le pays de Deux-Ponts, entra ce jour à Kaiserslautern.

Extrait d'une lettre de Manheim, le 5 janvier.

Les François devoient être attaqués aujourd'hui dans la matinée à Mundenheim, par trois bataillons de grenadiers.

Digitized by Google

& une diviſion des huſſards d'Erdödy. Mais ils ſe retirerent à tems de cet endroit. Maintenant les Autrichiens élevent des redoutes à Mundenheim, pour tenir les républicains éloignés de notre ville.

Les Pruſſiens ont conſervé juſqu'à-préſent leur poſition. Hier encore, ils ſont parvenus à envelopper un parti de 150 chaſſeurs ennemis, qui ont été preſque tous tués ou faits priſonniers.

L'armée Françoiſe qui s'avance, eſt, dit-on, de 80 mille hommes En attendant, nous gagnons du tems, & nous nous mettons en état de défenſe.

Quantité de perſonne quittent la ville; aujourd'hui il eſt encore parti plus de 100 chariots, qui ſe rendent, ſous eſcorte, dans le baillage de Boxberg

Franc'ft, *6 janvier*. On dit que S. M. le roi de Pruſſe ſe rendra ici, le 15 de ce mois. Le pont-volant d'Oppenheim ſera tranſporté à Ruſſelsheim. Nous reçûmes, avant hier, de Worms la nouvelle que le prince de Hohenlohe a battu les carmagnols dans ces environs, & les a de nouveau repouſſés juſqu'à cinq lieues avec une perte conſidérable; qu'il les pourſuit encore actuellement.

De W.ſling, *le 8 janvier*. Nous apprenons du Haut-Rhin, que le 6, les François ont attaqué les Pruſſiens entre Franckenthal & Worms. Le combat a été très-vif; mais les républicains ont été repouſſés avec perte de quelques cents hommes & de 5 à 6 pièces de canon.

Les nouvelles offi.ielles de Coblence du 6, portent qu'un détachement François eſt entré à Birkenfeld, pays de Trèves.

Nouvelles de Paris du 6 janvier

Nous avons vu arriver, hier, 120 priſonniers faits ſur l'armée de la Vendée; ils ſont actuellement dans les priſons de cette capitale, & l'on s'attend à les voir paroître inceſſamment au tribunal révolutionnaire.

Le général Tuneck a été conduit à l'Abbaye, le 4 en vertu d'un arrêté du comité de ſalut public.

On n'eſt pas ſans inquiétudes ſur les ſubſiſtances. La commiſſion eſt ſans ceſſe aſſaillie des députations qui réclament des ſecours. La commiſſion croit que cette diſette provient de la fauſſeté des déclarations, & de l'inégalité des répartitions, tant entre les citoyens, qu'entre les communes; en conſéquence elle vient d'adreſſer aux adminiſtrateurs la circulaire ſuivante:

» Magiſtrats révolutionnaires, vos moyens & vos devoirs vous ſont indiqués par la loi; ils conſiſtent dans l'indication vraie de votre ſituation & dans l'égale répartition de vos reſſources. L'indication vraie de votre ſituation nous fera connoître ſi vous avez des beſoins & où nous pouvons prendre pour y ſatisfaire. Vos concitoyens ne ſouffrent que

de l'inégale répartition de ce qui existe, ils ne souffrent que de la disette factice créée par l'égoïste, & protégé par les ennemis de la patrie. »

» Anéantissez là cette disette, en distribuant également les ressources de vos frères; ouvrez le grenier où le riche retient l'abondance; secouez le gerbe qui la cache, prenez des mesures vigoureuses pour faire battre, pour assurer à tous leur portion dans le produit de la mère commune; inspirez à chacun de s'oublier pour partager avec son frere, & s'il le faut, faites vous-même le partage; forcez la commune qui a de donner à celle qui n'a pas

» Si vous êtes fidéles aux devoirs vous épargnerez à vos concitoyens les dépenses ruineuses que leur causent d'inutiles députations, à la liberté de vaines terreurs, à la république la perte du tems d'une foule de citoyens qui serviroient utilement la patrie au milieu de leurs foyers.

» La loi du 4 décembre sur le gouvernement provisoire, qui défend aux autorités constituées de correspondre autrement que par écrit, ne nous permet plus cette correspondance de députations, elle nous ordonne, sous des peines très-sévéres, la dénonciation des fonctionnaires négligens. Vous penserez donc qu'alors que nous reconnoitrons qu'une administration aura exagéré ses besoins, qu'elle aura caché ses richesses ou négligé d'en faire une égale répartition, nous devons dénoncer cette administration au comité de salut public. Puissions-nous n'avoir à mettre sous ses yeux que les efforts mutuels des fonctionnaires publics. »

Lequinio, représentant du peuple, a adressé aux habitans de la Vendée, des deux Sevres, & de la Charente inférieure, une adresse dans laquelle, après avoir déclamé contre les ministres de tous les cultes, & spécialement contre ceux qui ont déposé leurs lettres, & les ministres protestans qu'il accuse de vouloir élever leur crédit, sur la ruine des autres, a proposé le réglement suivant.

RÉGLEMENT.

Art. I. Afin que la liberté des cultes existe dans toute sa plénitude, il est défendu à qui que ce soit de prêcher ou écrire pour favoriser quelque culte ou opinion religieuse que ce puisse être; celui qui se rendra coupable de ce délit, sera arrêté à l'instant, traité comme ennemi de la constitution républicaine, conspirateur contre la liberté française, & livré au tribunal revolutionnaire établi à Rochefort.

II. Les ci devant ministres de quelque culte que ce soit, & ceux qui le sont encore, répondent de la tranquillité de leurs communes; aux premiers troubles qui pourroient y avoir lieu, ils seront mis en arrestation, & s'ils y ont eu la moindre part directe ou indirecte, ils seront livrés au tribunal révolutionnaire & condamnés à mort.

Digitized by Google

III. Toute pétition des communes en faveur de leur ci-devant ministre n'étant que le produit de leur influence encore subsistante, suffira pour rendre ces ministres suspects, & ceux en faveur desquels ces pétitions seront présentées, seront mis à l'instant en état d'arrestation.

IV. Dans les communes où les ministres des cultes ont abjuré leurs fonctions, les ci devant cures ou maisons presbytérales serviront provisoirement, & en attendant que la convention nationale en ait autrement ordonné, de maison commune & de maison d'institution, s'il n'y a pas déja d'autres maisons publiques consacrées à ces deux objets.

V. Il est expressément défendu à tout ministre ou ci-devant ministre, de quelque culte que ce soit, de prêcher, écrire ou enseigner la morale, sous peine d'être regardé comme suspect, & comme tel mis à l'instant en arrestation.

VI. Les comités de surveillance, les officiers municipaux & les administrateurs de district & de département, sont tous expressément & subsidiairement, les uns aux autres, chargés de l'exécution du présent.

VII. Aucun ministre actuel ou ci-devant ministre d'un culte quelconque ne pourra être membre d'un comité de surveillance, & ceux qui s'en trouvent membres actuellement, cesseront leurs fonctions à l'instant, sans que toutefois cette destitution les soumette à une autre obligation de rigueur pour les fonctionnaires publics destitués.

VIII. Aucun ministre ou ci-devant ministre d'un culte quelconque ne pourra désormais remplir aucune fonction publique, que d'après l'examen & le consentement exprès & par écrit des représentans du peuple.

IX. Dans toutes les communes, les citoyens sont invités à se réunir le plus souvent qu'il sera possible, en société populaire, dans les temples; à y lire les nouvelles publiques, & à s'y éclairer mutuellement par des discussions civiques & par la lecture des ouvrages des vrais philosophes.

X Dans toutes les communes, tous les citoyens sont invités à célébrer le jour de la décade par un banquet fraternel, qui, servi sans luxe & sans aprêt, porte avec lui le caractère de la simplicité, confonde tous les citoyens, inspire la joie, fasse oublier à l'homme de peine ses fatigues & à l'indigent la misère qu'il éprouve, qui porte dans l'ame du pauvre & du plus malheureux le sentiment de l'égalité sociale, & l'éléve à toute la hauteur de sa dignité, qui étouffe dans le riche jusqu'au plus léger sentiment d'orgueil, & jusqu'au germe de hauteur & d'aristocratie dans le fonctionnaire public, & qui répande enfin dans tous les cœurs le doux sentiment de la fraternité

A Saintes, ce 31 décembre de l'an second de la république Françoise, une & indivisible.

Lequinio, représentant. Chevalier, secrétaire. D...

Digitized by Google

Tribunal révolutionnaire. D'après la déclaration du jury portant qu'il eſt conſtant que le général d'Hedonville, natif de Petit-Loupy, département de la Meuſe, ex noble, ex-général de brigade de l'armée du Nord, aux avant-poſtes, a compromis en ſa qualité de général les intérêts de la patrie, notamment à Werwick & Menin le 13 ſeptembre dernier, mais qu'il ne l'a pas fait avec des intentions criminelles, & par trahiſon; le tribunal a acquitté ledit d'Hédouville.

Convention nationale, addition à la ſéance du 4 janvier.

Le commune de Paris ſe préſente à la barre.

L'orateur. » Parmi les établiſſements confiés à notre ſurveillance immédiate, un des plus intéreſſans eſt l'hoſpice des enfans naturels de la patrie.

» Cette pénurie devient de jours en jours plus affligeante. Par un arrêté, nous avons augmenté le ſalaire des nourrices, en le proportionnant à la loi du *maximum*, dans la vue de les amener à ces hoſpices.

» Nous nous propoſons d'environner ces enfans de celles des femmes en couche qui, juſqu'à préſent, n'ont été accueillies que dans les hoſpices ſpécialement deſtinés aux malades.

» Cependant ces moyens ſont inſuffiſans : nous venons vous propoſer une meſure, la ſeule propre, ſelon nous, pour atteindre le but que nous déſirons tous.

» L'affluence affligeante des enfans abandonnés eſt due, entre autres cauſe, à la misère, & à la honte d'une maternité anticipée.

Déjà par l'effet de ſages décrets cette maternité n'eſt plus un crime; il ne reſte donc plus que l'obſtacle qui n'ait de la misère. Organiſez les ſecours à domicile, & vous aurez ſuppléé efficacement au défaut des nourrices. Vous aurez fait plus; vous aurez rendu aux enfans les nourrices que la nature leur avoit ſpécialement deſtinées; vous aurez conſervé à la poſtérité des générations nombreuſes dont un abus la fruſtroit. » Renvoyé au comité de ſecours.

Convention nationale, ſéance du 5 janvier.

Sur la propoſition de Thuriot, l'aſſemblée décrete qu'elle n'a pas entendu comprendre dans la loi rendue contre les étrangers, les citoyens nés en pays étranger, pendant une miſſion publique donnée à leurs pères, ni ceux dont les auteurs ayant été obligés de quitter la France pour cauſe de religion, y ſont rentrés depuis.

Burſault annonce que lorſqu'il étoit en commiſſion à Rennes, Puteau, chef des rebelles, arrêté & condamné à mort, avoit fait des déclarations qui prouvoient que les Anglais avoient des intelligences à St. Malo; qu'en conſéquence il

fut arrêté dans cette commune plusieurs personnes, entre autres Magon de Lablinais, (quelques feuilles disent, Magon de Labaine; Maillot; Magot;) qui étoit parvenu sous le masque du patriotisme, à se faire nommer commandant de la garde nationale. On a trouvé chez lui 700 louis d'or, 21 sacs de 1200 liv. & 150 marcs d'argenterie enfevelis à deux pieds sous terre. Les commissaires du comité de sureté générale, qui conduisoient ce prévenu au tribunal révolutionnaire à Paris, apportent 43 marcs de sa vaisselle; 7 sacs de 1.00 liv. 52 louis d'or, & autres sommes d'argent. Il a été de plus déposé dans la caisse de la marine 224.700 liv. dont 24 mille en écus; son magazin est considérable; & sa fortune est estimée 2 millions. Renvoyé au comité de salut public.

Barrère, au nom du comité de salut public, expose que la défaite des rebelles de la Vendée a procuré à la république 30 mille fusils, mais que ces fusils, au lieu d'être employés à armer les citoyens de la première réquisition, ont été distribués aux habitans des communes que les rebelles ont parcourues, & auxquels il craint qu'il ne soit dangereux de les laisser. En conséquence il fait adopter le projet de décret suivant :

1°. Les représentans du peuple envoyés dans les départemens des deux rives de la Loire sont chargés expressément de recueillir tous les fusils de calibre qui se trouveront dans les communes qui ont été occupées par les rebelles de la Vendée. 2°. Les représentans du peuple les feront passer sans délai, à Paris, pour y être réparés de suite, & pour compléter l'armement des bataillons. 3°. Ils feront désarmer aussi tous les citoyens suspects qui auroient d'autres armes que des fusils.

Barrere fait ensuite un rapport sur les denrées & marchandises qui se trouvent dans les places assiégées : après avoir fait observer tout ce que les citoyens peu fortunés doivent souffrir, il dit que les richesses & les dangers doivent être communs dans une ville assiégée, & fait adopter le projet de décret suivant.

„Dans les villes assiégées, bloquées ou cernées, les marchandises & denrées nécessaires à la nourriture, à l'habillement & l'équipement, qui se trouveront dans la place, seront mises en commun, & payées par la république aux propriétaires, pour être ensuite distribuées à chaque famille suivant ses besoins. "

Le comité de législation, par l'organe de Berard, fait rendre plusieurs décrets, corrige une erreur qui se trouve dans la rédaction de la loi sur les religieuses hospitalières, & la correction astreint au serment toutes les religieuses indistinctement : par une autre cor-

Digitized by Google

rection faite au décret sur les prêtres déportés, ceux de ces prêtres qui, ayant été déportés, seront rentrés sur le territoire de la république, doivent être punis de mort, qu'ils soient vieux ou jeunes; par un ordre du jour motivé, on excepte de la loi sur la déportation un prêtre qui a prouvé n'avoir jamais exercé les fonctions ecclésiastiques, & s'être appliqué à la profession de commerçant depuis son ordination

Extrait d'une lettre du représentant du peuple Freron, du quartier-général de Toulon, en date du 25 décembre.

C'étoit à 11 heures du matin, que l'on s'écrioit par toute la ville, que l'armée de la république entroit par la porte de France. Figure-toi la citoyenne Lapoype; enceinte de 8 mois, se jettant dans un bâteau avec sa fille, voguant çà & là au milieu d'une pluie de boulets & de bombes, tâchant de gagner un rivage protecteur; & se trouvant tout proche de la bombarde, au moment qu'elle éclata & qu'elle fit une explosion si terrible, que toutes les vîtres de Toulon en furent brisées, & tu n'auras qu'une foible idée de cette situation tragique.

Si nous avions pu faire sortir de la ville toutes les femmes & les enfans, ainsi que les patriotes du Thémistocle, tout le reste eût été passé au fil de l'épée; mais cette considération comprima le courroux & la vengeance nationale. On ouvrit l'avis de détruire la ville par l'effet des mines: on ne le pouvoit pas sans risquer de brûler l'arsenal & les magasins immenses de la marine. Il fut décidé que tous les maçons des six départemens environnans, seroient requis d'accourir avec leurs outils pour une démolition générale & prompte. Avec une armée de douze mille maçons, la besogne ira grand train, & Toulon doit être rasé en 15 jours.

Nous avons déja fait fusiller quatre cents scélérats: les prisons sont pleines. Nous avons établi une commission militaire, qui les expédiera par centaines; mais la majeure partie des habitans s'est embarquée, & la justice nationale ne sera point assouvie comme elle devroit l'être si nous tenions les chefs. Trogoff, Puissant, Clausse, Gros & Cazalès, ont été les premiers à fuir *Signé* Freron.

On s'abonne pour ce Journal chez mad. MARCHAND, *rue de Villa Hermosa, au haut de la montagne de la Cour, à Bruxelles.*

Ce journal se vend séparément, à Mons, chez Mr. FAUVEL, *Marché aux Herbes*, N°. 26; *à Liege, chez* F. L. STEPHANY, *libraire, au palais; à Tournai, chez* BLANQUART, *libraire, rue Perdue; à Louvain, chez* CORBEELS, *imprimeur-libraire, au coin de la Place; à Malines, chez* H. J. LOSTERMANS, *libraire, & à Courtrai, chez* GAMBAR, *fils, libraire, sur la Place.*

Digitized by Google

N°. 13. *Bruxelles, Lundi* 13 *Janvier* 1794.

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Des frontières de la Weſt-Flandre, le 11 *janvier.*

Un témoin oculaire rapporte que l'hôpital général de Lille a été incendié, hier 10, & qu'il s'y trouvoit 1800 malades dont la plus grande partie a péri. Le feu a pris à un lit d'une chambre haute de l'hôpital.

Manheim, 6 janvier. On travaille ſans relâche aux retranchemens du côté de Mundenheim. On y employe plus de 800 ſoldats ſoutenus par 2 bataillons de grenadiers & 8 pieces de canon. L'ennemi, juſqu'à ce moment, n'a point encore inquiété les travaux. Cependant, on apprend qu'il occupe encore Mundenheim & les environs; il s'eſt même porté, la nuit dernière, ſur Oggersheim qu'il a entièrement pillé. — Hier ſoir, après une vive canonnade, qui eut lieu entre Frankenthal & Borbernheim, les Proſſiens ſe ſont retirés au-delà de Worms. En conſéquence les Français y ſont entrés aujourd'hui. — On croit que le duc de Brunſwick paſſera le Rhin à Oppenheim, pour prendre une poſition de ce côté du fleuve, & ſe réunir à l'armée du général Wurmſer qui s'étend depuis cette ville juſqu'au Briſgaw.

Du 7. Les François ſont entrés à Worms. Leurs avant-poſtes s'étendent juſqu'à Orthoſen, Werthoſen & Bertheim. Le prince de Hohenlohe eſt à Gunterblum & le duc de Brunſwick à Oppenheim. Une partie de ſon armée doit avoir déjà paſſé le Rhin.

Trêves 5 *janvier.* Nous apprennons que 3 mille Français ſont entrés à St. Wendel; & qu'ils ont été renforcés par un autre corps de 5 mille hommes dont une diviſion s'eſt portée ſur Birkenfeld. — Hier il eſt parti d'ici une diviſion de cavalerie, pour St. Wendel. Aujourd'hui il en eſt parti une autre de 400 hommes Demain partira encore le bataillon de Mitrowisky pour la même deſtination. On ignore encore ſi ces troupes doivent attaquer l'ennemi, ou l'obſerver, & le tenir en échec.

Coblentz, 6 janvier. Quoique juſqu'à préſent il n'y ait aucune apparence que l'ennemi puiſſe pénétrer juſqu'ici, on fait les diſpoſitions néceſſaires: en cas d'événement, les ar-

Digitized by Google

chives sont prêtes à partir, & l'on a eu soin d'emballer les effets les plus précieux. Presque tous les habitans d'ici & des environs ont pris les armes. Dans nos bailliages la plupart des paysans sont armés, & tous les passages sont entre-coupés. — Les François ont introduit à Spire l'infernale guillotine, avec leur avant-garde.

Mayence, le 7 janvier. Plusieurs canons avec leurs chariots de munitions, sont de nouveau partis d'ici pour le cordon retranché. — On a emmené dans cette ville, hier & aujourd'hui, des transports considérables de prisonniers de guerre. Les habitans de Bingen ont été ce matin saisis d'une frayeur extraordinaire, mais ils furent bientôt revenus de leur terreur lorsqu'ils virent tout le corps des Saxons s'avancer jusqu'à Wirtstadt. — Tout le pays de Wurtemberg, s'est volontairement levé en masse, & s'est offert pour défendre sa patrie. Les seuls bailliages de Frendenstadt, Henen - Alp & Stromberg, ont offert au père de leur patrie 20,000 jeunes gens; mais le duc n'ayant pas jugé nécessaire d'accepter cette offre généreuse, les a remercié, en leur témoignant la plus vive reconnoissance. Cependant le pays a résolu de lever 10,000 recrues de troupes reglées, & plus de 15,000 hommes de milice dont le duc nommera les officiers. Les troupes qui gardent la ville, les arquebusiers & les chasseurs à cheval sont déja partis pour la rive du Rhin.

Londres, 4 janvier. La première nouvelle de l'incendie du port de Toulon, a fait monter les fonds. Les détails arrivés hier, & les nouvelles d'Alsace les ont fait baisser. On s'occupe vivement ici de réparer ces échecs, autant qu'on le pourra, par des opérations actives. Hier il y eut un conseil extraordinaire qui dura depuis 9 heures du matin, jusqu'à 6 heures du soir. Les troupes hessoises embarquées le premier de ce mois, à Ostende, au nombre de 1100 cavaliers & 3400 hommes d'infanterie, doivent être arrivées aujourd'hui à Spithead; & comme le vent est excellent, il est possible que l'amiral Macbride soit demain à Guernsey. Les troupes qui étoient revenues de Guernsey à Portsmouth, sont rétablies des fatigues qu'elles avoient essuyées, elles s'exerçoient journellement dans le parc de lord Glencairn, dans l'isle de Wight, & elles étoient toutes *in good spirits.*

Un riche & fameux négociant de St. Malo, arrêté comme suspect, à trouvé moyen d'échapper à sa captivité, & d'arriver à Londres. Les nouvelles qu'il donne de l'armée Royaliste sont moins fâcheuses que celles que l'on débite depuis un mois. Mais comme ce négociant fut arrêté le 9 decembre, il faut de nouveaux rapports pour se former une opinion juste de ces bandes honorables. On pré-

fend que M de P... eſt de retour de Jerſey; qu'il en apporte des nouvelles du 29; que ces nouvelles ſont bonnes, &c. Mais le gouvernement ſeul ſait de quelles natures elles ſont. Toujours eſt-il certain aujourd'hui qu'il y a pluſieurs armées & pluſieurs élémens de corps royaliſtes. Une de ces armées eſt reſtée dans les environs d'Alençon, l'autre s'eſt portée dans la Baſſe-Bretagne.

Stockolm 24 *décembre.* On vient de découvrir une conſpiration qui ne tendoit à rien moins qu'à faire perir le regent, pour remettre au jeune Roi le gouvernement, avec un conſeil compoſé de 4 des principaux conjurés. Dans la nuit du dix-ſept pluſieurs perſonnes furent arrêtées & entr'autre la comteſſe de Rudenſtold, dame d'honneur; le lieutenant colonel de Sandels, les barons de Lilie & d'Ehrenſtröm, le ſecrétaire Ehrenſtröm, ainſi que quelques domeſtiques & gens de cette eſpèce. Tous ces détenus ſont très-rigoureuſement gardés; le tribunal de police eſt déja occupé de leur interrogatoire, & des informations; mais tout ſe fait dans le plus grand ſecret. On a remarqué que les perſonnes ſuſnommées jouiſſoient de la plus grande confiance ſous le feu roi. Cette conjuration a été dit-on, découverte par l'ouverture d'une lettre qui étoit adreſſée à un des miniſtres de Suede en Italie, qui jouiſſoit auſſi de beaucoup de crédit ſous le dernier gouvernement. Depuis cette heureuſe découverte, les gardes au château & les patrouilles ont été doublées. Un valet de chambre François, nommé Mineur, qui étoit du complot, eſt parvenu à s'échapper.

Barcelonne 13 *décembre.* Dans les derniers ſuccès des Eſpagnols ſur les François, dans le Rouſſillon, ces derniers ont eu plus de 3 mille hommes tués ſans compter les bleſſés. On s'eſt emparé de leurs camps & d'une quantité prodigieuſe de bagages, de munitions de guerre & de bouche, avec beaucoup d'artillerie. Le nombre des priſonniers eſt de plus de 2000, & parmi eux ſe trouve la femme ou maîtreſſe du général Dagobert, qui étoit habillée en homme, ayant le caſque en tête. Les Eſpagnols ont pourſuivi l'ennemi juſqu'a ſix lieues de Perpignan, & ils ſont maîtres de tout le terrain qui s'étend juſqu'à Maſden.

Livourne, 22 *décembre.* Les troupes alliées ont évacué Toulon. Les François, après un grand nombre d'attaques infructueuſes, ſe préſentérent enfin le 17 avec des forces que l'on évalue à 70 mille hommes, & ils attaquèrent en même-tems tous les poſtes avancés & les forts de Toulon. Les alliés, dont la totalité formoit tout au plus 17 mille hommes furent forcés de céder à une ſupériorité auſſi grande, & ils évacuérent ſucceſſivement les poſtes qu'ils défendoient, mais non ſans avoir fait payer cher à l'ennemi ſon ſuccès; la perte de ce dernier eſt d'environ 10

mille hommes. Après cette retraite les généraux décidèrent que la place n'étoit plus tenable. En conséquence le 18, on fit sortir du port tous les bâtimens de transport, au nombre de plus de 100, & on les mit sous la protection des escadres Anglo-Espagnoles qui mouilloient sous le fort de la Malgue. On fit ensuite embarquer toutes les troupes, ainsi que tous les Toulonnois royalistes; & après avoir transporté à bord tous les bagages & autres effets, à l'exception des canons, qui furent encloués, on mit à la voile emmenant cinq vaisseaux de guerre français, parmi lesquels se trouvoit *la ville de Marseille*, de 120 canons. Dans la matinée, il y avoit eu une insurrection dans la ville. Une foule des mécontens se prévalant du désordre & de la retraite des royalistes, s'armèrent de toutes espèces d'armes & les assaillirent comme des furieux, dans le dessein de s'emparer de leurs effets. La perte des troupes alliées dans cette occasion a été d'environ 3000 hommes. — Avant le départ on avoit mis le feu à différens endroits de la place; & vers le soir, on commença à appercevoir de loin une incendie des plus violens, qui réduisit en cendre le grand arsenal, & s'étendit au loin dans la ville. On entendit aussi deux fortes explosions, & l'on croit que c'étoit celles des magasins à poudre, ou de deux gros navires ou l'amiral Hood avoit déposé une grande quantité de poudre & qui se trouvoient à l'embuscade de la Darsenne. Ces explosions doivent avoir fortement endommagé la ville.

Les troupes napolitaines s'étoient retirées dans le golphe de Spezzia avec 80 transports, mais les escadres Anglo-Espagnoles, étoient encore sous le fort la Malgue, où elles avoient une partie de leurs troupes, ce qui faisoit croire qu'elles vouloient s'y maintenir, jusqu'à ce que tous leurs bâtimens fussent en sureté.

Nouvelles de Paris du 7 Janvier.

On assure que l'universaliste Prussien, Anacharsis-Clootz, & le fédéraliste Anglais, Thomas-Payne, ont été fort étonnés de se trouver ensemble dans les prisons du Luxembourg: mais comme rien ne rapproche mieux les hommes que l'infortune, l'intervalle immense qui sépare leurs opinions a été bientôt franchi. Le dernier paroissoit avoir du *Spleen*, & vouloir s'isoler. » L'univers nous contemple, a dit l'orateur du genre humain; point de foiblesses. Chinois, ou Peruviens, Hurons ou Tartares, noirs ou blancs, tous les hommes sont frères; embrassons nous.... » à ce début l'avocat des *divisions* fait trois pas en arrière... mais Anacharsis développe à l'instant son système de *réunions* d'une manière si peu attendue, que son adversaire lui saute au col, l'embrasse, l'appelle son frère, & jure de renoncer à l'isolement dès que les portes de sa prison seront ouvertes.

Digitized by Google

Le général Westermann a été destitué & rappellé à Paris.

Carteaux qui commandoit l'armée d'Italie, arrêté par les ordres du comité de salut public, est entré à la conciergerie le 2 janvier.

Tribunal révolutionnaire. Camille-Capi-Sufchi Bologne, natif de Langres, âge de 78 ans, ci devant marquis, ancien capitaine des carabiniers, ci-devant chevalier de St. Louis, demeurant à Beauvoisin, district de Langres.

Nicolas Vincent Bologne, dit Duplan, natif du Hameau Duplan, âge de 33 ans, canton de Barcelonnette, département des Basses-Alpes, prêtre, & ci-devant vicaire à Bicêtre, y demeurant.

Et Jean-Baptiste-Bologne, natif du Hameau de la Lauze, paroisse de St Pont, canton de Barcelonnette, âgé de 48 ans, se disant chevalier, officier ou sergent au ci-devant régiment des ci-devant Gardes-Françoises, & ci devant abbé, demeurant à Paris, rue de la Liberté, tous trois convaincus d'avoir entretenu des correspondances & intelligences avec les ennemis intérieurs & extérieurs de la republique, ont été condamnés à la peine de mort.

Société des jacobins, séance du 6 janvier.

Collot d'Herbois obtient la parole sur l'affaire de Philippeaux. Il discute un écrit de ce dernier qu'il regarde comme l'occasion ou la cause de la division des patriotes. Il avoue que tout citoyen peut éclairer le comité de salut public; mais il accuse Philippeaux, au lieu d'instruire le comité de ce qu'il a vu, d'avoir aimé mieux écrire un libelle.

Collot d'Herbois, en discutant l'écrit de Philippeaux, lui reproche d'avoir dénigré les généraux choisis, par le comité de salut public, parmi les soldats patriotes; d'avoir appellé Rossignol *un mauvais caporal du corps de garde*; d'avoir dit qu'une *simpatie ramenoit sans cesse les brigands de la Vendée vers Rossignol*; tandis qu'il faisoit l'éloge de Dubayet qui avoit siégé au côté droit, ce qu'il prétendoit ignorer. Ainsi donc dit-il, nous pourrions voir un jour nos armées commandées par MM. Lameth, qui même étoient du côté gauche: il l'accuse d'avoir gardé le silence sur Biron; il lui reproche après avoir dénoncé Fabre, frere du député, & que le comité de salut public avoit fait arrêter de ne s'être pas présenté une seule fois pour soutenir la dénonciation, & même de l'avoir supprimé dans son écrit. Il l'accuse enfin d'avoir calomnié l'armée en disant qu'*une armée de 20 mille hommes fuyoit périodiquement devant les brigands.* Enfin Collot d'Herbois combat les soupçons que Philippeaux a voulu jetter sur le comité de salut public, & finit par demander son expulsion.

Camille Desmoulins est l'objet des dernières réflexions de Collot d'Herbois: il pardonne en faveur de ses productions

Digitized by Google

républicaines (*la France libre. Le procureur de la lanterne*) aux dernières débauches d'esprit de Camille.

Comme il parloit ainsi, la société reçoit une lettre de Camille annonçant son cinquième numéro. Collot finit par intéresser la sensibilité de la société, sur les patriotes détenus, & demande la censure des derniers numéros de Camille.

Montmoro monte à la tribune. Il loue les généraux accusés par Philippeaux, accuse les généraux loués par Philippeaux, conclut que Philippeaux est un calomniateur, & demande son expulsion.

Philippeaux, dit un membre, se donne un air universel, on parle dans son mémoire de toutes les armées de la Vendée, en rendant compte de tous les combats; eh bien! Philippeaux n'a rien vu, il a voyagé sans cesse en voiture. Et je ne crois pas que de la portière d'un carosse, on ait pû examiner attentivement toutes les opérations militaires; au reste Philippeaux a dit emphatiquement qu'un boulet avoit caressé son panache tricolor; mais il en a menti; il ne s'est pas trouvé au combat dont il parle Applaudi.

Hébert s'élance à la tribune avec le dernier numéro de Camille Desmoulins Justice, jacobins, s'écrie-t-il, je suis outragé, je suis accusé d'être un brigand audacieux, un spoliateur de la fortune publique, d'avoir volé 43,184 liv. en un seul jour.— Envoilà la preuve s'écrie Camille Desmoulins, en montrant l'extrait des regîstres de la trésorerie nationale. — Dussé-je périr dix mille fois à cette tribune, continue Hébert, je ne sors pas d'ici que je n'aie obtenu la justice la plus éclatante.

Robespierre le jeune. Depuis 5 mois je suis absent de cette société, je ne la reconnois plus; un autre esprit l'anime, des querelles personnelles, des animosités particulières usent les ressorts du patriotisme. Je n'examine pas si Hébert a volé des contremarques, s'il a pillé la nation, il peut bien avoir des reproches à se faire.

Hébert. Qui? moi? grand Dieu! Veut-on m'assassiner ici? (Murmures violens & longuement prolongés contre Hebert.)

Robespierre jeune continue: Oui tu as des reproches à te faire. Je n'ai pas lu sans horreur & sans indignation tes écrits sur le culte; ils sont propres à jetter l'incendie dans tous les départemens. Je demande que la société ne s'occupe pas de ces objets particuliers Si Hébert doit répondre à Camille, le pere Duchêne peut entrer en lice avec le vieux Cordelier.

Robespierre l'aîné. Il est aisé de s'appercevoir que le précipinant s'est absenté quelque tems de cette société. Il a rendu sans doute de très-grands services à Toulon, mais il n'a point assez envisagé combien il étoit dangereux d'a-

Digitized by Google

limenter encore des paſſions qui ſe heurtent avec tant de violence. En parler, c'eſt ouvrir la carrière.

Collot d'Hérbois avoit poſé la queſtion comme elle devoit l'être. Il eſt bien affligeant ſans doute de voir des patriotes aux priſes les uns avec les autres. On juge trop légèrement de part & d'autre, & je parie que les pièces dont Camille eſt pourvu, ne ſont pas bien probantes.

Il eſt tems que tous ces débats aient une fin. On s'occupe trop des individus, & pas aſſez de la choſe publique.

Danton. Toujours des incidens, toujours des choſes particulières, quand il s'agit d'affaires générales. La queſtion avoit eté très-bien poſée par Collot. Pourquoi s'écarter de la ligne qui avoit ete tracée?

Pourquoi donc ce conflit, ces vagues, qui ſe heurtent avec tant de fureur? La foudre du patriotiſme doit-elle tomber ſur les patriotes? Réſervons ce feu pour des ennemis plus redoutables. Je ſais très-bien que c'eſt du choc des opinions que jaillit la lumière; je n'ignore pas que cette ſocieté, ſemblable aux eaux de la mer, doit, dans ſon flux & reflux, vomir ſur le rivage l'écume qui lui eſt étrangère, mais éclairons le public, & la guillotine de la raiſon fera juſtice à qui il appartiendra. Sachons mieux niveller nos ſentimens & equilibrer nos opinions.

Les ennemis de la choſe publique ſont cachés derrière la toile; ils épient nos mouvemens, & ſavent en profiter pour faire jouer les reſſorts du patriotiſme en ſens contraire de la révolution. Ménageons nos efforts, que nos débats ſoient toujours ſubordonnés à l'intérêt national, & n'accordons aux ariſtocrates que la priorité du poignard.

Philippeaux monte à la tribune. J'ai été accuſé, calomnié avec fureur. Je garantis tous les faits que j'ai imprimés; que l'on interroge les ſoldats, & ſi un ſeul article énoncé dans mes écrits ſe trouve faux, je conſens à porter ma tête à l'échaffaud. Ici Philippeaux entre dans de longs détails ſur la guerre de la Vendée. Il aſſure que d'après le ſyſtême qui régnoit alors, on auroit égorgé patriotiquement cent mille ſoldats, & dévaſté trois départemens (Les plus violens murmures ſe font entendre de toutes parts.) La ſociété arrête que Philippeaux ne ſera point entendu davantage. La diſcuſſion eſt fermée.

Robeſpierre. La motion faite par Danton étoit très-ſage. Philippeaux témoigne un juſte mécontentement de n'avoir point été entendu, il faut qu'il parle le premier à la prochaine ſéance. Ce ſeroit compromettre la ſociété que de prononcer ſur un individu ſans l'avoir entendu. — La ſociété arrête que Philippeaux ſera entendu le premier à la prochaine ſéance.

Digitized by Google

Convention nationale, séance du 6 janvier.

On renvoi au comité de salut public une pétition des sans-culottes de Thiers qui sollicite un décret qui séquestre les biens des détenus jusqu'à la paix, pour indemniser le trésor public des frais de la guerre.

La société populaire d'Uzès & celle de Lodève demandent que les ministres du culte catholique ne soient plus salariés par le trésor public. Mention honorable.

Cambon fait décréter que les coupons d'assignats & les billets de la caisse d'escompte n'auront plus aucune valeur, & seront assimilés aux assignats à face royale, démonétisés, le 1 ventos, (20 janvier).

La liste des émigrés s'imprime avec beaucoup de luxe: on tire jusqu'à 60 ou 80 mille exemplaires; cette liste dont il a déja paru deux cahiers *in-folio* : pour diminuer la dépense d'environ 800 mille livres, Cambon propose de faire imprimer cet ouvrage en format *in*-8°., & en plus petit caractère. Cette proposition est décrétée.

La commune de Dinan désire voir bientôt s'exécuter la descente des républicains Français sur les rives d'Albion, elle annonce que la flotte de Brest est formidable, montée par des marins dont chacun vaut à lui seul trois Anglais, & qui tous brûlent d'aller à Londres & a Westminster, venger les attentats de Toulon : cette commune fait don de 100 marcs d'argent. Mention honorable & insertion au bulletin.

Correspondance départementale. Extrait de l'Echo des Pyrennées.

Quatre représentans du peuple étoient auprès de cette armée. Bonnet de l'Aude, conduit au bord de la tombe par une très-longue maladie, a sollicité son rappel & l'a obtenu de la convention. Fabre de l'Hérault étoit en dernier lieu à Port-Vendres. La trahison de l'infâme commandant du Fort-St.-Elme, ayant livré soudainement aux Espagnols & Port-Vendres & Collioure, notre brave représentant a été surpris avec l'adjudant-général Rampant & un corps de 300 républicains, presque tous faits prisonniers, ainsi que leur digne chef. On ne connoit point avec certitude, quel a été le sort du généreux Fabre. Suivant les rapports les plus vraisembles, il a été percé de mille coups, & submergé avec une barque, l'objet particulier de la fureur des brigands esclaves & sur-tout des émigrés. Vengeance! vengeance!

Les deux autres représentans, Gaston & Cassanyes, ont failli à être aussi les victimes de leur zèle républicain. Au premier bruit de la trahison du fort Saint-Elme, ils partirent de Perpignan, ils volerent au bord de la mer, & sur une chaloupe legère, ils alloient se jetter au millieu des ennemi, si les patriotes Colliourois, qui s'éloignoient de leurs foyers envahis ne leur eussent certifié que la trahison étoit consommées.

Digitized by Google

N°. 14. *Bruxelles, Mardi 14 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Armée Royale & Chrétienne.

Des lettres du 2 janvier écrites par les officiers Français qui accompagnent le général Moira, assurent que l'on seroit parti pour la côte, le 1 de ce mois, si les vents avoient été favorables.

Une lettre de Jersey du 30 décembre, apprend que dans la soirée du 29, il y étoit arrivé un bâteau venant de France, avec des dépêches des Royalistes. On ne sçait au juste quel est le contenu de ces dépêches; mais on croit en général qu'elles sont d'une nature favorable. L'armée Royale s'étoit retirée vers la Loire, où elle avoit éprouvé un échec; ce fut à cette époque qu'elle reçût la nouvelle de l'expédition du lord Moira. Alors tous jusqu'au dernier retournèrent sur leurs pas & marchèrent en grande force, emportant tout ce qui se présentoit devant eux; & déja ils étoient à Caen en Normandie. On pense qu'ils alloient se porter sur Cherbourg pour ouvrir une communication sûre & immédiate, avec l'Angleterre. Lord Bulcarras, à la reception de ces nouvelles, le 30 au matin, dépêcha deux exprès, l'un au comte de Moira, l'autre en Angleterre.

Les dépêches dont le comte de Moira avoit chargé le gentilhomme arrivé à Londres, le 4 janvier, portoient que peu d'heures avant son départ, le général Moira avoit reçu des nouvelles des Royalistes en France, qui annonçaient qu'une de leurs colonnes très nombreuse étoit en marche pour revenir sur la côte. Ils demandoient que les troupes destinées à les secourir, se tinssent prêtes à passer en France, au premier signal qui ne devoit pas tarder à être fait.

Bulletin de Londres, du 7 janvier.

Les Hessois partis d'Ostende étoient à la hauteur de l'isle de Wight jeudi dernier, faisant route pour Guernsey.

Le prince Auguste se rend à Portsmouth, où il doit s'embarquer pour Gibraltar.

Nous n'espérons pas avoir de nouvelles directes de l'amiral Hood avant jeudi prochain : on suppose ici que les escadres combinées se feront retirées dans le golfe de Spegia, un des meilleurs ancrages du monde.

Digitized by Google

On a reçu samedi dernier des lettres de Plymouth qui portent que l'Alfred qui vient d'y arriver, a vu le 26 de décembre une forte escadre de vaisseaux de guerre, 14 lieues à l'Oueſt du cap Lizard. Le capitaine conjecture par la forme de ces vaisseaux, que c'eſt l'eſcadre Françoiſe qui vient de ſortir de Breſt. En conſéquence de cette nouvelle, pluſieurs capitaines de vaisseaux, qui étoient venus ici pendant le réquipement de leurs bâtiments, ſont retournés ſur le champ à Portſmouth & a Plymouth.

Un courier venant de Vienne eſt arrivé dimanche, avec des dépêches qui annoncent qu'un expres envoyé par terre des Indes orientales, a apporté la nouvelle de la priſe de Pondichery.

Extrait d'une lettre de Portſmouth, du 5 janvier.

Trois mille hommes d'infanterie & mille hommes de cavalerie tant Heſſois, qu'Hanovriens, ſont arrivés à Oſtende vendredi dernier dans les rades de Cowes, ſur des transports eſcortés par la frégate *le Hind*, capitaine Darham. Dans ce nombre eſt compris le 80ième régiment d'infanterie commandé par le lord Paget.

Les troupes reunies actuellement dans les rades de Cowes, ſe montent à 9000 hommes, dont plus de 5000 ſont Anglais. Elles doivent etre augmentées juſqu'à 15000.

De Manheim, le 7 janvier. Les François ſont entrés avant-hier à Kirchheim-Bolanden, où ils ont impoſé une contribution de 90 mille florins. Le grand baillage de Neuſtadt doit payer 400 mille livres. Le beau château de plaiſance de l'électeur a été hier entièrement pillé & dévaſté. A Frankenthal, les François ont exigé les articles ſuivans; 150 ſacs d'avoine tous les jours, ainſi que 3 voitures de foin & 3 mille livres de pain; & en outre 150 mille livres de contribution pécuniaire. Comme cette petite ville ne peut remplir une demande auſſi exhortitante, il eſt probable qu'elle ſubira le pillage. A Oggersheim, les républicains n'ont rien laiſſé dans le château: lits, chaiſes, tables, canapés, houſſes, &c. ils ont tout emporté, après avoir briſé les glaces & caſſé toutes les fenêtres. Ils ont dépouillé juſqu'à la chemiſe, le jardinier & le concierge. Ce dernier eſt paſſé aujourd'hui par ici, pour aller faire ſon rapport à S. A. S. l'électrice, qui eſt maintenant à Veinheim.

Les François ont pris poſte à Mundenheim & Frieſenheim, & ils commencent à s'y retrancher. Mais les Autrichiens élèvent de leur côté des retranchemens formidables en face de ces endroits; & il ſera bien difficile à l'ennemi de ſe maintenir dans cette poſition.

Hier dans l'après-midi, les gardes de S. A. le duc de Deux-Pont arrivèrent ici au nombre de 650 hommes, pour renforcer notre garniſon. Ces troupes ſont entrées au ſervice Palatin.

Digitized by Google

Notre garnison est actuellement de près de 5000 hommes. Hier, il arriva deux escadrons de hussards Autrichiens. Nous attendons encore deux bataillons de grenadiers.

De Coblentz, le 8 janvier. L'on reçoit de Trèves la nouvelle officielle, que tous les habitans s'arment avec la meilleure volonté. Le général Autrichien de Blanckenstein attend des renforts, & la réunion de ces troupes avec les Prussiens mettra à couvert notre pays.

Les nouvelles des environs de Spire sont très-affligeantes. L'ennemi pille & dévaste tous les endroits où il se porte.

L'on reçoit l'avis de Castellaune, que l'ennemi a abandonné les environs de St. Vendel & Eusel, & qu'il se porte entre Lautereckeu & Lautern du côté du Palatinat.

M. le lieutenant-colonel prussien de Linderrer est arrivé ici avec un officier du génie, pour faire les meilleurs préparatifs de défense. En conséquence, nos redoutes seront déjà occupées aujourd'hui.

L'on rapporte que le 6, les avant-postes ennemis ont eu une escarmouches avec ceux du colonel Szekuli à 5 lieues de Kreutznach, & que l'ennemi s'est emparé de beaucoup de chariots & d'une partie du magasin. Il paroit aussi que les conventionnels ont eu une affaire dans la vallée d'Alzend avec les troupes de Szekuly; on attend des nouvelles ultérieures; mais ce qu'ils y a de certain, c'est qu'un fort détachement des hussards de Wurmser a pris poste à Birkenfeld, & qu'il doit recevoir, en cas de besoin, les secours nécessaires de Trèves.

Coblentz, le 9 janvier. On nous annonça hier après-midi, que les républicains avoient attaqué le colonel Prussien de Szekuly, & qu'après avoir réussi à le repousser jusqu'à Bingen, ils étoient ensuite entrés à Kreutznach, & avoient continué leur marche vers Bingen. Comme on ne vouloit pas s'exposer à une surprise, les redoutes de la chartreuse furent, sur le champ, garnies d'artillerie & des troupes nécessaires, on envoya plusieurs détachemens en avant, & on fit tous les préparatifs de defense possibles. Les canonniers, envoyés par S. A. le duc de Brunswick, arriverent hier le soir dans cette ville. Un corps de troupes Prussiennes est attendu aujourd'hui.

Deux couriers arrivés ici hier le soir, de Worms & d'Oppenheim, ont apporté la nouvelle satisfaisante que le corps de troupes Impériales à Trèves a reçu un renfort très-considérable, & qu'on a déja envoyé l'ordre au lieutenant-général feld-maréchal baron de Blankenstein, de jetter une garnison de troupes Impériales dans Coblentz & Ehrenbreitstein. Le duc de Brunswick vient aussi d'assurer la garnison de cette ville, par un renfort le plus précipité

de troupes Palatines de Dusseldorf, & d'un corps de troupes Hessoises, qui étoit en marche pour St. Goar; Il a fait aussi quelques autres dispositions convenables, que l'on ne peut rendre publiques, par des raisons d'état. — Nous avons la nouvelle certaine, que l'ennemi ne s'est pas encore montré dans les environs de Simmern, & l'active prévoyance de S. A. Electorale, & les bonnes intentions de nos fidèles habitans des campagne doivent nous tranquillifer, n'y ayant d'ailleurs aucun danger pressant.

Nous avons reçu pendant la nuit, du major des troupes Saxonnes, Drutschler, la nouvelle, qu'il se trouve avec quatre escadrons de troupes Prussiennes & de hussards de Saxe, & avec de l'infanterie legère, à Simmern, & qu'il a reçu l'ordre de rendre au plutôt compte de tous les mouvemens de l'ennemi, & de couvrir Coblentz.

Extrait d'une lettre de Mayence, du 9 janvier.

Le duc de Brunswick ayant appris le 6 que les carmagnols marchoient sur deux colonnes pour venir l'attaquer, crut prudent de ne pas les attendre dans la position d'Ogersheim, & se retira à Oppenheim. Les carmagnols voyant le mouvement crurent que le duc de Brunswick alloit se retirer sous le canon de Mayence. Le 7, ils vinrent s'établir à Worms & dans les environs, & le 8 de grand matin ils arriverent dans les environs d'Oppenheim. La canonnade a duré depuis la pointe du jour jusqu'à une heure. Nous apprenons à l'instant, que les carmagnols ont été vigoureusement repoussés & ont perdu 10 pièces de canons, & deux obusiers. Pendant cette affaire le prince de Hohenlohe attaquoit une autre colonne carmagnole qui se portoit sur Creutznack: & qui également a été repoussée avec perte de plusieurs canons. On est fort tranquille ici, & bien rassuré. On est très-persuadé que quand les carmagnols auront mangé & dévasté tous les endroits qu'ils occupent, ils se retireront & ne hazarderont pas d'établir des magasins qui pourroient leur être enlevés d'un moment à l'autre.

Cologne, le 10 janvier. Des voyageurs arrivés, aujourd'hui avant midi, des environs d'Oppenheim, nous apprennent que les républicains se portant sur Oppenheim, le duc de Brunswick alla à leur rencontre. L'action s'était déja engagée à une heure après-midi, & durait encore à 8 heures du soir; au départ desdites personnes l'avantage était entièrement du côté des Prussiens. Les Allemands avoient déja pris 8 canons Il est arrivé une estafette à Coblentz, qui confirme pleinement ladite nouvelle. L'aile gauche des carmagnols se repliait déja, & la droite paraissait chanceler.

Nouvelles de Paris du 8, 9 & 10 janvier.

Il part aujourd'hui un convoi pour Douai. — Le citoyen Royer substitut de l'accusateur public près le

tribunal révolutionnaire a fait la motion dans les feuilles publiques de cette capitale, de reformer le coſtume des magiſtrats qui exercent la juſtice. Rien en effet, n'eſt plus brizarre que de voir des juges républicains, prononcer l'arrêt de mort des Royaliſtes, couverts d'un panache à la Henri IV. — On écrit d'Avignon qu'un courier extraordinaire qui a paſſé par cette commune, a donné la nouvelle que la flotte Anglaiſe contrariée par les vents, avoit été jettée dans le golfe de Lyon, & qu'elle ne pouvoit ni avancer ni reculer, & que les préparatifs ſe ſont ſur la côte, pour la couler bas, ſi elle arrive. — Le colonel Suiſſe Weiſſ que le journaux publioient avoir été nommé embaſſadeur du corps Helvetique auprès de la république Françaiſe, vient de faire retracter dans les feuilles cette nouvelle injurieuſe.

Dans la ſéance des cordeliers, du 6 janvier, Montmoro a fait lecture d'une lettre du frère de Marat qui refute l'accuſation faire par Hébert contre *l'ami du peuple*, d'avoir reçu du miniſtre de la guerre une ſomme de 15000 liv. La ſociété a arrêté que cette lettre ſeroit envoyée a Hébert pour venir s'expliquer à première ſéance. On a enſuite diſcuté la queſtion de ſavoir ſi les ſociétés populaires établies dans chaque ſection étoit utiles ou dangereuſes. L'avis général a été qu'elles préſentoient plus de danger que d'avantages, par l'introduction des ariſtocrates à bonnet rouge. Cependant la ſociété n'a pris aucune déterminaion.

Tribunal révolutionnaire. Claude-Auguſte Imbert, natif de Puy, âgé de 30 ans, domicilié à Paris, rue Meubué, ſe diſant étudiant en droit, nommé ſuppléant à la convention nationale, convaincu d'avoir pratiqué des faux en écritures authentiques, particuliérement en faiſant imprimer des modeles de paſſe-ports, diplômes & autres pièces préparées des municipalité & ſociété populaire de Sangue, département de la Haute Loire, en fabriquant des matrices fauſſes, &c. a été condamné à la peine de mort.

Le Jeune & Ozanne, officiers de paix, prévenus d'avoir coopéré à la fuite du conſpirateur Julien (de Toulouze) occupent le fauteuil.

Commune, ſéance du 6 janvier.

La ſection des Marchés ſe plaint de ce que les voitures pour le chariage de bois coûtent juſqu'à 10 liv. par voie. Renvoyé à l'adminiſtration des ſubſiſtances, pour en faire un prompt rapport.

Une députation de la ſection des ſans-culottes, ſe plaint de ce que dans l'armée révolutionnaire, il ſe trouve beaucoup de déſerteurs & de gens ſuſpects, & demande une épuration des membres qui la compoſent. Renvoyé au comité de ſalut public.

Des membres du comité révolutionnaire de la ſection de

Digitized by Google

la Maison-Commune dénoncent des patissiers qui font des gateaux des rois. Un grand nombre de ces gateaux ont été saisis. Renvoyé à l'administration de police.

Commune, séance du 8 janvier.

Minier communique les lettres suivantes.

Nantes, 4 janvier. » Bonnes nouvelles, mon ami, Noirmoutier est en notre pouvoir; nous n'avons aucun détail positif, mais la certitude de la prise. Il paroît que nous avons perdu peu de monde. L'attaque & la descente se sont faites par mer, nous avons néanmoins perdu une frégate de 40 canons qui, s'étant approchée un peu trop près des batteries de l'isle, reçut quelques coups de canon; elle voulut gagner le large, mais elle toucha sur un rocher & se fendit. On a sauvé l'équipage. Ainsi sous peu, les brigands qui restoient sur la gauche, seront exterminés. »

Nantes, 5 janvier. Je t'ai annoncé hier la prise de Noirmoutier. Je te donne aujourd'hui des détails à la hâte. Ils viennent de Carrier représentant du peuple.

Le général Dutruy à Carrier de l'Isle-Marat, 3 janvier.

» Victoire f..... je suis harassé, & je couche ce soir à Noirmoutier, tout est pris; tout est à nous; Delbec, Dubois, Tingry, d'Hauterive, Mussey, tous chefs de brigands sont sous la clef, & le rasoir national finira la fête.

Signé, Dutruy, général.

Voici d'autres détails donnés par Carrier: » 40 pièces de canons prises; 50 milliers de poudre;.... Delbec à l'agonie;... je n'ai peux t'en dire d'avantage, la poste presse.

Convention nationale, séance du 7 janvier.

Les administrateurs du district de Fougères, département de l'Isle & Vilaine, envoyent le procès verbal de l'arrestation du prince de Talmont. Ils annonçent qu'il a été transféré à Rennes, & que les débris de l'armée de Charette se dispersent.

Bourdon de l'Oise prononce un long discours sur les abus de l'organisation actuelle du ministère qu'il croit incompatible avec le gouvernement républicain. Il se récrie surtout contre la faculté de puiser dans le trésor national. Il accuse le ministre Bouchotte d'avoir donné au journaliste Hébert (auteur du père Duchêne) une somme de plus de 200 mille livres. Quoi! s'est écrié Bourdon, » Bouchotte accorde en une seule fois une somme de 120 mille livres à un homme dont le nom est trop vil pour le prononcer dans cette enceinte, tandis que les femmes & les enfans des défenseurs de la patrie sollicitent inutilement des secours. » Il se résume en demandant 1°. qu'il soit défendu au ministre de puiser aucune somme à la trésorerie nationale, sans un décret exprès de la convention. 2°. Qu'il soit

tenu de justifier l'emploi des sommes qui ont été mises à sa disposition; 3°. enfin que le comité de salut public fut chargé d'adapter l'organisation du ministère, au gouvernement républicain.

Foresticr déclare qu'à son entrée au comité des finances, il a demandé aux commissaires de la trésorerie l'état des dépenses du ministère de la guerre; qu'on lui a répondu qu'il étoit impossible de le connoître au juste, parceque les dépenses de la guerre renaissoient chaque jour, & qu'il falloit souvent y satisfaire, avant que le décret les eut ordonnées. Il ajoute que Cambon lui a dit. » Tu serois très-» fin, si tu en venois à bout; il y a un an que je me plains » de ce qu'on n'y voit pas clair. »

Les propositions de Bourdon sont décrétées.

Philippeaux paroit à la tribune dit qu'il accuse formellement Ronsin & Rossignol avec les autres agens du ministre; & lit 26 articles de dénonciation; & offre pour preuve incontestable des faits, 1°. La collection des pièces officielles qu'il a remises au comité de salut public, à son retour de Nantes. 2°. Les témoignages de tous les représentans qui ont été commissaires dans la Vendée. 3°. Celui de tous les soldats des diverses colonnes de l'armée de l'Ouest. 4° Celui de tous les citoyens qui habitent les départemens qui ont été le théâtre de la guerre. » Mon accusation est précise & formelle, dit-il, j'en demande le renvoi au comité de sureté générale, pour vérifier attentivement les faits.

Choudieu promet un mémoire dans lequel il prouvera que Philippeaux est l'agent d'une faction criminelle dont le but est de diviser les patriotes; & que Phillippeaux, s'il n'est pas fou, est le plus grand des imposteurs, & qu'il s'est fait dénonciateur, dans la crainte d'être dénoncé. Merlin attribue les malheurs de la Vendée à l'ambition & à l'impéritie des généraux. Il inculpe particulièrement Rossignol.

La convention charge le comité de sureté générale de toute cette affaire.

Westermann paroît à la barre; il obtient la parole; » Citoyens, une blessure qui m'interdit l'exercice du cheval est le sujet de mon voyage à Paris Je viens vous assurer sur ma tête que de cette armée forte encore au Mans de 90 mille hommes, avec une artillerie formidable, il n'existe plus un seul combattant; chefs, officiers, soldats, évêques, comtesses, princesses & marquises, tout a péri par le fer, les flammes & les flots. »

Plusieurs députés font l'éloge de ce général; un membre se plaint de ce que le ministre a destitué ce général; & sur la motion de Lecointre, la convention déroge en sa faveur à la loi qui met en arrestation comme suspect, tout général destitué.

Digitized by Google

Séance du 8 janvier. Carrier, représentant du peuple près l'armée de l'Oueſt, écrit de Nantes le 4 janvier.

» Je m'empreſſe de vous apprendre la priſe de l'Iſle & de la commune de Noirmoutier, par les troupes de la république; je vous en tranſmettrai les détails, dès qu'ils me ſeront parvenus. — Je vous annonce encore que Charette qui depuis les Herbiers juſqu'à Machecoult avoit groſſi ſa bande & s'étoit emparé de ce dernier poſte, en a été chaſſé le 2 janvier par une partie de la diviſion de Cherbourg, & ſurtout par les braves défenſeurs de la république déſignés ſous le nom de régiment d'Armagnac qui ont fait mordre la boue à 2 à 300 brigands. Leurs prêtres ſe ſauveront-ils de la mort très-prochaine qui les menace tous. » *Signé* Carrier.

Francaſtel écrit d'Angers le 6 janvier, & envoye des exemplaires du jugement de l'evêque d'Agra, préſident du conſeil ſupérieur de la Vendée à Chalillon. » Il a ſubi hier, dit-il, la punition due aux contre-révolutionnaire aux acclamations d'un peuple immenſe. Il ſe faiſoit paſſer pour ſécrétaire de l'Eſcure, & n'a déclaré ſa véritable qualité que quelques heures avant ſa condamnation.

» La veille on avoit auſſi ſuplicié un ex-député de l'aſſemblée conſtituante de la province d'Anjou, Laplanche, dit Roillé, qui pendant le ſéjour des rebelles à Angers, avoit exercé les fonctions de préſident du comité proviſoire.

Correſpondance départementale.

Dinan, 31 décembre. Il y a eu quelques mouvemens dans nos environs; on ignore encore quel eſt le motif de ces mouvemens, c'eſt le ſecret du général. Tout ce que je puis te dire de poſitif c'eſt que Rossignol s'eſt rendu à Saint Malo avec une colonne d'infanterie, une diviſion de cavalerie & un train d'artillerie qu'il a encore augmenté en tirant de notre ville deux obuſiers, deux canons de campagne & une coulevrine. On m'aſſure que ce général eſt retourné à Rennes avec une partie de ces mêmes troupes.

Breſt, le 30 décembre. Onze bâtimens ſont ſortis de la Rade : ſix ſont dit-on, deſtinés pour les Etats Unis. Leur miſſion eſt d'aller y chercher un riche convoi de ſucre & d'autres denrées coloniales échappées au déſaſtre de Saint Domingue Fauchet qui eſt deſtiné à remplacer Geneſt, en qualité d'ambaſſadeur, eſt à bord du *Tigre*, vaiſſeau de 74 canons, l'un de ceux qui ſont voile pour l'Amérique du Nord.

On s'abonne pour ce Journal chez mad. MARCHAND, *rue de Villa Hermoſa, au haut de la montagne de la Cour, à Bruxelles.*

Digitized by Google

N°. 15. *Bruxelles, Mercredi 15 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Bulletin de Londres, du 9 janvier.

M. le général comte de Moira eſt revenu à Cowes, lundi dernier, avec les frégates *le Creſcent*, *le Melampus*, & *la Veſtale*, la corvette *l'Albion*, & 16 tranſports qui reſtoient à Guernſey. M. de Moira ſe rendit auſſitôt à Londres. Il ne reſta pas une demie-heure chez lui; il fut pendant 12 heures en conférence avec les miniſtres, & repartit dans la nuit du mardi à mercredi: des officiers d'artillerie & de génie ſont partis pour Cowes hier & ce matin. On dit que ce général eſt venu demander & a obtenu carte blanche pour ſes opérations; que ce qui a déterminé le retour de toute la flotte à Cowes, étoit l'impoſſibilité de tenter un débarquement à Cancale ou à St. Malo, depuis qu'on avoit hériſſé cette place de canons, de mortiers, & la néceſſité de ſe trouver moins ſous le vent qu'à Guernſey, pour ſe porter ſur la Normandie: enfin l'on dit que c'eſt demain vendredi que l'on doit appareiller définitivement pour France.

Bulletin de Londres, du 10 janvier.

Le 22me. & le 41eme régiment ſe ſont embarqués à Corke, & n'attendent que l'arrivée de *l'Adamant*, pour faire voile ſous ſon convoi pour la Jamaïque.

Des lettres de Portſmouth portent qu'on vient d'y recevoir des ordres de l'amirauté, de mettre en mer une eſcadre de 16 vaiſſeaux de ligne, dont aucun ne ſera au deſſous de 74 canons, & d'y apporter la plus grande célérité, afin qu'elle ſoit en état de mettre à la voile au premier avis. Le rendez-vous eſt à Spitead.

Les dépêches du gouverneur d'Hallifax, en date du 7 décembre, nous apprennent que la frégate le *Huſſard* y eſt arrivée avec un grand nombre de navires. Au moment où le paquebot mettoit à la voile, eſt venu un bâtiment de New-York, avec la nouvelle que les équipages de l'eſcadre Françoiſe qui croiſoit à la hauteur de Sandy-Hook, ſe ſont mutinées; que l'amiral François & les officiers ont été forcés d'en mettre une partie aux fers, & que l'eſcadre a fait voile pour la France le 5 décembre.

Deux frégates Anglaiſes ſont en croiſière entre Welvoelſtuys & Harwich, pour protéger les paquebots & le commerce maritime.

Digitized by Google

Bulletin du quartier-général de S. A. le duc de Brunſwick, à Oppenheim, le 4 janvier.

L'ennemi n'ayant pas réuſſi dans l'attaque qu'il fit les derniers jours de novembre, contre l'armée Pruſſienne près de Kaiſers-Lautern, après avoir reçu des renforts conſidérables de l'armées du Nord & de la Mozelle, & de l'intérieur, paroiſſoit menacer d'une attaque générale, l'armée du comte de Wurmſer, dans ſa poſition derrière la Motter, dans laquelle elle étoit preſque continuellement inquiétée; depuis pluſieurs ſemaines, ainſi que la poſition des Pruſſiens dans les montagnes; en conſéquence le duc de Brunſwick renforça les poſtes de la vallée d'Anweiller, & ſe rendit lui même à Bergzabern le 13 décembre.

Le 13 décembre, déja l'ennemi après avoir été une fois repouſſé, avoit obligé les troupes de Darmſtadt à quitter le Pont-de-Than, & s'y établir; il s'étoit auſſi emparé d'une partie de la forêt de Marienthal, près la poſition de Haguenau.

Le 14, l'ennemi continua ſon attaque du Pont-de-Than vers la Verrerie, & parvint à s'emparer des hauteurs près de Matſchthal, & des montagnes de Kraehen, près de Limbach, ce qui fut très-déſavantageux pour ce poſte.

Le 15; l'ennemi attaqua leſdit poſtes, ainſi que celui de Werdt & de Guntersblum; il fut repouſſé ſur tous les points. Il eut peut-être pu réuſſir, près de Limbach, à ſe rendre maître des hauteurs à la droite de la chauſſée, allant de Limbach au Pont de Than; mais un détachement de troupes Pruſſiennes qui le prit en flanc, l'en empêcha.

(*La ſuite demain*)

Fribourg, dans le Brifgaw, le premier janvier. La première colonne de nos villageois & des bourgeois armés de nos villes, forte de 3,000 hommes, s'eſt miſe en marche depuis quelques jours, vers le Rhin. Ils ſeront ſuivis, ſous peu de jours, de pluſieurs autres mille. Environ 10,000 payſans, & manœuvres qui travaillent aux carrières, ſe ſont auſſi raſſemblés près de Rhinsfelden, Waldshut, &c. & couvrent de concert avec des troupes reglées, les frontières qui paroiſſent particulièrement menacées de ce côté, ſi les carmagnols veulent pénétrer par la Suiſſe.

Des environs de Huningue, le 5 janvier. Les républicains voulant paſſer le Rhin, ſur pluſieurs bâteaux, tentèrent aujourd'hui une attaque dans nos environs; ils furent ſi bien accueillis par les troupes Impériales qu'on leur y avoit oppoſées, que 7 bateaux chargés d'un grand nombre de troupes furent coulés à fond à coups de canon, avant même de pouvoir aborder, ce qui fit renoncer l'ennemi à toute entrepriſe ultérieure.

Iffezheim ſur le Rhin, le 7 janvier. Depuis quelques jours

vingt mille républicains se sont réunis près de Fort-Louis, avec ordre de reprendre ce fort à quelque prix que ce soit ; ils ont fait à cet effet toutes les dispositions possibles.

Carlsruhe, le 8 janvier. Le lieutenant feld maréchal prince de Waldeck, qui s'est arrêté quelque tems dans cette ville pour rétablir sa santé, étant parfaitement guéri, est parti hier d'ici pour Rastadt ; il doit parcourir d'abord les postes les plus importans du Rhin, & en faire l'inspection, avant de s'y établir, pour être plus à portée de Fort-Louis, & faire tous les préparatifs nécessaires pour conserver aux Allemands cette importante forteresse, & défendre énergiquement nos rives.

Mayence, le 9 janvier. Nous entendimes hier une forte & continuelle canonnade, qui dura depuis 11 heures du matin jusqu'à 4 heures après-midi ; les 3 bataillons de gardes impériaux qui sont ici reçurent aussitôt l'ordre d'aller prendre position à Nierstein ; avant même qu'ils n'y fussent arrivés, ils eurent l'avis que les carmagnols qui s'étoient avancés pour forcer le cordon près de Gunthersblum, Alzei & Kreuznach, avoient été attaqués par le duc de Brunswick, & avoient été culbutés & repoussés. Lesdits bataillons revinrent le soir ici ; & nous reçumes en même tems la confirmation de l'heureuse issue de cette affaire. L'ennemi se retira si précipitamment que notre cavalerie ne put faire, en le poursuivant, que quelques officiers & plus d'une centaine d'hommes prisonniers.

D'après des avis ultérieurs, que nous venons de recevoir, les carmagnols ont abandonné les environs de Kreuznach, & se sont retirés jusques derrière Eusel.

Francfort, le 10 janvier. Les républicains se sont saisis à Worms de plusieurs membres du conseil & de plusieurs marchands, qu'ils ont fait conduire à Landau, comme ôtages.

Vienne, le 4 janvier. Il est question depuis quelques jours, d'augmenter nos troupes de 60,000 hommes & l'on parle publiquement d'un plan de grandes opérations, d'après lequel il y aura du côté de la Flandre 200,000 hommes qui marcheront en deux colonnes sur Paris, au mois de mars prochain. Les frontières des Pays Bas seront couvertes par les garnisons des forteresses, par plus de 100,000 paysans armées & 30,000 soldats ; 70,000 hommes agiront sur le Rhin, & 100,000 marcheront vers la Lorraine.

En vertu d'un nouveau traité conclu, d'après le traité d'alliance qui a eu déja lieu, la Grande-Bretagne s'est entièrement chargée de l'entretien des troupes Autrichiennes embarquées à Ostende, & destinées pour les côtes de Bretagne. Les dons que la cour Britannique a envoyés à notre ministre, au sujet dudit traité, sont déja en chemin de Londres pour Vienne.

Digitized by Google

La maladie dont les prisonniers François sont atteints, se refuse opiniâtrement à tous les remèdes, & malgré tous les soins que les médecins & commissaires à ce destinés par un ordre exprès de l'Empereur, prennent d'eux, la mortalité ne diminue pas encore, & fait parmi eux des ravages terribles : les médecins se confirment de plus en plus dans l'opinion que la force du mal tient à l'abondance des liqueurs fortes qu'on a fait boire à ces malheureux pour les mener au combat, sans avoir égard aux suites funestes qui en résulteroient pour eux.

Nouvelles de Paris du 10 Janvier.

On écrit d'Arras qu'on a découvert dans cette ville une nouvelle fabrication de faux assignats de 400 liv. Les deux plus belles femmes d'Arras ont été arrêtées dans cette affaire. Tout le monde s'est écrié : quel dommage !

Le commissaire du pouvoir exécutif Heudier écrit d'Angers le 1 janvier, que depuis trois jours on a guillotiné onze prêtres, un noble, une religieuse, un général, un Anglois ; qu'on a aussi fusillé en trois jours 800 rebelles au Pont-de-Cé, & jetté leurs cadavres dans la Loire ; qu'il vient d'arriver dans cette ville cinq ou six femmes & quelques enfans que l'on conduit en prison ; qu'un cordon rouge de cette ville est mort en prison, & qu'on a trouvé chez lui 200 marcs d'argenterie.

On écrit de Rennes que le prince de Talmont est arrivé dans cette commune le 3 janvier, qu'il a été arrêté chez un maître de forges du côté de Craon ; qu'il va partir pour Paris ; qu'on est à la recherche de deux ou trois autres chefs qui sont cachés dans les environs de Blain & Rochefort.

Tribunal révolutionnaire. Louis François Lejeune, François Auguste Ozanne, tous deux officiers de paix, ont été condamnés à 2 ans de détention. — Joseph Mandrillon, natif de Bourg, département de l'Ain, & Catherine Bedlinger, femme Laviolette, native de Bruxelles, domiciliée à Versailles, accusés de complicité avec Dumouriez & de conspiration contre la liberté, ont été condamnés à mort.

Société des jacobins, séance du 7 janvier.

L'ordre du jour appelloit Philippeaux à la tribune ; Philippeaux étoit absent. On demande ensuite Fabre d'Eglantine, puis Bourdon de l'Oise & enfin Camille Desmoulins. Aucun d'eux n'étoit présent. La chose est claire, s'écrie un membre, ils se sont donné le mot ; ils ne viendront pas.

Robespierre : Puisque Philippeaux qui par un arrêté avoit le premier la parole, ne se présente pas, je ne crois pas qu'il vaille la peine qu'on s'occupe de lui, parce qu'il n'est pas de cette société ; qu'il n'a jamais aimé les jacobins, enfin parce qu'il a toujours été du parti de Brissot.

Digitized by Google

Je demande qu'il ne soit plus question de Philippeaux. Il y a trop longtemps que nous nous occupons des individus, discutons des objets plus importans, relatifs à l'intérêt général, établissons une discussion sérieuse sur les crimes du gouvernement Anglais, & sur les vices de la constitution Britannique.

On annonce Camille Desmoulins. Il paroît à la tribune. » Tenez, dit-il, avec bonhommie, je ne sais plus où j'en suis. De toutes part je suis assailli, accusé, calomnié : la foiblesse de mes poumons & mon peu de moyens oratoires ne me permettent pas une longue discussion. D'abord sur le fait de Philippeaux j'ai cru tout ce qu'il a avancé. J'ai causé avec lui il m'a expliqué & commenté son ouvrage, & de plus d'autres patriotes connus & estimés de la convention m'ont attesté les mêmes faits. D'un autre côté, des personnages recommandables m'ont assuré que Philippeaux étoit un imposteur. Qui croire? Comment faire? ma tête s'y perd. »

Un membre. ce n'est pas sur Philippeaux, mais sur ses numéros que Camille doit s'expliquer.

Robespierre. Je croyois que Camille ayant senti le danger des maximes impolitiques, fausses, erronnées, mal sonnantes, qui couvrent toutes les pages de ses numeros, auroit abjuré solemnellement ses erreurs. Au contraire, encouragé par le débit de son ouvrage, il n'a cessé de suivre le sentier que son esprit lui a tracé. Je ne conçois pas comment Desmoulins, lui qui dit, qu'il étoit effrayé de l'affluence de monde qui assiégeoit son libraire, je ne conçois pas, comment il n'a pas désavoué ses héréfies politiques. Ses numeros sont dangereux; ils font sourire les malveillans, & prêtent des armes à l'aristocratie; en effet tous les aristocrates, les feuillans se les arrachent.

Camille plein des anciens, a crû qu'en traduisant Tacite il pouvoit faire la satyre du gouvernement révolutionnaire, & à l'aide de ces grands noms, composer des écrits que Brissot lui-même n'eut osé avouer. Cependant gardons-nous de traiter Camille avec trop de sévérité; c'est un enfant qui avoit d'heureuses dispositions & qui a été séduit par de mauvaises compagnies. Il faut bien distinguer sa personne de ses écrits. La tête s'égare quelquesfois, mais ses talens sont précieux. Je demande que Camille soit conservé parmi nous; mais que pour l'exemple, ses numeros soient brûlés dans cette enceinte.

Camille. C'est fort bien dit, Robespierre; mais je te repondrai avec Rousseau; bruler n'est pas répondre.

Robespierre. Comment oser encore justifier des ouvrages contre-révolutionnaires que tous les vrais patriotes désavouent. Sache, Camille, que si tu n'étois pas Camille, on n'auroit pas autant d'indulgence pour toi. On te traite en

enfant égaré; tu oses te plaindre; eh bien! je demande que tes numeros soient lus en pleine séance & la société jugera du parti qu'elle doit prendre.

Camille. Mais Robespierre, je ne te conçois pas quand tu dis que mes numéros sont contre-révolutionnaires & qu'ils ne sont lus que par les aristocrates. Toute la convention, la montagne les a lus. As tu donc oublié que j'ai été chez toi; que je t'ai lu mes numéros, te conjurant de me tracer la route que je devois tenir.

Robespierre. J'ai lu deux de tes numéros, mais je n'ai pas voulu entendre les autres, parce que je ne veux épouser aucun parti.

La société arrête que les numéros de Camille seront lus à la tribune. On lit le n°. 3, objet de la dénonciation & on arrête que le n°. 5, où Camille se justifie, sera lu à la première séance.

Convention nationale, suite de la séance du 8 janvier.

Les administrateurs du district de Noyon écrivent que le citoyen Bonnefoi est venu lui-même dénoncer son fils qui avoit déserté les drapeaux de la première réquisition, & s'étoit retiré dans le village de Condorcet. Il a même demandé sur son fils l'application de la loi contre les déserteurs.

Les représentans du peuple Lacoste & Baudot écrivent de Strasbourg du 3 janvier; » qu'ils ont été à Spire, où ils ont pris les mesures les plus pressantes, pour faire transporter à Landau toutes les provisions qu'ils ont trouvées à Spire; ils ont fait enlever les vases sacrés & tous les métaux qui servoient à la décoration & la construction des monumens de la cathédrale, les cloches ont été brisées; les caisses de la ville ont été remises entre les mains du payeur général;» mais ajoutent ils, elles ont été visitées si souvent qu'il ne faut plus compter sur cette ressource. La douane étoit remplie de marchandises de toute espèce estimées un million. Les riches habitans du Palatinat ont émigré; nous les traitons comme les François dont ils ont suivi l'exemple. » Ils font une longue énumération des fourrages & provisions qu'ils ont trouvés dans les différens endroits où ils ont pénétré. Ils ajoutent que les officiers municipaux & le commandant de Landau ont osé demander une amnistie pour les habitans de cette ville qui dans le premier moment ont fui avec les Autrichiens, la réponse a été de les faire arrêter eux-mêmes, & leur conduite sera examinée.

Les mêmes représentans écrivent du 4, qu'ils reçoivent la nouvelle que le poste de Kaiserlautern est au pouvoir de la république.

Un aide-de-camp qui arrive de l'armée de la Mozelle, donne des détails sur l'affaire du Geisberg. Il dit entre autre: » le général donna ordre à un colonel d'aller arrêter le

prince de Condé qui étoit dans Weiſſembourg avec 4 mille émigrés; ce colonel l'a laiſſé échapper, & nous a fait perdre 60 pièces de canon que nous eussions priſe, s'il eut fait ſon devoir: les repréſentans du peuple l'ont fait arrêter.

Merlin de Thionville. Je demande la parole ſur la lettre de l'armée du Rhin. » Citoyens ſi l'année dernière nos ſuccès n'ont été qu'éphemères, nous devons ſans doute l'attribuer à la perfidie des généraux qui trahirent la république, & à notre ſyſtême de philantropie univerſelle & coſmopolite... Voulons-nous ſincérement être libres? Mettons nos ennemis hors d'état de nous ravir encore nos avantages. Eh bien! c'eſt en leur raviſſant les moyens de continuer la guerre, que nous y parviendrons: que nos armées avancent dans le pays ennemi, ſ'y conſens, prenons leurs villes, mais pour qu'à l'inſtant, leurs fortifications, leurs caſemates, leurs mines aillent effrayer les nues avec leurs ruines. A la tête de la France entière, de cette armée de toute la nation; appuyée ſur ſes armes, la convention nationale défendra de retablir ces fortifications. Je veux être Français, républicain libre. Avant de vouloir donner la liberté à d'autres, je veux jouir de la conſtitution qui ne peut faire mon bonheur que quand j'aurai la paix; que quand les loix révolutionnaires ne ſeront plus indiſpenſables. Je ne ſuis point Anacharſis; j'aime excluſivement mon pays. Qu'il ſoit heureux, avant que nous nous occupions de la politique des autres. Ne vous y trompez pas, mes collegues, il y a peu de patriotes en Allemagne, l'expérience force ma veracité à vous tenir ce langage. Soyons heureux chez nous, c'eſt le moyen de révolutionner les autres peuples, en leur faiſant envier notre ſort. Je crois donc que notre ſyſtême actuel doit être celui-ci:

Rentrons ce qui peut ſervir à nos ennemis, dans l'intérieur de la république, chevaux, beſtiaux, or, argent, munitions de guerre, que tout cela vienne nous ſervir à prendre les citadelles de nos ennemis; faiſons ſauter leurs fortifications autour de nous; défendons leur de les rétablir; reſtons fermes ſous nos armes & ſur nos charrues; jouiſſons de nos avantages & de notre bonheur, & ſi l'on oſe nous troubler; alors rien ne pourra nous arrêter.

Je demande que chacun de nous médite ces obſervations, afin que ſi l'on nous propoſe d'étendre le territoire de la république, on ſoit en état d'en propoſer de nouvelles: au ſurplus j'approuve la conduite de mes collègues Lacoſte & Baudot, je demande le renvoi de leur lettre au comité de ſalut public. Je déſire qu'il approuve mes réflections, & que telle ſoit ſa politique. Je le répéte, mon expérience me dit que c'eſt la ſeule ſure & capable d'amener le bonheur & la paix publique. Le renvoi eſt décrété.

Digitized by Google

Un membre. Cela a déja été dit au comité de salut public & les mesures proposées par Merlin sont exécutées; chaque jour, on fait revenir sur les derrières les approvisionnemens réunis par l'ennemi, & pris par les républicains.

Barrère, au nom du comité de salut public : citoyens le comité attend des nouvelles & des détails, sur la prise de Noirmoutier. Il les recevra vraisemblablement dans la soirée; voici ce que nous écrit du 5 janvier notre collègue Laplanche. » J'apprends à l'instant la prise de Noirmoutier par les troupes de la république; je laisse à » mes collègues Prieur de la Marne & Turreau, à vous » donner des détails. »

Le comité ne cesse de s'occuper des approvisionnemens de l'armée, il faut qu'au printemps elle soit pourvue de tout sur toute l'étendue des frontières. Beaucoup de munitions & d'effets militaires sont dispersés dans les différentes communes: le comité propose de faire transporter tous ces objets dans les chefs-lieux de district. Décrété.

Nouvelles départementales.

Strasbourg, 4 *janvier*. 30 mille républicains sont sous les murs du Fort-Vauban. On travaille avec activité à établir des batteries. L'ennemi fait mine de résistance. Il paroît vouloir soutenir un siège. Mais tout est disposé pour livrer l'assaut & emporter cette place.

St.-Quentin, *le 4 janvier*. Une partie des forces qui étoient du côté de Guise, s'est portée sur St.-Quentin, pour empêcher l'invasion de l'ennemi qui semble vouloir investir cette place.

La route de St.-Quentin à Cambray n'est pas absolument libre; l'ennemi y fait de temps en temps des patrouilles, & y ramasse tout ce qu'il trouve. Pour y obvier, le général de division Parant a fait fermer la porte de Cambray, & a défendu de l'ouvrir à qui que ce soit. Je crois qu'à l'avenir toutes ces mesures de précaution deviendront inutiles, car le général Jourdan nous a promis, il y a peu de jours, que bientôt on verroit flotter le drapeau tricolor, sur les remparts du Quesnoy, de Condé & de Valenciennes: tout se dispose pour chasser l'ennemi du territoire de la république.

P. S. Nous apprenons que les Français ont été forcés d'évacuer Worms, avec une perte de plusieurs canons & caissons. —— Nous apprenons aussi que les renforts destinés à couvrir l'électorat de Trèves, sont arrivés à leur destination, & qu'ils se trouvent même en force suffisante pour se porter en avant.

Digitized by Google

N°. 16. *Bruxelles, Jeudi 16 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Suite du Bulletin du quartier-général de S. A. le duc de Brunswick, à Oppenheim, du 4 janvier.

Le 16 décembre, l'ennemi renouvella ſes attaques, tant ſur le poſte de Lembach, que ſur Wördt & Reichshofen. Près de Lembach, les troupes Pruſſiennes ſe maintinrent ſur les hauteurs dont elles s'étoient emparé la veille; les Autrichiens ſe rendirent auſſi maîtres de nouveau du Krähenberg, de l'autre côté de Lembach. Le général de Wormſer fut également attaqué le même jour ſur tous les points de ſa poſition, mais infructueuſement.

Le 17, l'ennemi ſe tint tranquille.

Le 18, toutes les troupes autrichiennes devoient former une attaque; mais elle n'eut point lieu, parce que le terrain dégradé par les pluies continuelles, empêcha de faire avancer l'artillerie. L'ennemi attaqua lui-même près de Reichshofen & Lembach; mais il fut repouſſé avec perte; on lui prit un canon de 8 livres, pluſieurs chariots de munitions, & on lui fit des priſonniers.

Comme le poſte de Reichshofen devoit être renforcé par les Autrichiens, & que ce renfort fut tiré de Lembach, les Pruſſiens prirent ſur eux d'occuper ce dernier poſte avec 8 bataillons & 5 eſcadrons, après qu'on eut fait toutes les diſpoſitions pour aſſurer la communication, tant entre Lembach & la Montagne de la Vierge, qu'entre le Scherholl (Pigeonnier) & Lembach.

Du 18 au 22, il ne ſe paſſa rien d'important.

Le 22, l'armée autrichienne prit une autre poſition, plus en arrière.

Ce même jour, l'ennemi força le poſte de Freſchweiler près de Word, occupé par le général de Hotze; il fit en même-tems une fauſſe attaque ſur Lembach. Comme les Autrichiens avoient dû abandonner, dans la nuit, la Montagne de la Vierge, poſte ſingulièrement important pour les poſitions de ce côté, qu'en conſéquence il n'étoit plus poſſible de ſe maintenir dans le poſte de Lembach, les troupes pruſſiennes furent donc obligées d'évacuer ce dernier poſte; & de ſe replier vers le Pigeonnier, après avoir laiſſé un avant-poſte à Klembach.

Digitized by Google

Le 23, le corps de troupes prussiennes sous les ordres du général Courbieres, dut aussi pour cette raison se porter en arrière de Bobenthal, vers Weiler sur la droite du Pigeonnier

L'armée Autrichienne passa alors la Sour, & se posta le 23, entre Sulz & Sourbourg. L'ennemi attaqua son arrière-garde & chercha, en se portant de Martschthal par Lambertsloch, à la prendre par son flanc gauche; mais il fut repoussé avec perte.

Le 24, l'armée Autrichienne occupa les hauteurs de Weissembourg, & prit sa position de manière que l'aile droite s'appuyoit sur le Geisberg, & l'aile gauche s'étendoit jusqu'à Weissembourg. Ce jour, l'ennemi repoussa les avant-postes Prussiens à Kiembach, qui durent se retirer jusqu'au Pigeonnier; on en vint près de cet endroit à un combat tres-vif, où l'ennemi éprouva une perte considérable. — L'ennemi renouvela, le 25 & le 26, les attaques sur le Pigeonnier avec la plus grande vivacité; mais il fut chaque fois repoussé par les troupes Prussiennes, qui lui tuèrent beaucoup de monde, & lui firent nombre de prisonniers.

(*La suite demain.*)

Des environs de Kreuznach, le 10 janvier Les républicains entrèrent dans la ville de Kreuznach, mardi à une heure après-midi; les huffards Prussiens & les chasseurs carmagnols ayant fait feu les uns sur les autres, au milieu de la ville, les premiers se retirerent entièrement vers Bingen & Mayence. L'armée républicaine s'arrêta à une demie lieue de cette ville sur le Galgenberg, & y entra à 6 heures du soir. A peine les carmagnols étoient entrés dans la ville, que chaque soldat en particulier se mit à piller; les habitans firent à ce sujet des représentations au général républicain qui, à la vérité, ordonna aux chasseurs de mettre ordre à ces brigandages, mais infructueusement. Les scélérats mirent la bayonnette & le pistolet sur la poitrine, aux hommes & aux femmes, les forçant ainsi à leur donner argent, montres, habillemens, leur arrachant, en même-tems, le chapeau de la tête, les boucles des souliers & les bottes des jambes. Le général qui rentra d'abord dans Kreuznach, se fit donner 300 setiers de vin, 80,000 livres de pain; le vin devoit être donné sur le champ, & le pain dans l'espace de 24 heures; du fromage à discrétion, une quantité de bois à chauffer, ainsi que des palissades & des barrières; il imposa en outre une contribution de 3000 liv. Pour se faire livrer tous ces articles, il fit surveiller par une forte garde les magistrats & les personnes chargées de la direction des affaires; & enfin, comme le pain ne se fournissoit pas ponctuellement, on donna l'ordre cruel de percer lesdites personnes de coups de bayonnettes; l'une

d'elles ne pouvant fournir tous les sacs de fourrage exigés, prit la fuite, & faillit perdre la vie en fuyant. A 8 heures du soir, le barbare général fit publier qu'il ne donnoit du tems que jusqu'à 10 heures, pour lui livrer toutes les vaisselles d'or & d'argent, sinon que la ville seroit exposée à un pillage général. On enjoignit à deux membres du magistrat, d'annoncer eux-mêmes, à 9 heures du soir, cet ordre dans toutes les rues. Les pauvres & les riches, apportèrent cuillères, couteaux, fourchettes, boëtes, gobelets, boucles de souliers & tous les autres meubles, d'or & d'argent qu'ils avoient. On renouvella la levée de la contribution, sous les menaces barbares de brûler la ville. Dans les environs du quartier-général on avoit, à une heure de la nuit, mis des mêches autour de la maison d'un bourgeois; la ville livra environ 24,000 fl argent comptant, ce qui joint aux prières & supplications des hommes, des femmes & des enfans préserva la ville de l'incendie. Les pillages particuliers duroient toujours; les monstres exécutoient, tenant d'une main une torche allumée & de l'autre une hâche. Mercredi, 8 de ce mois, les Allemands & les républicains s'attaquèrent réciproquement, à une petite lieue de la ville, à Bosenheim & Schwbenheim, sur le côté vers Neubamberg. L'ennemi fut contraint de plier au commencement de l'attaque, le corps principal fut obligé le même jour, d'abandonner la ville, & fit sa retraite sur Meisenheim, par la seigneurie d'Ebernburg, où il mit le feu au palais du seigneur. L'arrière-garde passa jusques à hier 9 de ce mois, par Kreuznach, & les dernières patrouilles traversèrent à 8 heures du matin: à 2 heures après-midi, les premiers Saxons, & à 4 heures, les premiers Prussiens sont rentrés dans la ville.

Manheim, 9 *janvier*. On se dispose ici à jetter, *du Multaue* les bombes à l'entrée de Friesenheim où les François construisent une batterie derrière un mur pour canonner le Fort-du-Rhin.

Du 10. L'assemblée électorale du Rhin, a résolu hier de faire une levée générale, pour la défense des rives du Rhin.

Francfort, 10 *janvier*. Les François ont fait, le 5, sur Fort-Louis, une tentative dans laquelle ils ont entièrement échoué.

Coblentz, *le* 10 *janvier*. D'après des avis très-certains, il y eut le 8 de ce mois, entre Bingen & Kreuznach, c'est-à-dire, près de Dorndurkheim, & de Hillscheim, ainsi qu'à Adernheim, une attaque très-chaude, où l'ennemi, après avoir été battu par les troupes Prussiennes, en fut encore repoussé jusqu'à 4 lieues, avec perte de 8 canons, & 2 obus. Au depart du courier, les deux régimens de hussards d'Eben & de Wolfrad étoient encore à la poursuite des républicains.

Nous attendons aujourd'hui les détails ultérieurs de cette affaire.

D'après tous les avis qui se correspondent, ce fut hier qu'il se donna une bataille générale décisive entre l'armée Prussienne & celle de la republique. Faise le ciel que nos espérances & nos vœux s'accomplissent!

L'habile lieutenant-colonel Prussien de Lindener a achevé hier avec une promptitude & un zèle incroyable la plupart des dispositions pour la défense de cette ville. Le duc de Brunswick a envoyé de Mayence un nombre considérable d'armes à feu, toutes neuves, pour armer nos bourgeois, & les sujets du plat-pays : il a aussi offert depuis peu une augmentation d'artilleurs. Dans les environs de Mayence, & surtout le bord du milieu du Rhin, les bourgeois & les sujets sont armés pour défendre leur patrie. Presque tous les bourgeois de cette ville se sont offerts. Cinq gros bailliages des environs ont déja fait la même chose; le seul bailliage de Vallendar s'est offert à mettre 3,000 combattans sur pied.

P. S. Nous avons reçu, cette nuit par Simmern, les certaines & importantes nouvelles, que Kreuznach & Bingen sont entièrement delivrés des hordes républicaines, & que l'affaire près de Oppenheim s'est passée à l'aile droite des Prussiens.

Le 11. Des lettres particulières de Kreuznach, venant de très-bonne source, nous mandent que les traitemens barbares & les brigandages des républicains surpassent l'imagination. Nous apprenons de Trèves que le corps impérial qui s'y trouve se renforce tous les jours tellement, que l'on est en mesure pour repousser une attaque quelconque de ce côté, ainsi que le long de la Mozelle. — Les ennemis ont enlevé toutes les cloches à St.-Wendel, parmi lesquelles il y en avoit une remarquable par sa grosseur. — On pilloit considérablement à Illingen; mais le major impérial Vogel, y a surpris heureusement les carmagnols, & avec ses intrépides hussards, il leur prit 8 hommes & 18 chevaux, & fit conduire à Trèves les cloches & autre butin, qui étoient déja chargés: les prisonniers avouèrent que leur but n'étoit que de piller.

Bonn, 12 *janvier*. Des lettres du Haut-Rhin assurent que les François se sont retirés vers Landau, après avoir été battus le 8, par les troupes Prussiennes près Oppenheim.

Nouvelles de Paris du 12 janvier.

A Montpellier, la surveillance vient encore de rendre nuls les efforts des malveillans qui vouloient exciter du trouble. Leur trâme a été découverte; ils sont arrêtés.

De nouvelles dispositions & l'établissement d'une batterie circulaire du côté d'Agde mettent la côte dans un état de

défenſe reſpectable. On a pris auſſi toutes les précautions que commande la prudence du côté d'Aigues Morte, où on a établi un cordon de troupes.

Au commencement de la ſéance des jacobins, du 10, la ſociété a prononcé la radiation de Camille Deſmoulins, & à la fin de la ſéance, l'arrêté a été déclaré non-avenu.

Tribunal révolutionnaire. Adrien Lamourette, évêque conſtitutionnel du département de Rhône & Loire, convaincu d'avoir participé à un complot formé contre l'indiviſibilité de la république, dans la ville de Lyon; a été condamné à la peine de mort. Preſſé de s'expliquer ſur ſes liaiſons avec Mirabeau, il a avoué qu'il connoiſſoit l'immoralité profonde de cet homme honteuſement célèbre; il a avoué qu'il étoit l'auteur des diſcours prononcés par Mirabeau, ſur les matières eccléſiaſtiques

Commune. ſéance du 10 *janvier.*

Les commiſſaires chargés de ſe rendre au comité de ſureté générale, pour demander à ce comité une déciſion relative à la détention de Tiſon, ancien valet-de-chambre de la reine, & au remplacement de Simon, font leur rapport; ils diſent qu'on leur a répondu verbalement que le conſeil pouvoit nommer un ſucceſſeur à Simon; que le comité confirmeroit cette nomination, & que les meſures priſes concernant Tiſon, ſoient continuées.

Les mêmes commiſſaires invitent le comité de ſureté générale à prononcer définitivement, & par écrit, ſur le ſort de Tiſon. Le 15 le conſeil procédera au remplacement de Simon, gardien de l'auguſte enfant, au Temple, & à cet effet, il y aura une liſte de candidats.

Société des jacobins, ſéance du 8 *janvier.*

On entend en ſilence la lecture des numeros de Camille Deſmoulins. Robeſpierre s'oppoſe à ce qu'on liſe le cinquième n°. L'opinion dit-il doit être fixée ſur Camille. Ses ouvrages ſont un mélange de principes révolutionnaires & de maximes du plus pernicieux modérantiſme. Deſmoulins eſt-il pour cela un contre-révolutionnaire? je ne le crois pas. C'eſt un inconſéquent, un homme qui ſe laiſſe influencer. Les jacobins le chaſſeront-ils, ou le conſerveront-ils? Peu m'importe: ce qui m'importe d'avantage, c'eſt le ſalut de la république.

Robeſpierre apperçoit dans toutes ces diſſentions, une faction qui cachée derrière le rideau, met à profit toutes les petites paſſions particulières. Elle s'eſt diviſée en deux partis qui paroiſſant contraires concourent néanmoins au même but. Les génies ardens propoſeront des meſures *ultrà*-révolutionnaires, les eſprits modérés propoſeront des meſures *citrà*-révolutionnaires. Et le mal devant également réſulter de l'adoption de l'un ou l'autre ſyſtême, elle ne peut

manquer d'obtenir un succès favorable. On n'ose attaquer en face la convention, on fait de fausses attaques; on dirige les coups contre Bouchotte, contre son secrétaire &c... le véritable dessein est de livrer un combat à mort à la convention. On veut exciter le peuple à la révolte..... Je demande que cet homme qu'on ne voit jamais qu'une lorgne à la main, Fabre d'Eglantine, veuille bien s'expliquer ici.

Fabre d'Eglantine dit qu'il ne répondra que quand on voudra préciser ses inculpations. La séance est encore terminée sans résultat.

Convention nationale, séance du 9 janvier.

Vouland fait lecture de la liste des officiers Anglais & Espagnols faits prisonniers à Toulon, & qui viennent d'être traduits au Luxembourg: Charles O'Hara, général Anglois; Archibal Camphel, major du 69e. régiment Anglois, Thomas Grans, enseigne de vaisseau Anglois; Richard Lamplew, sergent; Raphael Effcharbarn, colonel Espagnol, aide-de-camp du général Gravina; Villiams Graham, médecin; Andren Bond, chirurgien; Gens Euvin, domestique; John Jogdon, domestique; Antoine Griflot, domestique. Applaudi.

Prieur de la Marne, Bourbotte & Thureau, représentans du peuple près l'armée de l'Ouest, au comité de salut public.

Noirmoutier, le 14 nivôse (3 janvier.)

« Nous vous marquions par notre dernière, citoyens collègues, que nous nous rendions à Nantes pour concerter avec les généraux les mesures nécessaires pour terminer la guerre de la Vendée. Nous y sommes restés deux jours, & nous sommes partis pour Noirmoutier, qui devoit être attaqué d'un instant à l'autre. Nous passâmes par l'île de Boin, & là nous apprîmes que le lendemain les bâtimens de la république devoient attaquer les forts de Noirmoutier, qui étoient disposés de manière à beaucoup incommoder nos troupes lors de leur descente. Tous les bâtimens, & particulièrement la frégate la *Nymphe*, sur laquelle nous nous sommes rendus, firent un feu très-vif: cette dernière sur-tout s'engagea de très près; aussi ce fut sur elle que les brigands dirigèrent particulièrement une batterie de 36, dont plusieurs boulets l'atteignirent. La mer étant devenue tout-à coup très-calme & très-basse, la frégate, dont la vergue du grand hunier avoit été brisée, qui avoit reçu plusieurs boulets dans ses mâts & ses flancs, fut entraînée par les courans, & ne pouvant plus manœuvrer, échoua devant Noirmoutier. Nous passâmes la nuit à sauver l'équipage & les divers objets qui étoient à bord. Nous eûmes dans ce combat deux hommes tués & cinq blessés; les vents ayant changés, nous ne pûmes retourner à Boin, nous nous embarquâmes pour Pornic, & ensuite pour la

Cronière, commune à trois quarts de lieue de Noirmoutier. Nous y trouvâmes les généraux Haxo & Dutruy, qui nous communiquèrent les dispositions qu'ils avoient faites pour l'attaque de l'île. Elle nous parurent parfaitement bien combinées, & on n'attendoit plus qu'un vent favorable pour l'expédition.

Dans la nuit dernière, vers les trois heures du matin, nos troupes embarquées sur des chaloupes & des gabares, se sont présentées devant l'île par trois points différens; la principale attaque a eu lieu à la pointe de la Fosse, où les brigands avoient une batterie formidable; à peine les bâtimens de transport approchoient de terre, nos troupes, nos braves soldats, à la tête desquels est l'intrépide Jordy, aujudant général, chargé du commandement de la colonne, se précipitent dans les flots pour arriver sur l'ennemi; un combat très-vif s'engage, mais il n'est pas de longue durée, le poste est emporté par la valeur de nos républicains, & le pavillon blanc, qui y flottoit la veille, est mis en pièces & remplacé par le pavillon tricolor.

» La descente s'est opérée avec autant d'intrépidité sur les autres points. Tandis que nos troupes abordent, 900 hommes, à la tête desquels étoient Haxo & Dutruy, attendent, avec une grande impatience, au port de la Cronière, l'instant où la marée seroit assez basse pour passer à pied, se porter dans l'île, & opérer leur jonction avec les autres colonnes. Le passage a eu lieu vers les 9 heures; le pas de charge des républicains retentit dans toutes les parties de l'île, & nos troupes s'avancent avec cette intrépidité que commandoit une pareille expédition dans laquelle il n'y avoit aucune retraite; les brigands firent un feu très-vif avec leurs canons; mais leurs batteries, bientôt prises à revers, & emportées, leur devinrent inutiles; ces mêmes brigands poursuivis, pressés de toutes parts, se replient alors sur la ville de Noirmoutier. Epouvantés par l'approche de nos colonnes, ils jettent leurs armes en monceaux sur la place, ils sont cernés par nos soldats, nous entrons dans la ville aux cris de *vive la république*, & la victoire est à nous. La reprise du port important de Noirmoutier qui étoit le dernier retranchement & la dernière espérance des rebelles de la Vendée, nous donne l'assurance de voir bientôt totalement terminée cette infâme guerre; elle ôte aux brigands toute communication par mer avec les perfides Anglais; elle rend la république maîtresse d'un pays fertile en subsistances: nous ne saurions assez rendre de justice aux soldats qui combattent les brigands dans ces marais où les chemins sont impraticables, dans cette saison, l'air très-malsain, où il faut cependant bivouaquer sans cesse; les soldats sont presque nuds, sans souliers, & ne se plaignent pas.

Digitized by Google

» Nous avons eu dans cette expédition 2 hommes tués, & environ 10 à 12 blessés, parmi lesquels se trouve le brave Jordy. Il reçut à l'instant du débarquement une balle dans la cuisse, un biscayen à la tête, harangua les soldats, emporta les batteries, & marcha encore deux heures à la têtes des troupes. Lorsque nous l'avons rencontré, au moment de notre débarquement, nous lui avons témoigné l'intérêt que nous inspiroit ses blessures; il nous a répondu: *Vive la république!* nous l'avons serré dans nos bras, & nous sommes partis avec nos frères.

» Cette expédition vaut à la république environ 50 pièces de canons, 7 à 8 cens fusils, des munitions de guerre & de bouche. Les brigands ont perdu 500 hommes, & ceux qui ont mis bas les armes sont au nombre d'environ 1,200: on compte parmi ces derniers 10 à 12 chefs. Le scélérat Delbec, généralissime des ci-devant armées royales & catholiques, qui a été blessé à Cholet, & que l'on disoit mort, est tombé entre nos mains: il étoit accompagné de sa femme & de M. Durand, curé de Bourgneuf, signataire des assignats au nom de Louis XVII, dont nous vous avons envoyé la planche. Une commission militaire que nous venons de créer va faire une prompte justice de tous ces traîtres.

» Nous avons pensé qu'il étoit intéressant dans un pays gangréné comme la Vendée, de changer jusqu'au nom des lieux qui ont été souillés par la présence des brigands. Nous avons, en conséquence, nommé l'île Boin, *l'île Marat*; & celle de Noirmoutier, *l'île de la Montagne*. Nous vous prions de faire confirmer ces dénominations par un décret de la convention nationale. *Vive la république!*

Les représentans du peuple près l'armée de l'Ouest.

Signés, Bourbotte, Prieur de la Marne, L. Turreau. Blavier, secrétaire de la commission.

P. S. Nous vous joignons l'état des braves bataillons qui ont concouru à la prise de Noirmoutier; & le procès-verbal du capitaine de la frégate la *Nymphe*, échouée devant l'île.

Turreau, général en chef de l'armée de l'Ouest, nous a accompagnés dans toute cette expédition. Il s'embarque à l'instant pour se rendre à Nantes, & delà diriger le mouvement des troupes de la Vendée. Son quartier-général sera établi à Cholet.

Bruxelles, 15 *janvier*. L'armée des Pays-Bas vient de faire un mouvement considérable dont on attend le résultat avec impatience. — Ce n'est pas l'hôpital général, mais l'hôpital militaire qui a été incendié à Lille.

On s'abonne pour ce Journal chez mad. MARCHAND, *rue de Villa Hermosa, au haut de la montagne de la Cour, à Bruxelles.*

Digitized by Google

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Bulletin de Londres, du 11 janvier.

Les nouvelles d'Alsace & de Toulon ont répandu une grande consternation; les fonds ont baissé; on parle d'une réunion très-désirable entre le ministère & l'opposition; le comte de Moira n'est pas encore parti; sir James Wallace va remplacer l'amiral Macbride; celui-ci partira pour l'Amérique au mois de mars prochain. Un grand convoi pour les Indes-Orientales se rassemble à Portsmouth; il sera commandé par l'amiral Macbride.

Lausane, le 30 décembre. On assure généralement ici, qu'il avoit été formé une entreprise contre Genève. Dans la nuit du samedi au dimanche 22 décembre, cette ville devoit être envahie par les républicains, & livrée au pillage. Ce projet, qui n'est peut-être que différé, n'a échoué cette fois-ci, que parce que Carteaux, qui a encouru la disgrace des commissaires conventionnels, espions de tous les généraux, a été arrêté le 21, & conduit à Paris, sous une escorte de 25 hussards. Le peuple de Genève (malgré ses comités, il est vrai) a déja célébré la prise de Toulon, en faisant tirer le canon. L'abbé Solavie, résident de la république à Genève, suspecté sans doute d'intelligence avec Carteaux, a été rappellé.

L'entreprise sur Genève a donné à penser aux cantons Suisses, & depuis quelques jours on parle beaucoup d'une neutralité armée.

Suite du Bulletin du quartier-général de S. A. le duc de Brunswick, à Oppenheim, du 4 janvier

Le 25, les Autrichiens firent une reconnoissance du côté de Séebach; dans cette occasion, une partie de la cavalerie ennemie fut taillée en pièces, & quelques-uns faits prisonniers. Le prince héréditaire de Hohenlohe prit part à cette action avec 15 escadrons Prussiens & une batterie à cheval.

Le général Autrichien de Marcandin avoit été informé que 20 bataillons étoient en marche de l'intérieur de la France vers Saarbruck, & qu'après leur arrivée, on devoit faire une nouvelle tentative sur Kaiserslautern. Cette nouvelle parut se confirmer par celle que reçut, le 26, le général de Kalkreuth, commandant à Kaiserslautern en l'ab-

Digitized by Google

fence du duc de Brunswick. Ce général apprit que l'ennemi s'étoit avancé sur plusieurs colonnes vers Hombourg & Deux-Ponts, qu'il avoit occupé ces deux villes, & déjà poussé ses avant postes au-delà. On fit aussi-tôt les dispositions pour le bien recevoir.

Le 26, l'ennemi devoit être attaqué par l'armée autrichienne, & les Prussiens devoient la seconder. Mais cette attaque n'eut pas lieu, & les troupes qui s'étoient avancées durent en conséquence rétrograder. Cependant 7 bataillons Autrichiens avec 8 divisions de cavalerie, s'étoient déjà portés sur Schlichthal à très-peu de distance de l'ennemi. Ils s'étoient formés en équerre, l'aile gauche dirigée sur Schlichthal, & la droite plus rapprochée vers le Geisberg. L'ennemi commença une vive canonnade sur ces troupes, ce qui fit qu'elles se retirèrent sur le Geisberg. Ensuite l'ennemi descendit des hauteurs, au nombre de 18 à 20 bataillons, quelques régimens de cavalerie & une nombreuse artillerie; & après plusieurs attaques réitérées, il força les troupes autrichiennes à quitter leurs positions. Le duc de Brunswick, au moyen de la position qu'il prit avec 8 bataillons de réserve autrichiens, & par un feu d'artillerie bien dirigé, empêcha heureusement l'ennemi de pénétrer jusqu'à Weissembourg, & maintint la communication avec cet endroit.

L'armée Autrichienne passa la Lauter encore dans la nuit du 27, & prit sa position entre Dornbach & Freckenfeld; elle la quitta le 27 dans l'après-dîner, se porta sur Germersheim, & le 30 elle passa le Rhin près de Philipsbourg.

Le corps de troupes Prussiennes posté au Pigeonier, dut alors quitter aussi ce poste dans la nuit du 27, & se replier sur Bergzabern; ensuite, lorsque le 28, l'armée Autrichienne commença sa retraite vers Alberstweiler, ou le corps du prince héréditaire de Hohenlohe se retira pareillement, ainsi que son avant garde sous les ordres du général Köhler, les Prussiens firent leur retraite de Bergzabern sur Busweiler, & ainsi successivement, sans que l'ennemi osât les inquiéter.

L'armée Autrichienne ayant passé le Rhin, il ne restoit plus à l'armée Prussienne (à laquelle le corps du général Kalkstein dut venir se réunir, le 30, de Kaiserslautern) que de s'avancer vers Mayence, & d'y prendre une position concentrée entre Oppenheim, Ofersheim & Alzey dont la ville de Mayence formeroit le centre, & dont le deux ailes seroient appuyées à la rive gauche du Rhin, de manière que Coblentz fut couvert par l'aile droite tandis que Creuznach le seroit par le corps du colonel Szekuly, & Bingen par le contingent Saxon. Un corps avancé sous les ordres du prince de Hohenlohe devoit s

poſter à Worms & dans les environs, derrière la Pfreim, pour veiller autant qu'il ſeroit poſſible ſur Manheim.

Cette retraite, que les circonſtances avoient rendue indiſpenſable, fut effectuée depuis le 30 juſqu'au 4, par les différens corps priſſiens, à petites marches, & de telle manière que l'ennemi, qui ne ſuivoit qu'avec précaution, n'oſa pas inquiéter ſérieuſement l'armée, & fut repouſſé partout, avec perte de 80 priſonniers, dans les attaques partielles qu'il fit.

Stuttgard, le 7 janvier. On a déja reçu les ordres, dans ce pays, de mettre ſur pied un corps de 2000 hommes de troupes réglés; mais on ne ſe borne pas là. On a déja commencé une levée de 25,000 hommes de milice, deſtinés uniquement à défendre les frontieres. A cette force ſe joindra encore, au beſoin, une levée en maſſe de tous les habitans en état de porter les armes du pays de Wurtemberg & du cercle de Suabe. Cette maſſe eſt plus conſidérable que ne le ſavent peut-être les Français modernes. La population du pays de Wurtemberg eſt de 600,000 individus. On peut compter ſur ſix, un homme en état de porter les armes; de ſorte que ce pays de Wurtemberg peut, au beſoin, fournir 100,000 combattans, & tout le cercle de Suabe, qui eſt peuplé beaucoup plus que le double du pays de Wurtemberg, tout au moins 200 000 hommes. Il ſera abondamment pourvu d'armes, & d'artillerie, de munitions, par les bonnes diſpoſitions déja faites, & par les offres généreuſes, qui ont déja leur effet. Cette maſſe formidable qui ſera à n'en pas douter habilement conduite ſous le commandement du général feld maréchal actuel du cercle, préſentera une réſiſtance imposante aux republicains, en quelque grand nombre qu'ils puiſſent ſe porter vers ces contrées. On les entourera de tout côté. On les attaquera à l'entour, jour & nuit, avec des troupes fraiches, on les fatiguera inſenſiblement, & on finira ſans doute par les exterminer. En un mot, on réparera qu'à eu la petite armée de Wurmſer, mais avec cette différence qu'il ne leur ſera plus ſi facile de repaſſer le Rhin de ce côté. Voila comme penſe & agit un peuple convaincu de l'équité de ſes loix, qui ne veut pas laiſſer tomber ſes fécondes campagnes, au pouvoir des hordes de brigands, ſe laiſſer dépouiller de ſes propriétés, violer ſes épouſes & ſes filles, condoire ſes fils en eſclavage, renverſer ſes heureuſes conſtitutions, & ſe laiſſer arracher une réligion qu'il ſoutiendra juſqu'à la mort.

Coblentz, le 12 janvier. D'après les avis, que nous reçumes hier, par une eſtafette, tout eſt tranquille à Mayence, Trêves & dans le voiſinage du Hundbucken. En conſéquence, le major de Crutſchler eſt retourné avec ſon détachement de Simmern à Bingen. On n'apperçoit plus aucun

Digitized by Google

républicain a Meiſſenheim & Obernſtein. L'ennemi a établi ſon quartier d'hiver derrière le Speierbach : l'armée Pruſſienne ſe maintient dans ſon excellente poſition, & notre ſituation eſt hors de tout danger par la communication avec le corps de troupes Impériales. Cependant les préparatifs de défenſe du côté de la ville, de la forteresſe & de la Moſelle ſe continuent avec la plus grande célérité. S. A. Electorale a viſité pour la deuxieme fois les redoutes établies au haut de la ville & les autres préparatifs : ſes ſoins paternels & ſon amour envers ſes ſujets, font regner dans le pays une ſi grande harmonie parmi les habitans que l'ennemi rencontrerait une plus forte réſiſtance que peut être il ne ſe l'imagine. Une compagnie d'élite de bourgeois volontaires & la compagnie d'arqueboutiers ſe ſont rendues hier aux retranchemens, ont demandé qu'on leur indiquât leurs places de defenſe; on le leur accorda : S. A. fut vivement touchée de cette noble conduite. Depuis hier notre garniſon a reçu de nouveaux renforts; nous avons vers le Hunsrucken, & partout des cavaliers. Une compagnie de chaſſeurs eſt aux avant-poſtes, & les diſpoſitions ſont ſi bien faites, qu'au moindre mouvement de l'ennemi, on peut prévenir une attaque quelconque. Il y a encore à Simmern un officier de huſſards qui avec ſes patrouilles obſerve tout ce qui ſe paſſe, & qui fait rapport au lieutenant-colonel Pruſſien de Lindener du moindre mouvement de l'ennemi.

Nouvelles de Paris du 12 Janvier.

Extrait de l'ordre général. Le commandant-général invite ſes frères d'armes a la plus grande union ; quelques factieux voudroient nous faire partager une partie de leurs intrigues. Nos mains ne ſeront pas teintes du ſang des ſcélérats. La loi ſeule a le droit d'appéſantir ſon glaive ſur leurs têtes.

Dans quelques départemens on calomnie Paris; on fait entendre à nos frères de la campagne que le pain qu'on y mange eſt très-blanc, & qu'on leur laiſſe le ſon. C'eſt encore une perfidie de nos ennemis; que nos frères des campagnes envoyent des commiſſaires pour vérifier ces faits; Paris n'a jamais parlé de ce qu'il a fait, la conduite & ſa réſiſtance à l'oppreſſion parlent en ſa faveur; on ne lui fera pas un crime de ſon reſpect pour les propriétés, de ſon amour pour la liberté & l'égalité, & ſur-tout de ſon mépris pour les méchans; en dépit d'eux la république ſera toujours république une & indiviſible. *Signé* Henriot.

Le bulletin de la police porte le nombre des priſonniers à 5050.

Extrait du 5ième. numéro de Camille Desmoulins.

» Le vaiſſeau de la république vogue entre deux écueils, le modérantiſme & l'exagération. J'ai dit qu'il falloit plutôt s'approcher du rocher de l'exagération, que du banc de ſable du modéraptiſme. Voyant que le pere Duchêne &

toutes les sentinelles patriotes, se tenoient sur le tillac, avec leurs lunettes, occupés à crier : » gare, vous touchez au modérantisme. » Il a bien fallu que moi, *vieux cordelier*, je me chargeasse de la faction difficile, & de crier : » gare, vous alliez toucher à l'exagération, » & tous mes collègues doivent m'avoir l'obligation d'avoir sacrifié ma popularité, pour sauver le navire où ma cargaison n'étoit pas plus forte que la leur....

» Puisque je suis obligé de parler de moi, pour donner du poids à mes opinions politiques, & pour me défendre, j'aurai bientôt mis le dénoncé & les dénonciateurs, à leur véritable place, malgré les *grandes colères* du père Duchêne, qui prétend dit Danton, *que sa pipe ressemble à la trompette de Jerico, & que lorsqu'il a fumé trois fois autour d'une réputation, elle doit tomber d'elle-même*....

En réfutant le rapport de Barrere à la convention au sujet de son 4ième. numéro, Camille dit :

» Si c'étoit un vieux *cordelier*, comme moi, un patriote *rectiligne*, qui m'eut gourmandé si durement, *fustinuissem utique*. Mais toi, mon cher Barrere, l'heureux *tuteur de Pamela*, toi, *le président des Feuillans !* qui a proposé *le comité des douze !* toi qui le 2 juin *mettois en délibération au comité de salut public, si l'on n'arrêtoit pas Danton !* toi dont je pourrois relever bien d'autres fautes, si je voulois fouiller *le Vieux sac*, que tu deviennes tout-à-coup un *passe-Robespierre*, & que je sois par toi colaphisé si fec, j'avoue que ce soufflet m'a fait voir trente-six chandelles, & que je me frotte encore les yeux....

» Tout cela n'est qu'une querelle de ménage avec mes amis les patriotes. Mais je vais être à mon tour b. en colère contre le père Duchêne qui m'appelle *un conspirateur qui veut qu'on ouvre toutes les prisons pour en faire une nouvelle Vendée, un endormeur payé par Pitt, un beaurique à longues oreilles.* Attends-moi, Hebert, je suis à toi dans un moment.

Le seul nom *de comité de clémence* que j'ai prononcé, à tort si l'on veut, a-t-il fait sur toi, Hébert, l'effet du fouet des furies ? Te voila *à te manger le sang, à entrer dans une colère de b*....à tomber en syncope, à en perdre la raison au point de me dénoncer si ridiculement, pour *avoir épousé une femme riche.*

Est-ce toi qui oses me parler de fortune, toi que tout Paris a vu, il y a deux ans, receveur de contre-marques à la porte des Variétés dont tu as été rayé pour cause dont tu ne peux avoir perdu le souvenir. Est ce toi qui peux me parler de mes quatre mille livres de rente, toi qui, sans-culottes, & sous une méchante perruque de crin, dans ta feuille hypocrite, dans ta maison *logé* aussi *luxurieusement qu'un homme suspect*, reçois 120 *mille liv.* de traitement du ministre Bouchotte.

120 mille liv. à ce pauvre sans culotte Hébert! pour calomnier Danton, &c... Camille Desmoulins & presque tous les commissaires de la convention; pour inonder la France de ses écrits, *si propres à former l'esprit & le cœur* 120 mille francs!... de Bouchotte! .. S'étonnera-t on après cela de cette exclamation filiale d'Hébert à la séance des jacobins. *Oser attaquer Bouchotte! Bouchotte à qui on ne peut reprocher la plus legère faute! Bouchotte le patriote le plus pur!* Je suis surpris que dans le transport de sa reconnoissance, il ne se soit pas écrié: *Bouchotte qui m'as donné* 120 *mille liv. depuis le mois de juin!*

Quand Thuriot assiegeoit la Bastille, quand Freron faisoit *l'Orateur du Peuple*, quand moi, sans craindre les assassins de Louftalot, & les fureurs de Talon, j'osois défendre presque seul l'ami du peuple, & le proclamer le divin Marat, quand tous ces vétérans que tu calomnies se signaloient pour la cause populaire, où étois tu alors, Hebert? tu distribuois tes contre-marques, & on m'assure que les directeurs se plaignoient de la recette. . . . Ce qu'il y a de certain, c'est que tu n'étois pas avec nous en 1789, dans le cheval de bois. . . .

Et c'est ce vil flagorneur aux gages de 120 mille livres qui me reprochera les 4 mille liv de rente de ma femme! ce nouveau patriote & le diffamateur des vétérans! cet homme rayé de la liste des garçons de théâtre, pour vols, fera rayer de la liste des jacobins, pour leurs opinions, des députés fondateurs immortels de la république! un écrivain des charniers fera le législateur de l'opinion, le mentor des Français!

. . . . . Croit-on que, même sur l'échaffaud, ... je voulusse changer mon supplice, contre la fortune de ce misérable Hébert, qui, dans sa feuille, pousse au désespoir vingt classes de citoyens & plus de 3 millions de Français, auxquels il dit anathème, & qu'il enveloppe en masse, dans une proscription commune; qui, pour s'étourdir sur les remords & les calomnies, a besoin de se procurer une ivresse plus forte que celle du vin, & léche sans cesse le sang au pied de la guillotine. . . . .

On a placardé dans Paris une *réponse d'Hébert à Camille Desmoulins & compagnie.* Ce placard a pour épigraphe ces vers de Lafontaine.

La paix est fort bonne en soi,
J'en conviens; mais à quoi sert-elle
Avec des ennemis sans foi?

Hébert y répond successivement à tous les reproches que lui a fait Camille dans le cinquième numéro du *Vieux Cordelier*, depuis celui d'avoir volé des contremarques au théâtre des variétés, jusqu'à celui d'avoir volé l'état par l'entremise de Bouchotte.

Digitized by Google

D'abord il cite des lettres du directeur de ce théâtre, Gaillard, qui ne laisse aucun doute sur sa probité. Ensuite il fait voir qu'étant dans la classe d'écrivains patriotes, il est naturel que le ministre, chargé de former l'esprit public, n'ait pas oublié de faire circuler sa feuille. Il repousse les traits caustiques de Camille par d'autres moins subtils, mais plus forts. Au reste il fait le peuple juge entre son adversaire & lui, & permet à Camille de rire : *rira bien*, dit il, *qui rira le dernier.*

Société des jacobins, séance du 10 *janvier.*

Quelques membres demandent qu'on s'occupât de Westermann, mais on observe que ce n'est pas là l'ordre du jour, que la société a une autre affaire plus essentielle avec Camille Desmoulins, qui doit être enfin terminée. — Appuyé.

On réclamoit la lecture du 52e. numéro du vieux Cordelier. La société s'y oppose & prononce à l'unanimité la radiation de Camille Desmoulins de la liste de ses membres. On vouloit que Bourdon de l'Oise, Philippeaux, Fabre d'Eglantine fussent exclus par le même arrêté. Dufourni s'y oppose: & déclare que leur cas n'est pas le même. Desmoulins a été jugé par ses écrits, & la voix publique s'est prononcée unanimement sur son compte, il n'en est pas de même de Philippeaux & de Bourdon de l'Oise.

Robespierre. J'ai assez fait connoître mon opinion sur Camille Desmoulins pour qu'il ne soit pas nécessaire que je répète ici ce que j'ai déja dit, mais j'avouerai qu'il m'est impossible de ne pas m'occuper de ce que dit Dufourni : lui qui est si sévère à l'égard de Desmoulins, pourquoi est-il si indulgent pour Bourdon de l'Oise & Phillippeaux? car enfin Camille qui compose des ouvrages contre-révolutionnaires, avoit aussi écrit pour la révolution, & avoit dans le tems, puissamment servi la liberté. Mais Philippeaux, par où mérita-t-il jamais de la patrie?

Veut-on savoir quelle différence il y a entre Camille Desmoulins & Philippeaux; c'est que celui-là ne tient en rien aux aristocrates; celui-ci au contraire a un puissant parti parmi eux. Philippeaux écrivit en faveur d'un tyran dans un journal qu'il intituloit: *Le défenseur de la Patrie.* Philippeaux vota en faveur de Marat, tout en déclarant qu'il ne voyoit d'illegal dans le décret de son arrestation, qu'une irrégularité de forme.

Robespierre ajoute une série de faits inciviques, qu'il reproche à Philippeaux, dont il fait la généalogie, qu'on a puisée, dit-il, dans une académie d'antiquités, & d'après laquelle il est clair que Philippeaux descend d'une grande famille de la Grèce, dont le chef brûla le temple de Delphes pour acquérir l'immortalité; celui-ci, à l'imitation de ses aïeux, a voulu se faire connoître; ne pouvant

en venir à bout par de belles actions, il s'eſt aviſé de brûler le temple de la concorde & de la raiſon.

Philippeaux ſous le rapport des talens étoit moins dangereux que Camille Deſmoulins. Celui-ci en a beaucoup; & il ne nous reſte qu'à déplorer qu'il ne les faſſe pas ſervir au bien général. Mais Philippeaux eſt bien moins à conſidérer ſous le rapport du patriotiſme, lui qui ne fut jamais qu'un mauvais ſoldat de girondiſme, & qui n'eſt encore qu'un enfant perdu de l'ariſtocratie; lui qui ne tourna ſes regards vers le ſoleil de la montagne, qu'au moment où le marais étoit obſcurci de brouillards.

Mais, on veut, continue Robeſpierre, vous faire perdre de vue l'intérêt général pour ne vous ramener jamais que vers un but particulier, au lieu de conſidérer toujours l'enſemble des diſcuſſions qui nous ont agités ſur Camille Deſmoulins.

Dufourni demande la parole pour répondre.

Collot d'Herbois la réclame pour une motion d'ordre; il l'obtient & ſe plaint de ce qu'on cherche, quand l'aſſemblée eſt nombreuſe, à fixer ſon attention ſur des objets particuliers.

Les diſputes particulières ne ſont, dit il, d'aucune gloire pour la ſociété, & d'aucun profit pour la république. La découverte des crimes de nos ennemis que va nous donner la diſcuſſion, ſauvera la patrie. On veut diminuer votre colère en la diviſant ſur mille objets particuliers: on veut vous fâcher en détail; fâchez-vous en gros (Applaudiſſemens); détruiſez toutes les factions dans votre grande colère. C'eſt ici que nous allons connoître enfin nos ennemis: c'eſt en nous occupant d'eux que nous allons les combattre. Connoiſſons Pitt, diſcutons le: nous ferons en force pour faire une deſcente en Angleterre, quand nous partirons, dévancés par l'opinion publique, avec connoiſſance de tous les attentats de ſon gouvernement tyrannique.

La diſcuſſion s'étant de nouveau engagée, la ſociété a arrêté, vers la fin de ſa ſéance, qu'elle regardoit comme non avenu ſon premier arrêté qui exclutoit Deſmoulins.

Convention nationale, ſéance du 30 janvier.

La commiſſion militaire, établie à Tours, envoye pluſieurs exemplaires d'un jugement rendu contre le ci-devant directeur de l'enrégiſtrement à Angers; il étoit parent de Péthion. Cet homme avoit été ſix mois avec le général des rebelles Laroche-Jaquelin & autres chefs. En allant à l'échaffaud, il ne ceſſoit de crier *Vive le roi!*

La convention a ordonné qu'il ſeroit tiré de la caiſſe aux trois clefs, & verſé dans celle de la tréſorerie deux cents ſoixante & quinze millions, deux cents ſoixante & quatre mille, trois cents ſoixante trois mille livres, qu'elle a avancées pour completter les dépenſes du mois dernier.

Digitized by Google

N°. 18. *Bruxelles, Samedi* 18 *Janvier* 1794.

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIEME CAMPAGNE.

Armée Royale & Chrétienne.

Mr. de... gentilhomme Nantois, aide de-camp du brave général royaliste Charette depuis le 10 mars de l'armée derniere, parti de Noirmoutier le 23 décembre, est arrivé le 2 de ce mois, dans un bâteau de cette isle, à Fishguard, petit port du pays de Galles; il a transmis dela les dépêches orginales au gouvernement Britannique qui l'a fait venir à Londres. C'est de la bouche que l'on tient les détails abrégés que nous transmettons sur cette armée étonnante, dont il partagea les fatigues & la gloire dans presque toutes les affaires.

» Ce fut le 10 mars 1793, que commencèrent à se former les premiers rassemblemens des intrépides habitans des campagnes, dans la partie du Comté Nantois qui avoisine la province du Poitou, ou pour parler le langage usité depuis quatre ans, dans les deux extrémités des départemens de la Loire inférieure & de Vendée. Ces gens simples & droits, indignés des vexations qu'ils éprouvoient depuis si longtems, des atteintes portées à leur religion, de la déportation de leurs prêtres, du mépris que leur témoignoient les beaux parleurs des villes, de l'ordre qui les obligeoit de marcher aux frontières pour y défendre les intérêts de quelques scélérats, frappés de ne plus voir leurs seigneurs, leurs pères, leurs bienfaiteurs, dépouillés de l'or qu'ils possédoient, furent saisis d'horreur à la nouvelle de l'assassinat de leur bon roi, & ne pensèrent, qu'à le venger.

Un jeune gentilhomme Nantois, officier de marine, le chevalier Charette, à peine âgé de 25 ans, profite de cet esprit public, l'encourage, l'anime, est nommé chef des rassemblemens à Machecoul, le 10 mars, se réunit aux trois frères MM. de la R. . . . . jeunes gentilhommes voisins & la première armée de Louis XVII, se leve à Machecoul.

L'etincelle se communique de proche en proche : le 14 mars, un garde chasse de M. le marquis d'Armaillé, Suisse d'extraction, nommé Stoflet, & un sacristain de l'église paroissiale de Beaupreau nommé Catineau, imitant l'exemple de M. Charette, se mettent à la tête des rassemblemens du bas Anjou, ou du département de Mayenne & Loire.

Digitized by Google

Stoflet prend la ville de Breſſuire, dans le département des deux Sevres; il y délivre M. Bernard de Marigny, officier de marine, neveu de l'ancien commandant de Breſt, M. le marquis de Leſcure, M. le marquis Doniſſant, lieutenant général, beau père de M. de Leſcure, MM. Deſeſſarts père & fils, gentilhommes de S. Maxent, & M. de la Roche Jacquelin fils, jeune homme de 21 ans, tous detenus par ordre des comites jacobins. Catineau prend Beaupreau, & y eſt joint par M. le Marq. de Bonchamp, jeune gentilhomme habitant les environs d'Angers, & capitaine au régiment d'Aquitaine M. d'Elbée, capitaine de cavalerie, & M. Duhoux d'Hauterive ſon beau frère, émigrés, ayant fait la campagne de 1792 ſous les ordres du prince de Condé, & rentrés depuis en France, ſe réuniſſent bientôt à eux, avec MM. de Verteuil fils du commandant de l'iſle d'Oleron, le chevalier d'Autichamp, neveu de l'officier général de ce nom, de Roaran, de Chevigné, d'Arques, du Chaffault, neveu du lieutenant général de la marine, le chevalier de Lanoe-Gazet, de Coëtu, de la Catelinière, Pinau du Pavillon, de la Voirie, de la Gauzeliere, Piron, chevalier de la Bigotière, chevalier Fleuriot garde du corps, oncle de M Charette, &c. &c.

Pour tirer le parti que l'on deſiroit de ces raſſemblemens, il fallut ſonger à faire une organiſation quelconque. On diviſa les corps en trois armées; celle de la Bretagne & du Poitou fut commandée par M. Charette, général en chef, & MM. de Coëtu. & de la Catelinière, commandans en ſecond. Elle étoit forte de 18,000 hommes; le quartier général étoit à Machecoul, & l'on étoit maître de Montaigu, Leger & Palluau. L'artillerie conſiſtoit en cinq canons. L'armée du Haut Poitou, eut ſon quartier général à Mortagne; elle occupoit les villes de Chatillon, Breſſuire & Tiffauge; le brave Stoflet en céda le commandement a M. d'Elbée; il reſta un des chefs en ſous-ordres, avec MM. de Roaran, d'Arques & de la Bigotiere. Elle étoit forte de 30,000 hommes. L'armée du Bas Anjou, fut commandée par M. de Bonchamp, à qui Catinau céda ſa place. Elle étoit forte de 25,000 hommes; ſon quartier-général étoit à Choſlet. Les commandans en ſecond étoient le jeune Laroche-Jacquelin, & le chevalier Fleuriot. Ce dernier forma au Loroux un corps d'élite de 8000 hommes qui furent appellés les volontaires de Bonchamp. On diſtingua cette legion de jeunes gens par un plumet blanc; elle n'a pas encore été defaite une ſeule fois. L'armée de Bonchamp & celle de M. d'Elbée avoient entre elles 21 pièces de canon.

Pour ſe procurer les armes néceſſaires, ils ne connurent d'autre moyen que d'aller en prendre aux gardes nationales, ce qui ne fut ni long, ni difficile. Ils les effrayoient par leurs cris de *vive le Roi*, leur intrépidité, leur coſtume,

& leur armement de fourches, bâtons, fabres, faulx, &c. Les premiers généraux que la republique leur opposa, furent les generaux Berruyer, la Bourdonnaye, Marcé, & Quetinau, ils furent tous successivement mis en déroute. Le mois d'avril fut remarquable par une foule d'affaires. M. de la Roche Jacquelin étoit vainqueur à Martigné; M. d'Elbée au bois Grolleau près Chollet; M. de Bonchamp battoit la garnison d'Angers, au Pont de Cé, & M. Charette s'emparoit de Pornic, port de mer à 10 lieues de Nantes, defendu par une garnison de nationaux tirés de cette ville.

Au mois de mai, M. d'Elbée battit Quetineau à Thouars. Ce général y fut pris & relâché Il perdit 6000 hommes tués, & principalement un bataillon de Marseillois dont-il ne s'en réchappa pas un seul.

La convention avoit envoyé en toute hâte les généraux Menou & Santerre, pour remplacer Quetineau, sur les bords de la Loire, & le général Biron avec Tunk & Westermann à l'armée de la Rochelle. La ville de Fontenay fut attaquée à deux reprises par M. d'Elbee. La première fois, il y fut repoussé & blessé. La seconde, fois il l'emporta à la suite d'une déroute complette du général Tunk à la Chataigneraye. La caisse, l'artillerie, la poudre, les archives, tout fut la proie des vainqueurs MM. d'Elbée & Bonchamp revenant sur les bords de la Loire, battirent à plate couture l'armée de Santerre & Menou à Vihiers. Il y eut à cette affaire 10 mille hommes de tués Deux jours après, cette bataille fut suivie d'un nouveau combat à Saumur, il dura 36 heures, & finit comme l'autre. Les royalistes s'emparèrent de Saumur, où ils trouvèrent 140 canons & 50 milliers de poudre. Ils y tuèrent 8000 hommes, dont un régiment entier de Cuirassiers, & firent plus de 15,000 prisonniers Ce fut à cette affaire que le jeune Laroche Jacquelin poursuivit personnellement pendant 3 lieues sur la route de la Flèche, le général Menou, & le blessa du coup dont il est mort.

Pendant ce tems-là, l'armée de M Charette, battait le général Beysser, suppléant de la Bourdonnaye, à Léger, & au Pont-de-James, sur la route des Sables à Nantes Il reprenait aux patriotes la ville de Machecoul, où il trouva 18 canons & 12 milliers de poudre; sur 3000 hommes de garnison il en tuoit 1500, & en prenait 500 Il fit faire ensuite le siège des Sables par un nommé Joly. Ce siege échoua; on reprit seulement Port-St.-Père, & quelques canons. Le commandant républicain aux Sables, étoit un Polonais nommé Mitrowsky.

Après l'affaire de Saumur, l'armée de M. d'Elbée s'empara d'Angers, que l'on évacua bientôt, & les chefs con-

Digitized by Google

certerent alors entr'eux le siége de Nantes. M. d'Elbée avait été reconnu après la prise de Saumur, généraliſſime de toutes les armées royaliſtes.

Ce siége commença le 28 juin : on attaqua par trois points. MM d'Elbée & la Roche Jacquelin arrivèrent avec 8000 hommes par la route de Rennes; M. de Bonchamp, par celle de Paris, avec 12000 hommes, & M. Charette par la route de la Rochelle. M. de Lescure se tenait alors en observation du côté de Breſſuire. Le prince de la Trimouille Talmond, avoit été délivré de priſon par les royaliſtes, lors de la priſe d'Angers. M. d'Elbée lui donna le commandement d'une légion de cavalerie. Il accompagna ce général au siége de Nantes; & même il y eut un cheval tué sous lui. L'attaque dura 3 jours. Elle manqua par la défection des troupes Angevines de la rive droite de la Loire, qui n'étant point accoutumées au feu, lâcherent pied. Les Nantois perdirent beaucoup d'hommes à ce siége, & surtout des négocians. Pluſieurs habitans de Nantes profiterent de cette occaſion pour venir joindre les royaliſtes.

Après le siége de Nantes, on ne fit que de légers mouvemens; il n'y eut pas une ſeule affaire importante. Les travaux de la campagne avoient rappelé beaucoup de ſoldats chez eux. M. Charette tint en échec le général Beyſſer, & le commandant de l'armée des Sables. On prit en quelque ſorte des quartiers d'été. Machecoul fut la réſidence de M. Charette, & Morragne celle de M. d'Elbée

Ce fut avant le siége de Nantes que l'on commença à organiſer une adminiſtration centrale. Deux conſeils furent formés, un militaire & un civil Le civil fut compoſé de M. Deſclarts père ; M. de la Rochefoucault de Beaulieu, M. l'évêque d'Agra, M Bernier, curé de S. Lô d'Angers, le doyen du chapitre de S. Laurent ſur Sevres, & d'autres perſonnes de mérite, avocats, maires des villes, &c.

Le conſeil militaire fut compoſé de MM. d'Elbée, généraliſſime. Le marquis D'oniſſant, gouverneur pour le Roi des pays conquis. De Boiſſy de Landebeaucière, lieutenant pour le Roi, idem. Chevalier Charette, général de diviſion. De Bonchamp, idem. De la Roche Jacquelin, idem. De Leſcure, idem. Prince de Talmond, officier général. Dehoux d'Hauterive, idem. De Roaran, idem. De Marigny, officier général d'artillerie. De Beauvollier, ſecrétaire & treſorier.

(*La ſuite inceſſamment.*)

Bulletin de Londres, du 14 janvier.

Une grande attention ſe porte aujourd'hui ſur les ſecours à donner aux Royaliſtes de la Vendée, & ſur la poſſibilité de leur en faire parvenir d'efficaces. L'arrivée du jeune officier dont nous avons parlé & dont la miſſion eſt facile à deviner, aura, ſans doute, donné beaucoup de lumières

ſur la poſition des choſes, en Poitou en Bretagne & en Normandie; le gouvernement doit les avoir reçues & prendre des meſures en conſéquence.

La flotte du lord Moira eſt toujours à Cowes dans l'iſle de Wight. On a envoyé le 8 de ce mois deux frégattes pour explorer la côte de France. L'une d'elle la *Nymphe* a pris un batiment Américain, chargé de ſucre, & autres denrées des colonies

La frégate *la Nymphe*, vient de rentrer à Portſmouth; elle n'apporte aucunes nouvelles des côtes de France, ſi ce n'eſt qu'elles ſont couvertes de frégates ennemies, trois lui ont donné chaſſe, & elle eſt rentrée Lord Moira vient envoyer à Guernſey un officier François pour interroger les royaliſtes de la Vendée qui ſe ſont ſauvée dans cette iſle; en même tems, il a envoyé à Oſtende, pour accélérer le départ des Autrichiens & des émigrés. La grande flotte qu'on réarme en toute hâte, ſera prête pour le 25

Un gentilhomme François M. de L F. venant de l'armée de Charette dément les rapports faits à la convention ſur les royaliſtes Charette eſt dans la partie du Bas-Poitou qu'on appelle *le Marais* en oppoſition a celle connue ſous le nom du *Bocage*. Il eſt ſur le point d'en venir aux mains avec le général Maezinsky, commandant l'armée des Sables forte d'environs 8000 hommes, qui marche ſur lui pour lui couper la communication avec Noirmoutier.

C'eſt l'armée du prince de Talmont qui a eſſuyée des échecs. Laroche Jacquelin n'eſt pas tué, il eſt à la tête de 30,000 hommes ſe préparant à une expédition ſur la côte Occidentale de Bretagne.

M. d'Elbée, général en chef, eſt à Noirmoutier où il s'eſt tranſporté pour ſe rétablir d'une bleſſure.

Il ajoute que s'ils avoient des armes, on pourroit mettre près de 200,000 hommes ſur pied en un inſtant. Ils deſirent & demandent avec inſtance des émigrés pour les conduire.

La difficulté de ſubſiſter, a forcé les royaliſtes d'abandonner les côtes où ils s'étoient portés, & a été cauſe des revers qu'ils ont éprouvés. Les partiſans de la bonne cauſe, quoiqu'diſperſés, n'en ſont pas moins nombreux, & reparoîtront avec le même courage à la première occaſion favorable.

Des lettres circulaires ont été envoyés à tous les officiers chargés de recruter pour les engager à employer la plus grande activité, afin de compléter promptement les levées. Ce qui prouve la détermination de faire les plus grands efforts dans la prochaine campagne.

Les fonds éprouvent depuis quelques jours une dépréciation ſenſible. Les 3 pour cent conſolidés ſont tombez de 73 à 69 & demi.

Digitized by Google

Extrait d'une lettre de Jersey, du 7 janvier.

« Quoique les royaliſtes aient été battus au Mans & à Savenay, il s'en faut de beaucoup qu'ils ſoient détruits, comme le prétendent les généraux François auxquels leurs victoires ont coûté bien cher. Il exiſte encore nombre de partis qu'on eſpère de voir ſe réunir au premier moment, outre ceux qui ont paſſé la Loire, & qui vont rejoindre l'armée de Charette compoſée de 20,000 hommes. »

Du Haut-Rhin le 11 janvier. Le beau régiment impérial de l'Archiduc-Ferdinand eſt entré, hier, dans Fort-Louis, pour en renforcer la garniſon.

Les républicains déploient toutes leurs forces pour reprendre cette forteresſe; mais juſqu'à préſent, toutes leurs tentatives ont été infructueuſes. Si cependant, comme il n'eſt preſque pas croyable, il devenoit à la longue impoſſible de s'y maintenir, l'opinion générale eſt que la forteresſe ſera démolie.

Le duc de Bourbon eſt encore à Raſtadt, à cauſe de ſa bleſſure au bras droit. Le quartier-général du prince de Condé, eſt à Lahr.

De la rive droite du Rhin, le 10 janvier. Les avant-poſtes Allemands s'étendant déréchef, juſqu'au canal de Rheindurkheim. — A Worms, les carmagnols ont arrêté pluſieurs des ci-devant clubiſtes, prétendant qu'ils n'avoient pas agi loyalement envers la république Françaiſe; ils ont pillé quelques maiſons, ſur leſquelles ils avoient particulièrement jetté les yeux, & ont exigé de la ville, une contribution de 2 millions de livres avec le reſte de celle qu'ils n'avoient pas levé l'an 1792. — Ils ont voulu emmener 50 bourgeois, pour le ci-devant maire Wink Imann arrêté, & un pareil nombre pour le clubiſte Clauſius auſſi arrêté.

Manheim, le 12 janvier. Notre garniſon eſt forte à préſent, de 10,000 hommes, & s'augmente encore chaque jour.

Sept bataillons Impériaux de troupes fraîches ſont arrivés dans les environs de Fribourg; ils ſont encore ſuivis de pluſieurs bataillons venant du Tyrol, ainſi que par 30000 Hongrois & Croates.

Les républicains ſe retranchent fortement, entre Spire & Germersheim; il paroît qu'ils veulent s'y tenir. Leur quartier-général eſt à Heilizenteim (Saint Pierre). A Mundenheim, ils ont étranglé le bailly, par ce qu'il ne fourniſſoit pas aſſez vite des travailleurs. En général, ils maltraitent tous les habitans ſans diſtinction, & pillent totalement.

On a raſé à Strasbourg, la maiſon du Pelletier Schauer, parce qu'il avoit vendu ſes marchandiſes au-deſſus de la taxe.

Extraits des feuilles de Paris du 14 janvier.

Le comité de ſalut public, vient de preſcrire aux généraux des armées la conduite qu'ils tiendront dans les pays con-

Digitized by Google

quis; il a donné l'ordre de démolir toutes les fortereſſes, & de faire entrer dans l'intérieur toutes les richeſſes des villes conquiſes.

On a peut-être trop dit que la France pouvoit ſe ſuffire à elle-même, & ſe paſſer des relations commerciales avec toutes les autres nations. Cette fauſſe aſſertion étoit accréditée autrefois par le peuple oiſif & nombreux des rentiers qui vivoit paiſiblement de l'oppreſſion des manufacturiers & des cultivateurs de l'état; mais à préſent que cette branche improductive eſt émondée, il eſt important de donner une grande activité à la culture des terres & aux travaux de l'induſtrie, afin que le commerce nous donne des bénéfices auſſi honorables qu'utiles & c'eſt par l'échange de nos richeſſes naturelles & induſtrielles, que le peuple doit ſurtout proſpérer.

Mais une autre conſidération non moins importante n'échappera pas, ſans doute à *la ſageſſe* du gouvernement, celle de répandre nos principes & *nos lumières* chez toutes les nations (*Avis à tous les gouvernemens.*)

Tribunal révolutionnaire. Jean Ducourchamps, natif de Paris, fils d'un ancien ſubſtitut du procureur du Roi de la chambre des comptes, convaincu de conſpiration, a été condamné à mort

J. F. Wenance Dongados, natif de Cacaſſone, ci-devant capucin & profeſſeur d'éloquence & poëſie & hiſtoire, demeurant à Perpignan; convaincu d'avoir conſpiré contre l'unité de la république a été condamné à mort.

Bernard Aug ſtin d'Abzac, ancien capitaine au régiment de la marine, convaincu d'intelligence avec les ennemis extérieurs, a été condamné à la même peine.

Le tribunal s'occupe depuis pluſieurs jours, de l'inſtruction de la procédure intentée contre 20 individus accuſés d'avoir conſpiré pour l'enlevement de la Reine & de ſon fils. Sur le réquiſitoire de l'accuſateur public, le tribunal a ſuſpendu les débats juſqu'au 16 janvier, afin d'avoir le temps de ſe procurer de nouveaux renſeignemens.

Fabre-d'Eglantine, préſumé coupable du délit imputé à Delaunay d'Angers, a été mis en état d'arreſtation.

Commune, ſéance du 11 janvier.

Les porteurs de charbons demandent qu'il leur ſoit permis de porter un ſigne de ralliement, en place des médailles qu'ils ont dépoſées. Ordre du jour & invitation d'agir avec plus de fraternité, avec les citoyens qui ont beſoin de leur miniſtère.

Le comité révolutionnaire de la ſection de Popincourt fait part au conſeil qu'il exiſte dans cette ſection une faction déſorganiſatrice qui ne reconnoit point le gouvernement proviſoire. Le conſeil arrête que demain, le préſident &

le secrétaire de l'assemblée générale de cette section se rendront dans son sein avec leurs régistres, pour être statué ce qu'il appartiendra.

Convention nationale, séance du 12 janvier.

On fait lecture de la lettre suivante

Lettre de Prieur de la Marne & Tureau Noirmoutier le 8 janvier.

„Citoyens collègues, c'est encore de Noirmoutier que nous vous écrivons. Nous avions cru tous les rebelles exterminés; mais par des événements heureux, dès le lendemain de notre victoire, nos succès ont passés nos espérances. Nous avons fait cerner l'isle par les bâtimens légers de notre escadre, & une battue fit sortir des rochers, des bois & des souterains, un déluge de femmes, de chefs & de prêtres. Nous vous envoyons les noms des principaux.

„Hauterive général des rebelles, Duboisfy, ami de Delbec, général; Tingry, se disant commandant de Noirmoutier; René Morisset général; Alexandre de la Limousinière, capitaine d'un rassemblement; Pierre Barcour, chirurgien major de l'armée des rebelles; Bernard Massy, commandant dans l'isle de Noirmoutier; Saint Hilaire & la Boirie, attachés à l'état-major.

„Ces messieurs, ayant Delbec à leur tête, qui nous demandoit la vie à genoux, ont été fusillés en vertu d'un jugement d'une commission militaire qui a été sur-le-champs créé à cette effet. Vous verrez par l'intérogatoire de Delbec, que tous ces chefs ne s'étoient réfugiés à Noirmoutier que pour attendre des Anglais les secours qu'ils sollicitoient, & qui leur étoient promis infructueusement depuis long-temps; que les rebelles avoient, il y a quinze jours, envoyé un chevalier de St-Louis à Londres, pour y porter l'état des forces des brigands, que Pitt vouloit avoir.

„ Nous avons trouvés à Noirmoutier, des vivres pour plus de 15 milles hommes pendant 6 mois; ils alimenteront l'armée.

Coupé de l'Oise a fait adopter un décret qui ordonne la culture de la pomme-de-terre dans tous les départemens.

Bruxelles 17 janvier. Il paroît que les mouvemens de l'armée combinée des Pays-Bas n'ont d'autre but, pour le moment, que de se mettre sur une défensive imposante, & de prévenir les attaques de l'ennemi.

On écrit de Menin du 14: „ l'Artois se montre encore digne du prince dont elle porte le nom. Chaque jour nous voyons arriver des habitans de cette province. Hier encore, il en arriva 82, samedi, il en passa 22, & quelques jours avant, il en étoit arrivé une quarantaine. Dimanche, un jeune capitaine d'un bataillon de Paris, est passé avec deux soldats de sa compagnie; on le dit chargé de papiers très importans.

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Londres, le 14 janvier. Des lettres de la Jamaïque du 20 novembre portent que les Eſpagnols ont aſſemblé a Porto-Cavello une eſcadre compoſée d'un vaiſſeau de 110 canons, 7 de 80, 1 de 74, & 1 de 44, ayant à bord 2000 hommes de troupes deſtinées à attaquer le Cap François.

Un détachement du 13me. régiment, ſous les ordres de l'enſeigne Spar, s'eſt emparé du petit Goave. On y a pris un navire Américain chargé de farine, & un bâtiment de la côte de Guinée, qui avoit à bord 90 eſclaves. Du reſte, les troupes au cap Jérémie étoient en bonne ſanté.

De Livourne, le 1 janvier. Le 28, arriva ici le vaiſſeau de guerre Napolitain, *le Samnite*, de 74 canons, commandé par le comte de la Tour, avec 720 hommes d'équipage, 700 ſoldats Napolitains & 140 Toulonnois. Le 29, nous vîmes auſſi arriver la frégate Napolitaine *la Sybille*, de 300 hommes d'équipage avec 40 Toulonois; & la frégate Angloiſe *la Pelette*, de 30 canons. Sur cette dernière ſe trouvoit Mr. Smith-Sidney, qui fut chargé de l'amiral Hood de mettre le feu aux vaiſſeaux François & à l'arſenal de Toulon; ce qu'il exécuta dans la ſoirée du 18. Mais le vent étant très-foible, l'incendie ne put faire de grands progrès. Ce qu'il y a auſſi de certain, c'eſt que les Anglois ne firent pas ſauter le fameux fort Lamalgue, quoique tout fût prêt à cet effet, & qu'il y eût dans les mines pluſieurs milliers de barils de poudre. Ce qui les en empêcha, ce fut la foibleſſe du vent, qui n'étoit point favorable à la ſortie & à l'éloignement prompt des vaiſſeaux de guerre, qui étoient dans le voiſinage du fort; celui-ci étant ſitué ſur un rocher qui domine la place, l'explosion eut pu cauſer beaucoup de dommages à la flotte Angloiſe, avant qu'elle ſe fut ſuffiſamment éloignée.

Le 30, la frégate Angloiſe *la Léda*, vint mouiller dans notre port, venant des iſles d'Hyeres. Nous apprimes par elles, qu'elle avoit laiſſé, le 28, la flotte Angloiſe dans ces iſles; mais que la flotte Eſpagnole étoit partie pour retourner dans ſes ports; l'eſcadre Napolitaine avoit auſſi quitté le golphe de Spezzia pour ſe rendre à Naples.

Nous avons encore ici un navire marchand avec une centaine d'Anglois bleſſés; pluſieurs centaines de Toulonois

Digitized by Google

fugitifs ſont repartis ſur différens bâtimens. — Quelques vaiſſeaux de guerre Anglois croiſent toujours à la hauteur de Gênes.

Conſtance, le 4 janvier. La Suiſſe ſe trouve dans une grande perplexité ſur les meſures à prendre a l'égard de la France. D'un côté, les meſures que prennent les Autrichiens embaraſſent extrêmement les Suiſſes. On ne permet plus qu'ils tirent de la Bavière, de la Suabe & du Briſgau, du bled, dont ils ont un ſi grand beſoin. De l'autre côté, une armée conſidérable de républicains eſt ſur les frontières, qui employent les moyens les plus ſéducteurs pour ſe faire des partiſans, & qui d'après des lettres de Bâle & de Soleure, ſe trouvent en grand nombre dans ces endroits. Les émigrés Français proteſtans, qui étoient du parti de Briſſot, font en outre tout leur poſſible pour engager les Suiſſes à une rupture avec la faction jacobine, qui domine deja.

Inſpruck, le 2 janvier. Un bataillon de Straſoldo, un de Thurn & un de Reiski paſſeront inceſſamment par cette ville pour ſe rendre vers le Rhin. 30 mille Hongrois & Croates ſont auſſi attendus; ils traverſeront la Bavière pour aller renforcer l'armée impériale.

Des Bords du Rhin, 12 janvier. On a remarqué qu'aux invaſions des républicains dans les différens villages, les Juifs ont été les plus maltraités. Ils attendoient leurs frères avec la plus grande ſécurité. Ils laiſſèrent avec confiance tous leurs effets en place, pendant que les autres cachoient ſoigneuſement tout ce qu'ils avoient de plus précieux; ils allèrent même au-devant de leurs amis, mais ceux-ci les regardèrent avec mépris & pillèrent indiſtinctement de fond en comble les maiſons de leurs frères, & en emmenerent pluſieurs comme ôtages; cet évenement a beaucoup dégouté de la liberté, & ils viennent eux-mêmes demander des armes contre leurs perfides frères.

Mayence, 12 janvier. Depuis la dernière affaire, il ne s'eſt rien paſſé d'important à l'armée que quelques petites eſcarmouches. Nous n'avons encore aucune confirmation que les républicains ſoient retirés de Worms, comme on le dit aujourd'hui.

De Coblentz, le 13 janvier. Hier il eſt encore arrivé ici différens detachemens de canoniers & mineurs Proſſiens. Tous nos préparatifs de défenſe ſont entièrement achevés.

L'on apprend de Francfort, que toutes les diſpoſitions ſont faites par le cercle du Haut-Rhin, pour garnir de canons & d'habitans armés toute la rive droite du Rhin, depuis ici juſqu'à Germesheim. Les cercles de Suabe, de Franconie & de Weſtphalie, ont été invités à prendre de ſemblables meſures. Heſſe Caſſel a auſſi déclaré que les garniſons de Rheinfels & Hanau avoient été renforcées; que dans le pays même, on formoit 13 bataillons ainſi que des compagnies d'arquebuſiers & de chaſſeurs.

Le 8, il a été entrepris une grande reconnoissance par l'armée Prussienne. L'ennemi s'est retiré de tous côtés. Les Prussiens sont toujours à Weithofen & à Kreutznach.

Dans la dernière affaire, l'armée Prussienne a fait beaucoup de prisonniers, parmi lesquels se trouve un adjudant du commandant en chef Hoche, qui avoit dans sa poche un ordre portant que les troupes devoient se retirer & aller prendre leurs quartiers d'hiver derrière la rivière de Speyer.

Extrait des feuilles de Paris du 14 janvier.

Maison d'arrêt du Luxembourg. Le fait dont je vais rendre compte sera à l'ordinaire tronqué, altéré; on ne manquera pas de prêter aux détenus l'intention de s'évader; afin de fermer la bouche aux folliculaires, avant même qu'ils l'aient ouverte, je dirai à mes lecteurs qu'une planche dans une des pièces du Luxembourg, où sont placés les détenus, s'est enfoncé hier entre six & sept heures du soir, sans qu'il en soit résulté pour ceux qui habitoient la chambre, d'autres malheurs que quelques légères meurtrissures; la garde est accourue au bruit, elle a présenté la bayonnette aux prisonniers qui tomboient, parce qu'elle leur supposoit de mauvaises intentions, mais bientôt revenue de son erreur, elle ne s'est occupée qu'à leur donner des secours.

Commune, suite de la séance du 11 janvier.

Sur la dénonciation de la section de Popincourt, un membre dit qu'il s'élève aussi dans la section des Lombards un mouvement à peu-près semblable qui a été dénoncé au comité de sureté générale; il ajoute que ces mouvemens ont été excités par des faux patriotes qui, depuis le 31 mai, ont pris le masque d'un patriotisme exagéré.

Le président ajoute que dans le moment on instruit au tribunal révolutionnaire un procès qui peut jetter des lumières sur tous les mouvemens intérieurs; on croiroit, dit-il, que ce sont des ci devant nobles qui ont causé ces attroupemens pour le pain; point du tout, c'étoient de petits décroteurs que l'on gagnoit, c'étoit la mère Fournier, l'amie de quelques charbonniers, c'étoient quelques perruquiers, &c...; on appelloit les blanchisseuses *gouines*, parce qu'elles n'avoient pas voulu entrer dans le complot. Tous les conspirateurs seront jugés demain, & nous saurons des nouvelles.

Société des jacobins, séance du 12 janvier.

L'ordre du jour appelloit la discussion sur le gouvernement Anglais. Butteau prend le premier la parole, fait une longue diatribe contre ce gouvernement & surtout contre M. Pitt. Il prétend que ce gouvernement veut tout envahir, & comme un marchand, ne voit la patrie que dans son comptoir. Il dit *qu'il y a dans tous les pays d'intrépides*

Digitized by Google

sans-culottes qui n'ont besoin que de l'élan de la liberté. Il prétend qu'il y a beaucoup de mécontens en Angleterre, parmi les marchands & les mylords. » Dans ce conflit, dit-il, le républicain Français voit le préparer des chances importantes pour notre révolution. Si nous voulons demeurer encore quelque temps spectateurs, nous aurons le loisir de concerter avec sagesse ce que les circonstances exigeront; sans de grands efforts, peut-être quelques plumes & un peu d'encre prouveront à ce peuple qui a la bonhomie de se croire libre, qu'il ne l'est pas. Mais si *la raison* ne triomphoit pas assez promptement, sur des imaginations trop lentes, qui pourroit empêcher cent mille braves sans-culottes Français, de se réunir à ceux de l'Angleterre? »

La Chevardière, appuye le discours du préopinant, & dit qu'il faut profiter, du moment où les patriotes Ecossois sont réunis en convention nationale, pour développer les vices du gouvernement Anglais, & que c'est aux jacobins de Paris à éclairer la convention nationale d'Ecosse.

Collot d'Herbois succède. Nouvelles déclamations contre le ministre Anglais, & en général contre tous les Anglais dont il peint le caractère sous les traits les plus difformes, & comme les précedens, il larde son discours des grands mots de *crimes du gouvernement Anglais.* Il finit par demander que la société s'occupe sans cesse à rechercher avec soin tout ce qui peut servir à exciter l'indignation contre le gouvernement actuel de l'Angleterre. Applaudi.

Club des Cordeliers, séance du 11 janvier.

Momoro monte à la tribune. Il tonne contre les traitres qui sont dans les sociétés populaires, dans les jacobins, parmi les cordeliers, dans la convention, & dans les divers comités qui en dépendent. » La surveillance la plus active, dit l'orateur, n'a pu encore se convaincre que d'une seule chose, de l'existence d'un parti vendu à l'étranger. On n'a pu encore en découvrir les chefs. Les opérations les plus secrettes, les plans d'attaques, les dispositions militaires quelconques, sont connus de nos ennemis, long-temps avant qu'on ait pu les mettre à exécution. Il existe une nouvelle conspiration, personne n'en peut plus douter; de grands mystères ne tarderont pas à être mis au jour; la convention va entendre un rapport sur cet objet.

Momoro lit ensuite un arrêté qu'il a été chargé de rédiger au nom de la société des cordeliers; cet arrêté porte en substance que Bourdon de l'Oise, Philippeaux, Fabre d'Eglantine & Camille Desmoulins ont cessé de mériter la confiance du club des cordeliers, de ce club l'avant-garde des patriotes, & la sentinelle de la révolution. L'arrêté fait cependant une grande différence entre Camille & les trois autres. Camille n'a perdu que momentanément l'estime de ses frères cordeliers, il peut rentrer dans leur sein, en dé-

savouant ses hérésies révolutionnaires, en rompant pour jamais tout pacte avec les individus qui l'ont séduit, en cessant d'écrire sous la dictée de l'aristocratie, & en nommant les personnages perfides qui, trompant son esprit, ont fait écrire a sa plume des maximes & des principes que sa candeur naturelle & son cœur, ami de la révolution, ont toujours réprouvés.

La société adopte l'arrêté présenté par Momoro.

Convention nationale, suite de la séance du 12 janvier.

A la lettre des représentans, Poitier & Tureau, étoit joint un arrêté pris contre la commune de Barbatre qui s'est montrée avec acharnement du parti des Royalistes & qui a tiré sur les troupes de la république, lors de leur entrée dans l'isle de Noirmoutier. Voici cet arrêté.

» Au nom du peuple François, les representans du peuple près l'armée de l'Ouest :

» Déclarons traîtres à la patrie les habitans de Barbatre qui ont secondé de leurs efforts l'entrée des brigands dans l'isle de Noirmoutier, & ont ensuite pris les armes avec eux contre la liberté.

» Les représentans du peuple, voulant punir par un grand acte de vengeance nationale cette infâme trahison, arrêtent : 1°. Toutes les maisons de la commune de Barbatre seront rasées, à l'exception seulement de celles qui seront jugées propres aux établissemens publics & à la défense des côtes. 2°. L'ingénieur chargé des fortifications pour la défense de l'isle de la Montagne, & le commandant de la place, sont tenus de se concerter ensemble pour l'exécution du présent arrêté. »

La convention nationale approuve cet arrêté.

Gouthon lit une lettre des représentans du peuple, au port de la Montagne (Toulon), en date du 5 janvier.

» Nous avons reçu vos deux arrêtés, en date des 24 & 27 decembre, disent-ils : nous apportons la plus sérieuse attention à les mettre à exécution ; mais nous sommes bien agréablement embarassés, tous les bataillons veulent partir pour les Pyrennées ; ceux qui restent, certains que leurs camarades volent à de nouvelles victoires, sont désespérés de leur exclusion. Nous recevons à ce sujet une foule de pétitions. Le général en chef Dugoumier, part aujourd'hui pour Perpignan avec les généraux Micas & Labarre ; 10,150 hommes de bonnes troupes sont partis pour Perpignan avec une nombreuse artillerie.

» Quatorze bâtimens ennemis sont entrés dans le port de Toulon, parmi lesquels se trouvent un brigantin Espagnol, de dix-huit pièces de canons, chargé de boulets & autres munitions de guerre ; & la gabare, *la Mozelle*, enlevée du port par les ennemis, chargée de munitions de guerre & 80 hommes d'équipage, ayant a son bord des officiers Anglais, qui

Digitized by Google

rejoignoient leurs régimens : les autres sont des bâtimens marchands, chargés de comestibles ».

Coupé de l'Oise soumet quelques observations sur la lenteur qu'on apporte dans la culture des champs des défenseurs de la patrie; la convention adopte le décret suivant.

Art. Ier. L'agent national de chaque district instruira dans le délai d'un mois le ministre de l'intérieur de l'exécution de la loi sur l'ensemencement des terres des défenseurs de la patrie.

II. Les municipalités des communes qui, pour cause des ravages de la guerre, n'auroient pu ensemencer les champs des défenseurs de la patrie, requéreront tous leurs cultivateurs, ou ceux des municipalités voisines, afin que les terres soient cultivées avant le printems prochain.

III. Ceux qui les auront cultivées pourront exiger des propriétaires les deux tiers de la récolte, & s'il ne se présente personne, ils en jouiront en entier.

Le cultivateur qui n'exigeroit rien pour la culture d'un champ des défenseurs de la patrie, aura bien mérité de son pays & de son frère. Son action sera publiée dans son canton.

Sur la motion de Charlier, la convention décrète que le ministre de l'intérieur lui rendra compte, sous huit jours, des mesures qu'il a prises pour l'exécution de la loi sur la déportation des prêtres non-jureurs.

Sur le rapport de la commission & du comité des finances réunies, la convention nationale a décrété : 1°. Que les biens-meubles & immeubles & revenus appartenant aux fermiers-généraux, sont sous la main de la nation. 2°. Tous les débiteurs, fermiers & autres, à quelque titre que ce soit, des ci-devant fermiers-généraux, seront tenus chacun dans leur district respectif, de faire leur déclaration de la même manière qu'il a été statué sur les émigrés & sous les mêmes peines y portées. 3°. Les fermiers généraux sont tenus de faire leur déclaration sous un mois pour tout délai, après la publication du présent décret, à peine d'être déchus des répétitions qu'ils pourroient faire contre la république, tant dans les départemens que dans les districts où ils demeurent. 4°. La régie de l'enrégistrement fera dresser un état du passif & de l'actif desdits fermiers-généraux, & fera administrer leurs biens comme ceux des émigrés, en tenant un état séparé. 5°. Elle prendra connoissance de tous les procès intentés ainsi que de ceux déjà jugés par les tribunaux, contre le ci-devant fermiers généraux : elle en fera un état sommaire pour être présenté au comité des finances qui en fera un rapport à la convention nationale.

Le général Dugoumier écrit du port de la Montagne qu'au moment où il se disposoit à se rendre dans le sein de la convention nationale, pour y occuper le poste auquel l'appellent ses concitoyens, il a reçu ordre du comité de salut

Digitized by Google

public, d'aller prendre le commandement de l'armée des Pyrennées Orientales pendant la maladie de Doppey; qu'il le secondera fortement dans ses mesures contre les Espagnols. Il espère aussitôt après la guérison de Doppey venir siéger parmi les representans du peuple. Renvoi au comité des décrets & de salut public.

Gaston écrit de Perpignan qu'il répond de cette ville sur sa tête. Les renseignemens pris par le comité de salut public confirment la mort de Fabre de l'Hérault en combattant les Espagnols. Robespierre fait l'éloge de ce député, & demande pour lui les honneurs du Panthéon. Décreté.

Correspondance départementale.

Perpignan, le 2 janvier. Copie de la lettre écrite par Fauroux à la société de Léjignan.

Si nos ennemis ont des succès, ils ne les doivent qu'aux trahisons de plusieurs de nos chefs. Nous avons perdu le citoyen Fabre, représentant du peuple; pleurons ce heros de la liberté. On l'a trouvé mort sur une batterie, à la presqu'isle du Port-Vendre, mutile de coups; c'est ce qu'annonce Roaby-Reynal, commissaire de guerre, qui le tient d'un colonel Espagnol.

Depuis le 19 novembre, nous travaillons nuit & jour; hier matin, les ennemis avoient attaqué Bagnol sur tous les points; ils ont été repoussés. L'attaque a été chaude, nos bataillons le 7 & le 4 ont souffert; je n'ai pas encore le détail des morts & blessés; le général d'Aoust, commandant provisoire à la place de Doppet, qui est malade, a reçu deux balles à l'épaule.

D'Auch, le 30 décembre. La société populaire de cette commune, après une *mûre* discussion, vient de prendre un arrêté portant,

1°. Que tout prêtre qui ayant renoncé à ses fonctions, les auroit reprises, seroit regardé comme suspect, & dénoncé comme tel aux comités de surveillance;

2°. Qu'il sera fait une adresse à la convention pour lui demander que tout prêtre qui, ayant reconnu sa religion mauvaise, l'enseigneroit encore, soit condamné à la mort ou à la déportation;

3°. Qu'il sera écrit aux jacobins & cordeliers, à l'effet de les inviter à appuyer cette demande & à rejetter de leur sein tout prêtre qui n'abjurereroit pas.

4°. Qu'elle inviteroit toutes les sociétés populaires de la république à prendre les mêmes mesures, & qu'elle retireroit son affiliation à toutes celles qui n'auroient pas assez d'énergie & d'influence pour empêcher l'ouverture des églises fermées.

5°. Qu'au cas où dans la commune d'Auch, les églises seroient rouvertes par la violence, celui-là seroit chassé par la société, qui y entreroit.

Digitized by Google

6°. Enfin que le préſent arrêté ſera envoyé à toutes les ſociétés populaires, &c. &c.

Armée des Pyrennées Orientales, du 1er. janvier.

Nos poſtes en face d'Irun & de Fontarabie ſont maintenant dans un état reſpectable; & à meſure que nous gagnons du terrain, nous établiſſons de nouveaux poſtes partout où il nous paroît convenable d'en établir: deja nos batteries dominent entièrement le Pas-de-Behobie, guet ordinaire de la Bidaſſoa; cependant l'ennemi perſiſte à vouloir ſe maintenir en deça de la rivière, ſur le territoire de la république: il croit ainſi finir aſſez glorieuſement cette campagne. Il occupe toutes les hauteurs qui ſont ſur notre gauche, principalement Biriſton: de là il ne ceſſe d'envoyer des obus, des bombes, des boulets, ſur nos travaux, mais le plus ſouvent ſans nous faire aucun mal. Ce n'eſt depuis long tems qu'une guerre faite à l'air, & un combat perpétuel d'obſervation. En dernier lieu cependant il y a eu une petite affaire dans laquelle nous n'avons eu que quatre hommes tués & 6 bleſſés: l'ennemi en a eu 25 à 30 tués par la mitraille républicaine. Le célèbre capitaine Latour, qui commandoit notre avant-poſte, faillit à être enveloppé; heureuſement les ſecours arrivèrent à tems, & les Eſpagnols, forcés d'abandonner leur proie, furent pourſuivis la bayonnette aux reins, juſqu'aux bords de la Bidaſſoa.

Damas, nommé général en chef de l'armée des Pyrennées orientales, n'eſt venu ici que pour ſe mettre à la tête de dix mille de nos braves, avec leſquels ils s'en retourne dans la Vendée. Muller, qui, depuis l'arreſtation de Deſprès Craſſier, avoit proviſoirement le commandement, ſera définitivement nommé général en chef. Il eſt à ſouhaiter qu'il donne bientôt une commotion électrique au courage & au patriotiſme de nos troupes, particulièrement à la diviſion de St Jean-pied-de Port, qui dort toujours d'un ſommeil profond. Il faut pourtant l'avouer, les dix mille hommes qu'on vient de nous prendre, feront un déficit qui nous forcera peut-être à nous tenir ſur la défenſive.

Bruxelles 18 janvier. L'émigration Françaiſe ſur les frontières de la Weſt-Flandre eſt plus conſidérable que jamais. Les payſans arrivent par centaines — On fait continuellement des reconnoiſſances ou côté de Guiſe, St.-Quentin & Cambray, mais l'ennemi ne tient pas la campagne, & les mauvais temps empêchent de faire aucune tentative ſur les villes. — Le 16 on a conduit à Valenciennes un chariot chargé d'argenterie & d'ornemens d'égliſe, fruit des ſacrilèges brigandages des carmagnols. Ce chariot a été arrêté du côté de Cambray.

Digitized by Google

N°. 20. *Bruxelles, Lundi* 20 *Janvier* 1794.

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Londres, 14 *janvier* 1794.

Instruction pour les commandants des vaisseaux de guerre & corsaires qui ont ou peuvent avoir des lettres de marque contre la France; données à St. James, le 8 *de janvier.*

Comme par une première instruction donnée le 6 de novembre 1793, aux commandants de nos vaisseaux de guerre & corsaires, nous leur signifiames qu'ils auroient à arrêter & détenir tout bâtiment chargé de marchandises du produit des colonies Françoises, ou y portant pour leur usage, des provisions & autres secours, & à les amener avec leur cargaison pour être adjugés légalement, il nous a plu de révoquer ladite instruction, & en sa place nous avons jugé à-propos de donner les présentes, pour être fidèlement observées par les commandans de tous nos vaisseaux de guerre & corsaires qui ont ou peuvent avoir des lettres de marque contre la France.

1°. Ils ameneront, pour être adjugés légalement, tous navires avec leurs cargaisons, chargés de marchandises du produit des isles Françoises des Indes Occidentales, allant directement des ports desdites isles à un port quelconque en Europe.

2°. Ils ameneront, pour être adjugés légalement, tous vaisseaux avec leurs cargaisons, chargés des marchandises du produit desdites isles, dont la propriété appartiendra à des sujets François, pour quelque port qu'ils soyent destinés.

3°. Ils saisiront tous bâtiments qui tenteront d'entrer dans aucun port desdites isles, qui est ou sera bloqué par les armes de S. M. ou de ses alliés, & les enverront avec leur cargaison pour leur adjudication, conformément aux termes du second article & la première instruction en date du 8 juin 1793.

4°. Ils saisiront tous navires chargés en tout ou en partie, de munitions navales ou militaires destinées pour aucun port des dites isles, & les enverront dans tel port appartenant à S. M., qui conviendra, afin qu'il soit décidé d'eux & de leurs cargaisons conformément aux réglements & aux loix des nations.

Digitized by Google

De la rive droite du Rhin, 13 *janvier*.

Depuis quelques jours tout eſt aſſez tranquille dans les environs de Mayence & de Manheim. Les actions qui eurent lieu le 8 & le 9 entre les Pruſſiens & les républicains, où les premiers eurent l'avantage, ſe confirment. La plus grande partie des bagages de l'armée Pruſſienne ont paſſé le Rhin, parce que le pays ultrà riverain eſt extenué, & que les glaçons du fleuve empêchent les transports par eau. A Frankental les républicains ont impoſé une contribution à laquelle un pays dépourvu de proviſions & entièrement pillé paroît ne pouvoir ſatisfaire. Les malheureux habitans doivent produire ſoixante-quinze mille florins argent comptant; ils doivent livrer par jour trois mille livres de pain, cinquante ſacs d'avoine, une pipe d'eau de-vie, & trois chariots de foin. On y a déja pris quatre ôtages qui ont été envoyés à Landau. — Nos troupes ont enlevé avant-hier un poſte ennemi de trois cens hommes.

Trèves, *le* 8 *janvier*, Tout ce prépare ici à une vigoureuſe réſiſtance: les redoutes qui nous ont garenti l'année paſſée de l'invaſion des républicains ſont dans un état reſpectable. Nous avons déja reçu un renfort conſidérable d'infanterie & un corps reſpectable de cavalerie deſtiné pour cet électorat a déja traverſé le Luxembourg. Tous les habitans ſont prêts à combattre un ennemi qui ne reſpire que la deſtruction.

Des bords de la Nabé, 14 *janvier*. Tout eſt tranquille dans le Hundrucken, Meiſenheim eſt évacué par les républicains qui après un combat ſanglant ont été contraints de ſe retirer auſſi de Kircheim-Polanden. On ne croit pas que l'ennemi puiſſe ſe maintenir encore à Worms.

De Manheim, *le* 14 *janvier*. Hier, on a commencé à abbattre les bois & arbuſtes près de Mundenheim du côté du Rhin. L'ennemi qui, d'après le rapport des déſerteurs, étoit au nombre de 1200 hommes d'infanterie & 400 de cavalerie dans le voiſinage, n'a pas oſé inquiéter les travailleurs qui étoient couverts par un détachement de troupes; il n'y a eu que quelques eſcarmouches d'avant-poſtes inſignifiantes. Mais ce matin, il parut d'abord qu'il ſe paſſeroit quelque choſe de plus ſérieux. Les François ſe montrèrent en plus grand nombre que de coûtume; & une partie de notre garniſon reçut ordre de ſe tenir prête à marcher. Cependant cet ordre a été retiré, & la journée s'eſt paſſée tranquillement.

Il ſe confirme que les François ont été battus entre Bingen & Kreutznach par le duc de Brunſwic, & que d'un autre côté le prince de Hohenlohe a battu une de leurs colonnes près de Gunterblum, & l'a repouſſée juſqu'à Worms, après lui avoir tué beaucoup de monde & pris quelques

emons. En conséquence, les républicains se sont de beau coup retirés. Mais dans le pays qu'ils occupent encore, ils continuent de tout ravager.

Luxembourg, 15 *janvier*. Notre frontière est toujours désolée par les François; il y a quelques jours qu'ils ont pillé & brûlé en partie le village de Ste. Cecile près d'Orval. Ils ont voulu forcer le maire à mettre lui-même le feu, & sur son refus, ils l'ont massacré: plusieurs autres paysans ont été tués. On remarque que les officiers de justice sont toujours les plus insultés. A Palisaux dans les Ardennes, ils ont surpris M. Martin, chanoine de la Magdelaine de Verdun, ils l'ont reconduit en France où il a été guillotiné.

Nous apprenons que le général Mercantin a surpris un poste de patriotes sur la Sare, leur a tué 120 hommes & leur a fait 80 prisonniers.

Nouvelles de Paris du 14 *Janvier*.

Tribunal révolutionnaire. — Depuis trois jours, le tribunal s'occupe d'une vaste conspiration, dont les principaux accusés sont:

1. Catherine Virgon, femme de Jean Fournier, âgée 48 ans, native de Murat, dans le Cantal, & demeurant à Paris, rue de la Vannerie, nº 44.

2. Jean-Baptiste Baffet, âgé de 18 ans, aussi natif de Murat, perruquier, à Paris, rue de la Calendre, nº. 44.

3. Jean Fournier, natif de Murat, âgé de 14 ans, fils de la femme Fournier.

4. Basile-Anne Bonneville, âgée de 30 ans, native de Villeneuve-sur Yonne, demeurant à Paris, rue de la Vannerie, nº. 16.

5. François-Augustin Duclos, épicier, âgé de 32 ans, natif de Liancourt, département de l'Oise, demeurant à Paris, rue St.-Jacques de la Boucherie, nº. 208.

6. Pierre-Jean Couvert, pâtissier, âgé de 28 ans, natif de Charonne, rue de la Planche-Mibray.

7. Guillaume Lemille, perruquier, natif de Bernay, département de l'Eure, & Elisabeth Lavigne, sa femme, demeurant à Paris, rue de la Vannerie, nº. 3.

8. Mathurin Cajas, manouvrier, âgé de 53 ans, natif de la Souteraine, département de la Creuze, rue de la Boucherie, nº. 13.

9. Jean Thomas, maçon, âgé de 44 ans, né à Moutier Lorille, département de la Creuze, rue de la Tucherie.

10. Etienne Armillon, ferrurier, âgé de 52 ans, né à Reson, département de Puy-de-Dôme, rue de la Verrerie, Nº. 51.

11. Jean-Baptiste Lefebvre, perruquier, âgé de 21 ans, natif d'Arras.

Digitized by Google

12 Pierre Boudin, chaircuitier, âgé de 36 ans, natif de Saint-Nigore, département de la Manche, rue de Planche-Mibray.

13. Pierre-Hylaire Cucathori, perruquier, âgé de 19 ans, natif de Chaumont, rue de la Vannerie.

14. Etienne Tuiffart, pâtiffier, âgé de 41 ans, rue Saint-Jacques-la-Boucherie, natif de Claye, département de Seine & Marne.

15. Pierre Divernereffe, peintre, âgé de 40 ans, natif de Felletin, département de la Creuze, rue de la Vannerie.

16 Joseph Lacroix, natif de Colroy, département du Bas-Rhin, fripier, rue de la Vannerie.

17. Pierre Poliffe, ci-devant palfrenier des écuries du ci-devant roi, âgé de 33 ans, né à Gambes, département de Seine & Oife, marchand de vin, rue St. Jacques-la-Boucherie, n°. 215.

18. Chriftine Contant, épouse de Mathied, crieur aux ventes, & elle, limonadière, rue du Calendrier, âgée de 38 ans.

19. Jérôme Pechet, dit Colas, rapeur de tabac, âgé de 29 ans, natif de Murat, demeurant à Paris, rue de la Vannerie.

L'objet de leur accufation eft » d'avoir conſpiré contre l'unité & l'indiviſibilité de la république, la tranquillité & la ſureté intérieure de la république, en formant des complots tendans à exciter la guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres, pour ſauver de l'échaffaut la veuve de Louis XVI, & provoquer le rétabliſſement de la royauté. »

Sur le réquiſitoire de l'accuſateur public, le tribunal a ſuſpendu les débats de cette affaire juſqu'au 16 de ce mois.

J. J. Durand, natif de Montpellier, âgé de trente trois ans, ex-préſident de la ci devant cour des aides & chambre des comptes, ex-maire, ex préſident du comité contre-révolutionnaire, dit comité central de cette ville, y demeurant, convaincu d'avoir, de complicité avec Briſſot, Vergniaux & autres fédéraliſtes, conſpiré contre l'unité & l'indiviſibilité de la république & d'avoir attenté à la tranquillité & à la ſureté du peuple François, a été condamné à la peine de mort.

Commune, ſéance du 12 janvier.

La ſocieté populaire de l'Harmonie Sociale de la ſection de l'Arſénal, expoſe au conſeil la diſette de lait, & demande qu'il ſoit pris des meſures pour s'en procurer; le conſeil arrête que l'adminiſtration de ſubſiſtances fera ſon rapport nonodi prochain ſur cet objet.

Chaumette ſe plaint amèrement de ce que les charetiers de bois à brûler exigent un prix exceſſif pour leur travail; ils mettent à profit les longueurs de l'adminiſtration des

subsistances, qui doit faire à ce sujet un rapport si long-tems attendu; le mécontentement des citoyens est à son comble, il faut absolument que cette administration se rende à l'instant ici pour déduire les motifs, qui l'ont empêché jusqu'à ce moment de faire le rapport.

Extrait des régistres du comité de salut public de la convention du 11 janvier.

Le comité de salut public, considérant que l'exécution du décret qui annulle tous les passe-ports datés des communes situées sur la rive droite de la Loire, dans le tems où elles ont été instantanément occupés par les brigands, les plus graves inconvéniens, en rendant impossible les voyages & les communications qu'il importe de rétablir; arrête, que les citoyens munis de passe-ports des communes de Laval, Ernée, Fougères, &c. qui se rendront à Paris, & voyageront pour leurs affaires personnelles, auront la faculté d'aller & de venir librement comme ceux qui sont chargés de missions concernant l'intérêt de la république en se faisant connoître dans les communes ou sections dans lesquelles ils se trouveront.

Extrait de l'ordre. Le général invite ses concitoyens à maintenir les arrêtés de la commune, tendans à la sureté sociale.

Il invite aussi les canonniers de l'armée révolutionnaire à ne pas donner leur démission: cette foiblesse ne fait point honneur à une portion des fondateurs de la république.

Les adjudans veilleront à l'exécution de l'arrêté de la commune concernant les ordonnances.

Signé Henriot.

Convention nationale, séance du 13 janvier.

Amar annonce que Chabot, Bazire & Delaunay Dangers ont été intérogés; celui-ci a dit qu'il avoit existé un projet de corruption & d'agiotage qu'on avoit voulu faire modifier la loi sur la compagnie de Indes, projet dans le quel Julien de Toulouse, Chabot, Bazire & Delaunay d'Angers sont compliqués.

Vous vous rappellez, a dit Amar, que Delaunay d'Angers dénonça les compagnies financières, & proposa des moyens de reprimer l'agiotage. Il vous présenta à cet effet un projet de décret que vous renvoyâtes à une commmission qui fut nommée; elle vous proposa ensuite de faire payer à la compagnie des Indes des droits qu'elle avoit fraudés à la nation.

Fabre d'Eglantine, dans la vue de rédiger le décret, fit à cette proposition un amendement qui fut sous-amendé par Cambon.

Delaunay d'Angers se chargea de la rédaction des diverses propositions, les soumit ensuite à l'examen de la commission,

Digitized by Google

qui l'approuva & la signa sans aucune addition & sans autre rature que celles de six lignes conçues en style de chancellerie que fit Cambon. Cette pièce fut aussi signée de Fabre d'Églantine, mais au crayon & d'une manière difficile à voir.

La redaction resta ensuite entre les mains de Chabot, de Delaunay ou de Fabre; ce qu'il y a de certain, c'est qu'en sortant de leurs mains, il s'y trouva des additions qui sont écrites de la main de Fabre d'Églantine, & signées de lui, ainsi qu'on est convenu Delaunay d'Angers; ensorte qu'ils firent ensemble un décret que Fabre signa seul, mais que Delaunay qui le secondoit remit aux procès-verbaux, comme devant entrer dans le procès-verbal du jour, & après avoir surpris un expédiateur.

Ainsi il y a plusieurs faux matériels. Le premier est que le projet de la commission des finances n'a point été conservé comme il avoit été redigé Le second consiste dans l'altération du sens des choses. L'article premier portoit que tous ceux qui avoient des portions d'intérêt dans les compagnies financières, seroient tenus de payer les droits à raison de leur inscription sur les registres & des transports qui auroient été faits. On a ajouté à la fin de cet article *à raison des transfers faits en fraude*. De manière que l'on a jugé une question que la convention n'avoit pas décidée.

La loi chargeoit les commissaires nommés de veiller à la rentrée des sommes dues à la nation : on les a chargé de veiller à ce que la vente des actions fut faites d'une telle manière. Cette proposition qui avoit été si fort combattue par Cambon avoit été rejettée.

La rédaction remise par Delaunay porte : que la vente des actions de la compagnie des Indes se fera suivant les statuts de cette compagnie La convention n'avoit pas décreté cette disposition, car elle ne connoissoit pas les statuts de la compagnie des Indes.

Les faux sont matériels & sont prouvés, & comme Chabot, Bazire & Julien (de Toulouse) ont été décretés d'arrestation à raison de cette affaire, & que Fabre s'y trouve compliqué, le comité de sureté générale a cru devoir le faire mettre provisoirement en état d'arrestation, sauf à soumettre cette mesure à l'approbation de la convention nationale.

Les faux sont prouvés, dit Charlier, les auteurs sont connus; ce sont Fabre d'Églantine & de Launay d'Angers. Je demande que l'on ne se borne point à approuver l'arrestation ordonnée par le comité de sureté générale, mais qu'ils soient décrétés tous deux d'accusation.

Danton propose que, dans des séances du soir, la convention mande à sa barre les accusés, les entende & éclaire

ainſi le peuple ſur le compte des coupables, après toutes fois que le comité de ſureté générale aura pris toutes les meſures préliminaires de précaution & de ſageſſe qui ſeront néceſſaires.

Vadier s'y oppoſe. La propoſition de Danton, dit-il, nous ameneroit a la conſtitution de 91, & ce ſeroit ſuppoſer qu'il exiſte encore une inviolabilité pour les députés. Pourquoi accorder ce privilège à un repréſentant du peuple, ériger pour lui la convention nationale en tribunal? Cette conſpiration tient à un plan de contre-révolution bien médité.

L'homme mis en état d'arreſtation eſt le premier inſtrument de Pitt; il a voulu allumer la guerre civile entre les catholiques & les proteſtans. Il y a déja 19 perſonnes arrêtées qui n'étoient que ſes valets, que ſes inſtruments; vous ſerez inſtruits de tout, repoſez vous en ſur votre comité de ſureté générale, mais ne déviez point des principes. Les Briſſot, les Vergniaux ont été jugés par un tribunal; celui dont il s'agit ici doit l'être de même, à moins que vous ne veuillez faire le procès de la révolution du 31 mai.

On vous a dit que la preuve matérielle du faux exiſte, a dit Billaud-Varennes, mais ce qu'on n'a point ajouté, c'eſt qu'il avoit été remis entre les mains de Chabot, qui les a dépoſées, 100,000 livres pour le faire commettre. Il ne s'agiſſoit pas ſeulement d'une affaire d'argent, mais on vouloit perdre la convention, en rejettant ſur elle toute la turpitude dont les coupables ſont couverts. Lors de l'arreſtation de Chabot les faits n'étoient point encore aſſez prouvés contre Fabre d'Eglantine, contre ce ſcélérat le plus conſommé; auſſi a t il conſpiré ici de nouveau, & ſi l'on n'eut découvert la preuve maternelle du faux, la convention étoit perdue.

Danton demande que le rapport ſoit fait promptement. Nous avons le droit, dit-il, d'être ardent à déſirer, d'être avides de connoître lorſqu'il s'agit du ſalut public. Je demande que les comités de ſalut public & de ſureté générale conſacrent une partie de leurs veilles à découvrir cette trame, & qu'auſſitôt que ſans danger ils croiront pouvoir faire le rapport, ils viennent nous le préſenter.

La convention a approuvé l'arrêté du comité de ſureté générale qui a ordonné l'arreſtation de Fabre, & a paſſé à l'ordre du jour ſur les autres propoſitions.

Des cultivateurs du département des Voges expoſent que le labour de leur terres exigent des travaux & des ſoins plus conſidérables que dans les autres parties de la république, & que la réquiſition leur a enlevé leurs collaborateurs; ils demandent que la convention leur en faſſe trouver, ou qu'ils aient la faculté de réſilier leurs baux. Renvoyé au comité d'Agriculture.

Digitized by Google

Une députation de la commune de Preſle, diſtrict de Pontoiſe, ſe plaint que les patriotes ſont opprimés dans leur commune par les ariſtocrates. Elle ajoute que le 21 de ce mois pluſieurs individus, ſe diſant commiſſaires, ſe ſont rendus à la tête d'un détachement de l'armée révolutionnaire, & ont fait mettre en arreſtation quatre membres du comité de ſurveillance de leur commune, & ſont emparés des régiſtres de la ſociété. Elle réclament contre de pareils abus d'autorité.

Levaſſeur, qui a été envoyé en commiſſion dans le diſtrict, demande le renvoye de la pétition au comité de ſureté générale, & qu'un nommé Memange, agent de tous les miniſtres d'état, de tous les ci-devant fermiers généraux, ſoit mis en état d'arreſtation, le comité de ſureté générale l'ayant déja ordonné & décrété.

Un decret oblige tous les boutonniers a faire la déclaration des boutons d'uniforme.

Bruxelles 19 janvier. L'ennemi avoit établi pluſieurs redoutes, dans les environs de Maroilles, dont le feu incommodoit beaucoup les poſtes avancés. Une diviſion de l'armée combinée des Pays-Bas a paſſé la Sambre, a attaqué ces redoutes, les a emportees, a tué à l'ennemi un nombre conſidérable d'hommes, a fait environ 500 priſonniers & a pourſuivi les fuyards juſques ſous le canon de Landrecies. — Le 17, un corps de Heſſois s'eſt porté ſur Courtray & Moncron, une autre diviſion ſur Marquin, Orchies, &c. Le même jour les François ont fait une attaque dans les environs de Templeuve où ils ont été repouſſés par les Odonel, Colloredo & Blankenſtein, avec perte de 21 tués & 5 priſonniers.

De la part des Etats.

On informe le public que les bureaux érigés dans la ville de Bruxelles pour la perception des contributions volontaires, enſuite de la proclamation du 23 décembre dernier, ſe tiennent aux endroits indiqués ci-après :

Pour la paroiſſe de Sainte Gudule, chez M. l'avocat van Cauwelaert, rue des Comédiens.

Pour la paroiſſe de la Chapelle, chez le chef-doyen van Cutſem, près de la place St. Jean.

Pour la paroiſſe de Saint Gery, chez le révérend prêtre Arnaerts, près de l'égliſe de St. Gery.

Pour la paroiſſe de Saint Nicolas, chez le doyen des Braſſeurs Mees, marché aux Poiſſons.

Pour la paroiſſe de Caudenberg, chez le Sr. Charliers, marchand de Soie, rue de l'Empereur.

Pour la paroiſſe de Finiſterre, chez le Sr. Meert, marchand de Vin, vis-à-vis de l'égliſe de Finiſterre.

Pour la paroiſſe de Sainte Catherine, chez le Sr. Jacobs, marchand de Vin, vieux marché aux Grains.

Digitized by Google

N°. 21. *Bruxelles, Mardi 21 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

De Manheim, le 14 janvier. Il arrive journellement ici des canons, des mortiers, ainsi que des boulets & des munitions de guerre. Notre gouvernement fait rehausser les batteries des remparts qui sont hérissés de pièces d'artillerie; enfin notre ville est maintenant dans le meilleur état de défense.

Le général de Wurmser vint hier ici; il se rendit avec une foible escorte jusqu'à peu de distance des avant-postes françois du côté d'Oggersheim, pour faire une reconnoissance. Les républicains occupent encore ce dernier endroit, ainsi que Franckenthal, Worms & Gunterblum & les environs.

S. A. Mgr. le duc de Deux-Ponts, est toujours ici, ainsi que le Prince-Max.

Extrait des feuilles de Paris du 15 janvier.

Les troupes victorieuses de Toulon doivent s'être mesurées avec les Espagnols sous Perpignan. — Le suicide est commun parmi les fédéralistes. Le maire d'Evreux, craignant d'être livré au tribunal révolutionnaire, s'est brûlé la cervelle. — On mande de Lille que dans la nuit du 8 au 9 janvier, le feu a pris à l'hôpital militaire: la garde étoit endormie, ce qui donna le tems aux flâmes de dévorer le dernier étage & une partie du premier. Le rez-de-chaussée est presque partout conservé. Il n'est péri qu'un malade. » — Quoi, dit une feuille de Paris, toujours des trahisons, toujours des scélératesses. Ne parviendrons-nous a obtenir cette chère liberté, qu'en voyant chaque jour de notre existence politique marqué par une trahison. . . . . Si la convention revenoit sur une motion qui a été faite dans une de ses séances, qui tendoit à faire connoître, & a éplucher la fortune de toutes les personnes en place & de bien d'autres encore qui, autrefois vraiment sans-culottes, passent aujourd'hui leur vie dans le luxe & la débauche, qui ont remplacé leurs chaumières par des palais, peut-être découvriroit-on beaucoup de choses dans l'origine de ces fortunes rapides, qui ne peuvent avoir été faites que par des voies illicites. »

Digitized by Google

Jacques Roux, prêtre, & se qualifiant prédicateur des sans-culottes, a paru aujourd'hui à la police correctionnelle; le tribunal, après avoir examiné le délit dont Roux étoit accusé, a déclaré son incompétence, & renvoyé le prévenu devant le tribunal révolutionnaire; aussitôt après avoir entendu prononcer cette décision, Jacques Roux a tiré de sa poche un couteau, dont il s'est frappé de cinq coups consécutifs. Le couteau a été déposé au greffe du tribunal de police correctionnelle & sur le champ l'accusé, après avoir reçu tous les secours de l'art, a été conduit à l'infirmerie de Bicêtre. C'est dans cette maison qu'il avoit été pris pour être mené au tribunal, où il commit le suicide. Ceux qui l'ont vu après cet acte de désespoir, assurent qu'il est très-grièvement blessé. — Beaucoup de particuliers impliqués dans l'affaire de Fabre d'Eglantine, ont été arrêtés.—On n'abandonne pas le projet d'une descente en Angleterre. Simon a dit dans la dernière séance des jacobins " qu'il falloit qu'on " aborde cette rive sacrilége, qu'on y plante l'arbre des sans-" culottes, le signal des vengeances nationales & qu'on an-" nonce au monde qu'elle est libre. "

Prison. Abbaye. Les nommés Gerci, Dudon, Hollier, Serrier & Delormel, ont été transférés à la conciergerie, ordre du tribunal révolutionnaire.

Commune, séance du 13 janvier.

Il s'élève une discussion sur les prêtres renégats qui ont abjuré leur caractère. Plusieurs membres pensent que malgré les applaudissemens qu'on leur a prodigués, on ne peut les croire sincères dans leur apostasie. Turlot observe que la plus part d'entre-eux sont devenus instituteurs de la jeunesse & occupent d'autres places dans lesquelles ils peuvent être très-dangereux. Renvoyé au comité de sureté générale.

Sur la proposition d'Hébert, le département de Paris sera invité à lever les scellés apposés au Temple sur une armoire qui renferme de l'argenterie, & à faire transporter ces effets à la monnoie.

Louvel, administrateur des subsistances, fait son rapport sur le prix des charrois du bois à brûler: le prix sera de 45 sous pour toute l'étendue des sections d'où la voie de bois partira, & de 3 liv. 15 sous, pour les quartiers opposés. Le montage sera fixé à un taux convenable pour le premier étage; il augmentera de 2 sous par étage.

Un adjudant dans les charrois de l'armée du Nord se présente pour obtenir un certificat de civisme. Un membre l'accuse d'avoir surpris le certificat de sa section. Ce citoyen répond d'une manière indécente. Le certificat est refusé, & le pétitionnaire est renvoyé à l'administration de police, pour y être sévèrement examiné.

Ordre général Le général invite ses frères d'armes à maintenir l'arrêté de la commune, concernant la vérification des cartes des citoyens, passé onze heures du soir.

Les patrouilles se feront dans le plus grand silence, & seront attentives aux moindres événemens qui peuvent troubler la société; c'est une besogne que chacun doit remplir en bon citoyen.

Octodi prochain, à neuf heures du matin, les gendarmes des tribunaux passeront à la censure, en présence des magistrats du peuple & du général; les citoyens qui auront quelques renseignemens à donner sont invités à le faire.

Le citoyen Lebas ayant été nommé commissaire pour la police militaire, & cette place exigeant de fréquentes patrouilles, tous les postes lui prêteront main-forte à la réquisition. *Signé* Henriot.

Convention nationale, séance du 14 janvier.

La société d'Ontrican, département du Pas-de-Calais, sollicite un décret qui ordonne la destruction des chiens qui, dit-elle, consument la nourriture d'un million d'hommes. Mention honorable.

Roger-Ducos, instruit la convention qu'un navire Hollandais, chargé de grains, vient de faire naufrage sur les côtes du district Dax; les administrateurs sont occupés à le faire décharger pour le profit de la république. Applaudi.

Le général de division Beaufort écrit de Vitray le 6 janvier. Il annonce qu'on a pris avec le prince de Talmont, son fils aîné, & 5 à 6 autres chefs de rebelles; & qu'ils sont en route pour Paris; que tous les jours les troupes de la république font des prises considérables, que l'on continue à donner la chasse aux *chouins*, que l'on espère détruire bientôt totalement.

Le ministre de l'intérieur consulte la convention sur la question de savoir si les femmes peuvent servir de témoins aux prévenus d'émigration, pour obtenir un certificat de résidence. Renvoyé au comité de législation.

La société populaire d'Arbel, demande qu'il n'y ait aucune suspension d'armes entre les Anglois & les François, jusqu'à ce que le ministre Pitt ait porté sa tête sur l'échafaud. Insertion au bulletin.

Un négociant de Berlin réclame le payement d'une somme de 32 mille liv. qu'il dit lui être due par les banquiers Vandenyver, que le tribunal révolutionnaire a condamnés à la mort. L'assemblée passe à l'ordre du jour.

La société Montagnarde d'Etampes dénonce un prêtre de la commune de St. Marc, qui, dit-elle, sous prétexte de cérémonie de culte, a formé au mépris de la loi, des rassemblemens considérables, dans lesquels il a réunis les malveillans de six à sept lieues à la ronde; le comité de sur-

veillance a fait mettre ce prêtre en état d'arrestation. La société demande que la convention prenne des mesures contre un pareil abus, qui pouroit devenir dangereux.

Couturier demande que ce prêtre soit traduit devant le tribunal révolutionnaire, comme conspirateur. Lecointre de Versailles croit que le meilleur moyen d'empêcher les prêtres de former des rassemblemens contre-révolutionnaires, c'est de ne plus les nourrir au dépend du trésor public.

Goupilleau se plaint de ce qu'on s'occupe des prêtres; il demande qu'il n'en soit plus question dans le sein de la convention, & que les membres qui auront des propositions a faire sur les objets de culte, soient tenus de se retirer de vers le comité de salut public. L'assemblée adopte cette proposition, & renvoie au comité la dénonciation de la société d'Etampes.

Une députation du département de la Mayenne dépose plusieurs effets précieux trouvés sur des chefs des brigands qui ont été guillotinés à Laval. Elle expose ensuite que le département de la Mayenne, peu fertil en bled, & ravagé par trois fois par les rebelles, souffre (considérablement de la pénurie des subsistances; les habitans de Laval sont réduits à se nourrir d'un pain noir, fait avec un mélange de sarrazin, orge & avoine: ils réclament par l'organe de la députation, de prompts secours, & la faculté d'ouvrir un emprunt forcé sur les riches égoïstes.—L'assemblée accueille favorablement les pétitionnaires, & renvoye leur pétition à la commission des subsistances.

Lacoste & Baudot, de retour des armées du Rhin & de la Mozelle, font un tableau des victoires de la république; ils disent qu'ils ont trouvé depuis Kaiserslautern, jusqu'à Worms, plus de 100 mille sacs de bled, du vin à proportion, & une immense quantité de cuir. Ils terminent leur rapport en annonçant qu'ils ont été appellés par le comité de salut public, pour conférer sur des mesures ultérieures; qu'ils vont reprendre leur poste aux armées, & que leur première dépêche apprendra de nouveaux triomphes pour la république.

AVIS. Une société d'amateurs & d'artistes, nouvellement formée sous le titre de *Philarmoniques*, donnera aujourd'hui, mardi 21 janvier, *pour les frais de la guerre*, un grand Concert vocal & instrumental, dans la salle du concert noble. Les morceaux de musique qui y seront exécutés, sont des meilleurs compositeurs connus & la plupart nouveaux.

Le prix de l'entrée est d'une couronne par personne.

On s'abonne pour ce Journal chez mad. MARCHAND, *rue de Villa Hermosa, au haut de la montagne de la Cour, à Bruxelles.*

N°. 22. *Bruxelles, Mercredi* 22 *Janvier* 1794.

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIEME CAMPAGNE.

Suite du rapport du gentilhomme Nantais, aide-de-camp de M. Charette.

Armée Royale & Chrétienne.

Après avoir échoué au siège de Nantes, qui coûta la vie au brave sacristain de Beaupréau, *Catineau*, tué d'un coup de mitraille, l'armée royaliste s'occupa à faire sa récolte & ses preparatifs qui ne furent pas longs.

Au commencement d'Août, il fut résolu d'attaquer la ville de Luçon, pour couper la communication entre l'armée des Sables & celle du Nord. Il y eut trois attaques consécutives qui échouèrent toutes. La première étoit commandée par M. *Roaran*; la seconde par M. d'*Elbée*, & la troisième par MM. d'*Elbée & Charette*. Le général que l'on combattit infructueusement étoit *Mitrowski*. A la troisième attaque M. *Charette* eut d'abord l'avantage du côté où il se porta; il avoit même pris cinq canons; mais il fut forcé de les abandonner, en se repliant. Ces trois affaires coûtèrent aux royalistes environ 2000 mille hommes. Ce qui occasionna leurs défaites, c'est qu'ils n'aimoient pas à se battre en rase campagne, & qu'ils étaient rebutés par leur premier échec.

Le général patriote profita de son avantage, pour s'emparer de Chantonay, où il fut attaqué par M. d'*Elbée*, le 20 août, avec une armée de 25000 hommes. Mitrowsky avoit réuni l'armée des Sables à Niort, ce qui lui faisoit 18000 hommes. Le combat dura 6 heures; la déroute des patriotes fut complette; ils perdirent 9,000 hommes, 29 canons, 30 caissons, tous leurs bagages, & furent poursuivis pendant 8 lieues, jusqu'à Luçon.

Dans le même temps, M. *Charette* attaquoit avoit 6,000 hommes, l'armée du général *Beyffer*, forte de 8,000. L'action se passa aux Sorinières à 2 lieues de Nantes. *Beyffer* perdit 3 mille hommes, fut poursuivi jusqu'au pont de Nantes; & ne sauva son artillérie qu'à la faveur d'une sortie des gardes nationales Nantaises. M. *Charette* n'avoit que la moitié de son armée. Il avoit laissé des troupes au Port-St.-Père & devant les Sables, pour tenir en échec la garnison de cette dernière ville, & celle de Paimbœuf.

Le général *Canclaux* étant venu se joindre à *Beyffer*, ils attaquèrent de concert le poste du Port-St Père, le forcèrent, se réunirent au petit corps de Paimbœuf, s'empa-

Digitized by Google

rèrent de Machecoul, firent venir l'armée des Sables, & obligèrent M. *Charette* à le replier sur Tiffauges où M. d'*Elbée* se hâta de le joindre avec une forte division de l'armée du Poitou.

On étoit alors au commencement de septembre. La garnison de Mayence venoit d'arriver à Nantes, avec les députés *Merlin* & *Aubert Dubayet*. L'avant-garde, réunie aux gardes nationales, formant une armée de 15000 hommes, s'avança jusqu'à Torfou, Tiffauges & Clisson, où se trouvoient MM. *d'Elbée* & *Charette*, avec 18000 hommes. L'affaire s'engagea & dura 8 heures. La garnison de Mayence perdit 8000 hommes, son artillerie & ses bagages. Ce fut à cette action que l'armée des royalistes prit les 3 premiers obusiers qu'ils eussent encore vus. Les premiers obus les avoient un peu déconcertés, mais ils s'en emparèrent comme des premiers canons dont ils commencèrent à former leur parc d'artillerie.

Cette déroute força les débris de la garnison de Mayence à se joindre promptement au général *Beysser* à Montaigu; MM. d'*Elbée* & *Charette* ne leur donnèrent pas le temps de se remettre de leur frayeur; deux jours après, ils remportèrent une nouvelle victoire aussi complette, leur tuèrent 6 mille hommes, & leur prirent 12 pièces de canon. *Beysser* y fut blessé. La convention voulant persuader au peuple qu'il ne peut être battu que quand il est trahi, *Beysser* fut décrété d'accusation, feignit de se cacher, & reparut ensuite sur la scène.

Après ces deux victoires, MM. d'*Elbée* & *Charette*, persuadés qu'ils n'avoient plus rien à craindre du côté de Nantes, ni de la garnison de Mayence, que les soldats appelloient par dérision *la garnison de Fayence*, se portèrent sur l'armée de Niort qui s'étoit réunie à St.-Fulgent, aux débris de l'armée des Sables. Ils la surprirent pendant la nuit, y répandirent la terreur, & n'eurent qu'à sabrer, presque sans combattre. Les patriotes s'égaroient en fuyant & étoient achevés par les paysans qui se rassembloient de tous côtés au son du tocsin. Leur perte est encore évaluée à 8,000 hommes. Les royalistes ne perdirent que 400 hommes, dans ces trois affaires consécutives.

Ces actions se passoient dans les premiers jours de septembre. A cette époque *Barrère* qui avoit annoncé à la convention que les républicains étoient par tout victorieux, fut obligé de rompre le silence, sur les malheurs de la république, & d'excuser le comité, sur ce qu'il n'avoit pas voulu en parler, avant d'avoir pris des mesures pour les réparer.

Un décret ordonnoit que l'on portât le fer & la flâme dans les fertiles campagnes de la Vendée, & avoit chargé

Digitized by Google

le général *Weſterman* de ſon exécution. Il brûla d'abord la ville de Thouarcé, en Anjou, ainſi que ſes environs. Les royaliſtes réſolurent d'en tirer une vengeance éclatante.

Le 11 ſeptembre, une diviſion aux ordres de M. de *Laroche-Jaquelin*, ſe porta ſur les hauteurs de Martigné. Les patriotes commandés par *Roſſignol* réſiſtèrent quelques-temps, mais le jeune chef des royaliſtes, ayant comme à ſon ordinaire, chargé le premier, tout plia, tout fut culbuté ; une légère bleſſure qu'il reçut anima encore ſes ſoldats, & le carnage fut conſidérable.

Le 12, la diviſion de M. *Laroche-Jaquelin*, renforcé par un corps raſſemblé à Gonnord, ſe porta ſur Briſſac, après avoir long-temps canonné inutilement les patriotes, il fit charger la cavalerie qui les mit en déroute, & leur enleva leurs canons. Le même jour, la diviſion de M. *de Bonchamps*, ſe porta ſur le village d'Erigné, ſurprit les patriotes, qui ne firent pas de réſiſtance & s'enfuirent au Pont-de-Cé, où ils arrivèrent en confuſion; arrêtés par la foule, on en fit un grand carnage, une partie fut noyée & l'autre égorgée

Leur commandant *Weſtermann* avoit brûlé Breſſoire & Tiffauges, ainſi que les chateaux de MM. *Leſcure* & *Laroche-Jacquelin*, ce qui redoubla la fureur des royaliſtes.

Le 14 ſeptembre, les républicains placés ſur les hauteurs de Doué, avec de l'artillerie, furent attaqués avec ardeur, mais avec imprudence, par la colonne que commandoit le général *Stoſſet*. Il fut bleſſé lui-même: le feu de l'artillerie ennemi occaſionna du déſordre, & l'on ſe retira, en abandonnant un canon.

Le 15, M. *de Leſcure*, s'étant porté ſur Thouars, rencontra l'armée républicaine forte de 25,000 hommes, rangée en bataille au-delà du pont de Vrines. Les royaliſtes qui avoient paſſé le pont & qui n'étoient forts que de 5000 hommes, n'héſitèrent pas à les attaquer. Immédiatement après les premières décharges d'artillerie, le centre des républicains compoſé de payſans raſſemblés par force, prit auſſitôt la fuite; mais les deux ailes firent leur retraite en exécutant un feu de file très-nourri qui la fit reſpecter. Arrivés à Thouars, l'artillerie de cette ville tiroit tout à la fois ſur les royaliſtes, & ſur les foyards pour les obliger de combattre. M. *de Leſcure* crut devoir terminer cette glorieuſe journée, ou, quoique ſi inférieur, il avoit cependant défait ſi complettement les ennemis.

Le 19 ſuivant, eut lieu la célèbre affaire de Coron: les républicains s'étant emparés de Doué, s'avançoient avec confiance vers le village de Coron. Leur avant garde compoſée des débris de la garniſon de de Mayence, étoit ſuivie de 40,000 hommes, tirés principalement de la maſſe

Digitized by Google

arrachée à ſes foyers. A la vue des royaliſtes qui étoient en très-petit nombre, 5 à 6 mille tout au plus, l'artillerie à cheval s'avança ſi vîte que bientôt elle fut à une lieue du corps de l'armée & très-en déſordre. On fonça ſur elle des hauteurs voiſines. Elle chercha ſon ſalut dans la fuite, & l'attaque ayant eu lieu vers le centre par des payſans deſcendans tous a la fois des hauteurs, la terreur panique & la confuſion ſe mirent dans cette armée. Elle ſe trouva diſſoute en moins de 8 heures; elle abandonna toute ſon artillerie aux vainqueurs, & la perte en hommes, au paſſage du Pont-de-Cé, fut encore plus conſidérable qu'à l'affaire du 12. Cependant les royaliſtes eurent ſoin de faire une diſtinction entre les nouvelles & les anciennes levées. Peu de ces derniers obtinrent de grace, tandis que les autres furent ſeulement déſarmées.

Les royaliſtes exaltés de tant de victoires, ſe diſperſèrent & ſe retirèrent chez eux; mais autant les 20 premiers jours de ſeptembre avoient été glorieux, autant les 20 jours ſuivants furent malheureux. Tous les débris des armées vaincues ſe raſſemblèrent ſous les ordres de *Roſſignol* Ils reprirent & brûlerent Chatillon, Mortagne & Tuffanges. Ils attaquèrent enſuite Chollet, que défendoit M. *d'Elbée*. La premère fois, ils y furent repouſſés, mais à la ſeconde, ce général reçut une balle dans la poitrine; M. *de Lescure* y fut auſſi bleſſé à la tête; ces malheurs cauſèrent la perte de Cholet; on ſe retira à Beaupreau, qui fut également pris & brûlé; M. *de Bonchamp* y reçut une bleſſure à la tête, dont les ſuites furent bien funeſtes aux royaliſtes.

On étoit alors à la fin de ſeptembre Le pays étoit tout ravagé & brûlé, on ne pouvoit plus y ſubſiſter. Le paſſage de la Loire fut décidé. Il fallut ſe réſoudre à abandonner les lieux de leur naiſſance, les anciennes demeures de leurs pères, pour aller répandre en d'autre lieux le ſang des ennemis des ſociétés, & chercher des ſecours étrangers ſur les côtes de la Bretagne & de la Normandie.

Ce fut dans les premiers jours d'octobre que s'opéra ce beau paſſage, à trois lieues d'Ancenis, entre St.-Florent & Chauloceaux. Ces deux poſtes aux deux rives oppoſées, étoient défendus, ſavoir, celui de Chantoceaux, par le jeune *Larochejaquelin* dont la diviſion ſervoit d'avant-garde, & celui de St.-Florent, par M. le chevalier *Fleuriot* qui paſſa le dernier. On fut continuellement harcelé pendant les trois jours que dura ce paſſage, mais jamais on ne put venir à bout de l'interrompre. Le nombre des royaliſtes qui traverſèrent la Loire fut de 60 mille ames, ſur quoi l'on ne comptoit guère que 2000 femmes & enfans; on paſſa dans des ambulances environ 400 bleſſés, dont M. *de Lescure* & M. *de Bonchamp* faiſoient partie. L'ar-

tillerie consistoit en 80 pièces de canon de fonte du calibre de 12, 8 & 4 livres de balles, & 16 obusiers. On brisa plus de 60 pièces qu'il étoient gênant & inutile de transporter; parmi les pièces brisées fut toute l'artillerie de 24. Les conseils civils & militaires suivirent.

M. *d'Elbée* le fit transporter à la division de M. *Charette* qui après l'affaire de St.-Fulgent avoit repris la position de Machecoul & St. Léger.

L'armée royaliste, après le passage de la Loire, se porta sur Ancenis, dont elle s'empara. Ce fut là que le brave *Bonchamp* termina sa carrière de gloire. La main de son épouse lui ferma la paupière. Ce fut un deuil pour l'armée, c'en doit être un pour tout homme sensible & loyal; malheur à celui qui refuseroit ici une larme à sa mémoire.

L'armée royaliste marcha sur Vitré & Laval, en deux colonnes, l'une commandée par le prince *Talmond*, & M. le chevalier *Fleuriot*, l'autre par M. *de Laroche-Jaquelin* & le chevalier *d'Autiçamp*.

Bulletin de Londres, du 17 janvier.

Les dépêches de l'amiral Hood sont enfin arrivées. Elles ont été apportées mercredi matin par Sir Sidney Smith, capitaine de la marine anglaise. Elles sont datées des isles d'Hières les 21 & 22 décembre, & contiennent des lettres de Sir Gilbert Elliot, & du R. H Henri Dundas.

Il paroît que la sortie malheureuse où l'on perdit le général O'Hara, a été la première cause de l'évacuation de Toulon, qui s'est faite avec ordre & sang froid. Elle a duré trois jours. Tous les habitans de Toulon, de tout âge, de tout sexe & de toute condition, qui ont desiré quitter cette ville, ont été reçus sur la flotte. Presque tous les vaisseaux de 74 en portoient 15 ou 1800 chacun: le seul *Robuste* en avoit à bord, environ 3000 outre son équipage. Toutes les troupes au nombre de 8 mille ont été embarquées sans la perte d'un seul homme. En quittant la rade de Toulon, lord Hood avoit donné, pour lieu de rendez-vous, la baie des isles d'Hières, un peu à l'est de Toulon. Il s'y rendit le 19, & y essuya en sûreté un violent coup de vent. Une petite partie de son escadre alla à Livourne, quelques frégates restèrent en croisière devant le port de Toulon, pour empêcher aucun bâtiment d'y entrer. On croit qu'une partie de l'escadre a mis à la voile pour la même cause.

Don Lagara étoit chargé de détruire les vaisseaux qui étoient dans le bassin, mais il ne l'a pas trouvé praticable, n'ayant pas de forces suffisantes; il y eut 10 hommes de tués, 8 de blessés, 19 perdus, parmi ceux qui étoient chargés de mettre le feu, à cause de la résistance qu'ils éprouvèrent de la ville. Le magasin général, l'attelier de la mâture, la corderie & d'autres bâtimens ont été détruits,

Digitized by Google

Le comte de Moira qui eſt toujours à Cowes, a envoyé un aviſo à Oſtende, pour accélérer l'embarquement de l'artillerie, & du reſte des troupes deſtinées à l'expédition importante qui lui eſt confiée. En attendant leur arrivée, il a fait débarquer les chevaux qui étoient à bord des tranſports & il a permis aux troupes heſſoiſes de venir à terre pour ſe rafraîchir.

La nouvelle d'une diviſion de 6 frégates croiſant dans la Manche, a été confirmée par le capitaine Bazely de l'Alfred, qui les a vu à deux heures l'après-midi, à quelques lieues de Start-Point. Elles étoient à une grande diſtance de l'Alfred lorſqu'il les découvrit. Il paroît, par les meilleures informations qu'on a pu ſe procurer, que ces frégates ſont ſorties de Cherbourg.

Nous apprenons de Portſmouth qu'en conſéquence de la nouvelle ci deſſus, l'eſcadre ſuivante aux ordres du commodore Paiſley, vient d'appareiller de Spithead pour aller en croiſiere, & nétoyer la côte de ces frégates & de tout autre bâtiment de guerre ennemi.

Le Bellerophon de 74, commandant Paiſley; *la Défenſe* de 74, capitaine Gambier; *le Ruſſell* de 74, capitaine P. Payne; *le Montagu* de 74, capitaine G. Montagu; *l'Hébée* de 40, capitaine Hood; *la Latoua* de 38, capitaine Ehornborough; *le Phaeton* de 38, capitaine ſir A. Douglas; *le Creſcent* de 36, capitaine ſir J. Saumarez.

Liſte des vaiſſeaux qui ont été brulés à Toulon.

Le Tonnant de 80, *Le Triomphant* 80, *le Lys*, *la Couronne*, *le Héros*, *le Duguay Trouin*, *l'Heureux*, *le Commerce de Bordeaux*, *le Mercure*, *le Deſtin*, *le Centaure*, *le Conquérant*, *le Dictateur*, *le Suffiſant*, *le Themiſtocle*, de 74 canons chacun.

Frégates brûlées.

La Caroline de 20, *la Courageuſe* de 32, *l'Iris* de 32, *l'Auguſte* de 20, *l'Iphigénie* de 32, *le Montreal* de 32, *la Sérieuſe* de 32, *l'Alerte* de 16.

Outre pluſieurs bâtimens, cutters & autres de moindre grandeur.

Les vaiſſeaux qui n'ont point été brûlés, parce que les uns comme le *Sans-Culotte* ſervoient à renfermer les priſonniers qu'il eut été trop dangereux de mettre à terre dans ce moment, ſont;

A ſavoir: *le Dauphin Royal*, de 120 canons; *le Cenſeur*, de 74 canons: *le Guerrier*, de 74 canons; *l'Alcide*, de 74 canons; *le Languedoc*, de 80 canons; *le Généreux*, de 74 canons; *le Souverain*, de 74 canons; hors d'état de ſervir.

Outre un vaiſſeau de ligne & deux frégates qui étoient ſur le chantier.

L'amiral Hood a emmené:

Le Commerce de Marſeille de 120 canons, *le Pompée* 74, *le Puiſſant* 74, *la Perle* 40, *l'Aréthuſe* 40, *l'Aurore* 32, *la Topaſe* 32, *la Lutine* 32, *la Poulette* 20, *la Belette* 26, *le Mulet* 20, *le Tarleton* 12, *la Moſelle* 20, *la Proſélite* 24, *la Sincere* 20.

Il faut ajouter à cela *la Modeſte* de 32 canons priſe à Gênes, ainſi que la corvette *la Claire*, *le Scipion* de 74, & *l'Impérieuſe* de 40 brûlés à Livourne; ce qui donne (avec les 4 renvoyés à Breſt & à Rochefort) le total des 31 vaiſſeaux trouvés à Toulon.

Le Duqueſne de 74 étoit en commiſſion dans le Levant avec 7 frégates, avant l'entrée des Anglois dans Toulon.

Il y en avoit 6 autres dans différents ports.

L'Alceſte de 32 eſt au pouvoir des Sardes, *la Lamproie* de 20 à celui des Napolitains, & *la Petite-Aurore* de 18 à celui des Eſpagnols.

De Naples, le 31 décembre. Jeudi dernier, le brigadier Micheroux arriva ici du golphe de Spezzia où ſe trouve maintenant notre eſcadre. Il a apporté la nouvelle de l'évacuation de Toulon, ainſi que des dépêches des maréchaux Forteguerri, Pignatelli & de Gambs, datées du 22 & 23 décembre, rélativement à cet événement. Voici un extrait de leur contenu:

„ L'ennemi, renforcé juſqu'à 80,000 hommes, avoit réſolu de tout tenter pour récouvrer Toulon. En conſéquence, le 13, le 14 & le 15, l'armée du côté de la France, ſous les ordres du général Dugommier, fit un feu continuel de toutes ſes batteries contre les poſtes de Balaguières, & les forts St. Louis, Mulgrave, Sablette, & Malbuſquet, tandis que l'armée d'Italie ſous les ordres du général la Loype, canonnoit vivement le poſte de Capobrun Dans la nuit du 16, où il tomba une pluie abondante, une colonne nombreuſe ſe préſenta à minuit devant les fort Mulgrave & St. Louis; elle ſurprit le poſte avancé, qui étoit peu nombreux. Le ſecond poſte ſoutint quelque tems, mais il fut enſuite forcé de gagner la redoute de Balaguieres. Quelque tems après, les alliés ne pouvant ſe ſoutenir dans les deux forts ſusdits, ſe retirèrent dans cette dernière redoute. Celle-ci ayant été bientôt inviſtie par l'ennemi, fit la plus vigoureuſe défenſe juſqu'au 17 à midi. Les troupes qui s'y trouvoient, réunies ſous les ordres du colonel d'Eſcobar, s'avancèrent ſur pluſieurs colonnes, pour tâcher de reprendre les forts de St. Louis & de Mulgrave; mais comme l'ennemi recevoit à chaque inſtant des renforts, tous leurs efforts furent inutiles. Dans la même matinée du 17, les François en forces attaquèrent & prirent le fort Pharon, après la plus vive réſiſtance de la part des alliés. Le brigadier Micheroux étoit accouru avec un bataillon de gré-

Digitized by Google

nadiers pour se défendre; mais l'ennemi ayant déja gagné la hauteur, cet officier fut obligé de se retirer au fort St. Antoine; il occupa une hauteur, où il se maintint, & empêcha par-là l'ennemi de pénétrer plus avant de ce côté.

Les généraux alliés considérant que, vu le petit nombre de leurs troupes, il étoit impossible de recouvrer les postes perdus, & de se maintenir dans ceux qui restoient, résolurent unanimement d'évacuer Toulon. L'embarquement eut lieu le 18; on prit à bord environ 4000 François royalistes, & les escadres mirent à la voile le 19 dans la matinée. Les flottes Angloises & Espagnoles dirigèrent leur route vers l'isle d'Hières, & l'escadre Napolitaine avec convoi, se porta dans le Golphe de Spezzia. 400 royalistes se trouvent sur cette escadre, ainsi que beaucoup de troupes Piémontoises, tandis qu'une partie de troupes Napolitaines sont embarquées sur les escadres Angloise & Espagnole.

On ne sait pas encore quelle peut avoir été la perte de l'ennemi & des alliés dans les dernières attaques. On sait seulement que, dans l'attaque du fort Ballagoier, les Napolitains ont eu un garde-marine tué ainsi que 12 matelots de la frégate *la Sybille*. On ignore ce que sont devenus 780 soldats & trois officiers; mais l'on présume qu'il sont embarqués sur les vaisseaux Anglois & Espagnols, & sur deux polacques Napolitaines, qui ne se sont pas encore réunies à l'escadre dans le golphe de Spezzia. On a aussi laissé à Toulon 15 pièces de canon, & une grande partie de l'équipage des troupes Napolitaines, que l'urgence des circonstances n'a pas permis d'emmener.

De Livourne, le 3 janvier. Il est encore arrivé dernièrement ici deux des vaisseaux de guerre Anglois qui étoient à Toulon, savoir: la fregate *La Lutine*, de 24 canons, & 3000 hommes, tant d'équipage qu'émigrés Toulonois; la corvette *la Sincère*, de 14 canons; 100 hommes d'équipage & 200 tant soldats qu'émigrés. Ces deux vaisseaux venoient des isles d'Hières.

Ce matin est aussi arrivé une chaloupe expédiée de Porto-Ferrajo, avec la nouvelle que différens vaisseaux Anglois ont mouillé dans cette rade, ayant à leurs bords, outre les équipages, 3000 Toulonois. Ces vaisseaux sont: la *Bretagne*, de 100 canons, où se trouve le vice-amiral Hotham; *le château de Windsor*, de 90 canons, vice-amiral Cosby; *le commerce de Marseilles*, de 110 canons, amiral Trogoff; ce dernier vaisseau est du département de Toulon.

Le nombre des vaisseaux marchands arrivés ici depuis peu, est si considérable qu'à peine le port de Môle & la Darsenne peuvent-ils le contenir.

SUPPLÉMENT EXTRAORDINAIRE

Au Journal Général de la Guerre, N°. 22.

Du Brandebourg le 3 *janvier.* On leve, dans le nouveau contingent de la Pologne, un corps franc de hulans, fort de 3000 hommes, qui sera complet à la fin de ce mois, & se rendra aussitôt sur le Rhin, où se rendront, également des troupes Polonaises, à la solde de la Russie ou de la Prusse.

Du Haut-Rhin, le 13 *janvier.* L'on voit par un ordre émané du général Hoche, commandant à Worms, que le but des républicains ne tend qu'au vol & au pillage. Les ci-devant commissaire Petersen de Spire, Endemann de Worms, y sont revenus avec eux, de Gremstadt. L'ennemi fait retirer le corps avancé, avec lequel il vouloit masquer le retablissement des lignes de Weissembourg, & assurer le siège de Fort-Louis. — On forme dans l'électorat de Mayence, un corps de 8000 sujets. — Il y a à Kyrn, & à Simmern un détachement Prussien de hussards, & 5 escadrons de Saxons. La garnison de Coblentz est de 2 bataillons de troupes d'Anspach, 2000 paysans armés, 1200 hommes infanterie Treviroise, & 6000 sujets sont en requisition permanente.

De Coblentz, le 16 *janvier.* Tout est maintenant tranquile dans le Hundsruck; l'ennemi a même abandonné Messenheim, & il a dû aussi, dit-on, évacuer Kirchheim-Polanden, après une action assez vive. Il paroit que les républicains se disposent également à quitter Worms & les environs; du moins les mouvemens qu'ils font de ce côté & la marche rétrograde de beaucoup de leurs bagages, sembleroit annoncer le dessein de retourner vers Landau. Malgré cet éloignement de l'ennemi, nous n'en continuons pas moins ici de nous tenir sur nos gardes. Les redoutes au dessus de la Chartreuse sont toujours occupées; deux bataillons, l'un Prussien, l'autre trévirois, se relevent successivement dans ces postes. Il n'est point encore arrivé ici de troupes Autrichiennes; mais nous attendons un renfort de troupes Prussiennes.

De Manheim, le 16 *janvier.* Les François continuent de se retrancher dans les environs de Germesheim & de Spire Leurs forces augmentent de jour en jour; & si l'on en veut croire des avis qui nous sont parvenus ce matin, ses républicains, au nombre de 30 mille hommes, sont en mouvement de Germesheim pour se porter de ce côté. Notre garnison a reçu ordre de se tenir prête à marcher au premier signal.

L'ennemi continue toujours ses dévastations sur la rive

gache du Rhin, & il a soin de faire passer successivement dans l'intérieur tout ce qu'il a pillé & enlevé. Hier on vit passer près de Frankenthal quantité de chariots sous escorte, qui n'ont probablement d'autre destination que de transporter en Alsace les vols faits de ces côtés.

Plusieurs rapports confirment que les françois font travailler à la reconstruction des anciennes lignes de la Queich.

Le général de Wurmser est parti pour Vienne.

Extrait des feuilles de Paris du 16 Janvier.

Le quartier-général de l'armée du Nord est toujours à Marville entre Landrecies & Cambray. — On fait tous les jours de nouvelles arrestations dans la section des Arcis, foyer de la vaste conspiration dont s'occupe en ce moment le tribunal révolutionnaire. Le cours de la procédure fait découvrir des complices dans les départemens les plus éloignés; ce qui fait présumer que le complot étoit général, & que le mouvement projetté dans Paris, pour reporter sur le trône la famille du Temple, auroit été secondé par des séditions départementales, & la révolte ouverte de plusieurs villes. — Une autre conspiration occupe les esprits & donne lieu à des mesures sévères; c'est celle qu'on attribue à Fabre d'Eglantine; 16 personnes ont été arrêtées dans la même nuit que ce représentant.

Comité de surveillance de Paris. Les théâtres doivent être l'école de la vertu & des mœurs. Les directeurs & acteurs sont responsables des abus qui se commettent sur la scène.

Le théâtre dit *de la Gaité*, s'étant écarté de ce principe, le comité a appellé dans son sein les directeurs, acteurs & actrices qui le composent, & après leur avoir donné une leçon des plus sévères, il a provisoirement gardé au comité Nicolet, directeur, & le citoyen Tomin, acteur, principalement coupables, l'un d'avoir commis les plus sales obscénités, l'autre de les avoir tolérées; le comité en a sur-le-champ, instruit le comité de sureté générale de la convention. *Pour copie conforme*, Brun.

Tribunal révolutionnaire le 15 janvier. Claude Hollier, âgé de 39 ans, natif de Seurre, district de St. Jean de l'Osne, résident à Bordeaux lors de son arrestation, vicaire de l'évêque constitutionnel; J. L. de Lomnel, âgé de 33 ans, natif de Paris, imprimeur à Bordeaux; M. C. Lemerle, âgé de 62 ans, négociant à Bordeaux; J. P. Treilhard, âgé de 40 ans, natif de Riom, & lieutenant de la garde nationale à Bordeaux; P. J. Dudon, âgé de 76 ans, natif de Bordeaux, ci-devant avocat général, puis procureur général du ci-devant parlement de Guienne; J. P. Gerly, âgé de 32 ans, natif de Paris, ci-devant directeur de douanes à Bordeaux; P. Ducourneau, âgé de 30 ans, natif de Bordeaux, où il exerçoit les fonctions d'homme de loi; David

Serriere, âgé de 42 ans, né dans le département du Gar, fabriquant de guêtres, & sous-lieutenant des grénadiers de Bordeaux, tous accusés.

Treilhard, Ducournau & Hollier, convaincus d'une conspiration formée par la faction fédéraliste du ci-devant département de la Gironde, ont été condamnés à la peine de mort.

Le Merle & Dudon co-accusés, ont été acquités, & seront détenus comme suspects jusqu'à la paix.

Serriere, Gersey & Delormel, aussi impliqués dans cette affaire, ont été acquittés & mis en liberté du même jour.

Convention nationale, addition à la séance du 14 janvier.

Lettre du général de division provisoire, Beaufort, au citoyen président de la Convention nationale.

» Je te fais part de l'arrestation de l'ex-prince de Talmon de Perault, ancien major du corps Royal, & commandant en chef l'artillerie des rebelles; de Bougnon, procureur-général-syndic du département du Calvados; & 5 autres rebelles de marque; entre autres de l'adjudant général du lâche Puteau, général des insurgés de Fougères; il se nomme Patard de la Melinière : comme ils n'avoient besoin que d'une obole, chacun pour le passage du Styx, je leur ai retenu 24 mille liv. que j'ai distribuées, par ordre du citoyen Esnue la Vallée, à la garde nationale de la Bazoche, qui a arrêté l'ex-prince de Talmon, son cuisinier & Bougnon, ainsi qu'aux soldats qui composent la division que je commande. Les citoyens de la Bazoche, qui formoient des postes avancés, désireroient qu'il soit parlé d'eux au bulletin : ce sont de très-chauds patriotes qui servent bien : je suis très-content d'eux, &c.

Convention nationale, séance du 15 janvier.

Des citoyens des communes envahies par l'ennemi, se plaignent des citoyens de Douai qui les ont traités comme ennemis, & qui leur ont ordonné de sortir de la place, dans les 24 heures, sous peine d'exécution militaire.

Plusieurs membres s'élèvent contre la conduite des citoyens de Douai, & demandent qu'ils soient censurés. Thuriot après avoir fait l'éloge du patriotisme des refugiés, observe qu'il peut se trouver parmi eux des mal-intentionnés. Il demande que leur pétition soit renvoyée au comité de salut public, qui prendra sur cet objet les mesures de sureté générale qu'il croira convenables.

Un décret détermine le partage, par tête, des bois appartenans aux communes.

Les représentans du peuple, près de l'armée des Pyrenées Occidentales, & dans les départemens environnans, écrivent de Bayonne, le 4 janvier.

» Que leur position est à peu près la même vis-à-vis, les Espagnols; qu'ils ont pris devant eux des positions

Digitized by Google

fières qui les ont étonnés ; leur artillerie & leurs mortiers jouent toujours beaucoup sans leur faire de mal ; que le 31 décembre, les Espagnols comptant sur l'effet des manifestes des Rois d'Angleterre & d'Espagne, où les républicains étoient représentés comme des régicides, & les bons Français étoient invités à se ranger sous les drapeaux de Louis XVII, parurent vouloir engager une affaire générale ; qu'ils sortirent de leur camp en forces, se distribuèrent sur tous les points des postes avancés, & commencèrent par tâter la droite, où ils furent repoussés, ce qui leur fit renoncer à une attaque générale. » Ils finissent par annoncer qu'en réponse aux manifestes, ils ont envoyé au camp ennemi la rélation de la réduction de Toulon.

Dubarran, organe du comité de sureté générale, se présente à la tribune. » Après l'épuration révolutionnaire que vous avez faite dans votre sein, vous avez décrété que tout suppléant qui auroit protesté contre les journées du 31 mai, & 2 juin, ou qui auroit pris part à des arrêtés fédéralistes, ne pourroit être admis à représenter le peuple Français. La société de Tarascon n'a pas attendu ce décrets pour vous dénoncer Bernard, suppléant de Barbaroux, & qui a déjà siégé parmi vous. Vous décrétates Bernard d'arrestation, & vous chargeates votre comité de vérifier les délits ; il a rempli vos intentions. Il résulte des recherches que Bernard a signé tous les arrêtés d'adhésion adressés aux fédéralistes de Marseille, Bernard a laissé dissoudre les société populaires, il a contribué à opprimer les patriotes. En conséquence le comité propose le décret suivant 1°. le décret du 22 août dernier, relatif à Bernard est rapporté. 2°. La convention décrète que Bernard sera livré au tribunal révolutionnaire pour y être jugé & que les pièces de conviction seront incessamment adressées à l'accusateur public. Décrété.

Correspondance départementale.

Toulon, 4 *janvier*. Les escadres ennemies croisent toujours devant cette ville. Par une suite de la dernière tempête, 4 gros vaisseaux, parmi lesquels est *le commerce de Marseille*, ont échoué près de la ville d'Hières ; les équipages ont été sauvés

Armée du Rhin. Offenbach, 9 *janvier*. Il ne se passe plus rien d'intéressant au corps d'armée cantonné à Germesheim, Frankenthal & Turcheim. La masse de nos forces est devant Fort-Vauban que l'on chauffe toujours vigoureusement. Pichegru va dit-on, passer le Rhin, près d'Huningue, avec 30 mille républicains — L'ordre général du 26 est exécuté ; toutes les troupes de la république placées sur le territoire étranger, sont pourvues de subsistances par les habitans. — Les cloches & les vases des églises palatines, ainsi que des villes impériales, commencent à partir pour la France.

N°. 23. *Bruxelles, Jeudi 23 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Une députation des sections de Toulon se sont présentés aux généraux Anglois & Espagnols, pour leur faire part d'une délibération, par laquelle ils demandoient à reconnoître Monsieur comme régent, & à rappeller leur ancien évêque & les émigrés. Voici les réponses qu'ils en reçurent.

RÉPONSE

Des commissaires Anglois à la requête des Toulonnois, pour appeller Monsieur régent de France, à Toulon, le 28 novembre 1793.

Messieurs, nous avons reçu avec beaucoup d'intérêt la communication qui nous a été faite de vos délibérations, & de celle des sections de Toulon, relativement à la régence. Nous y reconnoissons avec le plus grand plaisir les sentimens dignes à la fois du patriotisme & de la sagesse de cette ville.

Nous partageons avec elle, non-seulement le désir de voir renaître l'ordre, sous un gouvernement fondé sur les bons principes, non-seulement les sentimens de loyauté & l'attachement pour votre jeune & infortuné monarque, mais aussi ceux du respect & de la vénération pour la famille de vos rois, & surtout pour l'auguste personnage qui est l'objet de vos vœux.

Nous nous trouvons néanmoins dans l'impossibilité de concourir immédiatement à l'accomplissement de vos souhaits, & nous désirons vous faire part des obstacles qui s'y opposent.

La régence de France intéresse l'Europe entière, & surtout les puissances coalisées, puisque dans les circonstances présentes, l'autorité du régent, comme celle du trône même, ne peut être réalisée que par leurs secours, & par des efforts immenses de leur part.

Cet objet doit donc, de toute nécessité, ainsi que par toutes les obligations de la saine politique & par celle des sentimens honnêtes (les seuls qui puissent animer des princes illustres,) être traité directement avec les cours qui combattent les ennemis de votre roi.

Digitized by Google

Une affaire aussi importante, & qui embrasse des relations politiques aussi étendues, & aussi combinées, ne peut être terminée avec effet, ni même avec avantage par une seule ville, respectable à la vérité, à toutes sortes de titres, mais qui est, pour le moment, non seulement isolée du reste de la France, mais ayant contracté, pour l'intérêt du royaume, comme pour son propre salut, des relations récentes & sacrées avec une autre puissance.

Il est évident dans tous les cas, que les ministres de S. M. B. doivent être absolument incompétens pour décider sur ces objets, sans avoir spécialement consulté leur cour, & obtenu de pouvoirs directs.

Tout ce qu'ils pourront faire pour seconder le zèle louable des habitans de Toulon, sera de soumettre sans délai cette matière intéressante à la sagesse & aux lumières de S. M. & d'attendre ses ordres.

Jusqu'alors, ne nous trouvant point autorisés à compromettre S M. sur la question de la régence, nous pouvons encore moins consentir a la proposition qui a été faite, d'appeller M. le comte de Provence à Toulon, pour y exercer les fonctions de régent, parce que ce seroit destituer S. M. B avant l'époque stipulée, de l'autorité qui lui a été dernièrement confiée à Toulon.

Ces raisons ne nous obligent cependant point de nous opposer au désir que pourroient avoir les habitans de cette ville, de porter leurs hommages aux pieds de ce prince, & de lui exprimer tous les vœux que doivent inspirer ses vertus personnelles, ou que peuvent réclamer les droits de sa naissance.

Réponse de Don Juan de Langara, &c.

Messieurs, j'ai vu avec le plus grand plaisir, & la plus parfaite satisfaction, par la lettre que vous m'avez écrite, les loyaux sentimens que manifestent les Toulonnois, par l'organe de leurs sections, de reconnoître pour régent du royaume de France, M. le comte de Provence, & de lui envoyer une députation pour le supplier de venir dans Toulon, non-seulement à cause de l'opinion avantageuse que son arrivée produira dans le pays, mais aussi parceque sa présence accélerera le rétablissement du gouvernement monarchique, & fera prospérer plus promptement la cause du Roi Louis XVII, auquel mon auguste monarque prend un si véritable interêt.

En conséquence, Messieurs, ayant instruit S. M. C. de vos louables intentions, je crois qu'il seroit convenable d'attendre la volonté royale sur cette matière; ce qui n'empêche pas que vous n'envoyiez une députation à Monsieur, pour ne pas retarder plus long-tems une preuve si juste du zèle, & de l'amour dont les Toulonnois se sentent animés

pour la perſonne ſacrée de leur légitime ſouverain Louis XVII, & de leur obéiſſance à celui qui doit gouverner pendant ſa minorité.

A bord du vaiſſeau *la Conception*, le 29 novembre.

(*Signé*) Don Juan Langara.

Extrait d'une lettre de Portſmouth, le 14 janvier.

» A la hauteur de Portland, *la Hinde* frégate de 28 canons, rencontra une eſcadre Françoiſe de 6 bâtimens de guerre. Elle fut obligée d'engager une action à la portée du mouſquet avec une frégate de 40 canons. Après avoir tiré pluſieurs bordées de part & d'autre, *l'Impregnable* & *la Réſolution* paroiſſant en vue, les François ferrerent le vent, & levèrent chaſſe. *La Hinde* qui a eu 2 hommes tués & 4 de bleſſés, a été fort endommagée dans ſes voiles & ſes manœuvres, & a reçu quelques coups dans le corps du bâtiment. La vergue de fougue du bâtiment François a été coupée, & à en juger par la grande confuſion qui régnoit ſur ſon pont, il doit avoir ſouffert beaucoup.

» *La Réſolution* croyant cette eſcadre compoſée de vaiſſeaux de ligne, prit chaſſe à toutes voiles pour éviter l'ennemi. »

Armée du Rhin des puiſſances coaliſées.

Relation de l'affaire de Frankenthal, du 3 janvier 1794.

Le 2 janvier, des eſpions & des patrouilles avoient répandu la nouvelle que l'ennemi avançoit ſur trois différentes colonnes, dont l'une mendoit l'aile gauche du côté de Oggersheim, la ſeconde le centre vers Mutterſtadt, & la troiſième l'aile droite à Friedelsheim & Geusheim, à deſſein de tourner le corps du général Ruchel en ſon flanc droit & au dos. Le 3, l'ennemi exécuta cette attaque: la colonne de Mutterſtadt, compoſée en grande partie de cavalerie, que l'on porte à une cinquantaine d'eſcadrons, ſe porta d'abord contre l'aile droite; l'infanterie ſuivoit à une aſſez grande diſtance. On voulut auſſitôt attaquer les républicains, mais trois grands foſſés le long deſquels on eut défilé en deçà & en arrière, firent prendre la réſolution d'entourer d'abord l'ennemi avec l'artillerie volante, & de l'empêcher d'établir ſes batteries, mais ayant fait approcher trois batteries de gros canons, on retira l'artillerie volante, pour attirer l'ennemi ſous le feu même de nos groſſes batteries, & l'attaquer enſuite avec toute la cavalerie, s'il oſoit paſſer les défilés, dans ces environs. Pendant ce temps, l'avant-garde de la colonne de Friedelsheim & de Geusheim attaqua la garde de campagne du major de Heyne, du régiment des huſſards de Kohler à Lambsheim, qui fut auſſitôt ſoutenue, tant par ledit major même, que par les eſcadrons du premier bataillon d'Anſpach Bayreuth; le reſte de la cavalerie fut deſtinée

Digitized by Google

à couvrir l'aîle droite; & le régiment de Schmettau avec son artillerie volante que S. A. le prince héréditaire de Hohenlohe avoit réservée pour soutenir, reçut ordre du général-major de Ruchel de marcher & d'attaquer le flanc gauche de l'ennemi qui vouloit tourner notre aîle droite, ce qui eut l'effet désiré. Dans le même instant la 3me. colonne avoit, par une vive canonnade, forcé les avant-postes prussiens à plier, & on apprit que l'ennemi étoit devant les portes de Frankenthal. Le major de Ruchel s'étant porté en hâte à l'aîle gauche, trouva déja 5 batteries ennemies sur le poste de ses premiers bataillons avancés. Etant descendu de cheval, il se mit à la tête de deux bataillons de Wolframsdorf, fit battre la marche & avança sur l'ennemi.

Le prince George de Hohenlohe fit la même chose quoiqu'il ne fut venu que comme observateur pour reconnoître, & conduisit, pour soutenir, le bataillon des grénadiers de Wolframsdorf. On voulut attaquer l'ennemi la bayonnette au bout du fusil, mais un fossé y mit obstacle: les républicains furent accueillis des troupes avancées par 3 décharges générales de bataillon & furent poursuivis jusqu'à Sinderheim. Le général de Ruchel se mit à la tête d'un escadron de Bosz sans cependant attaquer, étant encore trop foible; mais le 2e. bataillon de Ruchel étant arrivé pour soutenir ainsi que l'artillerie volante de l'aîle droite, & la cavalerie, il s'avança & travailla avec tant de succès les colonnes ennemis, que le soutien principal de l'infanterie républicaine se retira, dès la première attaque dans le plus grand désordre. Ensuite le général de Ruchel donna l'ordre à la cavalerie de l'aîle droite de marcher en avant près Flormsheim & Eppsteim, ce qui détermina l'ennemi à se retirer entièrement. Pendant que l'on battoit les républicains, on fut informé qu'une 4me colonne formant l'aîle gauche, & que les arquebusiers & le peu de cavalerie qu'il y avoit, s'étoient déja repliés, on y envoya aussi-tôt pour soutien, le 2me. bataillon de Ruchel, sous le commandement du lieutenant-colonel de Stockhausen; l'ennemi craignant d'être attaqué, se retira au plutôt comme les autres colonnes. On ne peut dire précisément la perte des républicains qui a été considérable. L'avantage des Prussiens eût été incomparablement plus grand, si l'on avoit pu prévoir une attaque, en cette partie la plus forte de la position, & si on y avoit eu dès le commencement plus de cavalerie. On s'est emparé d'un chariot de munition, d'une quantité de chevaux, & on fit 32 prisonniers à l'ennemi. La perte des Prussiens, peu considérable en proportion du grand nombre des batteries ennemies, consiste en 10 morts & 45 blessés, parmi lesquels se trouvent 2 officiers qui sont

le capitaine de Koſelitz de Wolframſdorf, & le lieutenant de Durr, du régiment des dragons de Boſz

Mayence, le 17 janvier. Les républicains occupent encore leur ancienne poſition. — L'armée pruſſienne fit ce matin un grand mouvement, dont la cauſe eſt encore un myſtère.

De Manheim, le 17 janvier. Le général comte de Wurmſer a annoncé, avant ſon départ, la prochaine arrivée de 6000 hommes de renfort, outre 20 mille hommes qui ſont actuellement en marche.

Le prince de Waldeck a pris le commandement en chef par *interim* de l'armée impériale.

Le quartier-général du prince de Hohenlohe eſt toujours à Gunterblum, où ſon armée garde une poſition formidable. Le quartier-général des Pruſſiens, qui devoit être transféré à Mayence, reſtera à Oppenheim.

Avant-hier, les Pruſſiens ſurprirent un détachement de 150 François à Monsheim près de Worms: il n'échappa pas un homme de ces derniers: ceux qui ne furent pas tués, ont été faits priſonniers.

Les François ont emmené à Landau les principaux habitans de Durckheim & des ſalines voiſines, parce qu'ils ne pouvoient payer les contributions exhorbitantes qu'ils avoient impoſées.

De la Moſelle, le 17 janvier. Depuis que les républicains ſe ſont retirés au-delà de St. Wendel, dans le pays de Deux-Ponts, tout eſt bien tranquille dans le Hundrucken. Il eſt paſſé, depuis quelques jours par Kirchberg, pluſieurs renforts, partie cavalerie, partie infanterie, qui ſeront ſuivis de beaucoup d'autres.

Ratisbonne, le 10 janvier. On parle d'une nouvelle levée d'une armée particulière de 100,000 hommes, qui ſeront tirés des états d'Allemagne, qui ne donnent que des payemens pour la caiſſe de réquiſition.

Extrait des feuilles de Paris du 17 & 18 janvier.

A la difficulté détruite de ſe procurer du pain, a ſuccédé celle d'avoir du bois, de la viande, du lait & des œufs. La plupart des bouchers ſemblent ſpéculer ſur la ſubſiſtance du peuple, & l'on ne peut ſe procurer une livre de bonne viande qu'en prenant près de trois livres d'os: prennez ou laiſſez, diſent-ils, à ceux qui ſe plaignent d'une telle exaction bien digne de fixer l'attention de la police, & qui n'échappera certainement pas à ſon active vigilance.

On dit que Boyer, ce fameux rédacteur de la plus fameuſe *gazette univerſelle*, connue depuis ſous le nom de *nouvelles politiques & étrangères*, trempoit auſſi dans une conſpiration, & a été arrêté ainſi que treize autres complices.

Le comité de ſalut public a arrêté que les fonctions de Simon deviendroient inutiles au Temple: en conſéquence, ſi-

mon ne sera pas remplacé, & les commissaires de service au Temple veilleront aux besoins des augustes prisonniers.

» Il ne faut pas nous s'étonner, dit *le père Duchêne*, de voir tant de coquins se succéder. La révolution jette sa gourme: au milieu des orages & des tempêtes, la mer souffle & bouillonne; ses flots voiturent sur le rivage un limon empesté: mais enfin le calme revient, le soleil reparoît & sèche ce limon qui rend ensuite la terre plus fertile. Aussi tous les coups de chiens que l'on médite contre la république, au lieu de la détruire, lui donne une nouvelle vie; ils tiennent les patriotes en haleine; ils s'endormiroient dans le repos, le danger les ranime. La liberté ressemble à une belle femme; les uns la courtisent pour la déshonorer, mais ses faveurs ne sont réservées qu'à ceux qui la courtisent en tout bien & tout honneur.....

» Cartouche d'Eglantine est sur le pot. On doit deviner maintenant la cause de sa haine contre Bouchotte, Ronsin & Vincent. On voit enfin le *philippotius* à Ned. La révolution est comme la voûte d'un pont, pour l'élever on est obligé de se servir de toutes sortes d'instrumens; mais quand la clef est posée, en tirant une seule cheville, tout l'échafaudage f. le camp. Voilà comme quoi, nous voyons disparoître les uns après les autres, tous les mauvais ouvriers qui ont travaillé à la révolution, non pour le peuple, mais pour leur propre intérêt. »

Tribunal révolutionnaire du 15 *janvier*. Nicolas Jandel; J. B. Salle, ci devant maire; F. S. Poismards, officier municipal; R. Poirot, curé constitutionnel; N. F. A. Papigni, ci-devant juge du tribunal du district; J. Marchal, ci devant juge au même tribunal, absent pour cause de maladie; C. Aubert, juge au même tribunal, N. T. Papigni, ci-devant avoué; & H Roux, ci-devant maire de Saint-Mauge, tous demeurans à la commune de Mirecourt, département des Voges, accusés de complots & conspirations tendants à troubler l'état par une guerre civile, ont été acquittés & mis en liberté à l'instant, à la charge de se représenter au comité de surveillance de Mirecourt, qui prendra des mesures que sa sagesse & sa prudence lui dicteront. Guillot étoit leur défenseur.

J. J. Félix, natif de Vezeles, département de la Meurthe; âgé de 58 ans, chef de brigade du 44me. régiment d'infanterie, près de l'armée de la Mozelle avant la révolution, premier lieutenant-colonel du régiment de la Martinique, accusé d'avoir trahi les intérêts de la république, a été acquitté & mis à l'instant en liberté.

Jean Viscet, ci-devant baron de la Tude, officier retiré & pensionné, avec le grade de major de cavalerie, natif de Verdun, âgé de 60 ans, convaincu de manœuvres &

intelligences contre-révolutionnaires, a été condamné à la peine de mort.

Convention nationale, suite de la séance du 15 janvier.

Dans le nouveau district de Newstaverden, au château Laurensh appartenant à la princesse de Nassau-Saarbruck, on a trouvé une grande quantité de superbe porcelaine qui peut valoir près d'un million : Rehl qui instruit la convention de ce fait, demande si cette porcelaine doit être brisée, parce qu'elle est empreinte des armoiries de la maison de Nassau, ou si elle doit être conservée, & dans quel dépôt il seroit convenable de la placer. Après quelques débats sur la proposition de Danton, l'assemblée charge ses comités de la guerre & des finances de présenter un projet de loi générale concernant le dépôt & la destination des prises faites sur l'ennemi.

Un grand nombre de creanciers d'émigrés ont demandé une prorogation de délai pour la déclaration & l'affirmation de leurs créances, le dépôt de leurs titres & le contrat d'union : sur un rapport fait à cet égard, au nom de plusieurs de ses comités, la convention accorde à ces créanciers une prorogation de délai jusqu'au premier germinal prochain.

Séance du 16. Le représentant Ehrmann écrit de Saarbruck le 6 janvier; « j'aimai une jeune républicaine pendant six ans, ses vertus, son esprit & ses talens m'avoient rendu le plus heureux des mortels. Des circonstances malheureuses m'ont ravi ce trésor, la main appartient aujourd'hui à un autre plus heureux que moi. Nous nous aimons encore comme frère & sœur; elle a gardé mon portrait, mais sa délicatesse ne lui a pas permis de garder une montre avec sa chaine. La montre porte son chiffre, je la garderai. Chaque minute rappellera à l'homme une époque de son bonheur & un devoir au citoyen. J'offre ma chaine d'or en présent de noces à l'amante la plus constante, la plus fidelle de l'univers, à la république Françoise. Je crois posséder encore à Paris quelques cadavres d'or au coin de Louis XVI; si je les trouve je les ferai enterer dans le creuset national. Voulant annoncer que ces cadavres font 10 louis. Mention honorable.

Bourdon de l'Oise demande & obtient la parole pour une motion d'ordre; un décret, dit-il, expulse les étrangers de la représentation nationale, & il en est cependant encore un qui siége ici; c'est Dentzel, qui a escroqué la mission à Landau, ainsi que cela sera prouvé; pendant le siége de cette place, il s'est permis les vexations les plus horribles, il a fait incarcerer les patriotes les plus fermes, il a fait mettre le patriote commandant du bataillon de la Corrèze, dans une cage de fer qui n'a que trois pieds de

décri de large. Je demande qu'on exécute le décret de la convention, que ce prêtre Luthérien soit chassé d'ici, & arrêté comme suspect.

Danton demande l'arrestation provisoire, & le renvoi aux comités de sureté générale & de salut public.

On vient de me dire, reprend Bourdon, que Dentzel est né dans un pays réuni à la France; mais je réponds qu'il est né avant la réunion, & qu'il n'a pas été nommé depuis à la convention nationale. Voudroit-il se faire considérer comme Protestant refugié, je réponds que cela n'est pas vrai, il est Lutherien, & fils d'un boulanger de Durkheim, principauté de Linange.

Ruch atteste ce fait; il ajoute que Dentzel est entré au service de France, il y a 20 ans, en qualité d'aumonier du régiment ci-devant Royal Deux-Ponts. Pendant le tems que ce régiment fut à Landau, Dentzel y épousa la fille d'un citoyen très-riche, & il devint le premier ministre Lutherien de cette ville.

Cambon dit que l'intention du comité de salut public n'avoit jamais été d'envoyer Dentzel à Landau lieu de son habitation, mais que l'envie qu'il avoit d'y dominer en maître, le prôloit tellement, qu'il étoit parti avant qu'on eut pu l'en empêcher — La convention adopte la proposition de Danton.

Des députés d'une commune du département de l'Aube, annoncent la découverte de 500,000 mille liv. faite dans un domaine du prince Xavier, oncle de Louis XVI. David, de ce département, donne des renseignemens sur ce prince qu'il dit avoir émigré en février 1791. Il ajoute que trompé par un certificat de résidence en Saxe où ce prince avoit son domicile, le département de l'Aube n'avoit pas compris les biens sur la liste des émigrés, où lui-même n'étoit pas compris. Il demande en conséquence que la convention nationale renvoie à son comité de sureté générale, pour prendre les renseignemens nécessaires & en faire un rapport qui la mette à même de prononcer, & de mettre sous les mains de la nation les biens de ce prince. Cette proposition est décretée.

Nouvelles diverses.

Lafayette & les autres prisonniers d'état François, qui étoient à Magdebourg, ont été transférés au château de Glatz en Silesie. — On apprend de Francfort que le prince d'Esterhazy, a passé par cette ville, se rendant à Londres. On ajoute que plusieurs ministres des puissances coalisées s'y rendent aussi, pour se concerter sur les circonstances actuelles de la guerre.

On s'abonne pour ce Journal chez mad. MARCHAND, *rue de Villa Hermosa, au bout de la montagne de la Cour, à Bruxelles.*

N°. 24. *Bruxelles, Vendredi 24 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

DÉTAILS SUR L'ÉVACUATION DE TOULON.

Extrait de la gazette extraordinaire de Londres, du jeudi 17 janvier.

De Whitehall, le 15 janvier. Le capitaine Hill, aide-de-camp du général major Dundas, arriva le 13 du courant, au bureau de l'honorable Henri Dundas, principal secrétaire d'Etat de la maison de S. M., avec des dépêches du vice-amiral Hood, & du major-général, dont voici les copies & extraits.

A bord du Victori, dans la rade de Toulon, le 13 décembre.

Monsieur, il n'est rien arrivé ici d'essentiel, depuis le 30 du mois passé, que j'eus l'honneur de vous écrire, excepté que l'ennemi s'est approché de nous, au moyen de batteries nouvellement élevées, l'une contre Malbousquet, l'autre contre Lebrun, & la troisième contre la hauteur de Grasse. Les bombes de deux de ces batteries nous causèrent quelque dommage le 9 & le 10; depuis cette époque, elles sont restés dans un parfait silence: on dit que l'ennemi est fort de 50 mille hommes, mais je ne crois point qu'il s'élève à plus de la moitié de ce nombre; suivant le rapport de plusieurs déserteurs qui sont arrivés ici, & qui s'accordent parfaitement à cet égard, nous sommes au moment d'être attaqués sur tous les points à la fois. Les troupes sont assujetties à un service très-dur, à cause des postes nombreux & importans que nous devons occuper, & comme elles n'ont aucun relâche, nous aurons bientôt plus d'hommes à l'hôpital, qu'en activité de service.

J'ai l'honneur, &c....

Hood.

De Toulon, le 12 décembre.

Monsieur, depuis l'affaire du 30 dernier, il ne s'est rien passé de considérable, suivant les rapports repétés des déserteurs, les ennemis sont considérablement augmentés en nombre. Personne ne les met au-dessous de 30 à 40000 hommes.

Ils ont fait feu dernièrement bien près de la batterie dont nous sommes en possession. Quatre de ses canons ont

Digitized by Google

été entièrement démontés. Ils ont augmenté le nombre de leurs mortiers qui ont beaucoup endommagé nos deux postes de Cap-Brun & de fort Mulgrave, sur les hauteurs de Balaguier. Nous avons perdu quelques hommes de chacun, par l'effet des bombes dont on ne peut assez se préserver dans des postes aussi exposés. Ils ont élevé contre chacun de ces postes une nouvelle batterie de canons & de mortiers, mais ils ont peu travaillé sur les autres points. Nous tenons ferme dans notre position, quoique nous ne puissions espérer de lui donner une plus grande consistance.

Nous avons en tout près de 11 mille hommes sous les armes, & 4000 malades. Les déserteurs sont tous d'accord sur une prochaine attaque générale.

La présente vous sera remise par le capitaine Hill, jeune homme de grand mérite, qui a été aide-de-camp du lord Mulgrave, du lieutenant-général O'Hara & le mien. Son départ est pressé : je vous prie d'excuser la brièveté de cette lettre.

David Dundas.

Whitehall, le 15 janvier. Ce matin, Sir Sidney Smith, & le major Moncriff arrivèrent au bureau de l'honorable Henri Dundas, principal secrétaire d'état de S. M. au département de sa maison, avec des dépêches du vice-amiral lord Hood, dont voici les copies & extraits.

A bord du Victori, baie d'Hières, le 20 décembre.

Il est de mon devoir de vous faire part que j'ai été obligé d'évacuer Toulon, & de me retirer du port, dans cet anerage.

J'ai jugé absolument nécessaire que la retraite ne fût pas différée au-delà de cette nuit, parce que l'ennemi commandoit la ville & les vaisseaux, par ses boulets & ses bombes. C'est pourquoi, conformément au plan du gouverneur, je fis rassembler les chaloupes de la flotte, pour 11 heures, près du fort Lamalgue, & je puis dire avec satisfaction que toutes les troupes au nombre d'environ 8000 hommes ont été embarquées sans perdre un seul homme. J'ai les plus grandes obligations au capitaine Elphinstone, pour le zèle & l'activité qu'il a mis dans l'exécution de cette manœuvre. Et c'est encore une bien grande satisfaction pour moi, d'avoir pu sauver sur les vaisseaux de Sa Majesté, plusieurs mille des dignes habitans de Toulon.

J'ai le dessein d'envoyer le vice-amiral Hotham & Cosby avec quelques autres vaisseaux à Livourne & Porto-Ferrare, pour compléter leurs vins & les provisions qui sont très-diminuées, ayant beaucoup de bouches à nourrir, & de demeurer avec le reste, pour bloquer les ports de Toulon & de Marseilles. Les circonstances ont nécessité la retraite la plus prompte, & prévenu l'exécution des mesures prises pour détruire les vaisseaux François & l'arsenal. Je fis amorcer le brûlot *le Vulcain*, & Sir Sydnay Smith qui est

venu me joindre de Smyrne, depuis environ 15 jours, ayant offert ſes ſervices pour brûler les vaiſſeaux, je mis ſous ſes ordres le capitaine Hare, avec le lieutenant Tepper & Gore du *Victori*, le lieutenant Pater *de la Bretannia* & le lieutenant Miller du *Vincercaſſe*. Dix vaiſſeaux de ligne, qui étoient dans l'arſenal, avec le magaſin de mâtures, le magaſin des proviſions, le magaſin du chanvre, & autres bâtimens, furent totalement détruits; & avant le point du jour, tous les vaiſſeaux de Sa Majeſté, avec ceux d'Eſpagne & des Deux-Siciles, ſe trouvoient hors de la portée des bombes & des boulets de l'ennemi, excepté *le Robuſte* qui étoit deſtiné à recevoir le capitaine Elphinſtone, & qui ſuivit de très-près ſans être atteint d'aucun boulet. J'ai ſous mes ordres le contre-amiral Trogoff, ſur *le commerce de Marſeille*, les vaiſſeaux de ligne; *le Puiſſant* & *le Pompée*, le; frégates *la Perle*, *l'Arethuſe* & *le Topaze*, & quelques grandes corvettes que j'ai équippées & employées à aller chercher du vin & des proviſions dans les différens ports d'Eſpagne & d'Italie, ayant été conſtamment en diſette de l'un ou de l'autre, & étant dans ce moment à très-courte ration.

Don Langara entreprit de détruire les vaiſſeaux dans le baſſin, mais je fus informé qu'il trouva la choſe impraticable, & comme les troupes Eſpagnoles avoient la garde des tonneaux de poudre qui contenoient la poudre des vaiſſeaux, je donnai ordre de les emmener dans le baſſin & dans l'arſenal, auſſi bien que ceux des magaſins éloignés qui ſe trouvoient à la portée de l'ennemi, & je fis prier l'amiral Eſpagnol de vouloir bien donner des ordres, pour les faire defoncer & couler à fond. Mais au lieu de le faire, l'officier qui avoit cette commiſſion, les fit ſauter en l'air, ce qui mit en pièces deux belles chaloupes canonnières que j'avois placées pour attendre Sir Sidney Smith. Le lieutenant commandant l'une d'elles fut tué, & pluſieurs matelots furent grièvement bleſſés.

J'ajoute avec peine que le lieutenant Goddard, *du Victori*, qui commandoit les matelots ſur les hauteurs de Graſſe, fut bleſſé, mais j'eſpère que ce n'eſt point dangereuſement.

Je prends la confiance de vous renvoyer au général Dundas, pour les détails plus circonſtanciés, concernant l'évacuation de Toulon, & à Sir Sydney Smith, pour l'incendie des vaiſſeaux ennemis, où il s'eſt très-diſtingué. Il donne de grandes louanges au capitaine Hare, du Brûlot, auſſi bien qu'au lieutenant employé ſous lui.

C'eſt avec une ſatisfaction très particulière que j'ai l'honneur de vous faire part que la plus grande harmonie, & l'intelligence la plus cordiale ont heureuſement ſubſiſtée dans l'armée & la flotte de Sa Majeſté, non-ſeulement entre

Digitized by Google

les officiers de tout rang, mais auſſi entre les marins & les ſoldats. Je vous fais paſſer ci-inclos une copie de la lettre que Sir Sydney Smith m'a écrite, avec une liſte des officiers employés ſous lui, & auſſi une note des officiers & matelots tués & bleſſés au fort Mulgrave le 17. J'ai l'honneur, &c.

Hood.

A bord du Victory, Baie d'Hières, du 21 décembre.

Monſieur, dans ma lettre du 12 courant, j'ai eu l'honneur de vous informer que depuis le 30 novembre juſqu'à cette époque, il ne s'étoit paſſé aucun événement particulier, & que le feu de l'ennemi étoit moins fréquent. Pendant ce tems il recevoit continuellement du renfort, & des deux côtés on étoit occupé, nous à fortifier nos poſtes, & l'ennemi à établir de nouvelles batteries, contre le Cap Brun & Malbouſquet, mais principalement contre le fort Mulgrave ſur les hauteurs de Balaguier.

Suivant les rapports des déſerteurs & autres, l'armée de l'ennemi étoit alors entre 30 & 40 mille hommes, & tous les jours on s'attendoit à une attaque ſur nos poſtes. Ceux-ci à raiſon de leur ſituation eſſentielle, quoique détachés, avoient été fortifiés à différentes fois, ſuivant que les circonſtances l'avoient exigé, laiſſant dans la ville une force centrale telle qu'elle étoit jugée néceſſaire pour la garde immédiate, & pour pouvoir porter du ſecours ſur tous les points qui ſeroient plus particuliérement attaqués.

Pour la défenſe complette de la ville, & de ſon vaſte port, nous avions, depuis long-temps, été obligés d'occuper une circonférence d'aumoins 15 mille, ſur huit poſtes principaux, avec leurs dépendances intermédiaires: la plus grande partie de ces poſtes n'étoient qu'accidentels, tels que nos moyens nous permettoient de les conſtruire. Et de toute notre force, qui n'a jamais excédé 12000 hommes portant les armes, & qui étoit compoſée de cinq différentes nations, parlant des langues différentes, environ 9,000 furent placés dans ces poſtes & dans les environs, & 3 mille reſtèrent dans la ville. Le 16, à 2 heures & demie du matin, l'ennemi qui avoit auparavant fait feu de trois batteries ſur le fort Mulgrave, en ouvrit alors deux nouvelles, & continua ſur ce poſte, une très-vive canonnade & un bombardement juſqu'au matin ſuivant. Les ouvrages ſouffrirent beaucoup: le nombre d'hommes tués & mis hors de combat fut conſidérable. Le temps étoit pluvieux, & conſéquement la fatigue très-grande.

Le 17 à 2 heures du matin, l'ennemi qui avoit eu différens avantages, s'aſſembla & avança ſubitement, attaqua le fort avec vigueur: quoiqu'aucune partie de ce poſte accidentel, ne fut de nature à reſiſter à une attaque déterminé, il fut cependant défendu un temps conſidérable, mais

à l'entrée de l'ennemi du côté des Eſpagnols, le quartier des Anglais commandé par le capitaine Concly, du 18ième. régiment, ne put être maintenu plus long-temps, malgré tous les efforts que l'on fit pour le maintenir. Il fut donc enfin emporté, & le reſte de la garniſon de 700 hommes, ſe retira vers le village de Balaguier, ſous la protection des autres poſtes établis ſur ces hauteurs, & continua à être attaqué foiolement par l'ennemi. Comme cette poſition de Balaguier étoit une des plus eſſentielles, pour la conſervation du port, & que nous n'avions de communication avec lui que par eau, 2000 hommes y avoient été placés depuis quelque temps. La nuit qui précéda l'attaque, on y avoit encore envoyé 300 hommes, & le matin du 17, 400 furent encore embarqués, pour le ſoutenir.

Le feu ayant ceſſé ſur Balaguier, nous reſtâmes dans une incertitude inquiétante ſur l'événement, juſques un peu avant le point du jour, qu'une nouvelle ſçene s'ouvrit, par une attaque ſur tous nos poſtes. Au mont Pharon, l'ennemi fut repouſſé du côté de l'Eſt, où étoit notre principale force d'environ 700 hommes, commandés par un officier très-diſtingué, le colonel Piémontais de Jermagnan, dont nous déplorons amèrement la perte; mais au dos de la montagne haute d'environ 1800 pieds, eſcarpée, hériſſée de rochers, regardée preſque comme inacceſſible, & que nous avions beaucoup travaillé à rendre telle, l'ennemi trouva le moyen de pénétrer entre nos poſtes qui occupoient une étendue de plus de 2 mille, gardés par environ 450 hommes, & dans un très-court eſpace de temps, nous le vîmes entourer de tous côtés, avec un grand nombre d'hommes, la montagne qui domine Toulon. Je ne puis encore certifier les particularités de cet événement, mais j'ai pluſieurs raiſons de penſer qu'il ne pénétra point par le poſte des Anglais.

Notre ligne de défenſe qui occupoit, comme j'ai dit plus haut, une circonférence d'au moins 15 mille, & avec les points de laquelle nous n'avions communication que par eau, ſe trouvant ainſi rompue, dans ces deux poſtes les plus eſſentiels, ils devenoit néceſſaire de prendre des meſures déciſives, d'après notre nouvelle ſituation. On tint un conſeil de pavillon & d'officiers généraux. On fut d'accord ſur l'impoſſibilité de récupérer les poſtes que nous avions perdus, & conſéquemment, ſur la néceſſité de la plus prompte évacuation de la ville qui, au rapport des ingénieurs & des officiers d'artillerie, fut déclarée n'être plus tenable. On prit dès ce moment des meſures d'éxécution. Les troupes ſe retirèrent des hauteurs de Balaguier, ſans éprouver beaucoup d'obſtacles de la part de l'ennemi, & le ſoir, tous les poſtes qui dépendoient néceſſairement de la poſ-

ſition de Pharon, furent ſucceſſivement évacués, & les troupes marchèrent vers Toulon. Les forts d'Artigues & St-Catherine reſtoient encore, ainſi que les poſtes des Sablettes, Cap Brun & Malbouſquet, dont le dernier fut évacué dans la nuit, par les Eſpagnols, dans le deſſein de ſoutenir le poſte des Napolitains à Miciney, après avoir laiſſé la batterie qui y étoit établie, & l'avoir abandonnée ſans ordre. On prit auſſi tout le ſoin poſſible pour aſſurer la tranquillité de la ville. Dans la nuit, les forces combinées prirent une nouvelle ſtation dans la rade extérieure.

Le 18, de grand matin, les malades, les bleſſés & le parc d'artillerie anglaiſe, furent renvoyés; pendant le jour, le poſte du cap Brun ſe retira à la Malgue: celui des Sablettes fut auſſi évacué, les hommes furent mis à bord. Les meſures furent priſes pour faire, pendant la nuit, l'embarquement des Anglais, Piémontais & Eſpagnols qui occupoient la ville, & des troupes des mêmes nations qui étoient alors à la Malgue, qui montoient à environ 7.000 hommes: quant aux Napolitains, ils s'étoient embarqués à midi.

Ayant reſolu avec le lieutenant-général Gravina, commandant des troupes eſpagnoles, qu'au lieu de s'embarquer aux quais & dans l'arſenal de la ville, toutes nos forces s'aſſembleroient près le fort la Malgue, & ſe formeroient ſur la péninſule qui s'etend de la juſqu'au fort, on fit les diſpoſitions préalables, & le plus grand ſoin fut employé pour cacher notre intention. L'arſenal & le chantier furent ſtrictement gardés. Les troupes furent en conſéquence rangées ſur les ramparts, & la tranquillité de la ville étoit bien aſſurée, quand l'ennemi commença à y jetter des bombes & des boulets, de nos dernières batteries à Miciſſey & Malbolquet.

Vers le ſix heures de la nuit, le feu fut mis aux vaiſſeaux & à l'arſénal, nous commençames immédiatement notre marche, & l'évacuation de la ville qu'il étoit néceſſaire de faire avec hâte & en ſecret: le fort St-Catherine ayant été abandonné ſans ordre pendant le jour, & occupé de ſuite par l'ennemi, la connoiſſance de notre marche auroit pu produire de grands inconvéniens, ſi nous avions pris la route ordinaire par la porte d'Italie, & à la portée du mouſquet de ce fort: c'eſt pourquoi nous gagnâmes, par la porte de ſortie, le chemin de la Rade, & quittâmes la ville ſans accident: arrivés au fort la Malgue, nous nous formâmes ſur une éminence immediatement au-deſſus du rivage. Les chaloupes étoient prêtes, le temps & la mer extrêmement favorables; l'embarquement commença à environ 11 heures: & au point du jour, le 19, tout ſe trouva à bord, ſans perte d'un ſeul homme.

Le grand feu dans l'arſenal, l'embraſement des vaiſſeaux,

& autres événemens semblables qui eurent lieu, dans la nuit, étoient de nature à tenir l'ennemi dans un état de dispension & d'incertitude.

Comme la sureté de cette opération dépendoit de la protection donnée par la situation avantageuse du fort la Malgue qui commande si efficacement le col de la péninsule, & de l'usage judicieux qui seroit fait de son artillerie, cette commission importante fut confiée au major Koehler avec 200 hommes : ayant vu le dernier homme embarqué, il encloua les canons, & effectua sa propre retraite sans perte, & avec la plus grande intelligence & activité.

Les capitaines Elphinstone, Hollwell, & Matthews, présidèrent à l'embarquement, & nous sommes redevables de l'heureux succès d'une aussi importante opération, à leur attention infatigable, & à leurs bonnes dispositions. Le capitaine Elphinstone, comme commandant du fort la Malgue, me rendit les services les plus signalés dans son commandement en maintenant différens postes importans.

Il m'est impossible d'exprimer autrement qu'en termes généraux l'approbation dûe à la conduite & aux mérites des différens officiers commandans, & même de chaque officier de tout rang : les troupes ont rarement fait pendant un si long espace de temps, un service plus fatiguant & plus dur, & les officiers ainsi que les soldats & les marins s'y sont comportés avec cette énergie, ce courage, & cette bonne volonté qui distingue si particulièrement le soldat Anglois. Au fort Mulgrave le lieutenant Duncan, de l'artillerie royale, fut si essentiellement utile, que ce poste dut sa conservation pendant un si long espace de temps à son activité & à son habilité.

Le service général a été exécuté avec la plus parfaite harmonie dans la marine & dans l'armée. Le défaut d'artilleurs nous fit employer des matelots aux batteries. Ils gardèrent en partie quelques-uns de nos points, & leur secours fut particulièrement utile dans les manœuvres de fatigue & de travail : lord Hood employa ses soins les plus constans à pourvoir à nos besoins, & à alléger nos difficultés.

Nous avons toujours considéré les troupes Sardes comme une partie de nous-mêmes : nous avons éprouvé leur attachement & leur bonne conduite ; j'ai trouvé beaucoup de secours dans l'habilité & la conduite du chevalier de Level, & du brigadier-général Richler, qui les commandoient.

Malgre la situation indéterminée du commandement, j'ai trouvé dans le général Gravina, commandant les troupes Espagnoles, toutes les dispositions & l'accord nécessaire dans l'exécution des mesures proposées pour le bien de la cause commune.

La perte des Anglois le 17 au Fort Mulgrave & sur les hauteurs de Pharon, s'élève à environ 300 hommes dont

on ne put se procurer un état exact pendant les quatre derniers jours; & comme les troupes lors de l'embarquement, furent mises à bord des vaisseaux les plus voisins & les plus commodes, jusqu'à ce qu'ils soient réunies en corps, je ne puis avoir l'honneur de vous transmettre les rapports particuliers, ni même connoître les détails de tout ce qui s'est passé à l'attaque de ces postes.

Il y environ trois semaines que le malheureux accident de la prise du général O'Hara fit tomber sur moi le commandement de Toulon : je n'ai épargné aucuns soins dans cette situation; & j'espère que Sa Majesté voudra bien les regarder d'un œil favorable.

Je demande la permission d'ajouter que le bataillon de Royal-Louis, & les deux compagnies indépendantes des chasseurs François levés à Toulon, se sont conduits en toute occasion avec fidélité & courage. Ils se sont embarqués à la Malgue, au nombre d'environ 600 hommes, & sont à présent avec nous.

J'ai l'honneur d'être, David Dundas, lieut.-général.

(Suit une liste des pertes des Anglais dans la journée du 17 décembre.)

A l'honorable lord Dundas.

Toulon, 18 décembre 1793.

Milord, conformément aux ordres de votre excellence, j'ai fait mettre le feu avec la plus grande diligence à l'arsenal par le moyen de trois brûlots Anglois & Espagnols, & j'ai fait ensuite toutes les dispositions nécessaires pour brûler les vaisseaux François ainsi que leurs provisions : nous trouvâmes la porte du bassin bien gardée par les sages précautions qu'avoient prises le gouverneur, quoique le peuple vint de remplacer la cocarde blanche, par celle aux trois couleurs. Je ne dus attendre de secours de nulle part, considerant le peu de forces que j'avois avec moi, & que d'ailleurs il pourroit nuire au dessein que nous nous étions proposé.

Les galériens, au nombre de six cents, paroissoient ne pas voir nos opérations de bon œil. Leurs dispositions y étoient tout-à-fait opposées, & s'étant déchaînés, nous fûmes obligés d'avoir sans cesse les yeux sur leur bord & de faire pointer sur eux des canons & de disposer les brulots de manière à enfiler le quai où ils s'étoient retirés, les assurant en même tems qu'il ne leur arriveroit rien, pourvu qu'ils restassent tranquilles L'ennemi fit un feu croisé & à mitraille du côté de Malbousquet & des terres voisines, ce qui contribua à tenir les galériens en respect, & nous fut aussi très-favorable en ce qu'il força le parti républicain, à se tenir dans les maisons. Cette ruse retarda un moment les dispositions,

(La suite au supplément.)

SUPPLÉMENT EXTRAORDINAIRE
Au Journal Général de la Guerre, N°. 24.

Suite de Toulon du 18 décembre.

que nous avions faites pour placer les matières combustibles destinées à incendier les magasins & les vaisseaux; mais rien ne rallentit la fermeté des braves marins que je commandois. L'ennemi s'assembla en grand nombre depuis les hauteurs jusqu'aux murs du bassin, & vers la nuit il fit sur nous un feu si considérable de mousqueterie & de canons des hauteurs, que nous fûmes toujours obligés de le surveiller. Nous leur envoyâmes de tems en tems quelques décharges de mitraille, ce qui retarda leur arrivée, & ce qui les empêcha de découvrir le peu de forces que nous avions. Un brûlot fut stationné vers les murs extérieurs, & on plaça deux pièces de canon contre l'endroit le plus fréquenté par les ouvriers qui ne laissoient pas que de nous donner beaucoup d'inquiétude. Vers 8 heures, j'eus la satisfaction d'appercevoir le lieutenant George remorquant le vaisseau destiné à incendier. Le capitaine Hare le commanda & le plaça dans une excellente position à travers le tiers des vaisseaux de ligne, ce qui diminua les craintes que je pouvois avoir sur les galeriens, qui par ce moyen furent contraints de cesser leurs tumultueuses motions, au moins, pour quelque tems. Le seul bruit que j'entendis étoit celui de leurs fers que l'humanité m'empêcha de leur faire remettre, afin qu'ils pussent se sauver lorsque l'incendie viendroit à gagner de leur côté. Dans cette situation, nous attendîmes, avec assez d'inquiétude, l'heure convenue avec le gouverneur pour incendier. Le signal ayant été donné, nous eûmes la satisfaction de voir les flammes s'élever dans chaque quartier. Le lieutenant Trupper fut chargé d'incendier le magasin général, celui des goudrons, poix, suifs & huiles il y réussit parfaitement. Le magasin de chanvre fut aussi compris dans cet embrasement. Le calme empêcha un moment les flames de s'étendre; mais le lieutenant Trupper remarqua qu'environ deux cent cinquante barriques de poix s'étant ouvertes donnèrent à l'embrasement une violence effroyable qui se jetta sur tous les quartiers. Le magasin de la mâture fut également incendié par le feu de la *Britania* commandée par le lieutenant Middleton. Le lieutenant Pater de la *Britania* osa braver les flammes pour assurer l'exécution entière de l'embrasement. Cette situation devint la plus périlleuse pour nous : l'ennemi re-

Digitized by Google

doubla son feu qui étoit bien dirigé à cause de la clarté que les flammes répandoient sur les objets qu'il vouloit pointer. Le lieutenant Ironmonger du *Royal* resta avec la garde a la porte jusqu'au dernier moment. Beaucoup de tems après la garde Espagnole se retira & fut conduite en sureté par le capitaine Edge de *l'Alerte*, à qui j'avois confié l'importante commission de couvrir notre retraite de manière a ce que nous puissions sauver tous nos hommes. Je suis fâché d'être privé des services ultérieures du capitaine Hare. Il dirigea son brûlot avec beaucoup de talent, mais il fut jetté dans la mer après avoir eté grillé par l'explosion des poudres lorsqu'il y mit le feu : le lieutenant Gore fut aussi brûlé & je fus par conséquent aussi privé de ses services. Je le regrette bien sincèrement tant pour son activité que pour sa bravoure dans le service du fort Mulgrave. M. Cales, officier de marine, qui étoit avec lui dans cette occasion, mérite des éloges pour sa conduite tout le tems du service. Les canons du brûlot donnant des deux côtés où nous pouvions craindre davantage les forces des ennemis, les empêchèrent de s'avancer. Les acclamations & les chansons des républicains que nous pouvions entendre très distinctement, continuèrent jusqu'àce que nous-mêmes nous fûmes saisis d'étonnement par l'explosion de quelques milliers de barrils de poudre, placés sur la frégate l'*Iris*, qui étoit dans la rade, où le feu fut mis mal adroitement par les bombardes Espagnoles, ayant ordonné à ces derniers de faire simplément sauter la fregate. La commotion de l'air, le bruit de la charpente qui tomboit embrâsée, tout sembloit être le moment d'une destruction générale. Le lieutenant Patey, du *Terrible*, périt avec sa bombarde ; le batiment fut brisé en mille pièces, mais les hommes qui étoient de piquets, en furent retirés vivans. La bombarde l'*Union*, qui étoit à côté de l'*Iris*, souffrit considerablement. M. Jonny & trois hommes furent tués, & le vaisseau fut mis en pièces. J'avois chargé les officiers espagnols de mettre le feu aux vaisseaux qui se trouvoient dans le bassin du côté de la ville, mais ils apportèrent differens obstacles à ce projet, & ne le mirent pas en exécution. Nous entreprîmes ensemble l'arsenal pour finir bien vite notre besogne, mais nous ne réussîmes pas entièrement à cause des décharges multipliées de mousqueterie & de canon des murs de la batterie royale. Le canon de cette batterie avoit été sagement pointée par le gouverneur dans le cas d'une evacuation inopinée.

La non-réussite de notre tentative sur les vaisseaux qui se trouvoient dans le bassin devant la ville, provenant de l'insuffisance de nos forces, je regrettai qu'on m'eut retiré les chaloupes canonnières Espagnoles pour les employer. L'adjudant dom Pedro Coriella, dom Francisco Eiguelme, & dom Francisco Trusello, restèrent avec moi jusqu'a la fin, &

je me sens obligé de rendre témoignage au zèle & à l'activité avec lesquels ils exécutèrent les commissions les plus importantes pendant toute cette affaire, autant que l'insuffisance de leur force put leur permettre, se trouvant réduits par la retraite des chaloupes canonnières à une simple felouque, & à une bombardière qui avoit consommé toutes ses munitions, mais qui contenoit 30 hommes armés de coutelas.

Nous nous disposâmes alors à brûler *le Héros* & *le Thémistocle*, deux vaisseaux de 70 qui étoient dans la rade intérieure. L'approche en chaloupe, en avoit été jusques là impraticable, les prisonniers François qu'on avoit laissé sur le dernier, en étant encore en possession, & manifestant la détermination de s'opposer à la tentative que nous faisions pour l'aborder : le spectacle de l'incendie dont ils étoient environnés, augmenté par la terrible explosion qui venoit de se faire, leur avoit cependant inspiré des craintes pour leur vie. Voyant l'occasion favorable, je m'adressai à eux, leur faisant part de ma disposition à les mettre à terre en lieu de sureté, s'ils vouloient se soumettre, ce qu'ils acceptèrent avec reconnoissance, se montrant alors complettement intimidés, & pleins de gratitude de ce que par humanité nous ne voulions point les envelopper dans l'incendie du vaisseau. Il étoit nécessaire d'agir avec précaution, parce qu'ils étoient plus nombreux que nous : nous complettâmes enfin leur débarquement, & mîmes le feu. En cette occasion peu s'en fallut que je ne perdisse mon estimable ami le lieutenant Miller du Windsor-Castle, qui étoit resté si long-tems à bord du vaisseau, pour en assurer l'embrâsement, que le feu le gagna soudainement, & ce ne fut point sans être très-grillés, & sans courir le risque d'être suffoqués que nous pûmes le prendre à notre bord. Le service auroit fait en lui une bien grande perte. M. Knight, officier de marine du Windsor-Castle, qui étoit dans la chaloupe avec moi, montra beaucoup d'activité & d'adresse en cette occasion, & beaucoup de fermeté pendant tout le jour.

L'explosion du second baril de poudre, pareillement inattendue, & qui produisit un choc beaucoup plus considérable que le premier, nous mit encore dans le plus grand danger de périr : & quand on considére que nous nous trouvions si voisins de la charpente qui s'écrouloit, il est presque miraculeux que de tant de pièces qui faisoient écumer les eaux qui nous environnoient, aucune ne touchât ni le Swallow, ni les trois chaloupes qui étoient avec moi.

Ayant ainsi mis le feu à tout ce qui se trouvoit à notre portée, & consommé toutes nos matières combustibles & nos forces au point que les hommes étoient tout en eau, nous dirigeâmes notre course pour rejoindre la flotte, passant à travers de quelques décharges mal-dirigées des forts

Digitized by Google

de Balaguières & d'Aiguillette pour lors occupés par l'ennemi : mais nous arrivâmes heureusement sans aucune perte à la place destinée pour l'embarquement des troupes, & en prîmes à bord autant qu'il nous fut possible. Ce seroit une injustice à l'égard des officiers que je n'ai pas nommés, parce qu'ils ne se sont pas trouvés immédiatement sous nos yeux, si je ne me reconnoissois redevable à eux, pour l'activité extraordinaire qu'ils mirent dans l'exécution de ce grand objet national : la célerité avec laquelle l'inflammation fit son effet, sur mon signal, son étendue & sa durée, sont les preuves les plus évidentes que chaque officier, & chaque homme étoit prêt à son poste & ferme dans les circonstances les plus périlleuses : c'est pourquoi je joins une liste de tous ceux qui furent employés dans cette occasion.

Nous pouvons certifier que le feu s'étendoit au moins à dix voiles de ligne, nous ne pouvons dire combien au delà. La perte du magasin-général, & de la quantité de poix, de goudron, de resine, de chanvre, de charpente, de cordage, de poudre à canon, doit considérablement empêcher l'équipement du peu de vaisseaux qui restent : je suis fâché d'en avoir laissé quelques-uns, mais j'espère que votre seigneurie sera satisfaite que nous ayons fait tout ce que nos moyens bornés nous ont permis de faire, dans un tems limité, pressés comme nous l'étions par une force si supérieure.

J'ai l'honneur d'être,

W. Sydney Smith.

(*Suit une liste des officiers employés dans cette expédition, tués ou blessés, & une autre des vaisseaux, frégates, &c., brûlés, emmenés, ou laissés à Toulon.*)

Bulletin de l'armée au Rhin. Le 12 de ce mois, le général Melas attaqua de grand matin les avant-postes de l'ennemi posté à Mechern. Le détachement qu'il commandoit, consistant en 400 hommes de Manfredini, 200 hommes de troupes frontières & 250 hussards de Wurmser, fut reçu par un feu très-vif & soutenu de l'ennemi, qui néanmoins ne put arrêter les braves troupes frontières, ni les empêcher de pénétrer, la bayonnette au bout du fusil dans le village. L'ennemi fut forcé, abandonna Mechern dans le plus grand désordre, & se sauva sur Fremersdorf. Les braves hussards de Wurmser se mirent à la poursuite de l'ennemi, lui sabrèrent un capitaine & 4 autres officiers, ainsi que 80 soldats, & firent prisonniers un capitaine & 90 soldats, parmi lesquels 29 grièvement blessés.

Dans cette affaire, qui eut lieu dans les environs de St. Wendel, nous n'eumes qu'un homme tué, & deux officiers & trois soldats blessés. Le général Melas eut son cheval tué sous lui au commencement de l'attaque.

Le 13, le colonel Prussien Pluchner surprit un poste ennemi dans les environs de Mersheim, lui tua au-delà de 100 hommes, & fit prisonniers 3 officiers & 48 soldats.

N°. 25. *Bruxelles*, *Samedi* 25 *Janvier* 1794.

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Armée royale & chrétienne.

Suite du rapport du gentilhomme Nantois, aide-de-camp de M. Charette.

Le passage de la Loire ayant été exécuté, M. *Charette* étoit demeuré dans la Vendée, avec un corps foible, mais assez respectable, pour se tenir sur la défensive, & attendre sur la côte du Poitou les secours des puissances alliées que les royalistes avoient réclamés depuis le mois d'août, & qu'ils comptoient recevoir, ou par la Manche, ou par le Golphe de Gascogne. Ils avoient envoyé plusieurs exprés en Angleterre; aucun n'étoit parvenu; quelques-uns avoient même été surpris, & exécutés en Bretagne.

Le bruit de tant d'exploits avoit engagé quelques gentilhommes émigrés, à se rendre à la Vendée, malgré tous les risques qu'ils couroient. De ce nombre furent MM. de *Tinti*.... & de la *Gaudi*.... le premier affligé de voir que ses braves associés ne recevoient point de réponse à toutes leurs demandes, proposa de les aller chercher. Ses offres furent acceptées, & M. de la *Gaudi*.... lui fut adjoint. Ils parvinrent à St-Malo, déguisés en matelots: ils trouvèrent un bateau de pêcheur qui se chargea de les conduire à Jersey. Repoussés par le vent, vers l'isle déserte de Chozey, le feu qu'ils allumèrent, inquiéta des gardes nationaux. Une corvette arriva de Granville, pour faire la visite de l'isle. Les malheureux envoyés étoient cachés derrière le seul rocher qui leur restoit pour asyle, & ils étoient prêts à tirer sur le plus avancé des gardes nationaux, lorsqu'un coup de canon rappella ceux-ci à bord de leur corvette. Les pêcheurs qui étoient partis pour aller chercher des vivres, eurent l'humanité de revenir, & de reconduire les deux envoyés au port de St.-Hillier.

Le vent étoit très-fort, au moment où il falloit débarquer, & la marée n'étoit pas favorable, M. de la *Gaudi*...., fatigué de la mer, voulut descendre à terre dans le grand canot & M. de *Tinti*.... préféra d'attendre au lendemain. La première chose qu'il apprit à son arrivée, fut que le canot ayant été poussé par la lame, contre une bonée, avoit chaviré, & que le malheureux *La Gaudi*.... s'étoit noyé.

Digitized by Google

Une partie des dépêches fut donc perdue. La pièce la plus importante de celles qui furent conservées, fut la lettre au lieutenant général du royaume, M le comte d'Artois. (Nous l'avons rapportée dans le tems.)

On étoit alors en octobre à l'époque où l'on avoit quelques raisons d'espérer une réponse favorable à ces demandes; mais il falloit s'assurer des côtes, afin de se ménager une dernière défense, & une retraite en cas de non-assistance. M. *Charette* résolut de s'emparer de l'isle de Noirmoutier. Cette isle étoit gardée par 1500 hommes, sous les ordres d'un Suisse nommé Vieland, négociant de Nantes. L'attaque en fut faite par 3000 hommes pendant la nuit du 22 octobre. On passa à gué de la terre ferme par le passage de Fromentine, au moyen de guides sûrs, pendant que la mer étoit basse. Quelques intelligences qu'on avoit dans l'isle, diminuèrent beaucoup la résistance de la garnison. Sept cents hommes en furent tués & 800 blessés ou faits prisonniers : les royalistes n'y perdirent qu'un seul homme. On y trouva 33 canons & 15 milliers de poudre; on s'y retrancha encore. On y laissa une garnison de 1800 hommes sous les ordres de M. de *Tinguy*, gouverneur, & de M. *Dubois*, commandant militaire, & de M. *Pindu du Pavillon*. Le général d'*Elbée* y fut déposé, pour s'y rétablir, s'il étoit possible, de ses fatigues & de ses blessures.

Deux frégates de la république étoient mouillées depuis 4 mois, à la partie septentrionale de l'isle, mais elles n'osèrent jamais s'en approcher à la portée du canon.

M Charette rentra dans la Vendée le 18 octobre; à la tête de 12000 hommes. Il battit encore les patriotes près Montaigu. Il reparut à Noirmoutier plusieurs fois dans les mois de novembre & de décembre. Le 4 de ce dernier mois, il signoit avec M. d'*Elbée* le passeport qui suit:

De par le Roi.

» Il est ordonné à M de la R ... aide-de-camp de l'armée » du chevalier *Charette*, commandant pour le roi en Poitou, » sous les ordres de M. d'*Elbée* généralissime, de passer en » Angleterre, pour y solliciter auprès de Sa Majesté Britannique les secours que nous espérons de sa générosité. A Noir» moutier le 4 décembre 1793. »

Vers le 15 décembre, on apprit que l'armée des Sables alloit faire un mouvement pour couper la communication entre les royalistes de Noirmoutier, & ceux de Machecoul: le 23 on savoit que M. *Charette* partoit de la Vendée avec un corps de 8 à 10 mille hommes, pour aller combattre cette armée des Sables.

Le bâtiment qui devoit porter en Angleterre le jeune compagnon d'armes de M. *Charette*, étant prêt à partir, mit à la voile dans la nuit du 25, par le passage dont nous

avons déja parlé. Depuis ce tems nous sommes réduits aux journaux de la convention pour avoir des nouvelles de ces braves insulaires royalistes.

Bulletin de Londres, du 21 janvier.

Sa Majesté s'est rendue aujourd'hui, 21, vers deux heures, au bruit des canons du Parc & de la Tour, dans une des salles de Westminster. Les deux chambres y étoient assemblées: elle a fait l'ouverture du parlement par un discours dont voici la substance.

» Après avoir observé que les circonstances du moment exigent l'attention la plus sérieuse de la part des deux chambres, puisque le sort des loix, de la réligion, de la société civile, est attaché à l'issue de cette guerre; S. M. entre dans le détail des avantages de la dernière campagne. Avantages importans pour les alliés & pour la Grande Bretagne, malgré les derniers succès d'un ennemi, dont le gouvernement sans justice, sans humanité, sans réligion, dispose arbitrairement de la vie & des propriétés d'un grand peuple.

S. M. gémit des maux qu'entraine avec soi toute guerre & de la nécessité dans la qu'elle elle se trouve de la continuer, par l'impossibilité d'obtenir une paix établie sur de justes bases. Elle se félicite de la loyauté & de l'attachement que toute la nation a fait paroître pour elle & pour les bons principes.

S. M. déclare aux communes qu'elle a ordonné que les comptes & états soient mis sous ses yeux, qu'elle y verra avec plaisir la bonne situation des revenus, & du crédit public & qu'elle ne doute pas de son empressement à fournir aux dépenses nécessaires pour continuer la guerre avec vigueur.

Enfin S. M. conclut en recommandant au parlement de ne pas perdre de vue dans le cours de ses déliberations, l'origine, les principes & la néceffité de cette guerre. »

Nous apprenons que le comte de Mpira a tenu, sur la possibilité d'une descente immédiate en France, un conseil de guerre, dans le quel il a été résolu de suspendre toute détermination, jusqu'au retour de *la Nymphe*, chargée de reconnoître les côtes de France.

Une lettre datée du Bengale le premier août 1793, annonce que dès que la déclaration de guerre a été connue, on s'est emparé sans résistance de Chandernagor, de plusieurs factoreries Françoises & des bâtimens de cette nation; que le gouvernement de Madras s'est mis en possession des factoreries de Kalican & d'Yanam, & qu'il a fait commencer le siège de Pondichery.

Une autre lettre de Bombay du 3 de septembre, nous apprend que son gouvernement s'est rendu maître du fort Mahé & de la factorerie de Surat sans opposition.

Digitized by Google

ſcrupuleuſe viſite domiciliaire, & ſi l'on y trouve un ſeul de ces articles en réſerve, au cas où le nombre requis ne ſeroit pas livré, les perſonnes chez qui on l'aura trouvé, ſeront auſſi arrêtées, & ſeront pourſuivies comme rebelles à l'autorité exécutrice. 12°. Toutes les municipalités dépendantes de celle de Frankenthal, ſont également tenues, ſous leur reſponſabilité, de livrer dans le même-tems au magaſin, les objets mentionnés à proportion du nombre des habitans. En conſéquence la municipalité de Frankenthal eſt tenue d'aſſigner à chaque village, d'après ce qu'il pourra donner, la quantité des objets qu'il aura à livrer. 13°. La municipalité de Frankenthal eſt tenue, en outre, d'emporter, dans le même-tems de deux fois 24 heures, de toutes les maiſons de ces endroits, tous les objets deja indiqués le 23 de ce mois, et de les dépoſer au magaſin, n°. 36, 14°. Cette préſente réquiſition ſera imprimée dans les deux langues, & affichée partout où beſoin ſera, afin que perſonne ne prétexte l'ignorer. 15°. La municipalité de Frankenthal diſtribuera un nombre ſuffiſant de ces exemplaires, à toutes ſes dépendances. Fait à Franckenthal, le 23 décembre. la 2e. année de la république Françoiſe, une & indiviſible.

Signé, Meunier, membre de la commiſſion près de l'armée du Rhin & de Moſelle, établie par les commiſſaires du peuple Français.

On obſerve, avant-hier dans la nuit, un grand incendie du côté de Frieſenheim. Il paroît que c'eſt de la paille ou de foin, que les républicains ont brûlé, ne pouvant l'emmener. Peut être que cela nous annonce qu'ils ſe retireront bientôt de ce côté & du Hundrucken.

Le prince de Waldeck qui commande actuellement ſe rendit hier ici, alla viſiter les environs, & prit inſpection de toutes les diſpoſitions de défenſe.

Le colonel Proſſien de Szekuli a reçu dans la dernière affaire contre les républicains un coup de feu, à la jambe, & a obtenu en conſéquence de S. A. le duc de Brunſwick la permiſſion d'aller à Milsbaden & d'y reſter 4 ſemaines.

Du Haut-Rhin, le 18 *janvier*. Après qu'il fut décidé que l'on abandonneroit Fort-Louis, & qu'on feroit ſauter ſes ouvrages, les Autrichiens s'en éloignerent hier à 10 heures du ſoir; & 7 minutes après le Fort-Alſace, ſont pont & tous les bâtimens de la ville étoient en feu; les baſtions & magazins à poudre ſautèrent en l'air. Il n'y a eu de perſonne qu'un ſoldat trop malade pour être transporté, & un homme ivre. Les François ſe ſont reſtés tranquilles, & n'ont pas paru.

Nouvelles de Paris du 19, 20 *&* 21 *janvier*.

Dans la ſéance de la commune du 17, le conſeil a arrêté

que les payeurs des rentes ne recevront point de certificats de civisme des citoyens qui auront des doubles noms.

La société populaire de la section de l'arsenal s'est plaint que malgré la suppression des anciennes coutumes, les bouchers fermoient leurs boutiques depuis le jeudi, jusqu'au samedi. Elle demande que les boutiques des bouchers soient ouvertes même le decadi, jusqu'à dix heures du matin. Renvoyé au comité des subsistances.

Chaumette a dénoncé les bouchers qui n'exécutent pas la loi du maximum, & vendent de la basse viande pour de la bonne. D'autres disent qu'ils livrent la viande aux financiers & les os aux indigens. D'autres dénoncent les marchands de lard, de porc-frais, de chandelles, &c. Qui ne se soumettent pas davantage à la taxe des denrées. La commission des subsistances fera un rapport à ce sujet.

Dans la séance des jacobins, du 27, Xavier Audoin s'est plaint de ce que les tribunes qui regorgeoient, quand il s'agissoit de démêlés particuliers, sont vuides aujourd'hui où la société s'occupe de grands objets sur le salut de l'état. Toutes les actrices de l'opéra en grande toilette, dit-il, tous les masqués, les *incroyables* du jour, venoient ici comme au combat du taureau, &c.... Il se plaint de ce que tous les bavards de la société sont muets lorsqu'il s'agit de la matière la plus importante. Il finit par demander que la société invite les publicistes de toutes les sociétés populaires, à sacrifier deux heures par jour, pour ajouter à la masse de lumière que doit repandre la discussion sur le gouvernement Anglais. Arrêté.

La société des jacobins a arrêté de faire traduire en Anglais tous les discours lus & à lire, sur le gouvernement de l'Angleterre, pour pouvoir les faire connoître, & les faire parvenir plus sûrement sur les bords de la Tamise.

Maison d'arrêt, dite des Carmes. Et entré le nommé Cheppy, ordre du comité de salut public.

Convention nationale, séance du 17 janvier.

Une lettre des représentans à Brest du 10 janvier annonce que la veille on a célébré dans ce port la prise de Toulon.

Garnier de Saintes écrit d'Alençon qu'il a cassé la société populaire de cette ville, dont les principes n'étoient rien moins que révolutionnaires & qui professoit encore le fédéralisme qu'elle avoit favorisé. Renvoyé au comité de salut public.

Séance du 18. Le Carpentier écrit de St. Malo qu'on a attendu inutilement les Anglais qui n'ont pas voulu mordre à l'ameçon, & qu'en attendant il a renouvellé les autorités constituées de cette ville.

Une lettre du commandant du fort National de Cherbourg, apprend à la convention que sur la prises faites

Digitized by Google

dans la Manche, 5 vaisseaux viennent d'entrer dans le port de Cherbourg. Il y a un navire Americain, trois navires Anglais, dont un Irlandais, & un bâtiment Danois. Les 7 autres prises ont été conduites à Morlaix. » On nous mande, ajoute le commandant, que deux autres ont été apperçus. La vive canonnade que nous avons entendue, nous fait espérer qu'ils viendront nous voir. »

Correspondance départementale.

Toulon, 10 *janvier*. Hier on signala un convoi de 12 bâtimens de transport, venant, à ce qu'on présume, de Gibraltard; 3,000 hommes de troupes étoient à bord. Ce convoi alloit entrer dans le port lors qu'il a été averti du danger par trois frégates Angloises qui croisent journellement à la hauteur du cap Cepé.

Extrait de l'écho des Pyrennées.

Les officiers généraux qui viennent d'être suspendus par le comité de salut public sont :

1°. Trois généraux de division, Montredon, Delatre & Giacomont; ce dernier étoit chef de l'état-major.

2°. Dix généraux de brigade, Boisconteau, Bathencourt, Deverges, Cavroy, Ramel, D'ville, Bernede, Lafite, Resnier & Sahuguet! celui-ci avoit déja été suspendu le 17 brumaire; on lui a adressé la lettre par Duplicata; Resnier commandoit en chef la ville de Perpignan.

3°. Deux adjudans généraux chefs de brigade, Melinet & Boisfin.

4°. Cinq adjudans généraux, chefs de bataillon, Baude, Leuteric, Royer, Savary & Resnier.

West-Flandre.

Ypres, 21 *janvier*. Hier à 8 heures du matin les François au nombre de 5 à 6,000 sont venus attaquer la petite ville de Poperingue, conduisant avec eux 300 chariots pour enlever tous les grains; il n'y avoit dans cette ville qu'un avant-poste de 200 hommes, mais environ 600 volontaires armés qui s'y trouvoient alors, se joignirent aux troupes: on sonna le tocsin, & les paroisses circonvoisines envoyèrent de suite à Poperingue un renfort de 2000 volontaires. On combattit fortement des deux côtés jusqu'à 3 heures après-midi, que les républicains furent contraints de céder à nos braves Flamands, laissant sur le champ de bataille 82 morts: leurs chariots servirent à enlever leurs blessés: nous avons fait six prisonniers. De notre côté il y a eu trois hommes de tués & 27 blessés dont 3 soldats. Les républicains n'ont pu faire usage de leurs canons, par ce que les chemins étoient trop mauvais. Les fossés, hayes & bois étoient tous occupés par nos vaillans campagnards, qui se proposent de rendre eux-mêmes dans peu une visite aux carmagnols pour reprendre ce qu'ils nous ont enlevé.

N°. 26. *Bruxelles, Dimanche 26 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIEME CAMPAGNE.

Londres, 21 janvier.

Très-gracieux discours de S. M. aux deux chambres du parlement, le mardi 21 janvier 1794.

Milords & messieurs,

Les circonstances pour lesquelles je vous ai assemblés, exigent de votre part la plus sérieuse attention.

Nous sommes engagés dans une guerre de l'issue de laquelle dépendent le maintien de notre constitution, de nos loix, de notre religion, & le repos général de toute société civile. C'est avec satisfaction que vous avez été informés des avantages qu'ont remportés les armées alliées, & du changement qui s'est opéré dans la situation de l'Europe au commencement de cette campagne.

Les Provinces Unies garanties d'une invasion, les Pays-Bas Autrichiens reconquis & conservés, la conquête sur les frontières de France de plusieurs forteresses importantes; la reprise de Mayence, & les différens succès des alliés sur le Rhin; ce qui, malgré les avantages que viennent de remporter les ennemis dans cette partie, prouve évidemment la nécessité du maintien de notre alliance.

Les efforts puissans & fructueux des alliés dans le midi, la possession temporaire de la ville & du port de Toulon, ont occasionné une puissante diversion aux entreprises des ennemis; l'évacuation même de cette place par l'habileté & les talens que mes commandans & officiers de terre & de mer ont déployés dans cette circonstance, a porté un coup décisif à la marine française.

La pêche de Terre-Neuve perdue pour les Français. Les acquisitions précieuses & importantes faites dans l'Est & les Indes-Occidentales.

Notre supériorité sur les mers a été vainement disputée, notre commerce a été si efficacement protégé, que les pertes que nous avons éprouvées sont avantageusement compensées par les prises que nous avons faites sur l'ennemi.

Les circonstances qui ont retardé jusqu'ici les progrès rapides des alliés, en nous mettant dans la nécessité de déployer

de notre côté la plus grande vigueur, & la plus exacte persévérance, nous promet en même tems de nouveaux succès.

Nos ennemis en employant le système arbitraire de disposer de la vie & des propriétés des citoyens, système qui viole ouvertement les loix de la justice, de l'humanité & de la religion, ont occasionné en France, une confusion & un mécontement universel, & ont donné plus d'énergie aux forces physiques & naturelles de ce pays.

Quoique je me vois, avec regret, pour les intérêts de mon peuple, dans la nécessité de continuer la guerre; je n'en désire pas moins la paix, mais il faut quelle soit établie sur des bases fermes & solides, qui puissent assurer l'indépendance & la tranquillité de l'Europe. Mais ce désir est contrarié par la propagation du système de la France, qui est tout à fait opposé au bonheur de ce pays & à la tranquillité de toutes les autres nations.

C'est dans ces intentions que je crois nécessaire de vous donner la déclaration des vues & des principes qui m'ont animé. J'ai ordonné que la copie de cette déclaration fut mise sous vos yeux avec celles des conventions & traités, conclus avec les différentes puissances : vous verrez qu'une grande partie de l'Europe embrasse la cause commune.

C'est avec la plus vive satisfaction que j'ai vu la loyauté & le ferme attachement que toutes les classes de mon peuple ont montrés pour notre constitution & notre gouvernement, malgré les moyens de séduction qu'on a employé pour les en détourner. Ces sentimens ont été également manifestés par le zèle que notre milice a employé, dans la défense intérieure du pays; & la bravoure & l'esprit qu'ont déployé dans toutes les occasions mes troppes de terre & de mer, ont maintenu le lustre du nom de la Bretagne, & nous ont rendus dignes des bénédictions du ciel, l'objet de tous nos vœux.

Messieurs de la chambre des communes,

J'ai ordonné que l'on mit sous vos yeux le compte des dépenses de l'état, & je suis persuadé que vous ne vous refuserez pas à accorder les objets que les circonstances exigent. Je suis trop sensible aux preuves réitérées que j'ai reçues de l'attachement de mes sujets, pour ne pas gémir de la nécessité d'une augmentation de charges.

J'ai la consolation de pouvoir vous annoncer la bonne situation des revenus & que les mesures prises l'année dernière pour relever le crédit commercial ont efficacement réussi.

Nos besoins doivent être grands : je désire que vous y pourvoyez de manière à ce qu'ils ne pesent pas trop sur mon peuple.

Milords & Messieurs,

Je vous exhorte à examiner scrupuleusement dans vos délibérations l'origine & la véritable cause de la guerre. Une attaque a été faite contre nous & nos alliés. Cette attaque, fondée sur des principes qui tendoient à détruire toutes les propriétés, à bouleverser les loix & la religion de toute nation civilisée, & à introduire le principe destructeur de brigandages, d'anarchie & d'impiété, a été pleinement manifestée en France, & fournit à la postérité & à ce siècle une horrible, mais utile leçon.

Il ne nous reste donc qu'à nous garantir mutuellement de ce système : la discontinuation de la guerre ne nous procureroit qu'un court intervale de paix & ne rendroit pas la tranquilité générale.

Convaincus de la nécessité de défendre ce que nous avons de plus cher, & pleins de confiance dans la valeur & les ressources de la nation, dans les efforts continuels de la plus grande partie de l'Europe, & surtout dans la justice incontestable de notre cause; que notre conduite contraste avec celle de nos ennemis en cultivant & pratiquant les principes d'humanité, & les devoirs de notre religion, ce qui nous obtiendra la continuation des graces & de la protection de la divine providence que ce royaume a toujours si éminemment éprouvées.

Armée du Rhin des puissances coalisées.

Du quartier-général Prussien, à Oppenheim, le 16 janvier.

Dans la nuit du 12 au 13 de ce mois, le colonel de Blucher du régiment des hussards de Golz, fit une attaque contre le village de Morsheim, en-deçà de Kircheim-Poland, pour en chasser l'ennemi. A 11 heures & demi, le bataillon des fusiliers d'Erneft, le capitaine de Roetken, avec 60 chasseurs & deux pièces d'artillerie volante, venus de Alzey, arrivèrent à Offenheim. Pour couper s'il étoit possible l'ennemi à Morsheim, le colonel Blucher ordonna au major de Loring, de marcher avec 2 escadrons de hussards par Pichenheim; ledit colonel envoya 100 hommes d'infanterie avec les 60 chasseurs d'Offenheim, leur enjoignant de traverser la forêt à droite pour entourer l'ennemi, qui étoit à la pointe de la forêt; 200 hommes d'infanterie se portèrent droit sur la forêt, dirigèrent leur marche par l'endroit nommé le Sienshutb, 100 hommes cotoyant la gauche du chemin de Kirchheim, & 100 hommes le cotoyant à droite. Le colonel se posta avec le reste des hussards, précisement sur le chemin qui conduit à Morsheim. L'ordre fut donné partout, d'attendre que les chasseurs & le capitaine de Crutszchler, du 2e. bataillon d'Erneft, eussent attaqué, & d'avancer tout de suite avec la plus grande vigueur. Les capi-

taines de Rothken & de Crutzschler, remplirent si bien les ordres qu'ils avoient reçus, qu'ils entourèrent l'ennemi sans qu'il s'en aperçut, lui firent une décharge de mousqueterie pendant qu'il étoit tranquillement autour de son feu, & fondèrent ensuite sur lui avec la bayonnette au bout du fusil. Ce qui empêcha les républicains de faire leur retraite le long de la forêt : ceux-ci étant venus dans la plaine le colonel même les attaqua avec les hussards, & quoiqu'ils fissent un feu très-vif, il les culbuta aussi-tôt & les tailla tous en pièces. Le capitaine de cavalerie de Planitz, qui se distingua beaucoup dans cette affaire, marcha contre le village de Morsheim : un feu très-vif d'infanterie & une barricade formée avec des charriots, à l'entrée du village, ne l'arrêtèrent pas, il débarrassa les chemins, & se fit passage avec quelques chasseurs & de l'infanterie qui l'avoient suivi, entra dans le village & fondit sur les républicains, qu'il défit entièrement : la cavalerie, qui venoit de monter à cheval, fut également culbutée & sabrée, & on chassa en même tems du village tout ce qui restoit de cavalerie & infanterie. Quoique le chemin dans la forêt fut fermé par des abbatis, le major de Lorenz avoit déja pénétré jusqu'au village, & l'ennemi eut été entièrement coupé par le colonel de Lestocq, du régiment des hussards d'Eben, qui avoit investi le village, à gauche, & le major de Lorenz à droite, si des fossés & des chemins creux n'avoient pas empêché d'avancer sur la chaussée, ce qui permit à l'ennemi de faire sa retraite sur Kirchheim, où tout étoit dans la plus grande allarme; le brouillard & notamment les mauvais chemins empêcherent la défaite totale des républicains.

Il n'est pas péri un homme du poste détaché en avant dans la forêt, composé de 122 hommes : on fit aux républicains 3 officiers & 48 hommes prisonniers, & on s'empara d'une vingtaine de leurs chevaux.

De Manheim, le 19 janvier. Les François se porterent avant-hier avec beaucoup de cavalerie sur les bords du Rhin en avant de Germesheim, & firent quelques démonstrations qui sembloient indiquer l'envie de tenter le passage du fleuve. Mais les dispositions formidables faites sur notre rive les firent sans doute bientôt renoncer à ce projet, & ils s'en tinrent prudemment à une simple reconnoissance.

Hier vers les 4 heures de l'après-midi, deux escadrons de cavalerie républicaine s'avancèrent de Mundenheim à Oggersheim, mais sans faire mine d'en vouloir à nos avant-postes, qui s'étendent sur la droite le long de la chaussée jusqu'à un quart de lieue d'Oggersheim.

On s'est toujours occupé à rehausser & augmenter nos batteries. Outre l'artillerie dont nos remparts sont garnis, il y a encore beaucoup de canons & de mortiers en ré-

ſerve ſur la place près du château. Tous les arbres qui nous déroboient la vue des villages voiſins ſont abbattus.

De Mayence, le 19 *janvier.* Hier matin, le duc de Brunswic arriva ici d'Oppenheim.

Le colonel Autrichien de Mack, ſi célébre par ſes talens militaires, doit être arrivé à Manheim.

L'armée ennemie paroit s'affoiblir de jour en jour, & ſe retirer peu à peu vers ſes frontières. Le corps porté près de Spire, & qui ſert à protéger les affreux pillages des républicains, eſt, à ce qu'on aſſure, tout-au plus de 10 mille hommes.

De Brandebourg, le 14 *janvier.* Suivant ce qu'on apprend, le général de Mollendorff ſe rendra ſur le Rhin, pour y prendre le commandement de l'armée Pruſſienne, vu que le duc de Brunſwic doit, dit-on, retourner pour quelque tems dans ſes états.

De Bologne, le 8 *janvier.* Les lettres de Gênes portent que, le 30 du mois dernier, la frégate *la Dorothée* eſt arrivée dans ce port, ayant à bord Mr. le chevalier Huerta nouveau miniſtre de S. M. catholique près de cette république. On a appris par ce miniſtre que le vaiſſeau de guerre *le St. Jacques*, a jetté l'ancre, le 24 décembre, dans le port de Roſas, avec une partie des troupes Eſpagnoles qui ont abandonné le fort la Malgue. Mr. Huerta a auſſi raconté qu'à ſon départ de Roſas le 26, le bruit couroit que les Eſpagnols s'étoient emparés de Bagniols, de Collioure & du Port de Vendres, & que non ſeulement Perpignan avoit été attaqué de nouveau, mais que différentes lettres du Rouſſillon annonçoient que cette place s'étoit rendue par capitulation. Nous attendons la confirmation de ces nouvelles.

De Nice, le 30 *décembre.* Depuis que Toulon eſt rentré au pouvoir des républicains François, on ne perd pas un moment pour rétablir & augmenter la marine, réparer les dommages qu'ont ſoufferts le port & les autres fortifications, & réorganiſer l'armée, qui doit être inceſſamment diviſée pour ſe rendre de différens côtés. Déja l'ordre eſt venu ici de préparer des quartiers pour 10 mille hommes, qui arriveront dans le courant du mois prochain, & ameneront avec eux la moitié de la groſſe artillerie trouvée dans les forts de Toulon; l'autre moitié eſt deſtinée pour les Pyrénées, ainſi qu'un nombre conſidérable de troupes. Tout eſt en mouvement ici, & la ville de Nice offre maintenant l'aſpect d'une grande foire continuelle. Le port eſt rempli de bâtimens, & il en arrive à chaque inſtant d'autres, en outre des 10 mille charges de grains qui nous ſont parvenues de Gênes la ſemaine dernière. On eſt auſſi occupé de la vente des biens des émigrés & autres biens nationaux.

Digitized by Google

La nouvelle secte, dite de la Raison, avoit aussi ici ses prosélytes, qui vouloient s'emparer de la cathédrale pour ériger cette église en un temple dédié à leur déesse. Toute la ville s'opposoit à cette innovation sacrilége, lorsque le décret de la convention qui défend toutes violences contraires à la liberté des cultes, arriva heureusement. Il fut aussitôt publié, ce qui rétablit la tranquillité parmi le peuple; messieurs les Sectaires furent réduits au silence, & leur chef, l'ex-médecin Rusca, fut arrêté.

Nous apprenons un événement fâcheux, arrivé aux troupes campées au poste dit des Fourches & lieux adjacens. Il tomba dernièrement de la neige en si grande abondance, qu'elle s'éleva à la hauteur d'un homme, & couvrit les chemins & les barraques, de manière que les soldats restèrent trois jours sans pouvoir s'ouvrir un passage. Il en périt plus de 50 de froid & de faim, ainsi que 30 mulets qui portoient les provisions, avec leurs conducteurs. Les secours en eau-de-vie & autres liqueurs que l'on donna à quelques uns en trop forte dose, leur causerent aussi la mort. Malgré cela, les républicains qui restoient à ce poste, ne voulurent pas l'abandonner, parcequ'il est très-important pour la campagne prochaine. Il est parti d'ici d'autres troupes pour les remplacer & completter les divisions.

Nouvelles de Paris du 21 janvier.

Le député Dentzel, vient d'être conduit à la maison d'arrêt, dite des Carmes, en vertu du décret de la convention nationale. — Dix prisonniers se sont sauvés de la prison de la commune de Charolle.

Convention nationale, séance du 19 janvier.

Sur la proposition de Moinel, organe du comité des décrets, la convention décrète que tous les députés mis en état d'arrestation ou d'accusation qui se feront soustraits par la fuite, à l'exécution de la loi, seront remplacés sans délai.

Une masse de Savoyards de tout âge & de tout sexe, se présente à la barre pour réclamer la liberté du citoyen Fénélon qu'ils appellent leur père, & qui consacroit son temps & sa fortune à l'éducation de cette classe d'hommes. Renvoyé au comité de sureté générale.

Des députés de la société populaire d'Avranches, mettent sous les yeux de la convention les désastres auxquels cette commune a été expofée, lors de l'invasion des rebelles, & sollicitent des secours. Renvoyé au comité de secours.

La sœur de Mirabeau, ex-religieuse, manquant de tout, demande des secours à imputer sur ce que la nation lui doit.

Une lettre d'Huningue, annonce que les auteurs de l'in-

cendie de cette ville ont été arrêtés & sont en route pour le tribunal révolutionnaire de Paris, mais le plus coupable, qui étoit l'artificier de l'arsenal, est émigré avec toute sa famille.

Correspondance des Carmagnols.

Au rédacteur du journal des hommes libres.

Genève, le 4 janvier. Citoyen, *le décret de la convention nationale sur la neutralité*, agite les esprits en sens contraires, & Genève n'y étant pas nominativement comprise, le club révolutionnaire & le gouvernement provisoire, ont députés aux représentans du peuple Goulis, à Gex, pour l'inviter à obtenir de la convention nationale une distinction en sa faveur dans le décret de la neutralité.

Le parti des ci-devants conseils espère qu'il sera soutenu par les cantons, & qu'en vertu *des décrets de neutralité* on les laissera arranger a leur guise notre ville; c'est-à-dire; y rétablir le ci-devant gouvernement.

Les patriotes sont très-effrayés de cette version; cependant la république Françoise n'a jamais eu l'intention qu'on nous remit nos fers.

Si la convention nationale déclare *s'en tenir simplement aux traités & à l'explication qu'elle en a donné à la fin de 91, lorsque les Suisses se retirèrent*, tout sera concilié & les patriotes qui ont mérité de la république Françoise, qui lui ont fourni 1200 défenseurs, ne se trouvent pas sous le contenu de leurs ci-devant magnifiques, alliés de tous les malveillans, agens de Pitt, qui ont favorisé sourdement de tous pouvoirs l'invasion Piémontaise.

Depuis quelques jours la stupeur frappe les esprits; le mouvement révolutionnaire semble s'enrayer. Le credit des clubs populaire, paoit s'affoiblir sensiblement, les meilleures patriotes sont calomniés.

On élève une statue à Rousseau pour en imposer aux étrangers, & ses disciples sont menacés d'oppression. On croit déja voir les scènes affreuses des vengeances de l'aristocratie : certes, c'est alors que Genève seroit le plus ardent foyer des intrigues contre-révolutionnaires.

Citoyen cette feuille est le *journal des hommes libres*: les montagnards Genevois y déposent leur solicitude.

Copie d'une lettre écrite par Monseigneur comte d'Artois, à M. le maréchal de Broglie.

A Ham, ce 11 janvier 1794.

Mon cœur est si vivement touché & profondément affecté, mon cher maréchal, de l'état affreux où sont réduits mes dignes compagnons de fidélité & de malheur, & j'éprouve

de Balaguières & d'Aiguillette pour lors occupés par l'ennemi : mais nous arrivâmes heureusement sans aucune perte à la place destinée pour l'embarquement des troupes, & en prîmes à bord autant qu'il nous fut possible. Ce seroit une injustice à l'égard des officiers que je n'ai pas nommés, parce qu'ils ne se sont pas trouvés immédiatement sous nos yeux, si je ne me reconnoissois redevable à eux, pour l'activité extraordinaire qu'ils mirent dans l'exécution de ce grand objet national : la célerité avec laquelle l'inflammation fit son effet, sur mon signal, son étendue & sa durée, sont les preuves les plus évidentes que chaque officier, & chaque homme étoit prêt à son poste & ferme dans les circonstances les plus perilleuses : c'est pourquoi je joins une liste de tous ceux qui furent employés dans cette occasion.

Nous pouvons certifier que le feu s'étendoit au moins à dix voiles de ligne, nous ne pouvons dire combien au delà. La perte du magasin-général, & de la quantité de poix, de goudron, de resine, de chanvre, de charpente, de cordage, de poudre à canon, doit considérablement empêcher l'équipement du peu de vaisseaux qui restent : je suis fâché d'en avoir laissé quelques-uns, mais j'espère que votre seigneurie sera satisfaite que nous ayons fait tout ce que nos moyens bornés nous ont permis de faire, dans un tems limité, pressés comme nous l'étions par une force si supérieure.

J'ai l'honneur d'être,

W. Sydney Smith.

(*Suit une liste des officiers employés dans cette expédition, tués ou blessés, & une autre des vaisseaux, frégates, &c., brûlés, emmenés, ou laissés à Toulon.*)

Bulletin de l'armée au Rhin. Le 12 de ce mois, le général Melas attaqua de grand matin les avant-postes de l'ennemi posté à Mechern. Le détachement qu'il commandoit, consistant en 400 hommes de Manfredini, 200 hommes de troupes frontières & 250 huslards de Wurmser, fut reçu par un feu très-vif & soutenu de l'ennemi, qui néanmoins ne put arrêter les braves troupes frontières, ni les empêcher de pénétrer, la bayonnette au bout du fusil dans le village. L'ennemi fut forcé, abandonna Mechern dans le plus grand désordre, & se sauva sur Fremersdorf. Les braves huslards de Wurmser se mirent à la poursuite de l'ennemi, lui sabrèrent un capitaine & 4 autres officiers, ainsi que 80 soldats, & firent prisonniers un capitaine & 90 soldats, parmi lesquels 29 grièvement blessés.

Dans cette affaire, qui eut lieu dans les environs de St. Wendel, nous n'eumes qu'un homme tué, & deux officiers & trois soldats blessés. Le général Melas eut son cheval tué sous lui au commencement de l'attaque.

Le 13, le colonel Prussien Pluchner surprit un poste ennemi dans les environs de Mersheim, lui tua au-delà de 100 hommes, & fit prisonniers 3 officiers & 48 soldats.

Digitized by Google

N°. 25. *Bruxelles, Samedi 25 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Armée royale & chrétienne.

Suite du rapport du gentilhomme Nantois, aide-de-camp de M. Charette.

Le passage de la Loire ayant été exécuté, M. *Charette* étoit demeuré dans la Vendée, avec un corps foible, mais assez respectable, pour se tenir sur la défensive, & attendre sur la côte du Poitou les secours des puissances alliées que les royalistes avoient réclamés depuis le mois d'août, & qu'ils comptoient recevoir, ou par la Manche, ou par le Golphe de Gascogne. Ils avoient envoyé plusieurs exprés en Angleterre; aucun n'étoit parvenu; quelques-uns avoient même été surpris, & exécutés en Bretagne.

Le bruit de tant d'exploits avoit engagé quelques gentilhommes émigrés, à se rendre à la Vendée, malgré tous les risques qu'ils couroient. De ce nombre furent MM. de *Tinti*.... & de la *Gaudi*.... le premier affligé de voir que ses braves associés ne recevoient point de réponse à toutes leurs demandes, proposa de les aller chercher. Ses offres furent acceptées, & M. de la *Gaudi*.... lui fut adjoint. Ils parvinrent à St-Malo, déguisés en matelots: ils trouvèrent un bateau de pêcheur qui se chargea de les conduire à Jersey. Repoussés par le vent, vers l'isle déserte de Chozey, le feu qu'ils allumèrent, inquiéta des gardes nationaux. Une corvette arriva de Granville, pour faire la visite de l'isle. Les malheureux envoyés étoient cachés derrière le seul rocher qui leur restoit pour asyle, & ils étoient prêts à tirer sur le plus avancé des gardes nationaux, lorsqu'un coup de canon rappella ceux-ci à bord de leur corvette. Les pêcheurs qui étoient partis pour aller chercher des vivres, eurent l'humanité de revenir, & de reconduire les deux envoyés au port de St.-Hillier.

Le vent étoit très-fort, au moment où il falloit débarquer, & la marée n'étoit pas favorable, M. de la *Gaudi*...., fatigué de la mer, voulut descendre à terre dans le grand canot & M. de *Tinti*.... préféra d'attendre au lendemain. La première chose qu'il apprit à son arrivée, fut que le canot ayant été poussé par la lame, contre une bouée, avoit chaviré, & que le malheureux *La Gaudi*.... s'étoit noyé.

Digitized by Google

Une partie des dépêches fut donc perdue. La pièce la plus importante de celles qui furent conservées, fut la lettre au lieutenant général du royaume, M le comte d'Artois. (Nous l'avons rapportée dans le tems.)

On étoit alors en octobre à l'époque où l'on avoit quelques raisons d'espérer une réponse favorable à ces demandes; mais il falloit s'assurer des côtes, afin de se ménager une dernière défense, & une retraite en cas de non-assistance. M. *Charette* résolut de s'emparer de l'isle de Noirmoutier. Cette isle étoit gardée par 1500 hommes, sous les ordres d'un Suisse nommé Vieland, négociant de Nantes. L'attaque en fut faite par 3000 hommes pendant la nuit du 22 octobre. On passa à gué de la terre ferme par le passage de Fromentine, au moyen de guides sûrs, pendant que la mer étoit basse. Quelques intelligences qu'on avoit dans l'isle, diminuèrent beaucoup la résistance de la garnison. Sept cents hommes en furent tués & 800 blessés ou faits prisonniers : les royalistes n'y perdirent qu'un seul homme. On y trouva 33 canons & 15 milliers de poudre; on s'y retrancha encore. On y laissa une garnison de 1800 hommes sous les ordres de M. de *Tinguy*, gouverneur, & de M. *Dubois*, commandant militaire, & de M. *Pinau du Pavillon*. Le général d'*Elbée* y fut déposé, pour s'y rétablir, s'il étoit possible, de ses fatigues & de ses blessures.

Deux frégates de la république étoient mouillées depuis 4 mois, à la partie septentrionale de l'isle, mais elles n'osèrent jamais s'en approcher à la portée du canon.

M Charette rentra dans la Vendée le 18 octobre, à la tête de 12000 hommes. Il battit encore les patriotes près Montaigu. Il reparut à Noirmoutier plusieurs fois dans les mois de novembre & de décembre. Le 4 de ce dernier mois, il signoit avec M. d'*Elbée* le passeport qui suit:

De par le Roi.

» Il est ordonné à M de la R ... aide-de-camp de l'armée » du chevalier *Charette*, commandant pour le roi en Poitou, » sous les ordres de M. d'*Elbée* généralissime, de passer en » Angleterre, pour y solliciter auprès de Sa Majesté Britannique les secours que nous espérons de sa générosité à Noir» moutier le 4 décembre 1793. »

Vers le 15 décembre, on apprit que l'armée des Sables alloit faire un mouvement pour couper la communication entre les royalistes de Noirmoutier, & ceux de Machecoul: le 23 on savoit que M. *Charette* partoit de la Vendée avec un corps de 8 à 10 mille hommes, pour aller combattre cette armée des Sables.

Le bâtiment qui devoit porter en Angleterre le jeune compagnon d'armes de M. *Charette*, étant prêt à partir, mit à la voile dans la nuit du 25, par le passage dont nous

avons déja parlé. Depuis ce tems nous ſommes réduits aux journaux de la convention pour avoir des nouvelles de ces braves inſulaires, royaliſtes.

Bulletin de Londres, du 21 janvier.

Sa Majeſté s'eſt rendue aujourd'hui, 21, vers deux heures, au bruit des canons du Parc & de la Tour, dans une des ſalles de Weſtminſter. Les deux chambres y étoient aſſemblées: elle a fait l'ouverture du parlement par un diſcours dont voici la ſubſtance.

» Après avoir obſervé que les circonſtances du moment exigent l'attention la plus ſérieuſe de la part des deux chambres, puiſque le ſort des loix, de la réligion, de la ſociété civile, eſt attaché à l'iſſue de cette guerre; S. M. entre dans le détail des avantages de la dernière campagne. Avantages importans pour les alliés & pour la Grande Bretagne, malgré les derniers ſuccès d'un ennemi, dont le gouvernement ſans juſtice, ſans humanité, ſans réligion, diſpoſe arbitrairement de la vie & des propriétés d'un grand peuple.

S. M. gémit des maux qu'entraine avec ſoi toute guerre & de la néceſſité dans la qu'elle elle ſe trouve de la continuer, par l'impoſſibilité d'obtenir une paix établie ſur de juſtes baſes. Elle ſe félicite de la loyauté & de l'attachement que toute la nation a fait paroître pour elle & pour les bons principes.

S. M. déclare aux communes qu'elle a ordonné que les comptes & états ſoient mis ſous les yeux, qu'elle y verra avec plaiſir la bonne ſituation des revenus, & du crédit public & qu'elle ne doute pas de ſon empreſſement à fournir aux dépenſes néceſſaires pour continuer la guerre avec vigueur.

Enfin S. M. conclut en recommandant au parlement de ne pas perdre de vue dans le cours de ſes déliberations, l'origine, les principes & la néceſſité de cette guerre. »

Nous apprenons que le comte de Moira a tenu, ſur la poſſibilité d'une deſcente immédiate en France, un conſeil de guerre, dans le quel il a été réſolu de ſuſpendre toute détermination, juſqu'au retour de *la Nymphe*, chargée de reconnoître les côtes de France.

Une lettre datée du Bengale le premier août 1793, annonce que dès que la déclaration de guerre a été connue, on s'eſt emparé ſans réſiſtance de Chandernagor, de pluſieurs factoreries Françoiſes & des bâtimens de cette nation; que le gouvernement de Madras s'eſt mis en poſſeſſion des factoreries de Kalican & d'Yanam, & qu'il a fait commencer le ſiège de Pondichery.

Une autre lettre de Bombay du 3 de ſeptembre, nous apprend que ſon gouvernement s'eſt rendu maître du fort Mahé & de la factorerie de Surat ſans oppoſition.

Digitized by Google

Le congrès des Etats-Unis d'Amérique s'eſt aſſemblé le deux de décembre. S. E. G. Washington a fait un diſcours, dans lequel il a démontré qu'il convenoit de ſe mettre en état de faire reſpecter ſon pavillon & ſa neutralité.

On mande de Plimouth du 15, qu'un exprès venoit d'arriver à l'amirauté, pour faire partir ſur le champ tous les vaiſſeaux prets à mettre en mer, les 6 frégates Françoiſes qui croiſent dans la Manche, ayant chaſſé juſques dans la baye de Torbay *le Pégaſe* de 28 canons, capitaine Barlow, attaqué *la Hinde*, & rencontré à Berry Head le convoi de Belfaſt, dont ils avoient pris ſix bâtimens. Des lettres de Yarmouth dans l'iſle de Wight, ayant confirmé ces rapports, on a fait partir ſur le champ de Portsmouth l'eſcadre ſuivante aux ordres du commodore Paſſey: *le Bellerophon*, *l'Heſtor*, *la Défenſe*, & *le Ruſſel*, de 74 canons, & les 4 frégates *la Latone*, *le Phaëton*, *l'Hélé*, & *la Circé*.

Armée du Rhin des puiſſances coaliſées.

De Manheim, *le* 17 *janvier*. Tout annonce que dans peu de jours, il ſe paſſera des événemens importans. On a travaille jour & nuit à de nouvelles redoutes de ce côté du Rhin vis-à-vis de Worms, & on y a tranſporté quantité de canons & de mortiers avec des chariots de munitions. Suivant toutes les apparences, cette artillerie ſera dirigée ſur Worms, & on tentera le paſſage du Rhin près de la forêt de Dahlberg. Le duc de Brunſwic a viſité hier tous les ouvrages & prépara tifs des Autrichiens, & les a approuvés.

Les François ont été hier repouſſés par les Pruſſiens juſqu'à Bockenheim.

Le prince de Waldeck, qui commande maintenant l'armée Autrichienne, eſt arrivé aujourd'hui ici. Un chaſſeur Pruſſien arriva preſque en même tems, avec des dépêches du duc de Brunſwic, qu'il lui remit. Ces deux illuſtres généraux doivent avoir un conference dans notre ville. Le prince de Waldeck fera aujourd'hui une reconnoiſſance dans nos environs.

Les payſans vont maintenant faire le ſervice avec les ſoldats le long de la rive du Rhin dans les environs de Worms. Chaque homme reçoit 30 Kreutzers par jour.

De Manheim, 18 *janvier*. Le général de Wurmſer étoit ſur le point de partir de Heidelberg, pour ſe rendre à Vienne; lorſqu'il reçut une eſtafette de cette dernière ville avec des dépêches, en conſéquence deſquelles il doit reſter juſqu'au 22, jour où doit arriver le général Braun, pour prendre le commandement de l'armée. Juſqu'à ce moment, le prince de Waldeck remplira ce commandement; enſuite il retournera dans le Briſgau. L'empereur a témoigné à Mr. de Wurmſer combien il eſt ſatisfait de ſes ſervices; &

il n'y a pas à douter que ce général ne soit promu incessamment au grade de Feld-maréchal.

Aujourd'hui, il s'est manifesté un incendie à Friesenheim. Les avant-postes Autrichiens & François se trouvèrent si près les uns des autres, qu'ils en vinrent à une fusillade assez vive. Il paroit que le feu a pris par hazard au village susdit, puisque les républicains ont fait des dispositions pour l'éteindre.

Manheim, 19 *janvier*. A Franckenthal, les républicains ont fait afficher & publier ce qui suit: « la municipalité de Franckenthal est requise de fournir sous sa *responsabilité*, en deux fois 24 heures, par les habitans de l'endroit pour l'usage des soldats de la république: 1°. 5000 chemises d'hommes les meilleures que l'on puisse trouver; 2°. 500 couvertures de laine; 3°. 2500 paires de draps de lit de chanvre ou de lin; 4°. 700 paires de souliers neufs ou encore très bons, qui doivent autant que possible, être bien garnis de cloux; 5°. 700 paires de bons bas de laine; 6°. tous les draps qui se trouvent chez les marchands & dans les magasins, pour habiller les défenseurs de la république. Tous les chapeaux qui sont chez les chapeliers & ailleurs; tous les cuirs tannés & préparés de toute espèce, ainsi que tous les objets nommés, seront déposés dans un local particulier designé par la municipalité. 7°. Toutes les armes, fusils, pistolets, sabres, ainsi que selles, mords, fouets, housses, bottes, en un mot, tout ce qui appartient à l'équipement d'un cavalier, doit, dans ledit terme de deux fois 24 heures, être aussi apporté dans ladite place. Les deux fois 24 heures écoulées, tous les habitans de l'endroit, à qui l'on verra une bonne paire de bas de laine ou de souliers, seront arrêtés sur le-champ, au cas que les 700 paires réquises ne seroient pas livrées. 8°. La municipalité prendra toutes les mesures nécessaires, afin que tous les bas & souliers soient séparés par paires, afin qu'il n'y ait aucune confusion. 9° En conséquence tous les cordonniers sont requis de ne plus travailler pour personne que pour les soldats de la république.

Il ne leur est permis de faire, jusqu'à nouvel ordre, que des souliers d'hommes, & tous les souliers bien conditionnés, seront aussi-tôt sous l'inspection & la responsabilité de la municipalité, déposés dans ledit local; les souliers seront payés aux cordonniers par la municipalité. 10°. Si cette requisition n'a pas eu son effet avant deux fois 24 heures de la publication, le maire sera sur-le-champ arrêté, & d'heure en heure, tous les officiers de la municipalité, ainsi que les plus riches habitans de cet endroit, jusqu'à ce que tous lesdits articles soient fournis & déposés, quand même ils prouveroient qu'il est impossible d'y satisfaire. 11°. Les deux fois 24 heures écoulées, il se fera incessamment la plus

ſcrupuleuſe viſite domiciliaire, & ſi l'on y trouve un ſeul de ces articles en réſerve, au cas où le nombre requis ne ſeroit pas livré, les perſonnes chez qui on l'aura trouvé, ſeront auſſi arrêtées, & ſeront pourſuivies comme rebelles à l'autorité exécutrice. 12°. Toutes les municipalités dépendantes de celle de Frankenthal, ſont également tenues, ſous leur reſponſabilité, de livrer dans le même-tems au magaſin, les objets mentionnés à proportion du nombre des habitans. En conſéquence la municipalité de Frankenthal eſt tenue d'aſſigner à chaque village, d'après ce qu'il pourra donner, la quantité des objets qu'il aura à livrer. 13°. La municipalité de Frankenthal eſt tenue, en outre, d'emporter, dans le même-tems de deux fois 24 heures, de toutes les maiſons de ces endroits, tous les objets deja indiqués le 23 de ce mois, et de les dépoſer au magaſin, n°. 36. 14°. Cette préſente réquiſition ſera imprimée dans les deux langues, & affichée partout où beſoin ſera, afin que perſonne ne prétexte l'ignorer. 15°. La municipalité de Frankenthal diſtribuera un nombre ſuffiſant de ces exemplaires, à toutes ſes dépendances. Fait à Franckenthal, le 23 décembre, la 2e. année de la république Françoiſe, une & indiviſible.

Signé, Meunier, membre de la commiſſion près de l'armée du Rhin & de Moſelle, établie par les commiſſaires du peuple Français.

On obſerve, avant-hier dans la nuit, un grand incendie du côté de Frieſenheim. Il paroît que c'eſt de la paille ou de foin, que les républicains ont brûlé, ne pouvant l'emmener. Peut être que cela nous annonce qu'ils ſe retireront bientôt de ce côté & du Hundrucken.

Le prince de Waldeck qui commande actuellement ſe rendit hier ici, alla viſiter les environs, & prit inſpection de toutes les diſpoſitions de défenſe.

Le colonel Proſſien de Szekull a reçu dans la dernière affaire contre les républicains un coup de feu, à la jambe, & a obtenu en conſéquence de S. A. le duc de Brunſwick la permiſſion d'aller à Milſbaden & d'y reſter 4 ſemaines.

Du Haut-Rhin, le 18 *janvier.* Après qu'il fut décidé que l'on abandonneroit Fort-Louis, & qu'on feroit ſauter ſes ouvrages, les Autrichiens s'en éloignerent hier à 10 heures du ſoir; & 7 minutes après le Fort-Alſace, ſont pont & tous les bâtimens de la ville étoient en feu; les baſtions & magazins à poudre ſautèrent en l'air. Il n'y a eu de perſonne qu'un ſoldat trop malade pour être tranſporté, & un homme ivre. Les François ſe ſont reſtés tranquilles, & n'ont pas paru.

Nouvelles de Paris du 19, 20 *&* 21 *janvier.*

Dans la ſéance de la commune du 17, le conſeil a arrêté

que les payeurs des rentes ne recevront point de certificats de civiſme des citoyens qui auront des doubles noms.

La ſociété populaire de la ſection de l'arſenal s'eſt plaint que malgré la ſuppreſſion des anciennes coutumes, les bouchers fermoient leurs boutiques depuis le jeudi, juſqu'au ſamedi. Elle demande que les boutiques des bouchers ſoient ouvertes même le decadi, juſqu'à dix heures du matin. Renvoyé au comité des ſubſiſtances.

Chaumette a dénoncé les bouchers qui n'exécutent pas la loi du maximum, & vendent de la baſſe viande pour de la bonne. D'autres diſent qu'ils livrent la viande aux financiers & les os aux indigens. D'autres dénoncent les marchands de lard, de porc-frais, de chandelles, &c. Qui ne ſe ſoumettent pas davantage à la taxe des denrées. La commiſſion des ſubſiſtances fera un rapport à ce ſujet.

Dans la ſéance des jacobins, du 27, Xavier Audoin s'eſt plaint de ce que les tribunes qui regorgeoient, quand il s'agiſſoit de démêlés particuliers, ſont vuides aujourd'hui où la ſociété s'occupe de grands objets ſur le ſalut de l'état. Toutes les actrices de l'opéra en grande toilette, dit-il, tous les maſqués, les *incroyables* du jour, venoient ici comme au combat du taureau, &c.... Il ſe plaint de ce que tous les bavards de la ſociété ſont muets lorſqu'il s'agit de la matière la plus importante. Il finit par demander que la ſociété invite les publicistes de toutes les ſociétés populaires, à ſacrifier deux heures par jour, pour ajouter à la maſſe de lumière que doit repandre la diſcuſſion ſur le gouvernement Anglais. Arrêté.

La ſociété des jacobins a arrêté de faire traduire en Anglais tous les diſcours lus & à lire, ſur le gouvernement de l'Angleterre, pour pouvoir les faire connoître, & les faire parvenir plus ſûrement ſur les bords de la Tamiſe.

Maiſon d'arrêt, dite des Carmes. Eſt entré le nommé Cheppy, ordre du comité de ſalut public.

Convention nationale, ſéance du 17 janvier.

Une lettre des repréſentans à Brest du 10 janvier annonce que la veille on a célébré dans ce port la priſe de Toulon.

Garnier de Saintes écrit d'Alençon qu'il a caſſé la ſociété populaire de cette ville, dont les principes n'étoient rien moins que révolutionnaires & qui profeſſoit encore le fédéraliſme qu'elle avoit favoriſé. Renvoyé au comité de ſalut public.

Séance du 18. Le Carpentier écrit de St. Malo qu'on a attendu inutilement les Anglais qui n'ont pas voulu mordre à l'ameçon, & qu'en attendant il a renouvellé les autorités conſtituées de cette ville.

Une lettre du commandant du fort National de Cherbourg, apprend à la convention que ſur la priſes faites

dans la Manche, 5 vaisseaux viennent d'entrer dans le port de Cherbourg. Il y a un navire Americain, trois navires Anglais, dont un Irlandais, & un bâtiment Danois. Les 7 autres prises ont été conduites à Morlaix. » On nous mande, ajoute le commandant, que deux autres ont été apperçus. La vive canonnade que nous avons entendue, nous fait espérer qu'ils viendront nous voir. »

Correspondance départementale.

Toulon, 10 *janvier*. Hier on signala un convoi de 12 bâtimens de transport, venant, à ce qu'on présume, de Gibraltard; 3,000 hommes de troupes étoient à bord. Ce convoi alloit entrer dans le port lors qu'il a été averti du danger par trois frégates Angloises qui croisent journellement à la hauteur du cap Cepé.

Extrait de l'écho des Pyrennées.

Les officiers généraux qui viennent d'être suspendus par le comité de salut public sont :

1°. Trois généraux de division, Montredon, Delatre & Giacomont; ce dernier étoit chef de l'état-major.

2°. Dix généraux de brigade, Boisconteau, Bathencourt, Deverges, Cavroy, Ramel, D'ville, Berneue, Lafite, Resnier & Sahuguet! celui-ci avoit déja été suspendu le 17 brumaire; on lui a adressé la lettre par Duplicata; Resnier commandoit en chef la ville de Perpignan.

3°. Deux adjudans généraux chefs de brigade, Melinet & Boisfin.

4°. Cinq adjudans généraux, chefs de bataillon, Baude, Leuteric, Royer, Savary & Resnier.

West-Flandre.

Ypres, 21 *janvier*. Hier à 8 heures du matin les François au nombre de 5 à 6,000 sont venus attaquer la petite ville de Poperingue, conduisant avec eux 300 chariots pour enlever tous les grains; il n'y avoit dans cette ville qu'un avant-poste de 200 hommes, mais environ 600 volontaires armés qui s'y trouvoient alors, se joignirent aux troupes: on sonna le tocsin, & les paroisses circonvoisines envoyèrent de suite à Poperingue un renfort de 2000 volontaires. On combattit fortement des deux côtés jusqu'à 3 heures après-midi, que les républicains furent contraints de céder à nos braves Flamands, laissant sur le champ de bataille 82 morts: leurs chariots servirent à enlever leurs blessés: nous avons fait six prisonniers. De notre côté il y a eu trois hommes de tués & 27 blessés dont 3 soldats. Les républicains n'ont pu faire usage de leurs canons, par ce que les chemins étoient trop mauvais. Les fossés, hayes & bois étoient tous occupés par nos vaillans campagnards, qui se proposent de rendre eux-mêmes dans peu une visite aux carmagnols pour reprendre ce qu'ils nous ont enlevé.

N°. 26. *Bruxelles, Dimanche 26 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIEME CAMPAGNE.

Londres, 21 janvier.

Très-gracieux discours de S. M. aux deux chambres du parlement, le mardi 21 janvier 1794.

Milords & messieurs,

Les circonstances pour lesquelles je vous ai assemblés, exigent de votre part la plus sérieuse attention.

Nous sommes engagés dans une guerre de l'issue de laquelle dépendent le maintien de notre constitution, de nos loix, de notre religion, & le repos général de toute société civile. C'est avec satisfaction que vous avez été informés des avantages qu'ont remportés les armées alliées, & du changement qui s'est opéré dans la situation de l'Europe au commencement de cette campagne.

Les Provinces Unies garanties d'une invasion, les Pays-Bas Autrichiens reconquis & conservés, la conquête sur les frontières de France de plusieurs forteresses importantes; la reprise de Mayence, & les différens succès des alliés sur le Rhin; ce qui, malgré les avantages que viennent de remporter les ennemis dans cette partie, prouve évidemment la nécessité du maintien de notre alliance.

Les efforts puissans & fructueux des alliés dans le midi, la possession temporaire de la ville & du port de Toulon, ont occasionné une puissante diversion aux entreprises des ennemis; l'évacuation même de cette place par l'habileté & les talens que mes commandans & officiers de terre & de mer ont déployés dans cette circonstance, a porté un coup décisif à la marine française.

La pêche de Terre-Neuve perdue pour les Français. Les acquisitions précieuses & importantes faites dans l'Est & les Indes-Occidentales.

Notre supériorité sur les mers a été vainement disputée, notre commerce a été si efficacement protégé, que les pertes que nous avons éprouvées sont avantageusement compensées par les prises que nous avons faites sur l'ennemi.

Les circonstances qui ont retardé jusqu'ici les progrès rapides des alliés, en nous mettant dans la nécessité de déployer

de notre côté la plus grande vigueur, & la plus exacte persévérance, nous promet en même tems de nouveaux succès.

Nos ennemis en employant le système arbitraire de disposer de la vie & des propriétés des citoyens, système qui viole ouvertement les loix de la justice, de l'humanité & de la religion, ont occasionné en France, une confusion & un mécontement universel, & ont donné plus d'énergie aux forces philiques & naturelles de ce pays.

Quoique je me vois, avec regret, pour les intérêts de mon peuple, dans la nécessité de continuer la guerre; je n'en désire pas moins la paix, mais il faut quelle soit établie sur des bases fermes & solides, qui puissent assurer l'indépendance & la tranquillité de l'Europe. Mais ce désir est contrarié par la propagation du système de la France, qui est tout à fait opposé au bonheur de ce pays & à la tranquillité de toutes les autres nations.

C'est dans ces intentions que je crois nécessaire de vous donner la déclaration des vues & des principes qui m'ont animé. J'ai ordonné que la copie de cette déclaration fut mise sous vos yeux avec celles des conventions & traités conclus avec les différentes puissances : vous verrez qu'une grande partie de l'Europe embrasse la cause commune.

C'est avec la plus vive satisfaction que j'ai vu la loyauté & le ferme attachement que toutes les classes de mon peuple ont montrés pour notre constitution & notre gouvernement, malgré les moyens de séduction qu'on a employé pour les en détourner. Ces sentimens ont été également manifestés par le zèle que notre milice a employé, dans la défense intérieure du pays; & la bravoure & l'esprit qu'ont déployé dans toutes les occasions mes troupes de terre & de mer, ont maintenu le lustre du nom de la Bretagne, & nous ont rendus dignes des bénédictions du ciel, l'objet de tous nos vœux.

Messieurs de la chambre des communes,

J'ai ordonné que l'on mit sous vos yeux le compte des dépenses de l'état, & je suis persuadé que vous ne vous refuserez pas à accorder les objets que les circonstances exigent. Je suis trop sensible aux preuves réitérées que j'ai reçues de l'attachement de mes sujets, pour ne pas gémir de la nécessité d'une augmentation de charges.

J'ai la consolation de pouvoir vous annoncer la bonne situation des revenus & que les mesures prises l'année dernière pour relever le crédit commercial ont efficacement réussi.

Nos besoins doivent être grands : je désire que vous y pourvoyez de manière à ce qu'ils ne pesent pas trop sur mon peuple.

Milords & Messieurs,

Je vous exhorte à examiner scrupuleusement dans vos délibérations l'origine & la véritable cause de la guerre. Une attaque a été faite contre nous & nos alliés. Cette attaque, fondée sur des principes qui tendoient à détruire toutes les propriétés, à bouleverser les loix & la religion de toute nation civilisée, & à introduire le principe destructeur de brigandages, d'anarchie & d'impiété, a été pleinement manifestée en France, & fournit à la postérité & à ce siècle une horrible, mais utile leçon.

Il ne nous reste donc qu'à nous garantir mutuellement de ce système : la discontinuation de la guerre ne nous procureroit qu'un court intervale de paix & ne rendroit pas la tranquilité générale.

Convaincus de la nécessité de défendre ce que nous avons de plus cher, & pleins de confiance dans la valeur & les ressources de la nation, dans les efforts continuels de la plus grande partie de l'Europe, & surtout dans la justice incontestable de notre cause; que notre conduite contraste avec celle de nos ennemis en cultivant & pratiquant les principes d'humanité, & les devoirs de notre religion, ce qui nous obtiendra la continuation des graces & de la protection de la divine providence que ce royaume a toujours si éminemment éprouvées.

Armée du Rhin des puissances coalisées.

Du quartier-général Prussien, à Oppenheim, le 16 janvier.

Dans la nuit du 12 au 13 de ce mois, le colonel de Blucher du régiment des hussards de Golz, fit une attaque contre le village de Morsheim, en-deçà de Kircheim-Poland, pour en chasser l'ennemi. A 11 heures & demi, le bataillon des fusiliers d'Erneft, le capitaine de Roetken, avec 60 chasseurs & deux pièces d'artillerie volante, venus de Alzey, arrivèrent à Offenheim. Pour couper s'il étoit possible l'ennemi à Morsheim, le colonel Blucher ordonna au major de Loring, de marcher avec 2 escadrons de hussards par Pichenheim; ledit colonel envoya 100 hommes d'infanterie avec les 60 chasseurs d'Offenheim, leur enjoignant de traverser la forêt à droite pour entourer l'ennemi, qui étoit à la pointe de la forêt; 200 hommes d'infanterie se portèrent droit sur la forêt, dirigèrent leur marche par l'endroit nommé le Sienshutb, 100 hommes cotoyant la gauche du chemin de Kirchheim, & 100 hommes le cotoyant à droite. Le colonel se posta avec le reste des hussards, précisement sur le chemin qui conduit à Morsheim. L'ordre fut donné partout, d'attendre que les chasseurs & le capitaine de Crutszchler, du 2e. bataillon d'Erneft, eussent attaqué, & d'avancer tout de suite avec la plus grande vigueur. Les capi-

taines de Rothken & de Crutzschler, remplirent si bien les ordres qu'ils avoient reçus, qu'ils entourèrent l'ennemi sans qu'il s'en apperçut, lui firent une décharge de mousqueterie pendant qu'il étoit tranquillement autour de son feu, & fondirent ensuite sur lui avec la bayonnette au bout du fusil. Ce qui empêcha les républicains de faire leur retraite le long de la forêt : ceux-ci étant venus dans la plaine le colonel même les attaqua avec les hussards, & quoiqu'ils fissent un feu très-vif, il les culbuta aussi-tôt & les tailla tous en pièces. Le capitaine de cavalerie de Plonitz, qui se distingua beaucoup dans cette affaire, marcha contre le village de Morsheim : un feu très-vif d'infanterie & une barricade formée avec des charriots, à l'entrée du village, ne l'arrêtèrent pas, il débarrassa les chemins, & se fit passage avec quelques chasseurs & de l'infanterie qui l'avoient suivi, entra dans le village & fondit sur les républicains, qu'il défit entièrement : la cavalerie, qui venoit de monter à cheval, fut également culbutée & sabrée, & on chassa en même tems du village tout ce qui restoit de cavalerie & infanterie. Quoique le chemin dans la forêt fut fermé par des abbatis, le major de Lorenz avoit déja pénétré jusqu'au village, & l'ennemi eut été entièrement coupé par le colonel de Lestocq, du régiment des hussards d'Ehen, qui avoit investi le village, à gauche, & le major de Lorenz à droite, si des fossés & des chemins creux n'avoient pas empêché d'avancer sur la chaussée, ce qui permit à l'ennemi de faire sa retraite sur Kirchheim, où tout étoit dans la plus grande allarme; le brouillard & notamment les mauvais chemins empêcherent la défaite totale des républicains.

Il n'est pas péri un homme du poste détaché en avant dans la forêt, composé de 122 hommes : on fit aux républicains 3 officiers & 48 hommes prisonniers, & on s'empara d'une vingtaine de leurs chevaux.

De Manheim, le 19 janvier. Les François le porterent avant-hier avec beaucoup de cavalerie sur les bords du Rhin en avant de Germesheim, & firent quelques démonstrations qui sembloient indiquer l'envie de tenter le passage du fleuve. Mais les dispositions formidables faites sur notre rive les firent sans doute bientôt renoncer à ce projet, & ils s'en tinrent prudemment à une simple reconnoissance.

Hier vers les 4 heures de l'après-midi, deux escadrons de cavalerie républicaine s'avancèrent de Mundepheim à Oggersheim, mais sans faire mine d'en vouloir à nos avant-postes, qui s'étendent sur la droite le long de la chaussée jusqu'à un quart de lieue d'Oggersheim.

On s'est toujours occupé à rehausser & augmenter nos batteries. Outre l'artillerie dont nos remparts sont garnis, il y a encore beaucoup de canons & de mortiers en ré-

ſerve ſur la place près du château. Tous les arbres qui nous déroboient la vue des villages voiſins ſont abbattus.

De Mayence, le 19 janvier. Hier matin, le duc de Brunſwic arriva ici d'Oppenheim.

Le colonel Autrichien de Mack, ſi célébre par ſes talens militaires, doit être arrivé à Manheim.

L'armée ennemie paroit s'affoiblir de jour en jour, & ſe retirer peu à peu vers ſes frontières. Le corps porté près de Spire, & qui ſert à protéger les affreux pillages des républicains, eſt, à ce qu'on aſſure, tout-au plus de 10 mille hommes.

De Brandebourg, le 14 janvier. Suivant ce qu'on apprend, le général de Mollendorff ſe rendra ſur le Rhin, pour y prendre le commandement de l'armée Proſſienne, vu que le duc de Brunſwic doit, dit-on, retourner pour quelque tems dans ſes états.

De Bologne, le 8 janvier. Les lettres de Gênes portent que, le 30 du mois dernier, la frégate *la Dorothée* eſt arrivée dans ce port, ayant à bord Mr. le chevalier Huerta nouveau miniſtre de S. M. catholique près de cette république. On a appris par ce miniſtre que le vaiſſeau de guerre *le St. Jacques*, a jetté l'ancre, le 24 décembre, dans le port de Roſas, avec une partie des troupes Eſpagnoles qui ont abandonné le fort la Malgue. Mr. Huerta a auſſi raconté qu'à ſon départ de Roſas le 26, le bruit couroit que les Eſpagnols s'étoient emparés de Bagniols, de Collioure & du Port de Vendres, & que non ſeulement Perpignan avoit été attaqué de nouveau, mais que différentes lettres du Rouſſillon annonçoient que cette place s'étoit rendue par capitulation. Nous attendons la confirmation de ces nouvelles.

De Nice, le 30 décembre. Depuis que Toulon eſt rentré au pouvoir des républicains François, on ne perd pas un moment pour rétablir & augmenter la marine, réparer les dommages qu'ont ſoufferts le port & les autres fortifications, & réorganiſer l'armée, qui doit être inceſſamment diviſée pour ſe rendre de différens côtés. Déja l'ordre eſt venu ici de préparer des quartiers pour 10 mille hommes, qui arriveront dans le courant du mois prochain, & ameneront avec eux la moitié de la groſſe artillerie trouvée dans les forts de Toulon; l'autre moitié eſt deſtinée pour les Pyrénées, ainſi qu'un nombre conſidérable de troupes. Tout eſt en mouvement ici, & la ville de Nice offre maintenant l'aſpect d'une grande foire continuelle. Le port eſt rempli de bâtimens, & il en arrive à chaque inſtant d'autres, en outre des 10 mille charges de grains qui nous ſont parvenues de Gênes la ſemaine dernière. On eſt auſſi occupé de la vente des biens des émigrés & autres biens nationaux.

Digitized by Google

La nouvelle secte, dite de la Raison, avoit aussi ici ses prosélytes, qui vouloient s'emparer de la cathédrale pour ériger cette église en un temple dédié à leur déesse. Toute la ville s'opposoit à cette innovation sacrilége, lorsque le décret de la convention qui défend toutes violences contraires à la liberté des cultes, arriva heureusement. Il fut aussitôt publié, ce qui rétablit la tranquillité parmi le peuple; messieurs les Sectaires furent réduits au silence, & leur chef, l'ex-médecin Rusca, fut arrêté.

Nous apprenons un événement fâcheux, arrivé aux troupes campées au poste dit des Fourches & lieux adjacens. Il tomba dernièrement de la neige en si grande abondance, qu'elle s'éleva à la hauteur d'un homme, & couvrit les chemins & les barraques, de manière que les soldats restèrent trois jours sans pouvoir s'ouvrir un passage. Il en périt plus de 50 de froid & de faim, ainsi que 30 mulets qui portoient les provisions, avec leurs conducteurs. Les secours en eau-de-vie & autres liqueurs que l'on donna à quelques uns en trop forte dose, leur causerent aussi la mort. Malgré cela, les républicains qui restoient à ce poste, ne voulurent pas l'abandonner, parcequ'il est très-important pour la campagne prochaine. Il est parti d'ici d'autres troupes pour les remplacer & compléter les divisions.

Nouvelles de Paris du 21 janvier.

Le député Dentzel, vient d'être conduit à la maison d'arrêt, dite des Carmes, en vertu du décret de la convention nationale. — Dix prisonniers se sont sauvés de la prison de la commune de Charolle.

Convention nationale, séance du 19 janvier.

Sur la proposition de Moinel, organe du comité des décrets, la convention décrète que tous les députés mis en état d'arrestation ou d'accusation qui se feront soustraits par la fuite, à l'exécution de la loi, seront remplacés sans délai.

Une masse de Savoyards de tout âge & de tout sexe, se présente à la barre pour réclamer la liberté du citoyen Fénélon qu'ils appellent leur père, & qui consacroit son temps & sa fortune à l'éducation de cette classe d'hommes. Renvoyé au comité de sureté générale.

Des députés de la société populaire d'Avranches, mettent sous les yeux de la convention les désastres auxquels cette commune a été exposée, lors de l'invasion des rebelles, & sollicitent des secours. Renvoyé au comité de secours.

La sœur de Mirabeau, ex-religieuse, manquant de tout, demande des secours à imputer sur ce que la nation lui doit.

Une lettre d'Huningue, annonce que les auteurs de l'in-

cendie de cette ville ont été arrêtés & sont en route pour le tribunal révolutionnaire de Paris, mais le plus coupable, qui étoit l'artificier de l'arsenal, est émigré avec toute sa famille.

Correspondance des Carmagnols.

Au rédacteur du journal des hommes libres.

Genève, le 4 janvier. Citoyen, *le décret de la convention nationale sur la neutralité*, agite les esprits en sens contraires, & Genève n'y étant pas nominativement comprise, le club révolutionnaire & le gouvernement provisoire, ont députés aux représentans du peuple Goulis, à Gex, pour l'inviter à obtenir de la convention nationale une distinction en sa faveur dans le décret de la neutralité.

Le parti des ci-devants conseils espère qu'il sera soutenu par les cantons, & qu'en vertu *des décrets de neutralité* on les laissera arranger à leur guise notre ville; c'est-à-dire, y rétablir le ci-devant gouvernement.

Les patriotes sont très-effrayés de cette version; cependant la république Françoise n'a jamais eu l'intention qu'on nous remit nos fers.

Si la convention nationale déclare *s'en tenir simplement aux traités & à l'explication qu'elle en a donné à la fin de 91, lorsque les Suisses se retirèrent*, tout sera concilié & les patriotes qui ont mérité de la république Françoise, qui lui ont fourni 1200 défenseurs, ne se trouvent pas sous le contenu de leurs ci-devant magnifiques, alliés de tous les malveillans, agens de Pitt, qui ont favorisé sourdement de tous pouvoirs l'invasion Piémontaise.

Depuis quelques jours la stupeur frappe les esprits; le mouvement révolutionnaire semble s'enrayer. Le credit des clubs populaire, paoit s'affoiblir sensiblement, les meilleures patriotes sont calomniés.

On élève une statue à Rousseau pour en imposer aux étrangers, & ses disciples sont menacés d'oppression. On croit déja voir les scènes affreuses des vengeances de l'aristocratie : certes, c'est alors que Genève seroit le plus ardent foyer des intrigues contre-révolutionnaires.

Citoyen cette feuille est le *journal des hommes libres*: les montagnards Genevois y déposent leur sollicitude.

Copie d'une lettre écrite par Monseigneur comte d'Artois, à M. le maréchal de Broglio.

A Ham, ce 11 janvier 1794.

Mon cœur est si vivement touché & profondément affecté, mon cher maréchal, de l'état affreux où sont réduits mes dignes compagnons de fidélité & de malheur, & j'éprouve

tant de retard pour obtenir les secours que le Régent n'a cessé un instant de solliciter, que je n'hésite pas à remettre entre vos mains la dernière ressource que je tiens de l'impératrice de Russie. Je n'ai pas besoin de vous recommander l'emploi que vous devez faire des fonds que vous vous procurerez par la vente des médailles & du diamant: non-seulement je m'en rapporte à votre sagesse, mais vous savez que les plus malheureux & les plus souffrans, sont, en ce moment pénible, les plus chers à mon cœur. Je vous ai déja parlé, mon cher maréchal, de l'extrême embarras où je me trouvois personnellement, mais je ne me compterai jamais pour rien, lorsqu'il s'agira de satisfaire le plus pressant besoin de mon cœur. En conséquence, je charge M. du Verne de vous remettre la somme de trois cents louis pour subvenir aux premiers frais, & pour vous donner le tems de vendre, aux meilleures conditions possibles, les médailles & le diamant. J'ai la certitude que j'honore les dons de l'impératrice en les employant à un usage aussi sacré; mais je vous déclare, mon cher maréchal, que mon intention formelle est que ce foible secours soit compté pour rien, ni pour les fonds qui doivent être versés dans la caisse de Dusseldorf, ni pour les justes demandes que vous aviez formées au moment où nous espérions que l'emprunt de Hollande auroit du succès. Enfin, si je ne parvenois pas encore à obtenir les secours que je sollicite avec plus d'ardeur que jamais, si je me trouvois alors dénué de tout moyen personnel pour me porter où le service du roi l'exigeroit, je conserverois encore une ressource précieuse dans le cœur des gentilhommes François; & avec un tel appui le chemin de l'honneur sera toujours ouvert pour moi.

Ne perdez pas un instant, mon cher maréchal, pour employer cette foible ressource. Je serai trop récompensé si elle peut soulager une partie des excellens François auxquels toute mon existence est consacrée.

Recevez, mon cher maréchal, l'assurance de tous mes sentimens de confiance, d'estime & d'amitié.

Signé Charles Philippe.

P. S. Mes enfans possédoient une épée qui étoit un don de mon malheureux frère. Ils vous l'envoient, mon cher maréchal, pour l'employer au même usage. Ils vous prient de leur donner en échange, une des vôtres; pour les conduire plus sûrement dans la route de l'honneur que vous avez si fidélement & si glorieusement suivie.

On s'abonne pour ce Journal chez mad. MARCHAND, *rue de Villa Hermosa, au haut de la montagne de la Cour, à Bruxelles.*

Le prix de l'abonnement est de 24 liv. de France pour l'année, & 6 liv. pour trois mois.

N°. 26. *Bruxelles, Lundi 27 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Londres, le 21 janvier. Les officiers Français, attachés à l'expédition du comte de Moira, reviennent successivement à Londres. Samedi dernier, ce général fit mettre à terre toutes les troupes qui etoient dans les transports : il les passa en revue, & les renvoya ensuite à bord de leurs navires. Cette revue fut suivie d'un grand dîner que S. S. donna à l'amiral, aux capitaines & à tout son état major. Il n'est guère possible de fonder quelque espérance sur un débarquement combiné avec les royalistes Français. On écrit cependant de Jersey, du 12, que l'on y exerce continuellement sur le bord de la mer, les 750 émigrés enrégimentés, que l'on espère encore pouvoir établir une communication avec les royalistes du bord opposé, à qui l'on envoye & de qui l'on reçoit des messages fréquens; mais ceux qui reviennent de Cowes, disent, que la seule descente à laquelle on puisse donner une confiance plausible, seroit d'aller sur les côtes de Picardie dans 5 à 6 semaines pour coopérer à quelque grande opération combinée avec M. le prince de Cobourg : en attendant si quelque chose pouvoit consoler ces infortunés royalistes de leur désappointement & des dépenses qu'ils avoient faites, dépenses qui ont épuisé les dernières ressources de la plupart d'entr'eux, ce seroit les bontés sans nombre que leur a prodiguées M. le comte de Moira, avec une grace, une loyauté & une franchise au-dessus de tout éloge.

Liste des vaisseaux de ligne, frégates & sloops du département de Toulon.

A la rade avant l'entrée des Anglais dans le port de Toulon.

VAISSEAUX DE LIGNE.

Actuellement avec la flotte anglaise.

Le commerce de Marseille, de 120 canons.		Pompée	74.

Brûlés à Toulon.

Le Tonnant	80.	Le Thémistocle	74.
Le Lys	74	Le Commerce de Bordeaux	74.
L'Heureux	74.	Le Dugaytrouin	74.
Le Héros	74.	Le Destin	74.
Le Centaure	74.		

Envoyés dans les ports de France avec des matelots Français.

Le Patriote 74 | D'Entreprenant 74.
L'Orion 74 | L'Apollon 74.

Brûlé à Livourne.

Le Scipion 74 |

Resté à Toulon.

Le Généreux 74 |

FRÉGATES.

Actuellement avec la flotte anglaise.

La Perle 40. | L'Arethuse 40.

Equippée par les Anglais.

L'Aurore 32. |

Envoyée en commission par ordre de lord Hood.

La Topaze 32. |

Restée au pouvoir de la Sardaigne.

L'Alceste 32. |

SLOOPS.

Actuellement avec la flotte anglaise.

La Poulette 26. | La Tarleton 14.

Brûlés à Toulon

La Caroline 20. | L'Auguste 20.

Equippés par les Anglois.

La Belette 26. | La Mozelle 20.
Le Muet 20. | La Sincère 20.
La Profélite 24 |

Equipé par les Espagnols.

La Petite Aurore 18. |

Envoyé à Bordeaux.

Le Plovier 20. |

Depuis l'entrée de la flotte anglaise à Toulon.

VAISSEAUX DE LIGNE.

Brûlés à Toulon.

Le Triomphant 80. | Le Suffisant 74.

Actuellement avec la flotte Anglaise.

Le Puissant 74. |

Resté à Toulon.

Le Dauphin Royal 120. |

FRÉGATES.

Brûlée à Toulon.

La Sérieuse 32. |

Dans le bassin pour réparation

VAISSEAUX.

Brûlés à Toulon.

Le Mercure 74 | La Couronne 80.
Le Conquerant 74 | Le Dictateur 74.

Restés à Toulon.

Le Languedoc 80. | Le Censeur 74.
Le Guerrier 74. | Le Souverain 74.

Hors de ſervice.

L'Alcide 74.

FRÉGATES.

Brulées à Toulon.

Le Courageux 32. | L'Iphigénie 32.
L'Alerte 16.

Brûlées à Toulon ayant à bord le magaſin à poudre.

L'Iris 32. | Le Montréal 32.

Equippée par les Anglais, pour bombarde.

La Latine 32.

Reſtée à Toulon.

La Bretonne 32.

Envoyés en commiſſion avant l'entrée de la flotte Anglaiſe dans le port de Toulon.

VAISSEAUX.

Dans le Levant.

La Duqueſne 74.

FRÉGATES ET SLOOPS.

Dans le Levant.

La Sybile 40. | La Melpomène 40.
La Fortunée 32. | La Fauvette 24.
La Senſible 32. | La Minerve 40.
La Flêche 24

Priſes par les Anglais.

L'Impérieuſe 40. | La Modeſte 32.
L'Eclair 20.

A Ville-Franche.

La Veſtale 36. | Le Hazard 30.
La Badine 34.

En Corſe.

La Mignone 32.

A Cette.

La Brune 24.

En ſtation à Toulon.

La Junon 40.

Sur le chantier.

Un vaiſſeau de 74 | Deux frégates de 40.

De Vienne, le 13 janvier. Dans le dernier conſeil de guerre qui a été tenu, il a été réſolu d'augmenter conſidérablement notre artillerie ſur le Rhin. On a arrêté en même tems d'employer à l'avenir contre les François un nouveau ſyſtême d'attaque, qui fera principalement repoſer le ſuccès ſur l'artillerie & la cavalerie. Comme la priſe de Toulon a auſſi un peu dérangé le plan d'opération, on travaille à en former un nouveau. Il eſt déja arrivé des dépêches de la cour de Turin, dans leſquelles on demande des ſecours, vu qu'une grande partie de l'armée conventionnelle qui étoit devant Lyon & Toulon, menace de ſe porter vers le Piémont.

Digitized by Google

Indépendamment de toutes les mesures dont l'expérience a démontré la nécessité, notre cour se propose de rassembler au printems prochain sur le Rhin & dans les Bays-Bas, une armée plus formidable encore que celle qu'elle a fait agir cette année. Outre que tous les régimens seront remis au complet par la quantité de recrues qu'on leve de tous côtés, un grand nombre d'autres régimens ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher. L'on dit même que l'archiduc Palatin de Hongrie se mettra à la tête de 40 mille Hongrois de différens comitats: enfin l'Autriche se dispose à faire tous les efforts que comporte sa puissance; & si elle est convenablement secondée par ses alliés, comme il n'y a pas lieu d'en douter, cette campagne verra l'hydre du Jacobinisme anéanti, & la tranquillité entièrement retablie.

Ratisbonne, le 19 janvier. S. A. l'électeur de Cologne est arrivé avant-hier ici; dans l'après-dîner, elle a continué sa route pour Vienne.

On écrit de Vienne, qu'en outre des 20 mille Croates qui doivent se rendre sur le Rhin, tous les troisièmes bataillons Hongrois, & les 30 bataillons de troupes Allemandes qui restoient encore, ont ordre de se mettre en marche.

De Manheim, le 20 janvier. S. A. S le duc de Brunswick se retire du commandement en chef de l'armée Prussienne. Il sera remplacé par S. E. M. le feld-maréchal comte de Mœllendorf, qui est attendu à l'armée sous peu de jours.

Les François ont mis le feu au château de Worms. Ils occupent toujours nos environs sur la rive gauche du Rhin, & continuent à faire contribuer les habitans en denrées & effets de toute espèce: un grand nombre de chariots sont continuellement employés à transporter à Landau ce qu'ils enlèvent.

La colonne Françoise qui a évacué Creuznach le 9 de ce mois, a continué de se replier jusques par de-là Cussel & Birkenfeld: elle a pris sur la route des contributions & des otages. On a lieu de croire que la colonne qui occupe nos environs, se retirera bientôt également vers les lignes de la Queiche.

Sur toute la rive droite du Rhin, on fait des armemens conficérables, auxquels tout les payfans concourent avec un empressement patriotique. On croit que les levées qui vont se faire dans plusieurs cercles d'empire, formeront une armée de 100 mille hommes.

S. A. S. le prince de Waldeck, qui commande par *interim*, a fait ces jours derniers une reconnoissance au delà du Rhin, jusques à la portée du fusil de Friesenheim: S. A. fait continuer les travaux aux retranchemens en avant du fort du Rhin, pour mettre ce fort à l'abri de toute insulte.

Quelques avis font croire qu'une partie de l'armée de la Moſelle a défilé vers les Pays-Bas, dès le commencement de ce mois.

Mayence, 21 *janvier*. Hier à midi, il y eut encore une petite affaire, près de Kircheim-Polanden, où les Français eſſuyèrent quelques pertes. — Le feld-maréchal de Mœllendorf eſt attendu, ici, de jour en jour.

Extrait d'une lettre de Lisbonne du 24 *décembre*.

Le 13 de ce mois, la cour reçut par un exprès de Madrid l'agréable nouvelle d'un avantage très-conſidérable, que les troupes Portugaiſes, réunies à celles d'Eſpagne, avoient remporté, preſqu'immédiatement après leur arrivée dans le Rouſſillon, ſur les François. On pouvoit ſe promettre, que nos auxiliaires, envoyés à l'Eſpagne, ne feroient point deshonneur au nom Portugais, parce que c'eſt un corps d'élite, & que preſque tous les officiers, qui y ſervent, ſont volontaires, étant ſortis en partie d'autres régimens, de leur propre gré, pour être employés dans cette expédition; cependant leurs premiers ſuccès ſurpaſſent les eſpérances, qu'on en avoit. Dès leur arrivée le général Ricardos, commandant en chef de l'armée Eſpagnole, leur donna la place d'honneur à la droite de l'armée; & ils y répondirent, en ſe diſtinguant dans l'action, & on donna la gratification d'une double paye à nos ſoldats. Voici la relation officielle de cet événement.

Rapport du lieutenant général Forbes de Skellater, *commandant en chef des troupes de Sa Majeſté très fidelle, auxiliaires de la couronne d'Eſpagne, ſur la victoire remportée le* 26 *novembre, par l'aile gauche de l'armée Portugaiſe & Eſpagnole, ſous les ordres du comte* de l'Union, *contre l'aile droite de l'armée Françoiſe, retranchée ſur les hauteurs au Sud de la riviere Tech & en face de la ville de Ceret.*

Du camp de Ceret, le 30 *novembre*.

Les quatre régimens de Caſcaes, de Freire-d'Andrade, le ſecond de Porte & le premier d'Olivença, étoient à peine arrivés au camp de Ceret, après une marche très-pénible ſans tentes & ſans bagages, par des pluyes fortes & continuelles, que le général Eſpagnol conçut le projet d'attaquer l'ennemi dans la matinée du 25 novembre, & confia aux troupes Portugaiſes la défenſe de la ville, du pont de Ceret, & d'autres poſtes également importans au Nord de la rivière Tech. Cette attaque convenue & diſpoſée entre le général en chef don Antonio Ricardos & le lieutenant-général comte de l'Union, n'eut pas lieu ce jour là, parce que les pluyes firent non-ſeulement déborder la riviere, mais encore groſſir le torrent, qui ceſſa d'être guéable & rompit le pont, au moment où les colonnes de la droite & de la gauche s'avançoient pour

Digitized by Google

l'attaquer. Cet événement fit remettre l'exécution du projet au lendemain, 26 novembre ; & le lieutenant général comte de l'Union fit en conséquence les dispositions les plus habiles & les mieux entendues ; mais l'ennemi qui devina peut-être notre intention, attaqua nos avant-postes dès 7 heures du matin avec la plus grande impétuosité, & parvint à s'emparer d'une redoute, qu'il fut bientôt obligé d'abandonner. Le lieutenant général comte de l'Union mettant à profit ses sages dispositions & l'avantage du moment, fit attaquer les François. Le lieutenant général Forbes, qui commandoit les troupes légères Espagnoles & le régiment appellé d'Espagne, formant la gauche, se porta vers les hauteurs occupés par l'aile droite de l'ennemi, pendant que le maréchal-de-camp Dom J. Correadesa, à la tête de la colonne Portugaise, composée du régiment d'Olivença & d'une partie de ceux de Freire-d'Andrade & de Cascaes avançoit par la droite, malgré un feu continuel, pour emporter deux batteries que les François avoient établies à l'aile gauche, afin de couper la communication de la chaussée, conduisant à Ceret au quartier-général à Boulon. On avoit renforcé cette colonne par quelques regimens Espagnols & quelque cavalerie, dans la vue d'attirer l'attention de l'ennemi de ce côté, pendant que le général dom Antonion Ricardos, qui de son camp de Boulon voyoit le mouvement de son aile gauche, envoya quelques troupes contre l'arrière garde de l'ennemi. Une troisième colonne composée de garde Espagnole & d'une partie du régiment de Freire-d'Andrade, qui défendoit une redoute, marcha en meme tems, pour attaquer une troisième batterie, qui, placée jusqu'au centre de la ligne de l'ennemi, enfiloit le pont de Tech. (*La suite incessamment.*)

Nouvelles de Paris du 22 janvier.

Le citoyen Brichard, notaire, vient d'être arrêté avec son maître Clerc, & un maître de langues étrangères, par ordre du comité de sûreté générale. On assure que la cause de son arrestation est un emprunt de 2 millions qui fut fait en 1790, par un prince étranger, au moyen de differentes actions de 1200 liv. chacune, qui furent faites & signées chez le citoyen Brichard.

Tribunal révolutionnaire. Jean Claude Thibaut, âgé de 49 ans, natif de Presles, département de Seine & Oise, fermier, demeurant à Marcis, district de Gonesse, convaincu d'avoir, à différentes époques, tenu avec des intentions contre-révolutionnaires des propos tendans à provoquer la dissolution de la république, le rétablissement de la royauté, l'avilissement de la représentation nationale & des autorités constituées, a été condamné à la peine de mort. Quant à Germain André Gourreau, qui de témoin

dans cette procédure, eſt devenu accuſé, il a été ſurſis à ſon jugement, juſqu'après le rapport qui doit être fait à la convention par le comité de ſureté générale & de ſalut public, concernant deux commiſſaires chargés des approviſionnemens dans le département de Seine & Oiſe, & qui ont dépoſé dans cette affaire.

On croit que les accuſés de Nancy feront jugés cette nuit.

Convention nationale, ſéance du 20 janvier.

La ſociété populaire de Douai demande que les miniſtres des cultes ne ſoient plus payés aux frais du tréſor public. Renvoyé au comité des finances.

Les adminiſtrateurs du diſtrict de Montagne-ſur-mer, expoſent que des biens nationaux ont été frauduleuſement adjugés dans le diſtrict; les riches s'étoient coalisés pour les acquérir à vil prix. Ils demandent un décret qui ordonne que ces biens ſeront revendus. Cette propoſition, appuyée par pluſieurs membres, eſt renvoyée à l'examen du comité des domaines.

La convention avoit décreté l'arreſtation des fermiers-généraux; elle n'a pas entendu y comprendre les premiers commis caiſſiers & autres, que les comités révolutionnaires, ont par excès de zèle, fait arrêter; mais la convention a décrétée que les perſonnes arrêtées, en exécution du décret, qui ordonne l'arreſtation des fermiers-généraux & qui n'auront pas cette qualité, ſeront mis en liberté, pourvu toutesfois qu'il n'y ait pas d'autre motif de leurs arreſtetions.

Le décret qui ordonne la miſe des ſcellés ſur toutes les caiſſes des compagnies financières, n'a pas été mieux entendu; ceux qui ont été chargés de ſon execution lui ont donné une attention qu'il n'avoit pas. On a mis les ſcellés ſur toutes les caiſſes patriotiques, pour le deſſéchement des terres incultes. La convention a decreté que les compagnies n'ont pas dû être conſiderées comme compagnies financières, que cependant toutes les actions de ces compagnies ſont ſujettes à la loi de leur enregiſtrement, au droit de mutation depuis leur création.

Un ſecrétaire donne lecture d'une lettre de Francaſtel, repréſentant du peuple près l'armée de l'Oueſt, qui annonce un convoi conſidérable d'argenterie provenant des fouilles faites dans les châteaux des rebelles de la Vendée. Inſertion au bulletin.

Couthon: vous avez renvoyé à votre comité de ſalut public differentes lettres du miniſtre de l'intérieur, qui annoncent qu'il n'a plus aucun fond pour venir au ſecours des défenſeurs de la patrie. Le comité vous fera ſous trois jours un rapport ſur cet objet; mais comme la faim ne s'a-

journe pas, il vous propose de décréter provisoirement un versement de 500 mille livres à la disposition du ministre de l'intérieur.

Plusieurs membres témoignent que cette somme leur paroît considérable ; Couthon observe que le nombre des citoyens, qui sont dans le besoin, est grande, & que le comité se propose de demander 10 millions. Cambon : ce n'est pas avec les familles de nos généreux défenseurs que nous devons marchander ; je demande que les 10 millions soient mis à la disposition du ministre de l'intérieur. Décrété.

Des grenadiers de la convention, de retour de la Vendée, sont admis à la barre ; nous avons juré, dit l'orateur, de mourir ou de revenir vainqueurs ; nous revenons vainqueurs, & nous ne demandons à la convention d'autre récompense que la permission de placer deux sentinelles à la porte de la salle. La convention leur accorde cette récompense, & le président leur donne le baiser fraternel. La convention décrète ensuite qu'il leur sera remis à chacun une feuille des lauriers que les citoyens de Paris leur avoient distribués en entrant dans la salle.

Correspondance départementale.

Marseille, 11 *janvier*. On a condamné & guillotiné le ci-devant seigneur de Mazurgues, accusé de contre révolution.

Nantes, *le* 10 *janvier*. Carrier représentant du peuple, sur les bons témoignages qui lui ont été rendus par ses collegues Prieur (de la Marne) Turreau & Bourootte, & par Turreau, général en chef de l'armée de l'Ouest, de la pureté du civisme du citoyen Moulin, général divisionaire commandant du poste de St. Florent, des principes révolutionnaires qu'il a toujours professés, & de sa conduite pendant la guerre de la Vendée, convaincu, d'après les déclarations qu'il a entendus de la part du citoyen Moglin, qu'il a employé tous les moyens que lui donnoient les forces confiées à ses ordres, pour empêcher aux brigands le passage de la Loire, soit en faisant faire feu sur eux, soit en les arrêtant, que s'il a accordé des passeports à quelques-uns, ce n'a été que pour en engager un plus grand nombre à se rendre ; que déja même il a fait arrêter presque tous ceux à qui il avoit délivré des passeports ; lève l'arrestation lancé contre le citoyen Moulin, lui accorde sa pleine & entière liberté, lui enjoint de se rendre sur-le champ à son poste à St.-Florent, d'y reprendre le commandement des troupes de la république, ainsi & de même qu'il l'avoit avant son arrestation.

Nouvelles diverses.

Une lettre de Nantes du 11 janvier porte que l'armée Royale & Chrétienne aux ordres de M. Charette, sur la rive gauche de la Loire, s'augmente considérablement.

N°. 28. *Bruxelles, Mardi* 28 *Janvier* 1794.

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Du Haut-Rhin, le 19 *janvier.* La forteresse de Fort-Louis n'est plus. Il n'étoit pas possible de s'y tenir plus longtems; en conséquence on l'a fait sauter en l'air, dans la nuit du 17 au 18 de ce mois, par 14 mines, après avoir conduit au-delà du Rhin, toute l'artillerie & les magasins en un lieu de sureté. On ressentit en même tems, dans tous les lieux circonvoisins, la plus violente commotion semblable à un tremblement de terre. A Rastadt même, des portes & des fenêtres furent brisées, de gros meubles renversés dans les maisons. Tous les édifices qui restoient à Fort-Louis sont maintenant tous détruits & la proie des flammes: hier au soir l'incendie étoit encore bien grand. Aussi, on n'y a pas encore vu de republicains. Cette effroyable opération a eu lieu presque sans la moindre perte du côté des Autrichiens.

La rive droite du Rhin est à présent dans le meilleur état de défense. Outre le nombre considérable de troupes, elle est encore gardée par 3300 paysans qui se relèvent tous les 8 jours. La plupart des communautés se sont prêtées à ces dispositions avec la meilleure volonté. Elles n'ont jamais voulu laisser décider par le sort, laquelle d'entr'elles marcheroit, mais elles ont déclaré qu'elles se levoient toutes, & même que si l'on vouloit, elles marcheroient en masse sur l'Alsace, dont elles regardent la conquête, comme l'unique moyen d'avoir une tranquillité sure, & durable. L'emigration & le récit des paysans d'Alsace, ont fait plus d'impression sur eux, que tout ce qu'on a pu leur dire depuis 4 ans. Un de ces braves campagnards, bon arquebusier, etant dernièrement de piquet au Rhin, a tué un patriote, & a blessé au bras son camarade, qui vouloit emporter le mort.

Le corps de Condé devoit se rendre cette semaine à Rothenbourg sur le Necker. Mais il paroît qu'il a reçu con-

Digitized by Google

tre-ordre, & qu'il restera encore dans ces environs. A Stuttgard, tous les émigrés François ont dû quitter la ville.

On entend aujourd'hui une vive canonnade du côté de Worms.

Manheim, le 21 janvier. Hier, les Prussiens ont attaqué les François entre Worms & Rhein-Durckheim. La canonade a duré jusqu'à fort avant dans la nuit. On en ignore encore le résultat. — On assure aussi que les troppes Autrichiennes, qui étoient cantonnées aux environs de Heidelberg, se sont mises hier en mouvement; mais on n'a encore aucun avis sur la direction qu'elles ont prise.

Meisenheim, le 20 janvier. Il arriva ici, le 9 & le 10, une colonne de troupes républicaines, partie cavalerie, partie infanterie; elles se comportent à leur ordinaire. A leur passage par Lautereeken & Wolfstein, les barbares ont cruellement traité les campagnards. Cette ville doit fournir outre ces souliers & des chemises, une somme de 20,000 florins. On avoit pris des ôtages, qu'on avoit emmené jusqu'à Lauteren; mais ils revinrent hier.

Mayence, le 21 janvier. L'ennemi a imposé à Durkheim, une contribution de 70 000 fl, a emporte tous les comestibles & les vins, brûle tous les papiers du prince qui étoient dans le château, détruits les salles, pille les églises, enlevé les cloches, ainsi que toutes les chaudières à brasser la bierre & l'eau-de-vie, forcé chacun à lui apporter tous ses utensiles d'étain & de cuivre, & emmené en outre 3 ôtages à Landau. Les juifs ayant refusé de donner les lampes de leurs temples, ont été étroitement emprisonnés.

Coblentz, le 23 janvier. Les républicains ont passé le Rhin, pour couper les Autrichiens & les Prussiens : ceux-ci ont jetté a Costheim & Ehlfelt un pont sur le fleuve, & marchent pour couper, a leur tour, les ennemis. On s'attend à une action générale.

Nouvelles de Paris du 22 janvier.

Dans la séance de la commune du 20, on a lu un arrêté des commissaires du Temple portant que Simon & sa femme, preposés à la garde des prisonniers du Temple, ont présenté l'auguste enfant, en bonne santé, aux membres de la commune de Paris, en les requérant de se charger désormais de cette garde, & de leur accorder une décharge provisoire, jusqu'à ce que le conseil leur en ait donné une définitive, ce qui leur fut accordé.

D'après la retraite du cordonnier précepteur, il a été arrêté qu'aussi après l'arrivée des commissaires au Temple, deux commissaires sortant, conduiroient les quatre arrivant dans la chambre du fils de Louis XVI, qui se chargeront de sa garde, & constateront son état de santé ou de maladie.

Le conſeil a accordé à Simon & ſa femme une décharge définitive de la garde des priſonniers du Temple.

La ſection de Brutus a dénoncé des laitieres qui falſifient le lait, au point que pluſieurs enfans en ont été empoiſonnés.

Un arrêté du conſeil force tous les marchands de comeſtibles a ouvrir leurs boutiques, même les jours de décade.

Une partie de l'armée du Nord eſt entré en quartier d'hiver. Les troupes du camp de Roſendal ſont à Dunkerque. Celles de la diviſion de Honſcote ſont à Bergues. Le général Moreau commande la diviſion depuis Caſſel juſqu'à la mer, à la place du général Ferrand, qui a été nommé général en chef proviſoire des armées du Nord & des Ardennes, en l'abſence du général Jourdan.

Le citoyen Thibault condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, étoit accuſé ſpecialement d'avoir dit que la convention avoit bien malfait de déclarer la liberté, que ſes membres n'étoient que des cochons, & que ſous huit jours, il y auroit une nouvelle Vendée à Paris.

On lit dans une adreſſe du comité de ſalut public aux ſections de Paris, le paragraphe ſuivant, au ſujet de l'exploitation du ſalpêtre.

» Il ne nous reſte plus qu'à recommander à votre ardeur républicaine, la plus prompte activité, dans l'exploitation du ſalpêtre, de chacune de vos maiſons. Songez que la cauſe que nous avons a ſoutenir, exige que vous vous en occupiez ſans relâche & ſans retard; la convention qui veille pour le bonheur du peuple, attend de vous cette nouvelle preuve de votre patriotiſme. on n'a receuilli juſqu'ici, dans la république que trois millions de livres de ſalpêtre par an : le nombre de nos ennemis, l'étendue de nos armées, la ſurete de vos perſonnes & de vos propriétes, en exigent plus de vingt millions.... N'oubliez, pas le temps preſſe, qu'il faut de la poudre dans deux mois.... (*Extrait du Moniteur du* 21.)

Bulletin des priſons.

Conciergerie. Sont entrés Charles-Auguſte Godefroi-Latremouille, prévenu de conſpiration envers la république, — M. A. Bernard, ex-député, prévenu de fédéraliſme.

Correſpondance départementale.

Perpignan, 10 *janvier.* Les motifs qui ont néceſſité l'arreſtation du général Dagobert ſont conſignés dans un arrêté des repréſentans du peuple, dont voici les termes:

» Conſidérant que le général Dagobert, au lieu de partir de Thun pour venir à l'Auro, & de là ſe porter a Ceret, conformement à ce qui avoit été arrêté dans le conſeil de

Digitized by Google

guerre tenu le 6 brumaire, à marché sur St. Marsal, & a parlà compromis les subsistances de son armée, & provoqué sa désorganisation, en l'exposant à manquer de tout.

» Que le 7 brumaire, il ordonnoit au général Solbauclair d'abandonner sa position de St.-Ferreol, tandis que le neuf il lui écrivoit qu'il étoit intéressant qu'il gardât cette position.

» Qu'il refusa de marcher sur Ceret, malgré que le général Solbeauclair l'attaquât de son côté, & les exhortations pressantes du représentant du peuple Cassanyes.

» Que par là il fut cause que la ville de Ceret, qui avoit été abandonnée par les Espagnoles, est retombée en leur pouvoir, & qu'ils ont massacré à leur retour, les patriotes qui appelloient les citoyens François.

» Qu'en se retirant sur Palauda, il a été cause de la non réussite de l'attaque du port de Ceret, faite par le général Solbeauclair, qui nous assuroit la communication avec les troupes qu'il auroit envoyées dans le Col de Porteil & vers la Jonquière, pour couper les vivres & la retraite à l'ennemi; mouvement qui auroit parfaitement secondé celui que les troupes de la république faisoient dans ce moment sur Roses & Figuères, que les plus heureux succès avoient couronné, & qui, combiné avec l'attaque du Col de Porteil, auroit assuré entière destruction des troupes Espagnoles.

» Que par la négligence du général Dagobert, & par son aveu, la colonne qu'il commandoit, dont il avoit porté lui-même le nombre à 2500 hommes, se trouve, à ce qu'il a encore lui-même écrit, reduit à 1100 hommes; désertion dont les suites funestes & la responsabilité ne doivent peser que sur le général qui n'a rien fait pour l'empêcher.

» Arrêtent que le général Dagobert est suspendu de son emploi; par conséquent, & conformément aux loix, il s'éloignera de suite à vingt lieues des frontières.

Auch, 9 *janvier*. Le fanatisme n'est point encore abbatu dans cette ville, malgré les peines & les soins que se donne Dartigoite. *Les malveillans* célébrent le dimanche, tandis qu'ils négligent les fêtes décadaires. Une dénonciation en ayant été faite à la société Montagnarde de cette ville, Dartigoite a prononcé un discours dans lequel il engage les maris à s'opposer à la religion de leurs femmes, & les autorités constituées, à surveiller la liberté des cultes.

On s'abonne pour ce Journal chez mad. MARCHAND, *rue de Villa Hermosa, au haut de la montagne de la Cour, à Bruxelles.*

Le prix de l'abonnement est de 24 *liv. de France pour l'année, &* 5 *liv. pour trois mois.*

N°. 29. *Bruxelles, Mercredi 29 Janvier* 1794.

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

D'Ilfetzheim, vis à-vis de Fort-Louis, le 18 janvier Les Autrichiens firent sauter, la nuit dernière, toutes les fortifications tant du Fort-Alsace que du Fort-Louis. La force de la poudre ébranla, par différentes secousses terribles & avec un bruit épouvantable, tous les environs à plusieurs lieues à la ronde. D'après les premiers rapports, les mineurs Autrichiens, en creusant la terre à une certaine profondeur, éprouvèrent une grande résistance; enfin parvenus à plus de 200 toises, ils trouvèrent au-dessous de la principale église, plus de 200 canons du plus fort calibre enfouis, parmi lesquels il y avoit aussi plusieurs couleuvrines de 15 à 20 pieds de longueur, un grand nombre de boulets, des fusils, & une quantité de pièces de monnoie, la plupart d'or. Beaucoup de ces canons furent transportés par notre ville; ils avoient tous pris une couleur verte. Ayant de mettre le feu aux mines, les Autrichiens transportèrent aussi heureusement par le pont de bateaux placé de ce côté de Fort-Louis, tout le riche butin qu'ils avoient fait; ensuite ils détacherent ce pont & le mirent en sureté sur cette rive du fleuve. Les mineurs avoient partagé l'explosion en cinq tems, afin d'en rendre l'effet moins désastreux pour les environs. — A 7 heures du soir, ils avoient achevé leur terrible préparation dans la terre; alors ils placerent près de 100 cordes de bois & quantité de matières combustibles sur le pont qui conduit du Fort d'Alsace au Fort-Louis, & sous lequel ils avoient conduit les mines par-dessous l'eau; après quoi ils mirent le feu à cet amas de bois ainsi qu'à tous les bâtimens & clochers qui étoient encore restés sur pied dans les deux forts, depuis que les Autrichiens s'en étoient emparé. Lorsque l'horloge du dernier clocher qui brûloit, sonna pour la dernière fois 11 heures (tems auquel les mines devoient incessamment éclater) les mineurs s'éloignerent & attendirent dans des bateaux sur le Rhin l'issue de leur opération. Aussi-tôt après 11 heures, la première explosion eut lieu avec une expansion épouvantable, & les autres successivement. Les différentes explosions détruisirent non-seulement

toutes les fortifications, mais elles causerent un ébranlement des plus violens dans toutes les villes & villages voisins, dont les habitans furent réveillés en sursaut & saisis de la plus grande frayeur. Maintenant cette forteresse, que l'art avoit élevée sur des pilotis & des massifs de pierre de la plus grande solidité, & dont les ouvrages avoient coûté plus de 100 millions, n'offre plus qu'un monceau de ruines, & présente à l'œil le tableau de la dévastation la plus complette.

De Manheim, le 23 janvier. Hier, le général Autrichien de Braun, est arrivé au quartier-général à Heydelberg, accompagné du digne colonel de Mack.

Tout est tranquille dans nos environs. Les François continuent de tout piller à Worms & Franckenthal. Ils ont aussi brûlé le château d'Eberbach, lors de leur retraite de Kreutznach.

Le corps du prince de Condé s'est réellement mis en marche des environs de Lahr & Offenbourg, pour se porter à Rothenbourg sur la Taub.

Nouvelles de Paris du 23 janvier.

Le citoyen Martin, contre-amiral, a été nommé par la convention, général en chef des forces navales de la Méditerrannée.

Extrait de l'ordre. J'invite mes frères d'arme à redoubler de surveillance. C'est en vain que les malveillans voudroient troubler la sûreté, par des conseil perfides, le peuple n'est plus possible à tromper.

J'invite aussi mes frères les voituriers des ports, à se conformer aux arrêtés de la commune. Vous êtes chers à la patrie, vous l'avez sauvée des dangers qui la menaçoient, vous vous refuseriez à sa volonté, à ses réglemens? Vous refuseriez de mettre à exécution l'arrêté de la taxation des voitures? J'espère que vous dispenserez votre frère Henriot de mettre la force armée sur pied.

Signé Henriot.

Etat des prisons.

Maison des carmes. Entrés Seguier, chanoine d'Uzès; Carcado, par mesure de sureté générale; Pierre Beauparein, comme suspect. *Ste. Pélagie.* Jacques Amédée Spémantieux; Jaques Marie Boyer; Avoie Paviet, femme Cottard.

Tribunal révolutionnaire. Le tribunal a condamné à la peine de mort Marc-Etienne Quatremere, âgé de 42 ans, natif de Paris, marchand de draps, demeurant rue St. Denis, convaincu d'avoir fait sciencement, comme arbitraire, au tribunal de Commerce un rapport partial, dont le but étoit de faire payer une somme de 50,000 livres à des fournisseurs, qu'il savoit être denoncés comme infidèles au comité de l'examen des marchés de la convention nationale.

Ont été condamnés à la même peine Etienne Fichet, âgé de 33 ans, lieutenant de vaisseau de la république, & servant sur celui appellé *le Commerce de Marseille*, en station à Toulon.

Jean-Marie l'Ecluse, âgé de 28 ans, servant en qualité d'enseigne sur ledit vaisseau.

Ignace Veuzon, âgé de 36 ans, second maître canonnier, servant sur la flûte *Lemeuler*.

Michel Jaquelin, âgé de 31 ans, né à Dunkerque, maître canonnier du vaisseau l'*Orient*, en station à Toulon.

Antoniot Gardinot, âgé de 31 ans, sergent de marine & second maître canonnier sur ledit vaisseau.

Gilles Blanchard, âgé de 37 ans, chef de pièce sur ledit vaisseaux: tous six convaincus d'être auteurs ou complices d'une conspiration qui a existé contre l'unité & l'indivisibilité de la république, par l'effet de laquelle l'entrée du territoire François a été facilité aux ennemis de la république & le port de la montagne, ci-devant Toulon, les forts qui entouroient ledit port, & les vaisseaux qui étoient dans la rade, ont été livrés aux Anglais & aux Espagnols

Les neufs accusés de Nancy ont été acquités.

Salle de l'Egalité, le 22 janvier. A paru sur le fauteuil redoutable, Marie-Anne Vallée, veuve Maréchal, âgée de 51 ans, native du district de Claye-sur-Oise, tenant pension de jeunes citoyens, domiciliée à Verneuil, district de Senlis, dénoncée & accusée d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires; cette citoyenne a trouvé des défenseurs dans ceux mêmes que son dénonciateur avoit appellé comme témoins; elle a été acquittée, & son calomniateur, Louis Lefebvre, âgé de 49 ans, instituteur, convaincu sur-le-champ d'une conspiration contre la république, a été condamné à la peine de mort.

Salle de la Liberté, le 22 janvier. Marc-Antoine Bernard, natif de Cadnay, âgé de 38 ans, chirurgien, & ci-devant administrateur du district de Tarascon, député suppléant, exclu de la convention, domicilié à Paris, rue de la loi, accusé & convaincu d'être l'auteur ou complice d'une conspiration qui a existé contre l'unité, l'indivisibilité, la sûreté & la souveraineté du peuple François, a été condamné à la peine de mort.

Société des jacobins, séance du 20 janvier.

Felix le Pelletier rappelle à la société que son frère succomba sous le fer d'un royaliste, il y a un an; il présente la vie de son frère, & invite la société à nommer des commissaires, pour examiner cet ouvrage.

Simon demande que la société arrête que demain il y aura une séance extraordinaire, dans laquelle on fera lec-

Digitized by Google

ture des droits de l'homme, & l'on rappellera la mort de Michel le Pelletier. Adopté.

Gouthon. J'appelle l'attention de la société sur les salpêtres. Je demande que la société, pour prouver qu'elle prend à cœur les intérêts de la république, établisse dans son enceinte un attelier pour les poudres & salpêtres. Adopté.

Gouthon. Il y aura demain un an que la tête du roi tomba. (*vifs applaudissemens.*) Je demande que les jacobins célebrent cette époque, en répétant le ferment: *vivre libre ou mourir, mort aux tyrans.* (Tous les jacobins se lèvent & prêtent ce ferment.)

Un autre fait la motion d'envoyer demain à la convention, pour féliciter la montagne de l'énergie qu'elle a montrée dans le procès du Roi. La société décrete qu'elle se rendra demain en masse à la convention, pour cet objet.

Elle arrête ensuite sur la proposition de Gouthon, que demain tous les membres assisteront à la séance en bonnet rouge, & que le président aura la pique en main.

La société termine sa séance, par arrêter que demain il sera fait une salve d'artillerie générale, à l'heure où le roi expira.

Convention nationale, séance du 21 janvier.

Un mechanicien appelé Vernin fait hommage à la convention de la decouverte de gantelets de fer, propres, dit-il, à défendre les bras des cavaliers, des coups de sabres. Le comité militaire est chargé d'examiner la bonté de cette invention.

Des citoyens proposent à la barre un plan tendant à faire du jardin du Luxembourg, une carte naturelle de géographie pratique, marquant tous les départemens, avec les végétaux respectifs qui leur son propres. Renvoyé au comité d'instruction publique.

Organe du comité d'instruction, Coupé, de l'Oise, dit: „ des sociétés populaires expriment un vœu qui devient général, celui d'établir dans chaque district une bibliothèque publique. Les fonds en sont amassés depuis des siècles & digne de l'envie de toute l'Europe. Les livres des ci-devants couvents, ceux des émigrés, restent la plus part entassés dans chaque département, & dépérissent exposés aux dilapidations. Il sera du plus grand avantage pour la chose publique de placer une bibliothèque à côté de la principale société populaire de chaque district. La litterature & les sciences doivent s'allier aux vertus civiques. „ — La convention décrete l'impression & l'ajournement.

La société populaire des jacobins, précédée d'une nombreuse députation des 48 sections, & de la commune de Paris, défile dans la salle de l'assemblée au milieu des plus vifs applaudissemens. Une décharge d'artillerie se fait entendre

dans les environs. L'orateur demande que l'anniverſaire de la mort du roi ſoit tout entier conſacré à la liberté. Un membre convertit cette pétition en motion ; & la convention décrète que l'anniverſaire de la mort du roi, ſera déſormais célébré dans toute l'étendue de la république. L'adreſſe des jacobins ſera envoyée aux armées & aux départemens.

La convention répète tous les ſermens : *vivre libre ou mourir*, *mort aux tyrans*, *vive l'unité & l'indiviſibilité de la république*. Billaud de Varennes demande que la convention accompagne la ſociété des jacobins ſur la place de la révolution où elle va répéter ces mêmes ſermens. Adopté.

Le cortège défile & la convention ſe rend à la place de la révolution Tureau ſuſpend un inſtant la marche, pour apprendre qu'une lettre du général Turreau annonce au comité de ſalut public que l'armée de Charette a été miſe en déroute ; que Charette lui-même a été bleſſé, & qu'on a fait aux rebelles 6 à 700 priſonniers. Cette nouvelle eſt vivement applaudie & la convention lève ſa ſéance pour ſe rendre ſur la place de la révolution.

Convention nationale, ſéance du 22 janvier.

Bourdon de l'Oiſe obtient la parole pour une motion d'ordre. Il ſe plaint de ce qu'au moment où la convention nationale ſe rendit, hier, ſur la place de la Révolution, des officiers de police avoient ammené des charetées de malheureux, afin que leur ſang coulât devant la repréſentation nationale. Il craint que cette ſcène ne donne aux étrangers l'occaſion de traiter les députés de cannibales, & de buveurs de ſang : il dit que c'eſt un ſyſtême ourdi par les malveillans pour faire dire que la convention eſt allée ſe repaître du ſupplice de quatre condamnés. Il demande 1°. que la convention n'aille jamais à l'avenir, qu'à des fêtes dont elle aura ordonné la marche. 2°. Que le comité ſoit chargé de rechercher cette affaire, pour ſavoir s'il n'y avoit pas un deſſein prémédité, car, ajoute-t-il, des coquins affectoient de dire derrière moi, & un de mes collègues, qu'un député étoit du nombre des ſuppliciés.

Un membre ſe plaint de ce que lui & pluſieurs de ſes collègues, ayant voulu ſortir des rangs, furent repouſſés par les ſentinelles.

Les propoſitions de Bourdon ſont adoptées.

Barrère au nom du comité de ſalut public. Le Fort Vauban eſt occupé dens ce moment par les troupes de la république. Les ennemis ont mis le feu au fort, ils ont tout couvert de mines dont une partie a éclaté, & ils ont emporté les canons.

Le fort d'Alſace eſt entièrement conſervé, juſqu'à ce que la politique s'occupe de ſa deſtruction.

Digitized by Google

Ainſi donc le territoire de la république eſt entièrement évacué, ſur les frontières de la Moſelle & du Rhin.

Dans les guerres ordinaires, après de pareils ſuccès, on eut cherché, on eût obtenu la paix; mais dans la guerre de la liberté, il n'eſt qu'un moyen. Lorſque l'inſtinct de la liberté a mis les armes dans les mains d'hommes braves; ils ne doivent les poſer, qu'en dictant la paix. Lorſque les républicains ont formé quinze armées, il n'y a ni trêve, ni paix, ni aucun armiſtice, ni aucun traité à faire, qu'au nom d'une république affermie, triomphante, & dictant la paix aux nations.

Cependant quelques voix ſe font entendre & vantent déja les avantages de la paix. Quel politique habile, quel patriote ſincère, quel républicain prononcé oſeroit parler de paix, ſans craindre de compromettre la liberté, & de faire perdre à la république l'attitude qu'elle a priſe aux yeux du monde?

Qui oſe donc demander la paix?

Les ariſtocrates qui penſent que la révolution a pu enfin les atteindre. Les modérantins qui ne peuvent vivre dans l'atmoſphère élaſtique, & le fort de la république. Les riches qui comprennent que leur avare réſiſtance n'a plus rien à eſperer. Les deſcendans des caſtes privilégiées qui voient que le regne de l'égalité s'établit. Les agens des conſpirateurs qui ſavent enfin que la juſtice nationale les obſerve & les punit. Les ames pûſillanimes & timides qui ne peuvent ſe faire au régime vigoureux de la démocratie. Les mauvais citoyens, parce qu'ils eſpèrent échapper à la ſurveillance des hommes libres. Les prétendus patriotes qui peuplent facilement le parti de l'étranger, parce queles gouvernemens royaliſtes ont beſoin d'attiédir notre ardeur patriotique, d'attenuer nos forces guerrières, & de refroidir la chaleur de la révolution, ou d'arrêter ſon mouvement ſalutaire.

Qui oſe parler de paix? Ceux qui eſpérent ajourner la révolution à quelques mois, à quelques années, en donnant aux étrangers le temps de ſe reſtaurer, de refaire leurs approviſionnemens, de recruter leurs armées.

Qui oſe parler de paix? Les généraux ennemis. Déja ſur les frontières du Midi des adreſſes imprimées ſont colportées dans les armées, dans les campagnes & dans les villes. On prétend éclairer le peuple ſur les maux de la guere, & on lui fait demander la paix. Quel piège groſſier! Citoyens, il nous faut aujourd'hui redoublement d'audace, contre les conſpirateurs, redoublement de ſévérité dans tous les rapports, redoublement de force dans les meſures, redoublement d'examen dans les hommes qui ſe diſent patriotes, redoublement de diſcipline & de moyens, pour

maintenir les belles armées de la république, redoublement de fabrication d'armes, de poudre, & de canons.

Il faut la paix aux monarchies, il faut l'énergie guerrière à la république. Il faut la paix aux gouvernemens, il faut toute la fermentation révolutionnaire à la république. La mort vaut mieux qu'une paix honteuse & insuffisante. Une guerre désastreuse vaut mieux qu'une paix factice. Ni paix, ni trêve, ni armistice aux puissances coalisées. Voilà le mandat patriotique que les républicains sincères, & les amis sincères de la liberté vous ont donné.

Que les sociétés populaires s'emparent donc des moyens de développer les crimes du gouvernement Anglais. C'est la force de ce gouvernement que vous devez détruire. C'est cet ennemi éternel que le comité de salut public ne cesse de présenter au courage des Français.

Cartage étoit aussi une république; Cartage étoit navigatrice & commerçante; elle avoit une marine puissante, des généraux célèbres, une industrie brillante, & une constitution politique. La république Romaine sentit que sa liberté ne pouvoit reposer que sur les débris de Carthage, & Carthage fut détruite.

Barrère communique ensuite les nouvelles officielles. Une lettre du représentant le Carpentier, datée de St. Malo, le 18 janvier, annonce que l'escadre de Cancale, envoyée en croisière par ordre du comité de sureté générale, vient de ramasser dans la course 2 bâtimens Suédois, 2 Anglais, un Américain, un bricq & une galiote Hambourgeoise.

Michaud général en chef de l'armée du Rhin, écrit du Fort-Louis le 18 janvier, qu'au moment où il alloit attaquer le Fort-Vauban, l'ennemi l'a évacué & l'a fait sauter, mais qu'il espère réparer le dommage.

Les représentans près l'armée du Rhin écrivent du même lieu & de la même date, pour demander au comité de salut public de nouveaux ordres, par ce que les plans arrêtés ont du être changés par l'évacuation de Fort-Vauban.

Les représentans près l'armée de la Moselle, après avoir aussi annoncé l'évacuation du Fort-Vauban, mandent qu'ils ont pris sur eux de mettre une partie des troupes en cantonnement.

La convention ordonne l'impression & l'envoi du rapport de Barrère aux armées.

Un membre. Ce rapport que vous venez d'entendre, a du porter dans votre ame la conviction que la république ne doit point s'arrêter dans sa marche victorieuse. Il faut empêcher que les aristocrates ne se mêlent parmi le peuple, pour lui faire désirer la paix. Je demande que tout homme qui sera surpris exhortant le peuple à demander la paix, soit arrêté comme suspect. Cette motion n'a pas de suite.

Digitized by Google

Correſpondance départementale.

Toulon, 13 *janvier*. Les exécutions continuent toujours; il y a eu, ces jours paſſés, pluſieurs fuſillades. Tous les hommes coupables ont déjà ſubi la peine de leurs crimes. C'eſt maintenant le tour des femmes qui certainement n'ont pas peu contribuer à livrer Toulon aux Anglais; hier 15 furent fuſillés; on aſſure que 200 ſont deſtinées à ſubir le même genre de ſupplice. Enfin les eſcadres ennemies ſemblent avoir abandonné tout de bon nos côtes. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt qu'il n'y a plus que 5 vaiſſeaux Anglais mouillés aux iſles d'Hières.

Breſt, *le* 14 *janvier*. Le 5 janvier il s'eſt manifeſté une inſurrection à bord de *l'América*, vaiſſeau de 74 canons. Une correction à infliger a un matelot en a été le prétexte. Le nommé Marie Barbier, aide chirurgien, eſt parvenu à ſoulever une grande partie de l'équipage, en diſant tantôt à l'un tantôt à l'autre, que des hommes libres ne doivent pas être ſoumis à des punitions auſſi aviliſſantes. Les repréſentans Jean Bon St. André & Trehouard ſe ſont rendus à bord, & par leurs diſcours ont calmés la ſédition. Ils ont conſigné tout l'équipage, juſqu'à ce qu'on ait nommé tous les auteurs de la révolte; & ont défendu de hiſſer le pavillon national le jour de la fête pour la priſe de Toulon. On a commencé par ſe jurer ſuivant l'uſage un ſilence éternel, & ſuivant l'uſage auſſi on a fini par déclarer les coupables. Le réſultat a été une ſentence de mort contre le nommé Barbier & trois matelots. Leur exécution a offert un ſpectacle tout nouveau, la guillotine a pris poſſeſſion de l'Océan. L'échafaud étoit dreſſé au milieu de la rade ſur un ponton. Chaque bâtiment a envoyé trois commiſſaires pour aſſiſter à la cérémonie. Les matelots ont criés avant de mourir, *vive la république!* Le chirurgien au contraire n'ayant plus de raiſon pour diſſimuler ſes ſentimens a crié *vive Louis XVII.*

Nouvelles diverſes.

Nous apprenons avec ſatisfaction, par une lettre de Lahr, quartier-général du prince de Condé, en date du 20 janvier, que la nouvelle que 200 émigrés malades de cette armée, avoient péri ſur le Rhin, eſt abſolument deſtituée de fondement; que la retraite s'eſt faite dans le meilleur ordre, que l'hôpital & les bleſſés avoient été évacués la veille, & qu'aucun n'a péri. — Aucune feuille d'Allemagne du 24, ne parle du paſſage du Rhin par les François, qu'annonçoient hier les nouvelles de Coblentz.

On s'abonne pour ce Journal chez mad. MARCHAND, *rue de Villa Hermoſa, au bout de la montagne de la Cour, à Bruxelles.*

N°. 30. *Bruxelles, Jeudi 30 Janvier 1794.*

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

TROISIÈME CAMPAGNE.

Bulletin de Londres, du 24 janvier.

Dans ce moment on tire le canon, pour la prise de Pondichery. La perte des Anglais n'a été considérable, que parce que l'ingénieur en chef a été tué.

PARLEMENT D'ANGLETERRE.

Chambres des Pairs, séance du 21 janvier.

Sa Majesté & les communes ayant quitté la salle, les étrangers s'étant retirés, & la chambre s'étant formée, le lord chancelier lut le discours du roi.

Voici la substance du discours de lord Stair, qui se lèva le premier, pour mettre en motion l'adresse du roi.

» Dans la situation où se trouve ce royaume, tout homme, quelque soit son plan, doit soutenir la cause commune. Les succès rapides dans le commencement de la campagne avoient trop exalté l'attente du public. Les derniers revers l'ont peut-être trop abattu; mais pour bien juger des avantages réels qui en forment le résultat, il faut comparer la situation actuelle avec celle où l'on se trouvoit d'abord. La France, après avoir parcouru la Flandre Autrichienne, menaçoit d'envahir la Hollande, & s'étoit même emparée de quelques places frontières. Elle étoit en possession du Palatinat, de la Savoie & de Nice. Ses flottes triomphoient dans la Méditerranée, & imposoient des loix aux états qui la bordent. Enfin le succès de ses armes étonnoit l'Europe, & sembloit ne pas lui laisser le tems de s'y opposer. Forcée bientôt d'abandonner ses projets sur la Hollande, elle fut chassée des Pays Bas, & perdit plusieurs de ses propres forteresses. En Allemagne, Mayence est repris. Depuis la naissance de la marine en Europe, jamais puissance n'a fait une perte semblable à celle que l'ennemi vient de souffrir à Toulon. Dans le grand Océan il a perdu Terre-Neuve, l'isle importante de Tabago, & il ne lui reste pas une factoterie dans les mers Orientales. »

Après avoir jetté les yeux sur l'état intérieur de la France, sur Lyon, Marseille, la Vendée; après avoir comparé l'anéantissement de son commerce avec la splendeur de celui de l'Angleterre; après avoir montré que rien ne devoit faire désespérer du succès, & prouver qu'il étoit impossible de songer à faire la paix avec des gens qui ne

pouvoient assurer sa solidité, il conclut en proposant au Roi une humble adresse de reconnoissance & d'assentiment à tout le contenu du discours de sa Majesté.

Lord Auckland appuye la motion par les mêmes motifs, en ajoutant que les mesures employées par les François, épuisoient leurs ressources, & qu'on reussiroit, si on poussoit la guerre avec vigueur.

Lord Guilford, pour obtenir un amandement à la motion, fait un tableau bien différent de la situation de l'Angleterre. Il s'étend avec une éloquence nerveuse sur les maux inséparables de la guerre. Il dit qu'elle n'a point d'objet défini. Il demande combien dureroit les hostilités; si c'est une guerre à mort. Il ajoute qu'elle sert les vues des François qui ne cherchent qu'a irriter les peuples contre leur gouvernement. Selon lui les finances de l'empereur sont épuisées, & celles du Roi de Prusse prêtes à l'être. Enfin après avoir discuté amplement tous les moyens produits de part & d'autre dans la derniere session, il termine en demandant par forme d'amandement:

» Que S. M. soit instament suppliée d'écouter toute proposition de paix, qui pourroit s'accorder avec l'honneur & la dignité de la nation, sans que la forme du gouvernement intérieur de France puisse jamais y mettre obstacle. »

Le duc de Norfolk, lord Stanhope, lord Derby, le marquis de Lansdowne, & lord Lauderdale, opinèrent pour l'amendement, en appuyant sur les mêmes motifs, auxquels ils ajoutèrent les reflexions dont voici les principaux traits.

Le principe de la guerre a été injuste & les suites en seront désastreuses. Le seul moyen de sauver ce pays, c'est de faire sur le champ la paix, & pour y parvenir il fera proposé une adresse au Roi pour l'engager à reconnoître la république Française. Lord Stanhope.

La popularité de la guerre n'est qu'une suite de l'illusion dans laquelle on a jetté la nation. — Duc de Norfolk.

En supposant les revenus dans un bon état, tout ce qu'on peut en conclure, c'est que par la paix, cet état ne pourra qu'ameliorer — Lord Derby.

L'année dernière on ne vouloit la guerre que pour la défense des alliés, aujourd'hui on veut le rétablissement de la monarchie en France. Est-ce une guerre definitive que celle ou l'on a réuni tant de force contre l'ennemi? N'est-il pas évident que ce soit comme dans la guerre d'Amérique, les principes républicains que l'on combat. — Lord Lauderdale.

Le duc de Portland, le comte de Mansfield, & lord Grenville furent les principaux de ceux qui soutinrent la motion fondée sur les mêmes motifs ils se réunirent à dire.

» Le but de l'amendement est d'obtenir la paix: mais

quelle paix peut-on faire avec les ennemis de toute loi, de tout ordre, de toute religion ; avec des hommes qui ont déclaré une guerre perpétuelle aux rois & à la royauté, & qui qualifient de tyran notre légitime souverain? Dès l'année dernière on la vouloit cette paix, & ceux avec lesquels on vouloit que nous traitions ne sont déja plus. A qui s'adresseroit-on aujourd'hui? Les comités, la convention elle-même n'en a pas le pouvoir ; elle a prononcé peine de de mort contre quiconque en feroit la proposition. D'ailleurs elle a décrété qu'elle ne feroit jamais la paix avec une puissance qui auroit un pouce de terrein dans son territoire. Il faudra donc par forme de préliminaire restituer d'abord tout ce qu'on leur a pris: abandonnera-t-on les alliés? Violera-t-on les traités? Rompra-t-on les engagements les plus solemnels? Faudra-t il enfin manquer au caractère national & à l'honneur, pour tenir une conduite infructueuse & déshonnorante ? »

Après quelques discussions sur les jugemens rendus par les tribunaux d'Ecosse contre certains particuliers, on demande de tous côtés que la question soit mise aux voix.

Pour l'adresse 97. Pour l'amandement 12. Majorité 85.

Séance du 22 janvier.

Les pairs se sont assemblés à 2 heures, & se sont ajournés au jour suivant, sans avoir traité rien de remarquable.

Séance du 23 janvier.

Le procès de Waren Heslings a été remis au 13 février.

Lord Stanhope a fait la motion tendante à reconnoître la republique française, qui lui paroît constituée de manière à être inébranlable. Son principal motif est qu'elle a renoncé à se mêler du gouvernement des autres états, & qu'elle se déclare alliée de tout peuple libre.

Cette motion a été rejettée unanimement

Chambre des Communes, séance du 21 janvier.

Après les formalités ordinaires, lord Cliffden propose une adresse, pour répondre au discours de S. M.: il observe qu'on ne peut entretenir aucune espèce de paix avec la France, puisqu'elle est résolue de ne garder aucune mesure avec l'Angleterre; que quand même, en dérogeant à l'honneur, & aux intérêts de la Grande-Brétagne, on obtiendroit un calme momentané, ce ne seroit que s'exposer à devenir la proie de l'ambition d'une république entreprenante, après avoir vu subjuguer des alliés qu'on auroit abandonnés.

Sir Peter Burrel seconde la motion, parce que le destin de la France étant lié à celui de tout le continent & toutes les nations étant intéressées à se garantir de cette peste commune, l'intérêt ainsi que le devoir indispensable, exigeoient une co-opération entière avec les alliés.

Lord Wycombe dit qu'il a toujours pensé qu'on pouvoit

éviter la guerre, que l'influence de la Grande-Brétagne auroit alors empêché la catastrophe de Louis XVI & de la Reine. Ce membre s'étend beaucoup sur les malheurs de la guerre, le sang & les trésors qu'elle a coûté, & finit en disant que la paix est sans contredit, le meilleur moyen d'assurer la tranquillité intérieure

Le colonel Tarleton est du même avis & fait un grand détail de toutes les fautes ministérielles dans la dernière campagne.

M. Hawkinsbrown nie que l'objet de la guerre soit de rétablir la monarchie Française; dit qu'il ne peut y en avoir d'autre que d'assurer l'ordre civil de la société en Europe; que quand on l'aura obtenu, il sera indifférent quelle forme de gouvernement la France pourra prendre, mais tant que celui qu'elle adoptera, soit monarchique, soit démocratique, mettra l'ordre social en danger, il ne peut être considéré que comme aggressif, & l'on doit s'y opposer, pour sa propre défense.

M. Courtenay trouve chimériques les craintes que l'on témoigne pour le salut de l'Angleterre. Il ne voit aucune difficulté de faire la paix, il dit que les forces réunies de de l'Angleterre ne servent qu'à consolider la tyrannie de Danton & de Robespierre, que sans elles, elle cesseroit bientôt. Il n'apperçoit dans tout ce qui se dit en faveur de la guerre qu'un moyen caché de maintenir le pouvoir arbitraire.

Lord Mornington convient que la paix ne peut être trop desirée, dès qu'on pourra la faire avec sureté; il rappelle les circonstances qui ont fait décider la guerre & prouve que les mêmes motifs subsistent encore. Après en avoir détaillé les avantages, il s'étonne que ceux qui, l'année dernière, regardoient la restitution des Pays Bas, comme le seul fruit à espérer d'une guerre de 5 à 6 ans, prétendent aujourd'hui faire envisager comme désastreuse une campagne pendant laquelle, après avoir pris ces mêmes pays, on a fait des conquêtes sur l'ennemi, dans toutes les parties du globe, & particuliérement celle de quatre forteresses importantes sur son propre territoire. Il conclut des principes & de la politique de la convention, après les avoir examinés en détail, que toutes les formes de gouvernement, depuis les Etats-Unis de l'Amérique, jusqu'au Divan de Constantinople, doivent, tant qu'ils subsisteront, se soumettre à l'autorité & au joug de la république française.

M. Sheridan, avec son style plein d'ironie & de sarcasme, cherche à ridiculiser le discours du lord Mornington. Il tourne en ridicule le tableau des crimes de la France fait par le préopinant, & dit que si ce gouvernement est tel qu'on le dépeint, il faut l'abondonner à lui-même, & qu'il croulera bientôt. Il soutient que c'est le ministère de la

Grande-Bretagne qui a provoqué les hostilités & que la France n'avoit que des dispositions pacifiques. Mais qu'on a voulu combattre les principes & les opinions, & qu'on avoit pour objet d'exterminer tous ceux qui soutenoient une doctrine différente. Il dit qu'on n'a d'autre vue, en continuant la guerre, que de donner un gouvernement à la France; que l'expérience démontre qu'un tel plan est impraticable; il se moque de ce qu'a dit le préopinant, pour prouver que les ressources de la France ne portent pas sur des bases solides, faisant illusion à la promptitude avec laquelle les riches communautés de France, ont fait abandon de leurs propriétés, pour soutenir la guerre, plutôt que de perdre leur liberté. Il souhaite que cet exemple soit suivi dans son pays. Il tombe ensuite sur les ministres, qui au lieu de faire le sacrifice de leurs révenus, aggravent les maux de leurs concitoyens par une multitude de places de nouvelle création, nourrissent & engraissent les parens affamés d'un certain noble lord (Loughboroug) & fournissent à l'insatiable appétit des appostats politiques. Il plaisante ensuite le ministère sur ce qu'il est obligé de chercher des talens dans l'opposition, lorsqu'il y a des offices vacans. — Que sont donc devenus ces bureaux de M. Dundas qui devoient produire tant d'hommes d'état? pour fournir aux besoins du moment, il sera bien de convertir la pépinière en serre chaude.

A M. Wyndham qui fait plusieurs observations sur le discours du préopinant, succède M. Dundas.

» Il convient, dit-il, bien peu aux censeurs, qui par un misérable établissement de paix, ont rendu les opérations d'une première campagne plus difficiles, de critiquer des efforts qui ont surpassé tous ceux qu'on avoit fait jusqu'alors.

»En septembre 1792, le nombre de nos matelots n'étoit que de 15,000 hommes Nos troupes, déduction faite des garnisons nécessaires, ne montoient qu'à 8,000 hommes; nous avons maintenant 94,000 matelots, & 84 vaisseaux de ligne avec 100 frégates, au lieu de 13 vaisseaux de ligne & 30 frégates. D'un autre côté 30,000 hommes ont été ajoutés à nos forces de terre. La guerre à commencé en février; Informé en mars d'un armement François, on fit partir l'amiral Gardner pour les Indes Occidentales. La flotte destinée pour la Méditerrannée partit en mai, & l'on s'occupa sur-le-champ d'équiper une escadre pour la Manche. Tout cela s'est fait dans la premiere campagne, malgré la difficulté d'avoir des matelots employés au-dehors pour le commerce. Outre ces grandes escadres, d'inférieures ont servi à protéger le commerce. 50 ont été employées à convoyer les flotes marchandes dont on n'a pas perdu un seul bâtiment. Avant le 1 janvier, nous avons pris 2 vaisseaux de 80 à 40 canons, 4 de 30 à 20, 17 de 20 à 10, & 34 au-dessous.

Digitized by Google

M. Dundas continue à examiner & défendre de la même manière toutes les opérations de la guerre.

M. Fox. Pour que le peuple de ce pays ne demeure pas plus long-tems la dupe de l'artifice & de l'illusion, en croyant qu'il prodigue son sang & son argent, pour une cause, tandis qu'ils seroient employés pour une autre, ses premiers efforts devroient être d'obtenir une déclaration explicite sur l'objet réel de la guerre Lord Mornington a dit en termes formels que tant que le gouvernement actuel, ou tout autre jacobin subsisteroit en France, on ne pouvoit faire ni recevoir aucune proposition de paix. Il eut été à désirer, qu'on se fut exprimé aussi nettement l'année dernière, parce que la chambre & la Grande-Bretagne ne se seroient pas laissées entraîner dans une guerre dont on n'a déclaré le vrai but que lorsqu'on y étoit engagé assez avant, pour croire qu'on ne pourroit plus reculer.

Il entre ensuite dans le détail des moyens employés pour amener la guerre, & regarde comme une présomption qui pourroit compromettre la richesse & le commerce de la Grande-Brétagne, de prétendre ne terminer la guerre, que quand on aura détruit le jacobinisme Français; les Français ayant déja montré qu'ils étoient prêts à sacrifier leur vie, pour le soutien de leurs opinions

Il examine les différentes objections qu'on oppose à une paix désirable, si elle peut être obtenue avec honneur & sureté. Il dit qu'on n'a pas à craindre pour l'Angleterre, l'humiliation de voir rejetter ses propositions; que les actes de la convention démontrent suffisamment qu'elle est persuadée qu'il y a eu de la folie de sa part, de déclarer la guerre à la Grande-Bretagne.

On dit que la forme de notre gouvernement déplait aux Français. Sans doute la France ne voit pas de bon œil la prospérité de ce pays; mais sa jalousie ne prend point sa source dans la dernière révolution. Si elle est maintenant ennemie de notre constitution, elle ne l'étoit pas moins sous le regne des Bourbons .. En supposant, dit il, qu'on puisse parvenir à remettre Louis XVII sur le trône, la paix en sera-t-elle plus assurée?

Il jette un coup d'œil sur ce qu'ont fait les Français sans discipline, & sans ch fs, & ce qu'on a à craindre d'eux, maintenant que leurs forces ne sont plus partagées par les troubles intérieurs.

Il examine les intentions des alliés qui ne songent, dit-il, qu'à partager ce royaume.

Il affirme que tout ce qui s'est passé à Toulon est scandaleux & deshonorant pour les armes & le nom Anglais. Il ne voudroit pas qu'on put croire qu'on ait eu la perfidie de prendre sous sa protection cette ville & sa marine, avec l'intention avilissante de saisir la première occasion pour

les détruire. Il voudroit que le parlement fut informé par quelle autorité lord Hood a garanti à Toulon la constitution de 1789; en vertu de quoi, il a détruit les vaisseaux qu'il avoit reçus en dépôt; pourquoi, s'il étoit autorisé à le faire, la destruction n'a pas été complette, & pourquoi, si l'on vouloit retenir cette place, n'y a-t-on pas envoyé des troupes capables de chasser les Français des hauteurs adjacentes

L'echec de Dunkerque merite l'examen sévère du parlement. C'est contre l'opinion du duc d'Yorck, & du prince de Cobourg que leurs armées ont été séparées, & cette démarche, ajoute-t-il, a été hautement desaprouvée par tout bon militaire.

Il finit par critiquer les talens de M. Pitt, dans la conduite de la guerre, & conclut en proposant pour amendement, » que Sa Majesté soit suppliée de saisir la première » occasion, pour faire la paix. »

Le chancelier d'échiquier. » Quoique l'honorable membre de l'autre côté ait dit que dans l'état actuel des choses il importoit peu de connoître à présent sur quels motifs la guerre avoit été entreprise originairement, & que le seul objet des discussions étoit d'obtenir une paix honorable & sûre, il croyoit d'autant plus nécessaire d'insister sur ces motifs originaires, qu'il n'y avoit aucune probabilité de terminer la guerre, tant que le système du moment subsisteroit. En se rappellant les principes sur lesquels elle a été entreprise, on verra qu'elle a été le résultat d'une délibération mûre, & d'une pleine conviction. L'opinion de la majorité de la chambre & de tout le corps de la nation a été qu'elle étoit strictement défensive, & qu'on y étoit engagé par devoir & par nécessité.

» Un honorable membre a demandé si la guerre n'eût point eu lieu, quand même la France ne l'auroit pas déclarée. La reponse est que si nous n'avions pas reçu satisfaction pour le passé, & sûreté pour l'avenir, on eut été obligé de la faire. De toute manière elle eût été aggressive de la part de la France; les motifs de la guerre sont :

» 1°. Que le système des Français établit des principes destructifs de l'ordre général de la société, & subversif de tout gouvernement régulier.

» 2°. Que dans la vue sans doute d'étendre leur système, ils se sont rendus coupables d'usurpations sur les autres états.

» 3°. Qu'ils ont montré des intentions hostiles contre la Hollande.

» 4°. Qu'ils ont fait paroître des projets d'agrandissement & d'ambition entièrement nouveaux dans leur étendue comme dans leur importance, & menaçant dans leurs progrès, non-seulement l'indépendance de ce pays, mais encore la sûreté de l'Europe.

» A moins qu'on ne montre qu'on s'eſt trompé, que ce ne ſont point des cauſes ſuffiſantes de guerre, ou qu'on a déja obtenu ce que l'on ſe propoſoit, l'obligation & la neceſſité qui nous l'ont fait entreprendre, doivent nous la faire continuer avec vigueur. Le défaut de talent dans les miniſtres ne ſeroit point une raiſon ſuffiſante pour ſe décourager. Ce ſeroit avoir une idée bien pauvre du pays, que de ſuppoſer qu'on n'y pourroit trouver dans d'autres perſonnes des talens ſupérieurs. Mais ſi les difficultés tenoient à la nature des choſes, ce qui ſeroit fâcheux, tous les raiſonnemens faits contre les miniſtres n'en ſeroient pas moins affoiblis.

» On demande quand ſe terminera la guerre. Cela dépend de deux circonſtances. 1°. quand on ſera en état de ſe procurer la paix ſous des conditions qui la rendent ſûre & permanente; 2°. quand on aura obtenu une indemnité convenable aux dépenſes dans leſquelles la nation ſe ſera trouvée engagée en faiſant la guerre. Ce n'eſt que dans ces vues qu'il convient de ſe mêler du gouvernement intérieur de la France.

» Il n'eſt point néceſſaire pour cela d'intervertir tout ce gouvernement. Si la paix peut être faite avec ſûreté, le caractère déteſtable de ceux qui régiſſent la France, ne ſera pas une raiſon ſuffiſante d'en rejetter les conditions. Mais ſi la déteſtation de ce caractère eſt accouplée avec la circonſtance du danger, on le demande à la chambre & même aux ennemis de la guerre, y a-t-il d'autre moyen de ſe procurer la ſûreté, qu'en détruiſant cet affreux ſyſtême?

Il dit enſuite que les raiſonnements de ſon noble ami avoient pour objet de montrer.

1°. L'horreur & l'énormité du ſyſtême qui prevaut en France.

2°. Le danger qui réſulteroit de l'extention de ce ſyſtême, ſi on ne s'y oppoſoit pas promptement & efficacement.

3°. Les meſures qu'on a employées pour le propager.

4°. Les eſpérances de ſuccès, qui naiſſent de la nature même de ces meſures; & de prouver.

5°. Que le ſuccès dépend de la vigueur de nos efforts, & que les circonſtances actuelles mettoient obſtacle à toute négociation.

Il entre dans le détail de toutes ces propoſitions, en les démontrant par l'hiſtoire & les progrès de la révolution & par la nature du gouvernement qu'elle a établi.

Il en réſulte qu'il n'y a rien de plus déſirable que le deſtruction d'un ſyſtême qui comble la France de miſères & l'Europe de terreur.

(*La ſuite au ſupplément.*)

SUPPLÉMENT EXTRAORDINAIRE
Au Journal Général de la Guerre, Nº. 30.

Suite de la Chambre des Communes.

Quand à la queſtion faite par un honorable membre, ſavoir ſi on ne fera jamais la paix avec les jacobins, il eſt très-difficile d'y répondre. C'eſt une queſtion dont la ſolution dépend des événements, & il ne ſeroit ni prudent ni raiſonnable d'y donner une réponſe définitive.

Sur cette grande & intéreſſante difficulté, je n'héſiterai point de dire que je croirois manquer de candeur ſi je ne déclarois pas ſans équivoque, que jamais le moment n'arrivera où je ne préfere tout autre alternative à celle d'une paix avec la France, faite ſur le ſyſtême de ceux qui la gouvernent.

L'honorable membre a poſé ſa motion dans des termes très-généraux, quand il recommande à S. M. de conclure la paix toutes les fois qu'il pourra la faire à des conditions ſûres & avantageuſes, ſans aucun égard à la nature & à la forme du gouvernement qui peut exiſter en France. Je ſuis pareillement d'opinion qu'il faut conclure une paix avantageuſe & ſûre; mais je penſe que ſa ſureté & ſon avantage dépendent de l'établiſſement d'un gouvernement qui différe eſſentiellement de l'actuel: & quoique par la généralité de ſes expreſſions, cette motion ne paroiſſe tendre à aucun objet précis, cependant elle eſt capable de faire beaucoup de mal, puiſqu'elle feroit ſuppoſer que la chambre a une façon de penſer differente de Sa Majeſté, qu'elle nous rendroit ſuſpects à nos alliés, & qu'elle encourageroit nos ennemis en leur donnant de la confiance.

Il détruit enſuite les rapports de comparaiſon, que l'honorable membre a voulu établir entre le gouvernement actuel de la France & celui de Louis XVI.. Il ajoute qu'il ne met pas la même importance, comme on voudroit le perſuader, à la reſtauration de la monarchie, qu'à la deſtruction du ſyſtême actuel.

» Je n'attache d'importance au rétabliſſement du trône, que par l'opinion où je ſuis que de l'état préſent de la France, il peut ſortir quelque forme à laquelle la plus grande partie du peuple ſeroit diſpoſée à concourir. Je conſidérois l'ancien gouvernement, comme les meilleurs matériaux dont on peut ſe ſervir pour introduire quelque changement dans la fabrique de la conſtitution. D'ailleurs, dans tout ce que j'ai propoſé ſur les affaires intérieures de ce pays, j'ai toujours penſé que c'étoit un devoir de s'occuper par deſſus

Digitized by Google

tout du bonheur du peuple, & la monarchie m'a paru le syſtême qui ſe lioit le mieux à ſes intérêts.

» L'honorable membre m'a encore mal entendu ſous un autre rapport, en faiſant enviſager le retour de la monarchie comme un événement qui devoit néceſſairement être précédé par la conquête de la France. Je n'ai regardé la monarchie que comme l'étendard ſous lequel les François pouvoient être reunis, gouvernement que mon noble ami a prouvé être le plus conforme au deſir des deux tiers des habitans. »

» On a dit que le rétabliſſement de la royauté n'apporteroit aucune ſureté additionelle à la ſolidité de la paix, & que le François ſeroit encore également formidable pour ce pays. Mais c'eſt une aſſertion etrange & dénuée de fondement. La monarchie Françoiſe dépouillée comme elle le ſeroit d'une partie de ſa puiſſance, & affoiblie dans ſes revenus, ne peut-être auſſi formidable qu'un ſyſtême qui s'eſt montré plus dangereux que la monarchie dans la plénitude même de ſon pouvoir, & au ſommet de ſa grandeur.

Après avoir cité les décrets qui défendent de traiter avec l'ennemi juſqu'à ce qu'il ait évacué le territoire de la république, & qui condamne à mort ceux qui propoſeroient d'entrer en conférence avec une puiſſance qui n'auroit pas reconnu préablement l'indépendance de la nation, ainſi que l'unité & l'indiviſibilité de la république fondée ſur la liberté & l'égalité ; » Voulons-nous, dit-il, nous mettre à leur merci, & nous ſoumettre à la néceſſité de recevoir les conditions qu'il leur plaira de dicter ? Retirerez vous vos armées ? Vous priverez-vous de la co-opération de vos alliés ? Abandonnerez-vous toutes vos acquiſitions ? Leur rendrez vous Condé, Queſnoy, Valenciennes, Fort-Louis, Tabago & toutes les factoteries des Indes-Orientales ? Quand vous y conſentiriez, quand vous vous hâteriez d'envoyer un ambaſſadeur pour traiter avec la convention, il vous faudroit non-ſeulement reconnoître l'unité & l'indiviſibilité de la république françaiſe, mais encore la reconnoître dans leur ſens, fondée ſur la liberté & l'égalité : il vous faudroit ſouſcrire à tout leur code, &, par cet acte, ſanctionner la dépoſition de votre ſouverain & l'anéantiſſement de votre légiſlature. En vain diroit-on qu'ils n'inſiſteront point ſur un aveu de cette étendue. A quelque point qu'ils aient porté l'extravagance dans leur diſcours, ils les ont toujours ſurpaſſés par leurs actions. »

A 5 heures & demie du matin, la chambre s'étant diviſée ſur la queſtion, il y a eu pour l'amandement 59 voix, contre 277, majorité 218.

Séance du 22 janvier.

M. Fox annonce qu'il fera une motion ſur les traités faits avec la Sardaigne & la Ruſſie.

M. Pitt dit qu'il ne s'y oppoſe pas.

Séance du 23 janvier.

Le chancelier de l'échiquier a déclaré ſon intention de donner le *budget* le mercredi ſuivant.

A 3 heures l'orateur, accompagné de pluſieurs membres, s'eſt rendu à St.-James pour préſenter à S. M. l'adreſſe de la chambre.

Nouvelles de Paris du 23 janvier.

Une lettre de Lille du 16 janvier, porte qu'un particulier a été arrêté le 15, au-delà des avant-poſtes, & envoyé au repréſentant du peuple, par le général Oſſein. Entre autres papiers trouvés ſur cet individu, on ſoupçonna deux feuilles de papier blanc de contenir quelques ſecrets. On ſe ſervit pour s'en aſſurer des moyens d'uſage, & l'on vit la correſpondance criminelle. Il portoit encore une carte ſur laquelle une partie des fortifications de Lille, du côté de la citadelle étoit tracée à la plume, avec beaucoup de préciſion. Tous ſes complices ont été arrêtés la même nuit. La plupart ſont de la commune de Waterlot, & celle de Vaſenn. Les chefs du complot ſont un nommé Lejoſne & ſa femme: ce Lejoſne eſt un avocat, frère d'un ex-député à l'aſſemblée légiſlative. L'affaire de ces malheureux s'inſtruit rapidement.

La plupart des arbres de liberté ont été plantés dans une ſaiſon peu favorable. Toutes les communes ſont tenues de les remplacer par d'autres qui puiſſent prendre racine.

La ſéance de la ſociété des jacobins du 21 a été tenue avec toute la pompe jacobite. Les membres, revêtus du bonnet rouge, ſe ſont livrés à tous les excès; ils ont multiplié les ſcènes les plus injurieuſes à toutes les puiſſances & à tous les peuples, que notre plume ſe refuſe à retracer.

Sur la motion d'Hébert, les ſcélérats pourſuivant l'infortuné Louis XVI juſques dans le tombeau, ont arrêté que ſon arrêt de mort ſeroit gravé ſur le marbre, & placé ſur les murs de la ſalle.

Ils ont arrêté que 5 membres ſeront chargés de rédiger une brochure d'invectives contre toutes les puiſſances & tous les gouvernemens, pour tâcher de rompre les liens de toutes les ſociétés. Ces commiſſaires ſont Robeſpierre, Billaud-Varennes, Couthon, Collot d'Herbois, & la Vicomterie.

Commune, ſéance du 21 janvier.

C'eſt Mellier qui a ouvert cette ſéance: » Citoyens, a-t-il dit, vous aviez d'abord rappellé mon collegue & moi dans votre ſein; d'après une lettre des repréſentans du peuple, qui ont bien voulu nous trouver néceſſaire dans ce pays, vous nous avez accordé un délai. Auſſitôt que nous y avons cru notre préſence inutile, nous nous ſommes empreſſés de nous rendre à notre poſte au conſeil

Digitized by Google

général ; nous sommes convenus, Félix & moi, de partir de l'armée alternativement, en sorte que mon collègue n'arrivera que dans quelques jours.

„ On a annoncé, il y a quinze jours, à la convention qu'il n'y avoit plus de brigands dans la Vendée : cela est absolument faux, & dans le moment qu'un général annonçoit cette fausse nouvelle à la barre, dix mille républicains, à la tête desquels étoient des représentans du peuple près l'armée de l'Ouest, attaquoient Noirmoutier.

„ Le même jour 3000 brigands, ayant à leur tête Charette, attaquoient Machecoult, & 2 heures après ils furent vigoureusement repoussés par les soldats de la république.

„ Dans le même-tems il y avoit, aux environs de Fontenay-le-Peuple, 2000 de ces scélérats, ayant à leur tête Laroche-Jaquelin & Staselai.

„ Vous voyez, citoyens, combien l'on trompoit la convention ; mais que cela ne nous inquiète pas, 40.000 républicains sont à leur poursuite, & dans le moment où je vous parle, il n'existe *peut-être* qu'un infiniment petit nombre de ces rebelles sans armes & sans organisation.

„ Indépendamment de ceux-ci, il y a encore quelques-uns de ces monstres retirés dans leur foyers, & là ils crient *Vive la république*, pour détourner les yeux républicains, ceux-là sont très-dangereux ; aussi les représentans du peuple nous ont-ils invités à engager le comité de salut public à avoir toujours un œil surveillant sur ce malheureux pays.

Nouvelles de Paris, du 24 janvier.

Pichegru a quitté l'armée du Rhin, & va remplacer le général Jourdan à l'armée du Nord. — L'ex-député Dechezeaux vient d'être guillotiné à Rochefort.

Tribunal révolutionnaire. Victor Melchior Rimbault, natif de Toulon, âgé de 36 ans, ancien avocat du roi à l'amirauté de Toulon, a été condamné à la peine de mort.

Bruxelles 29 janvier.

De la part du conseiller & procureur général de Brabant.

Comme on s'est permis de répandre en cette ville la nuit du 22 au 23 de janvier 1794, un imprimé séditieux adressé aux Belges, dont il importe à la tranquillité publique de connoître l'auteur, l'imprimeur, les distributeurs ou les afficheurs ; le conseiller & procureur général de Brabant, à ce spécialement autorisé par dépêche de Son Altesse Royale, promet une récompense de mille florins à celui, qui pourra lui dénoncer l'auteur ou l'imprimeur, les distributeurs ou les afficheurs du susdit imprimé, de manière qu'ils puissent être convaincus en justice, promettant même l'impunité au dénonciateur, s'il étoit complice du fait, & que son nom sera tenu secret.
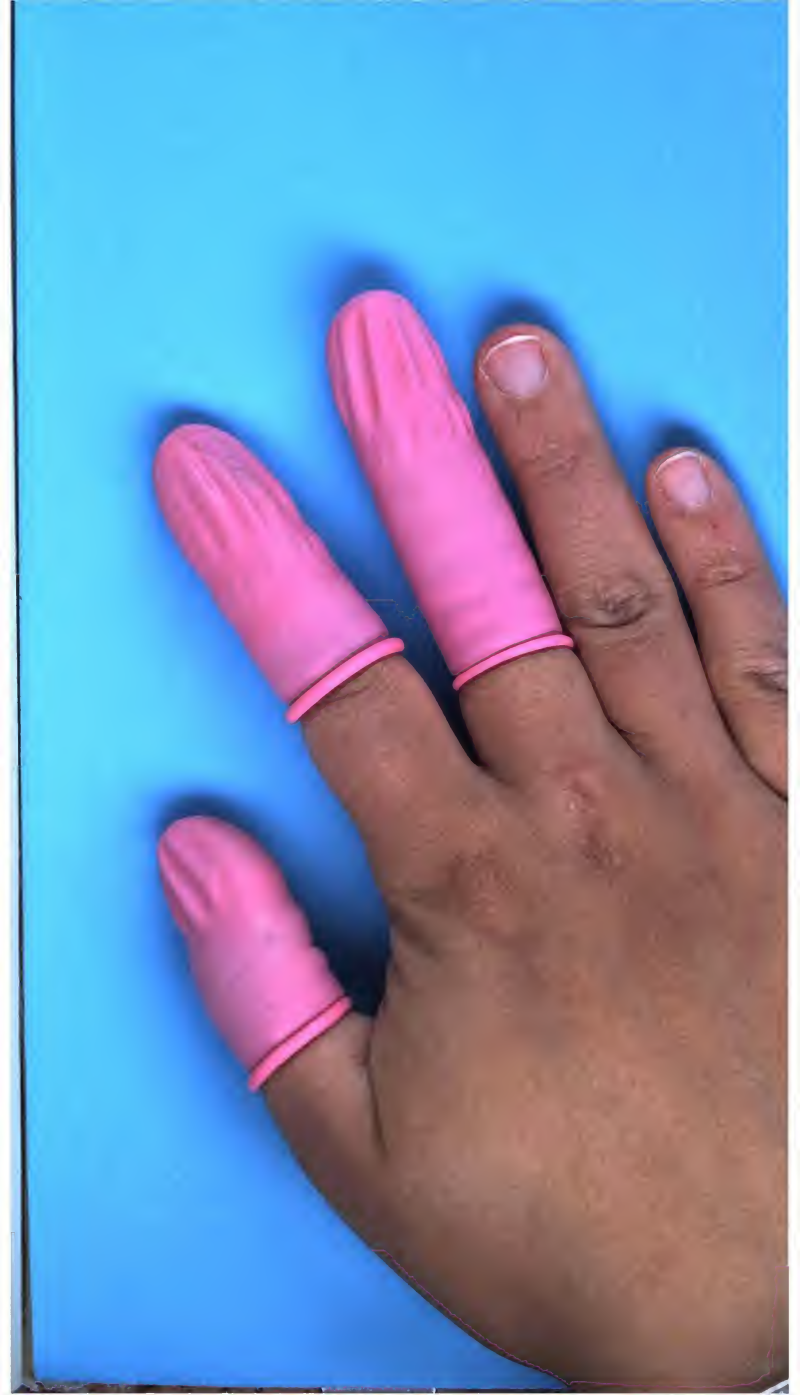
Digitized by Google